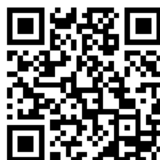






# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
Hamelin Frères

# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

---

Troisième Série

TOME QUATRIÈME

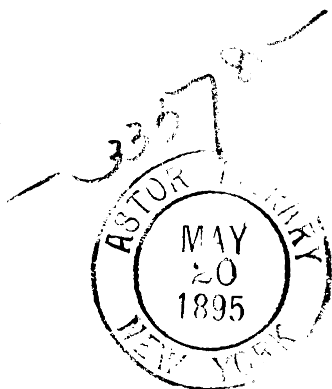
(TOME XVIII DE LA COLLECTION)




MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXX


ASTOR LIBRARY
MAY
20
1895
NEW YORK

# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

## DIALECTES MODERNES

### CHANSONS POPULAIRES

#### Femmes-soldats

Les chansons populaires dramatiques vont rarement seules. Si vous en trouvez une où revit quelque incident des mœurs privées ou qui retrace un fait mêlé de fiction, cherchez encore; non-seulement vous en reconnaîtrez des variantes, épreuves plus ou moins bien venues, plus ou moins frustes de la même image, mais vous mettrez la main sur d'autres qui, bien que distinctes, formeront avec les premières, grâce à une ressemblance plus ou moins proche, un groupe naturel et comme une même famille. Ces chansons témoignent, par leur nombre, qu'à un moment donné, ou les événements qu'elles rappellent étaient fréquents dans la vie de chaque jour, ou que l'imagination d'une époque avait ce tour particulier de se plaire à certains récits d'une réalité assez lointaine pour s'être transformée en légende. Sans aller bien loin, sans remonter bien au delà de ce siècle, le peuple, et peut-être n'avait-il fait en cela qu'hériter des classes aisées, du

goût desquelles il ne pouvait vivre séparé, le peuple aimait à chanter des chansons dont une femme, entraînée à la guerre ou y allant spontanément, était le sujet, nous dirions le héros, s'il ne s'agissait des poésies d'un ordre si modeste.

De ces chansons, nous en avons, plus par hasard que par une recherche suivie, réuni douze. Un curieux, attentif à les cueillir toutes, en glanerait certainement davantage. Il serait surtout plus heureux que nous dans la découverte des bonnes leçons. Certaines de nos chansons sont tellement compromises par les lacunes de mémoire des chanteurs ou dénaturées par de récents renouvellements, qu'il nous a semblé préférable de ne point les soumettre au lecteur. C'est déjà beaucoup qu'il consente à lire quelques-unes de celles qui ont le moins souffert de l'oubli, du temps ou de la banalité des restaurations.

Les femmes des chansons populaires ne vont pas à l'armée, toutes, avec le même entrain. Il en est qui ne quittent pas la famille sans plainte et sans se retourner du côté du village pour lui envoyer un dernier adieu.

Fanchon, mie Fanchon, — faut partir z-à la guerre ;
Nous partirons au point du jour,
Nous suivrons le son du tambour,
Tu n'en seras bien plus contente.

— Que diront mes parents, — si je vais à la guerre !
Chez nous n'ayant que moi d'enfant,
M'ayant nourri si tendrement;
Quelle chagrin pour une mère !

Sa mère en s'éveillant, — comme un esprit volage,
Dans sa chambrette n'a monté,
N'en croyant de la rencontrer,
Mais la Fanchon en est partie.

N'appelle son mari : — Oh ! lève-toi bien vite,
Oh ! lève-toi bien promptement,
L'on m'emmène mon bel enfant,
L'on m'emmène ma fille unique !

Son père vient en criant : — Arreste, tambour, arreste !
Arreste arreste, régiment !

Tu emmènes mon bel enfant,
Tu emmènes ma fille unique !

Le capitaine[2] n'en respond : — Avance, tambour, avance !
Avance, avance, régiment !
N'écoute pas ses compliments,
Car la Fanchon en est consente [3].

---

C'est un jeune cadet — qui s'en va-t-à la guerre,
S'en va dire à sa maîtresse : — Veux-tu venir avec moi?
Oh! je te promets, la belle, — que je prendrai soin de toi.

— Pour aller avec toi, — joli cadet, je n'ose.
Oh ! j'ai une sœur tant jeune,— ça lui ferait mal au cœur.
Toute fille, qui va-t-en guerre,—n'a bien perdu son honneur.

— Votre honneur ne perdrez pas, — ma tant jolie maîtresse ;
Te donnerai ma ceinture, — mon habit à trois boutons ,
Mon chapeau garni de plumes, — galonné comme un dragon.

Tout en chemin faisant, — se retourne en arrière [4],
Se retourne en arrière, — disant adieu à ses amis.
Toute fille, qui va-t-en guerre, — n'est pas sûre d'en revenir.

Tout en chemin faisant, — entre dans une auberge.
L'hôtesse qui la regarde, — d'un air tout en souriant :
— Êtes-vous fille de ville — ou bien fillette des champs?

Fille des champs, je n'en suis pas, — je suis garçon de ville,
Je suis cadet de noblesse, — enfant de bonne maison,
Oh ! j'ai quitté la Provence — pour aller en garnison.

Si vous êtes cadet, — cadet, comme vous dites,
Mettons les pieds sous la table — et buvons de ce bon vin,
Qui nous met l'amour en tête — et fait passer nos chagrins [5].

---

[1] Var. *Tu emmènes la pas contente.*
[2] Le dragon.
[3] Chantée par Marguerite Gaucher, à Monistrol-l'Évêque (Velay).
[4] Variante, *errière.*
[5] Sœurs Farigoule, Vorey (Velay).

D'autres femmes, loin de s'arracher à regret de la maison paternelle, s'en échappent pour suivre leur amant. L'une d'elles prend l'habit de son jeune frère, et déguisée en musette (?) s'engage et boit avec les officiers le prix de l'engagement. Survient son père qui la réclame et qu'elle renvoie sans la moindre façon :

Allez mon père, tornez-vous en, — consolez-vous en attendant,
Car j'ai une campagne à faire — avecque un jeune dragon,
Je vas monter dessur la selle, — je vas jouer de l'esperon.

Une chanson moins brutale et qui semble toucher à la légende nous montre une jeune fille devenue soldat pour chercher son amant, qui est soldat lui-même, elle ne sait en quel régiment. Sept ans, elle reste à l'armée sans rien apprendre de lui, et, quand elle quitte l'armée et qu'elle est dans une hôtellerie, elle se met à chanter, et doit à sa forte et belle voix de retrouver l'amant dont les hasards de la vie l'ont depuis si longtemps séparée.

Qui veut savoir une chanson — d'une fille et d'un garçon,
Longtemps l'amour i si faisont.

Si sont tant fait l'amour, — si sont pas pu fiancée,
La fille n'a eu un si grand regret,
Que pour le pays s'est enallé !

S'est fait faire un habit, — s'est habillée en page.
S'est habillée en si joli garçon
Qu'elle ressemble un vrai compagnon.

S'est pris', s'est enallé — trouver un capitaine :
— Bonjour mon capitaine : — Je suis garçon de volonté,
Je voudrais bien mi engager.

Le capitaine lui répond : — Une taille si bien faite !
Si vous êtes garçon de volonté,
Jamais la guerre vous ne suivrez.

Elle a resté sept ans — dans les troupes de France,
L'a parcouru par toutes les armé's,
Sans jamais être déclaré.

Au bout de les sept ans, elle a pris t-une envie :
— Bonjour, mon capitaine ! — Donnez-moi mon congé,
Je voudrais bien me rentourner.

Mon père m'a mandé ' — d'une lettre secrète.
Mon père, ma mère, — qui sont en pauvreté,
Je voudrais bien les soulager.

Première hôtelle logé, — c'est une hôtelle ville :
— Bonsoir, l'hôtesse ; — apprêtez-moi à souper,
Un bon lit blanc pour me coucher.

Elle n'eut pas moitié soupé,—qu'elle s'est prise à chantée,
Elle chantait de si bonne façon
Que son amant entend le son.

Elle n' fut pas moitié couché',— son jeune amant arrive.
— Bonsoir, l'hôtesse! — Qu'avez-vous ici de logé,
Qui sav' si fort et bien chanter?

— C'est un jeune garçon — qui revient de la guerre,
Ille chante de si joli's chansons,
Fait' à la nouvelle façon.

— N'avez-vous pas ici quelque chambre secrète?
Dame l'hôtesse, faites-moi lui parler,
Son souper je lui veux payer.

— De tant loin qu'elle le voit, —elle lui a tendu son verre :
— A ta santé, mon jeune compagnon!
De nos amours nous deviserons [1].

Elle a aussi quelque chose de légendaire cette chanson dans laquelle une maîtresse abandonnée provoque en duel son mignon et le tue d'un coup d'épée.

Derrière chez nous, — il y a-t-un capitaine,
La nuit, le jour, — qui cherche ses amours.
En lui disant: — Bel Henri, que je t'aime,
Peut-être un jour, — jouirons de l'amour.

N'eut pas joui — du plaisir de la belle,
Lui dit tout bas: — La belle, je m'en vas.
— Si tu t'en vas, — bel Henri, que je t'aime,
Si tu t'en vas, — moi, je suivrai tes pas.

[1] Communiquée par Dalmais, de Saint-Priest-la-Roche (Forez). Cf. Nérée Quépat, CHANTS POP. MESSINS, *le Retour*, p. 3.

Mais si n'a pris — cent écus à son père,
Droit à Paris, — s'en va faire des habits;
S'est habillé — en dragon volontaire,
N'en monte à cheval, — comme un vrai général.

S'en va trouver — son amant qui était de garde,
En lui disant: — Prends les armes en main.
S' sont tant battus, — le galant, la maîtresse,
N'a mis d'abord — son amant à la mort.

Droit à Paris, — s'en fait des connaissances,
Le roi Louis — l'a voulu voir aussi.
— Non, ce n'est pas — pour te punir, la belle,
Mais te fair' voir — que tu as fait ton devoir.

Le roi Louis — lui donne, en récompense,
Une chaîne en or — ou bien cent louis d'or.
Une chaîne en or — vaut plus qu'un mariage,
Une chaîne en or — vaut bien cent louis d'or [1].

D'un rythme plus simple, d'une forme plus ancienne, cette dernière chanson nous raconte le retour de l'armée d'une fille d'hôtesse, qui paraît n'avoir eu d'autre mobile que l'amour de la vie guerrière, et qui, après sept ans, revient au logis, l'honneur sauf.

Une fille d'une hôtesse — à la guerre s'en allait;
Au bout de sept annéies, — chez sa mère retournait.
— Dieu de bonjour, dame l'hôtesse, — le bonjour vous soit [donné!
— Mais à vous, soudat de guerre, — le bonjour vous soit [donné!

— Qu'y a-t-il, dame l'hôtesse, — qu'y a-t-il pour mon souper?
— Y a une poule grasse, — un chapon entrelardé.

[1] Communiquée par Raymond Drevet, de Saint-Just-Malmont (Forez). Cf. de Puymaigre, CHANTS POP. DU PAYS MESSIN, p. 76, *La brave Claudine*; p. 78. *La Fille soldat*; p. 80, M. de Puymaigre donne un chant franc-comtois sur le même sujet.— La chanson des *Chants pop. de l'Ouest*, de M. Bujeaud, t. II, p. 206, dans laquelle le soldat tue sa maîtresse, nous paraît une altération de la légende primitive.

— Oh ! venez, dame l'hôtesse, — venez compter mon souper.
— Que voulez-vous que je compte, — soudat, n'avez rien
[mangé. —

Le lendemain, le matin, — le soldat s'est éveillé.
Dieu de bonjour, dame l'hôtesse, — le bonjour vous soit donné !
— Mais à vous, soudat de guerre, — le bonjour vous soit
[donné !

— Oh ! donnez-moi une pigne, — une pigne pour me peigner. —

Quant est que le soldat se pigne, — l'hôtesse l'a regardé.
— Que pleurez-vous, dame l'hôtesse, — de quoi n'en souspirez ?
— Aia une filla en guerre, — soudat, vous la ressemblez.
— Que dounaia à un homme, — qui vous lui ferait parler ?

— Cent écus dedans ma bourse, — soudat, si vous le voulez,
Et lous autres cent cinquante — pour la fille marier.
— Gardez votre argent, ma mère, — votre fille vous l'avez;
Sept ans qu'est allé en guerre, — mon honneur j'ai bien
[gardé[1] !

V. SMITH.

[1] Chantée à Chamalières (Velay), par Marie Avinain. — Cf. Nigra, *Canzoni popolari del Piemonte* : la Guerriera, p. 92.

---

# Poésies

## LA DEÏFICACIOUN DOU VENT-TERRAU

A MOUN AMI

JACINTO VERDAGUER

lou pouëto de « l'Atlantida »

> « Ce vent, nommé par les Gaulois Kirk, *Circius*, reçut les honneurs d'un culte. L'Empereur Auguste consacra des temples au dieu Mistral, réglant lui-même les cérémonies. » (Avignon, etc., par L. de Laincel, 1872, p. 112.)

I

L'Emperaire rouman, e sa valènto armado
Trelusènto au soulèu, si bandiero plegado,
Si cansoun de triounfle en l'aurige negado,
Avien lucha, ravoi, tout lou jour dins la Crau,
Contro li vanc afrous dóu ventas majourau
Que ie dison lou Cers..... Coume cènt milo nau

Se butant, s'abrivant, à travès l'endoulible,
Au mitan dis uiau e trounèire terrible,
Au port apeiralin, à l'ourizoun vesible,
Avien fa de camin pèr lou desert amar
Qu'autour espandissié si camp coume uno mar
De pèiro boulegado..... E lou cèu èro clar !

Aquéu vèspre, l'armado en Arle se pausavo,
En Arle la grand vilo ; e lou Rose esbrihavo ;
E d'Arle lou fihan si fringaire embrassavo...
Grand èro di carriero e lou vèn e lou vai ;
Lou Forum èro plen ; èron plen li palai...
Is Areno, deman, que l'acamp sara gai !

Dins soun palais à part, lou divin Emperaire,
Au banquet reclina, majestous, de-bon-aire,
Charravo sens façoun à si bon courtejaire
(Un roudelet requist), à Sèmpròni, à Cinna,
A Corvus lou pouèto, à Fibi, à-n-Oufella
A l'escultour Amici, au pretour Sisinna.

Senso façoun charravo, amaga dins sa roupo,
D'uno causo e d'uno autro, en aubourant la coupo,
Quouro de soun Senat e quouro de si troupo,
De soun ouncle Cesar, e de ço que voulié
Faire pèr l'univers; — de si roso e lausié,
E dóu pople galés, tant galoi e lóugié;

D'un bèu vers de Vergèli, o de l'odo nouvello
D'aquéu grasset d'Ouràci: — « Ah! certo, Doulabello,
» Lucrèci ni Catule an de causo tant bello! »
Pièi, se virant subit vers soun troupèu d'esclau: —
« A brand li porto! Zóu! Durbès tout! me fai gau
» D'aluca lou grand Rose à l'aplat dóu Mistrau! »

Quent tarrabast, μα Δία! Sout la vóuto estellado,
Fan li Gegant encaro à l'azur escalado?
Soun li chourmo d'Adès subre l'Eter racado?
Coume uno mar que lampo, uno mar à desbord,
Lou flume aloubati, mai crudèu que la mort,
Alargo si delubre... A-de-reng sus si bord,

Lis immènsi piboulo à la terro se plegon,
Li roure segne-grand, qu'à la roco s'empegon,
Cracon à faire pòu e dins l'aigo s'ennegon:
Pèr fugi li graviho e li feroun frejau
Que ie fouiton la car, l'ome cour à l'oustau,
Touto bèsti à la baumo! oh! lou bèu Vent-Terrau!

Sempròni vèn alor: — « Sacre-Sant Emperaire!
» Quand vesiéu de matin, sus la terro, dins l'aire,
» En passant emé vous lou desert boulegaire;
» Quand vese, aquesto niue, sout lou cèu trelusènt,
» L'afrous barrejadis dis oundado e dóu vènt
» Dóu pouèto d'antan lou recit me revèn!

» Sabès, aquéu combat, sus la plano cravenco,
» Di grand cop de massugo en la man erculenco,
» E di flecho e di dard di bando ligurenco [1],
» Alor, Zeus lou sauvaire alargavo si niéu
» De code vouladis, pèr ajuda soun fiéu :
» E l'ermas s'emplissié de la ràbi d'un Diéu. »

— « Sabe proun tout acò... — E, Sempròni, en memòri,
» Me vèn d'aquéu coumbat l'espetaclouso istòri ;
» Mai m'es toujour avis que l'óunour e la glòri,
» De resoun, déurien èstre au ventas majourau
» Que derrabo li séuvo e brandis li caiau,
» Car es fort, e tant fort, que, pereilamoundaut,

» D'Oulimpe lou segnour, sus si nèblo courouso,
» O Plutoun lou tiran di tribu souloumbrouso,
» O lou rèi di ragage e dis erso escumouso !
» Es un Diéu, Cap-de-Jùli ! un grand Diéu que déurié
» Avé milo bèu temple i resplendènt pilié,
» E de vot, e de prèire, e de ceremounié ! »

II

Qu'es la grand proucessioun qu'à travès la campagno
Serpejo aperalin e que, vers la mountagno,
Vai s'espoumpissènt coume un gau ?
Entende bèn d'eici sa sublimo cantagno ;
E vese, à-de-reng, de chivau,
D'èume d'or e de generau.

L'Emperaire rouman vai marchant à sa tèsto,
E l'armado, lèu-lèu, sara subre la crèsto
Dóu mount que dison lou Pavoun.[2]
Lou pople dóu terraire aujourd'iuei es en fèsto,
E, di pendènt e di valoun,
Escalo à bèl èime lou mount.

[1] Eschyle, *in fragmentis*, cité par Strabon, Gallia, Lib. IV, ch. I, qui, au contraire de Pomponius Mela, nous représente Hercule, en conflit avec une armée ligurienne.

[2] Un mont de la chaîne des Alpilles, qu'on aperçoit, en allant d'Arles à la ville des Baux.

Car, à grand cop de bras, plen d'enavans, alabre,
D'Arle lis architèite e de Glanum[1] li fabre,
An basti, dins l'iue dóu soulèu,
Sus la caumo pelado, au bord d'un vaste vabre,
En óunour de soun Diéu nouvèu,
Un Tèmple mai blanc que la nèu.

Car l'escultour Amici, en sa voio couralo,
De marbre de Paros, la formo couloussalo
A taiado dóu grand Mistrau,
Emé coutet d'Ercule, emé nùsis espalo,
Brandant uno massugo en aut,
Terrible, lusènt, tourmentau.

Aujourd'iuei van la metre emé de cansoun fiero,
Sus un socle soulide, en sa plaço auturiero...
Sis iue saran dous gros diamant;
De soun cap courouna floutara 'no criniero
Tau qu'un nivoulas se toursant
Sout l'auro d'un vènt flagelant.

E pèr suport aura 'quéli Diéu de Prouvènço :
Lou Soulèu qu'esbarlugo e la folo Durènço
A cousta cadun enuara,
E souto un cèu d'azur, souto uno vóuto immènso,
Sèmpre s'escarrabihara
I mascle que van l'adoura.

O cantaire! O Flamen! fasès coumo de boumbo
Ressouna, resclanti di cresten e di coumbo
Vostis inne e peoun valènt!
E tu, noble Cesar, largo toun ecatoumbo
De feróugi brau camarguen
Au grand Emperaire di vènt!

Car aquéu es un Diéu de puissanço terriblo
A l'apròchi dóu quau e crussis e se giblo
Tout lou terraire espavourdi;
E que fai au davans de sa bouco invesiblo,

[1] Saint-Rémy, aujourd'hui.

Li pont e li tourre ferni,
Lis aiglo e li grignoun fugi !

Mai es tamben aquéu qu'i raço de Durènço
Ispiro l'estrambord e l'eterno jouvenço,
Li fort pensamen majourau ;
E que fai ressali, pèr sa voio e sa tenso,
Coume d'un gaudre li frejau,
Li muscle di bras prouvençau ! [1]

William-C. Bonaparte-Wyse.

---

## A LA POULIDA QUE SAUPRÉS PAS SOUN NOUM

—

Quand, mountat sus Sent Cla [2], regarde las oundadas,
Pus blancas que la nèu s'espandì sus lou bord ;
Qu'un lahut espagnòu, sas velas alandadas,
Fugìs au founs dau ciel qu'esclaira un sourel d'or ;

Quand en bas, jout moun ped, toutas endimenchadas,
Las portas das masets relucoun noste port,
Ounte vese dansà las barcas amarradas,
Que boulega dau flot lou grèu e lente acord,

S'auboura un lagui grand dins ma testa amourousa,
Es de te sentì pas, ou galoia ou sounjousa,
Alenà proche ieu l'er d'aquel paradìs ;

Es de te veire pas, ma poulida bruneta,
Lou bras sus moun espalla, amirà noste Seta,
E la mar que pantalha e l'estang que dourmìs [3].

Chassary.

Seta, nouvembre 1879.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon.

[2] Saint Clair, nom de la montagne de Cette.

[3] Languedocien (Montpellier et ses environs). Orthographe montpellié raine.

# CANSOUN

D'aut ! culissès, chato roso !
Coume se déu, touto roso,
Touto flour qu'Amour arroso,
De sa douço eigagno roso,
O chatouno ! touto roso.

Tau qu'un riéu que coulo lèu,
Iue de flamo ! cor de mèu !
Lou Bèl-Age encantarèu,
La Jouvènço s'envai lèu,
Tau qu'un fum que coulo lèu.

Vous de la Vièiesso amaro
L'arpo sentirés toutaro,
Un niéu sus la visto claro,
Uno toro sus la caro,
Sus la gorgo, sus la caro.

Vous, guinchado de la Mort,
Se de vosto sesoun d'or
N'avès larga li tresor,
Aurés, aurés de remor,
O mignoto ! de remor.

Dounc culissès, o mi bello !
Sourissènto, dansarello,
Coume d'aucèu, cantarello,
Quand pourrés, li roso bello,
Tant que pourrés, o mi bello [1].

William C. Bonaparte-Wyse.

1 Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon.

# VARIÉTÉS

## A(N)FARA = FLAMME

On lit au 39e couplet du petit poëme auvergnat, publié dans la livraison d'avril 1879 de la *Romania*, pp. 214-218 (Cf. *Revue*, XVI, 85), les deux vers suivants, dont l'éditeur a marqué le dernier d'un ?

Aqui sera l'hora amara
Que venra om feocz et anfara.

J'ai déjà proposé de corriger *veyra*. Il faudrait, en outre, supprimer une syllabe, afin de rétablir la mesure, la pièce étant en vers de sept syllabes. On pourrait ou réduire *anfara* à *fara*, ou corriger *Qu'om veyra f. et a. Anfara*, si l'*n* n'y est pas une faute, est une forme nasalisée d'un substantif *afara*, signifiant *flamme*, que je n'ai jamais rencontré, mais dont l'existence est attestée par le participe *afarat*, *afarada* (ou *afara* = .. *aa*), qui se trouve, avec le sens de *enflammé*, *brillant*, dans différents textes provençaux et franco-provençaux (La Bellaudière, *Obros*, *passim*; *Noëls bressans*, p. 129). Quant au simple *fara*, (pour une forme masculine *far*, Cf. *flar* dans *Flamenca*, v. 7492, et dans le *Donat provençal*, où ce mot est traduit par *lumen magnum*), le dérivé *farasse* = *torche* dans le Forez (Voy. Gras, sous ce mot), et le verbe *fare* (imparf. *farissé*) dans la Bresse (*Noëls bressans*, p. 122), en mettent pareillement l'existence hors de doute. Le vers en question doit donc se traduire, la correction de *venra* en *veyra* étant admise : *que l'on verra feux et flamme.*

C. C.

## UN PLANH CATALAN

Le *planh*, dont M. Stengel a publié, dans la préface de son édition de Hugues Faidit et de Raimon Vidal, p. VII, un fragment transcrit à la page 166 *** du ms. 2814 de la B. Riccardi, à Florence, n'est pas inédit, comme il le croyait.

Ce *planh* nous a été conservé en entier par un autre ms., d'après lequel il a été publié depuis longtemps par Torres Amat, à la p. 369 de son *Diccionnario critico de los escritores catalanes*[1]. C'est en effet une pièce catalane, ce qui explique la présence dans le ms. de Florence des formes non provençales, où M. Stengel avait cru voir une influence française. (Cf. *Revue*, XIII, 139.) Notre savant collaborateur M. Milá y Fontanals l'a plusieurs fois mentionnée, par exemple *Jahrbuch,* V, 159 ; *Resenya dels antichs poetas catalans,* p. 131 des *Jochs florals* de 1865 ; *los Trovadores en España*, p. 465. Elle se compose de cinq couplets de 8 vers et d'un envoi qui en a quatre, soit, en tout, de 44 vers. Le ms. de Florence n'en a que 22, dont deux sont incomplets.

C. C.

[1] Torres Amat l'attribue à Jacme March ou au vicomte de Rocaberti, parce qu'elle suit immédiatement dans le ms. une *questio* ou tenson entre ces deux personnages. M. Pelay Briz (*Llibre dels poetas*, p. 81) la donne sans hésitation à Jacme March. Il suffisait pourtant de la lire pour y reconnaître l'œuvre d'une femme, *una Trovadora desconeguda*, comme dit M. Milá, et qui méritait que son nom nous eût été conservé.

# BIBLIOGRAPHIE

**La Vie de sainte Douceline,** fondatrice des béguines de Marseille, composée au XIII[e] siècle en langue provençale, publiée pour la première fois, avec la traduction en français et une introduction critique et historique, par l'abbé J.-H. ALBANÉS, docteur en théologie et en droit canonique, historiographe de l'église de Marseille. — Marseille, 1879, gr. in-8°. XCII-304 p.

Ce n'est pas de M. l'abbé Albanés, c'est de M. Paul Meyer, qui l'avait depuis longtemps annoncée, que nous attendions la première édition de la *Vie de sainte Douceline*. Le savant professeur du Collége de France ayant, paraît-il, renoncé à son projet, il faut savoir gré à l'historiographe de l'église de Marseille d'avoir entrepris, par pur dévouement aux devoirs de sa charge, un travail pour lequel il se sentait insuffisamment préparé, mais dont il s'est acquitté toutefois, sinon de manière à satisfaire à toutes les exigences de la critique, du moins de façon à mériter les remerciements des amis de la littérature provençale, toujours heureux de voir mettre au jour un des trop rares monuments qui nous en restent[1].

La vie de sainte Douceline, écrite selon toute apparence, vers la fin du XIII[e] siècle, peu de temps après la mort de l'héroïne, est un document d'une haute importance pour l'histoire religieuse, et surtout pour celle du « merveilleux. » Il n'y a peut-être pas de vie de sainte qui offre aux physiologistes de plus riches matériaux que celle-ci pour l'étude des phénomènes de l'extase, grâce à la précision et à l'abondance de détails avec lesquelles les faits de cet ordre y sont racontés.

Elle n'est guère moins intéressante au point de vue exclusivement philologique, qui est surtout le nôtre. M. l'abbé Albanés l'étudie assez longuement, sous cet aspect, dans la 3[e] partie de son introduction ; mais son travail, utile pourtant à cause des formes qu'il y a ras-

[1] Notons en passant, afin que la critique littéraire ne perde pas ici tout à fait ses droits, que le style de M. l'abbé Albanés est trop souvent négligé et incorrect. On éprouve quelque surprise à voir l' « historiographe » officiel d'une église de France écrire des phrases comme la suivante ( p. L) : « Il nous semble résulter de ce passage de la Vie que cet établissement eut lieu du vivant de Hugues de Digne; qu'*il* était encore, lors de *sa* mort, dans une situation précaire qui jetait la Sainte dans un grand souci pour *son* avenir, et qu'*il* ne se développa definitivement qu'après qu'*il* eut quitté le monde. »

semblées et classées[1], renferme de nombreuses erreurs contre lesquelles il convient de mettre nos lecteurs en garde. Ainsi, non-seulement M. l'abbé Albanés veut voir dans la *Vie de sainte Douceline* un document purement marseillais, lorsqu'il est simplement provençal, comme la *Vie de saint Honorat*, par exemple, et nombre d'autres textes du même temps ou à peu près, récemment mis au jour, mais encore il prétend que l'emploi systématique de certaines formes, comme celles de l'article (*le, lo* ; *li, los* ; — *li, la* ; *las*), des pronoms féminins *illi*, *aquilli*, etc., « est le fait de son auteur »[2] ! Plus loin, il attribue encore gratuitement, à ce même auteur, le mérite d'avoir substitué, « par une innovation heureuse » *mens* à *ment*, comme finale des adverbes ; et, se figurant que la construction *suau e bellament* était la seule usitée lorsque, deux adverbes se suivant, on privait l'un d'eux de sa désinence, il félicite l'auteur de *Sainte Douceline* « d'avoir, avec plus de raison, pratiqué l'inverse. » Or « cette pratique inverse » propre, à ce que croit M. l'abbé Albanés, au texte qu'il édite, était précisément la pratique generale, l'autre étant tout à fait rare et exceptionnelle.

Il y aurait à faire sur le texte même de la *Vie de sainte Douceline* et sur la traduction qui l'accompagne des remarques assez nombreuses. J'en présenterai seulement quelques-unes.

P. 10. *Qu'ar res.* C'est ainsi que l'éditeur divise toujours les consonnes initiales redoublées dans l'écriture (cf. *es s'encarnava*, même page; *as sas filhas*, p. 22; *les sieus esperitz* = son esprit, p. 94, etc.) ; système hautement impartial qui rappelle le jugement de Salomon, et que M. Albanés paraît avoir emprunté à M. Sardou[3]. Il est clair qu'il faut, si l'on veut séparer les mots et conserver les deux consonnes,

[1] Plusieurs ont été omises qui méritaient d'être notées; par ex.: *voutz* pour *votz* (cf. *saint Honorat*) ; *douzella* pour *donzella* (cf. *Flamenca*); *lo*, suje neutre (*lo li aparec li benaurada maire*, p. 224 ; cf. *Récits d'histoire sainte*, etc ); *nn* pour *nd* (*calennas*, p. 100 ; cf. *ibid.*); *olopat* pour *volopat*, p. 174 (cf. *Derniers Troubadours*, etc.) ; *sera*, subst. masculin (p. 100, 104, 118; cf. *Flamenca*, etc.); *esser agut* pour *aver estat* (cf. *saint Honorat*, etc.) ; *cres*, *ves* (= *credit*, *videt* ; cf, *Flamenca*, etc.); *redier* pour *derrier* (cf. *saint Honorat*, etc.).

[2] Cette erreur de M. l'abbé Albanés a d'autant plus lieu de surprendre que, dans un texte récemment publié par lui-même, si je ne me trompe, dans la *Revue des Sociétés savantes*, et qui est daté d'Orange, après 1200, les formes de l'article sont exactement les mêmes que dans *Sainte Douceline*. On les trouve, bien entendu, et avec la même régularité, dans toute la Provence.

[3] C'est aussi peut-être à l'imitation de M. Sardou que M. Albanés écrit toujours ou à peu près (je n'ai remarqué que deux ou trois exceptions) : *mieva*, *tieva*, *sieva*, pour *mieua*, *tieua*, *sieua*. Ces formes sont niçardes

les attribuer l'une et l'autre au mot auquel appartient celle qui a été redoublée ; ainsi, *qu'a rres, le ssieus esperitz.*

P. 38. *Per lo cal acomprar*. Lis. *a comprar;* et de même, p. 92, *per plus fort a proar*, au lieu de *aproar*. Faute analogue, pp. 92, 122 : *e dezirava la mot avezer*. Lis. *a vezer*.

P. 43, l. 9. *Sofrachosa* ne veut pas dire *souffreteuse*, mais *dans le dénuement*.

P. 50, l. 3. *Reg e atempradament d'abstinencia* « la règle et une exacte abstinence ». Lis. *rege* (*rigide*) = *sévèrement* et non *règle*.

P. 60, l, 2. *Rezeimidas*. Lis. *rezemudas*.

P. 68, l. 2 du paragraphe 8. *Sonar* est mal traduit par *sonner*. Ce verbe, ici, signifie *appeler*, comme dans le prov. moderne.

P. 78, l. 2. *Si reconnoc*, mal traduit par *se reconnut*. Il faut *se fit connaître*.

P. 88. *Escampament*. Mal à propos corrigé en *escapament*.

P. 106. *Per aquella obediencia que Crist pujet sus la cros :* « par l'obéissance que J.-Chr. porta sur la croix. » Traduction inexacte. Il faut : « .... par laquelle J.-Chr. monta sur la croix. » Lorsque il y aurait lieu de répéter, comme ici, une préposition déjà immédiatement exprimée, en la faisant suivre du pronom relatif, la langue d'oc remplace volontiers le tout par *que*. Voici d'autres exemples que je prends dans ce même texte : P. 76 : « Davant l'autar *ques* avie cumenegat » = *devant lequel* ; — p. 192 : « e feni en aquell raubiment *ques* avia estat tres jorns e tres nuetz »= *dans lequel*. — Maintenant *que*, en pareil cas, est-il la conjonction ou le pronom relatif ? *A priori*, on penserait plutôt à la conjonction. Mais voici un autre exemple que me fournit aussi *Sainte Douceline* et qui serait de nature à trancher la question en faveur du pronom : p. 242 « En l'aurella *laquall* (pour *en laquall*), per vertut de la sancta era agutz sanatz. »

P. 116. *Vin ferriet* « vin généreux. » M. Boucherie me suggère la correction *ferv[e]nt.*

P. 148. *En acces ;* changé à tort en *ecces*, qui fausse le sens.

P. 158. *E icst ben envezada* « et que tous envient votre sort. » Contresens. Il faut : « et que tu es dans la joie. »

P. 158, dern. ligne : *volgra* = *aurait voulu* et non pas *voulut.*

P. 174. 4e ligne du bas : *nol det autre consell.* Corr. *nos del*.

Ibid. *Alagarda*. Lis. *alargada*

On en trouve de pareilles (je veux dire en *v* ou *b : meva, mebe,* etc.) dans diverses parties des domaines catalan et gascon. Mais je ne crois pas qu'elles aient cours dans le parler des Bouches-du-Rhône. Là je trouve seulement *mieu, tieu, sieu,* pour les deux genres (déjà souvent ainsi dès le XIVe siècle), ou *mieuno, tieuno, sieuno.*

P. 190. *Disseron.* Rétablir *diisseron*, que donne sans doute le ms, au lieu de *dusseron.*, indiqué en note. Cf. *diis*, p. 220, l. 12.

P. 192. *Respondet:* « *ques a Dieu...* » Il faut supprimer les deux points et les guillemets. Cette faute se reproduit trois fois dans cette même page. La même encore p. 214.

P. 200. *E fon pauzatz el sepulcre del marme*. Corrigé à tort *de marme.* J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer ici cet emploi de l'article, commun à l'italien et au provençal, lorsque le substantif qui précède est, lui aussi, muni de l'article : *EL sepulcre DEL marme*; mais *EN sepulcre DE marme.*

P. 202. *Comenset a sagitar.* Lis. *as agitar.*

P. 216. *Nos fermava que totas siam en la garda de Dieu.* « ... Que nous sommes... » C'est une erreur; *siam*, ici, est l'imparfait : *nous étions.* Cf. *Revue des langues romanes,* VII, 76. Il convient de modifier en conséquence le paradigme de *esser* donné dans l'introduction, p. LXXXVII.

P. 218, l. 5. *Cantz que butz ques aia, ni cals qu'evens lo fieran.* Mal compris et mal traduit. Lis. *Cals que vens lo fieran. Butz* est sans doute le subst. verbal de *butar*.

P. 240, l. 7 du bas. *Eforeissatz.* Mauvaise lecture de *esdreissatz*, ainsi que me le fait remarquer M. Devic. L'éditeur a, d'ailleurs, traduit *redressé*, qui est bien le sens indiqué par le contexte.

Bien que le texte de la *Vie de sainte Douceline* soit accompagné d'une traduction, l'éditeur aurait bien fait d'y joindre un glossaire, où il aurait relevé tout au moins les mots et les acceptions qui manquent à Raynouard. J'en signalerai ici un certain nombre :

*Aibas*, p. 474. Infirmités, difformités; p, 172, *membres ennaibats.* Mistral a *aibo*, mais seulement au sens du classique *aib.*

*Desboissadura*, p. 64, représentation, traduit M. A. Plus exactement, *esquisse.* Cf. l'espagnol *bosquejo.* Honnorat a le verbe *desboissar*, « dégrossir, sculpter, représenter. »

*Despereisser* (cant ti *despereisseras*, p. 234 ; tro que la *desperec*, p. 204 ; quan fon *despereguda*, ibid.), éveiller (*de-expergiscere*).

*Enfuguezir* (?) : Tota l'avia *enfuguezida* e emblanquezida l'amors de Dieu. p. 186. L'édit. traduit « l'embrasait tout entière et la purifiait. »

*Estadall* « offrande », p. 241. Traduction probablement trop vague. Il doit être question d'un cierge. Cf. Honnorat : « *estodau*, paquet ou pain de bougie filée. »

*Gludar :* e aquellas ancoras son *gludadas* de sanc de Crist, p. 110. Vfr. *gluer*. Raynouard n'a que le composé *engludar*. L'édit. traduit : Ce sont des *âmes* couvertes du sang de J.-Ch. (!).

*Grueissa*, p. 170, grosseur. Cf. Honnorat « *gruissa*, grosseur.» L'édit. imprime et traduit : « que ben era *degrueissa* de .III. detz so ques hom i metia ; — que ce que l'on y mettait s'y *enfonçait* de trois doigts. »

*Legar*, p. 80; *legava*, p. 84, «fondre» (*liquare*).

*Mens*, p. 106, etc. Comme *mentre*.

*Meyrar*. P. 40 : Cant li era hops de *meyrar;* «changer d'habits», dit l'éditeur. Ce doit être plus précisément «changer de linge» ou peut-être «faire nettoyer (**meriare*) son linge. » Honnorat donne « *Meirar*, emmailloter un enfant », ce qui est un sens très-voisin. (La signification exacte est probablement le nettoyer, changer ses langes.) M. Devic me signale dans le patois aveyronnais l'adj. *mèri*, qui renvoie à **merius* et explique en même temps notre *meyrar*.

*Pestelar*, p. 68, fermer. Honnorat : «*Pestelar* et *pastelar*, fermer une porte à clef, mettre les verroux dans les creusets.» Le même : « *Pastel* et *pasteou*, pène de serrure. » Rochegude a *pestel*, mais seulement au sens primitif de *pilon* (*pistillum*).

*Reissabida* (cridant aissi cant *reissabida*), p. 176. L'édit. traduit « comme une folle. »

*Soissidar*, p. 74, 106, « pousser », comme traduit l'édit., ou mieux *secouer* ; du lat. *suscitare*, comme *soissebre* de *suscipere*. Dans Honnorat : « *souyssidar*, solliciter. »

*Torn*, p. 78, et à un autre endroit que j'ai oublié de noter. Ce doit être, comme l'a déjà conjecturé M. Meyer, une autre forme de *dorn* (*mensura manus clausæ*, selon la traduction de Hugue Faidit.)

*Tralz*, p. 222, 230. « Les dernières convulsions de l'agonie », comme traduit l'éditeur. Honnorat: « *trays*, effort. » Raynouard n'indique que « trait » et les significations les plus proches de celle-ci. Cf. Du Cange-Henschel, sous *Tractus* 5, et *Tractum facere*.

*Venia*. P. 140: « Levant si totas d'en pes, e pueis baissant ab *venia*, totas ensemps.»... « Avec révérence » traduit M. A ; sens conservé en catalan: « *venia*, capitis demissio », dit Labernia. Peut-être s'agit-il plutôt ici de génuflexions. Cf. Du Cange, *Veniæ* I. Telle paraît être aussi la signification du même mot dans le 2e exemple que Raynouard en rapporte et où il le traduit par *pardon*.

*Viol*, p. 132, sentier. Mot resté en catalan et dans plusieurs dialectes languedociens.

*Viutar*. « Se *viutava* per tot l'alberc », p. 240. Honnorat: « *Vioutar*, se vautrer, se rouler par terre. » Cf. le v fr. *viutrer*.

C. C.

**Société des anciens textes. — Chronique du Mont-Sanit-Michel** (1343-1468), publié par Siméon Luce, tome I.

Publication qui intéresse l'histoire locale et par contre-coup l'his-

toire nationale. La philologie y trouvera aussi d'utiles matériaux, tant dans la *Chronique* proprement dite que dans la collection, encore plus considérable comme étendue, des *Pièces diverses* relatives au Mont Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie, pendant l'occupation anglaise. Cependant, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'une publication comme celle-ci serait mieux à sa place dans la collection de la *Société pour l'histoire de France*, ou bien dans celle des *Antiquaires de Normandie*. P. 2, l. 15 « *en* royaulme de France »; p. 4, l. 10 « *en* Chastelet »; ne faut-il pas lire *eu* ( = *el* = *in illo* ), comme à la p. 6, l. 15, où on lit « *eu* royaulme. »

**Le livre des métiers** d'Etienne Boileau. — Glossaire-Index par François Bonnardot, ancien éléve de l'Ecole des Chartes. — Paris, Imprimerie Nationale, 1879.

M. F. Bonnardot a réédité, avec les variantes de tous les mss., le *Livre des métiers*, publié pour la première fois en 1837 par Depping, dans la Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Il y a joint un Glossaire-Index très-copieux et soigneusement fait, duquel seul je vais rendre compte, n'ayant pu me procurer le reste de la publication. — Le travail de M. B. est très-complet, et par cela même fort utile. Acceptions et formes diverses d'un même mot, temps et modes des verbes, tout a été relevé minutieusement, de manière à faciliter et à rendre fructueuses les recherches des savants, qu'ils s'occupent de syntaxe, de phonétique ou de lexicologie. — Voici quelques observations que je soumets à l'éditeur. — P. 40, *entercer* signifie *reconnaître*, et *entercieres*, *celui qui reconnaît*, et non pas *receler* ni *receleur*. — P. 41, *à enviz* signifie *malgré soi*, et vient de *ad* et de *invitum*. *Inviture*, inviter, n'y est pour rien. — P. 79, *mère*, dans la locution *vin sur mère*, ne peut venir de *merum*, qui avait produit et ne pouvait produire que *mier* par *ie* et non par *e* simple. — P. 77, le nom propre *Lohier* n'est que la transcription romane de *Lotharius*, et n'est pas un composé de l'article et de *oyer* = ° *aucarius*, gardeur d'oies. Ajoutons que l'Académie française vient d'accorder à M. Bonnardot, pour cet important travail, la moitié du prix Archon-Despérouses. Ce n'est que justice.

A. B.

**Ramellets de Proverbis, maximas, refrans y adagis catalans, escullits y posats en quartetas**, per Justin Pepratx.— Perpinyà, 1880, in-8°, 168 pages.

Nous recommandons à nos lecteurs ce très-intéressant recueil de proverbes, que l'auteur a gracieusement dédié à la *Société des langues romanes*. Les *bouquets* qui le composent sont au nombre de sept, sans compter le prologue et l'appendice. Voici, du reste, la table, qui

donnera une idée de la variété du contenu de ce charmant volume : Prolech. — Primer ramellet. *Flors de vida.* — Segon ram. *Flors del Mon.* — Tercer ram. *Flors de la terra.* — Quart ram. *Flors de tot temps y tot color.* — Quint ram. *Flors de casa y de taula.* — Sisé ram. *Flors del casament.* — Siété ram. *Flors de recreo.* — Apendix. *Pagesias.* Les proverbes suivants sont extraits de cette dernière partie :

Cadahu de son art. —
Lo militar à la guerra,
Y 'l pagés à la terra. —
La barqua del barquer,
Y la terra del masover. —
Lo mosso, quant es pagat,
Sempre tè lo bras trencat. —
Any de neu, any de Déu. —
Any de ovellas, any de abellas. —
Any de figas flors, any de plors. —
Any de mal temps
Fins las vellas posan dents. —
Quant la montanya plora, la plana riu. —

**Malemort du Comtat**, Curiosités de ses anciens livres de paroisse, Avignon, Seguin, 1879, in-16. 64 pages.

Brochure intéressante par les extraits qu'on y trouve des registres de l'état civil (1572-1792) de la paroisse de Malemort (Vaucluse).

Les notes de l'éditeur ajoutent beaucoup de prix à ces extraits. On remarquera, p. 9 et 39-42, ce qui concerne les devins et les exorcismes, et p. 55-57, des vers provençaux, composés au siècle dernier par l'abbé Alexis Flandin, en l'honneur de l'illustre évêque de Carpentras, Malachie d'Inguimbert.

**La Transivité du verbe français**. Esquisse historique présentée au Consistoire de Stockholm, par Axel Klint, à l'occasion du concours ouvert pour un professorat de langues modernes. Stockholm, 1879, in-8°.

Mémoire écrit en français, qui contient nombre d'observations intéressantes sur divers points de la syntaxe française, et spécialement sur les verbes intransitifs.

---

# PÉRIODIQUES

**Romania**, nº 31. — **P.** 392. O. Nigoles. *Chute de* l *médiale dans quelques pays de langue d'oc*. — Article intéressant et très-complet. Il importe cependant de faire observer que le domaine très-restreint qu'embrasse ce phénomène, quoique faisant partie administrativement du département de l'Aveyron, ne saurait être rattaché au Rouergue ; et que le vrai rouergat, qui a conservé les consonnes latines beaucoup mieux que la plupart des dialectes de langue d'oc, ne saurait admettre la chute de *l* médiale au nombre de ses caractères distinctifs. Une preuve directe, empruntée à l'article même de M. Nigoles, c'est qu'il souffre l'hiatus dans les cas où, à St-Amans, l'*u* (pron. *ou*), en contact avec une voyelle qui suit après la chute d'une consonne, forme diphthongue avec lui, comme *kuá* (= cubare), rouerg. *ku-á*, *fuáso* (= focacium), rouerg. *fu-áso* (aussi *fugáso*). Le mot *fáu* (= fagum), que cite également l'auteur, n'a rien à faire ici, l'*u* n'étant plus que le second élément de la diphthongue [1].

L. Constans.

**Zeitschrift für romanische philologie**.— III Band, 4 Heft. — P. 481, Fœrster, *Beitræge zur romanischen Lautlehre. Umlaut (eigentlich Vocalsteigerung) im Romanischen*. Travail important dont la suite est annoncée. — P. 518, A. von Flugi, *Ladinische Liederdichter*. — P. 526. G. Jacobsthal, *Die Texte der Liederhandschrift von Montpellier* H. 196. Notice minutieuse et reproduction diplomatique du précieux chansonnier de Montpellier que l'auteur de l'article a pu avoir chez lui pendant quatre mois à sa disposition, plus heureux en cela que beaucoup de travailleurs français (sera continué).

Mélanges. — I. *Exégèse*.— P. 557, K. Graf Coronini, *Sur un passage de l'*Enfer *du Dante*. — II. *Critique des textes*. P. 560, Suchier, *Sur la Prière de la Vierge*. — III. *Étymologie*. P. 561, Fœrster, *Étymologies romanes: encentar* (esp.), *meuble*, *nata* (esp.), *hoto* (anc. esp.); *froisser*, *andare* (ital.) = vadere (cf. anc. sarde *vandare*), *eito* (port.), *crueus* (v. fr.) = crudosum, *maquiller*, *putto* (ital.), *nocchiere*

[1] [Relativement aux formes comme *tavou*, *giavo*, etc., des *Noëls vellaves*, cf. l'article publié ici (XII, 197) sur ces noëls. Je remarque, dans le *Cartulaire de Conques*, que le nom ancien d'un lieu appelé aujourd'hui *la Galuze* est *la Gavosa*. Du reste, *v* pour *l* se rencontre aussi, au moins accidentellement, ailleurs. Ex. : *la chavié* = il fallait (*calia*) dans les Hautes-Alpes. C. C.]

(ital.). — P. 568, Tobler, *Étymologies romanes:* 1° *ôtage*, de *oste* = hospitem; heureux choix d'exemples pour établir la série des sens; 2° *cuisençon* (v. fr.) = conquisitionem; 3° *banquet*; 4° *malavetjar* (prov.); 5° *fantosme* (v. fr.) et *fandonia* (ital.); 6° *desleiar* (prov.).

Comptes rendus. — P. 577, Ed. Wœlfflin, *Lateinische und romanische Comparation* (Kœrting; grand éloge, analyse minutieuse de ce travail important qui sera presque aussi utile aux romanisants qu'aux latinistes). — Kœrting, *Geschichte der Literatur Italiens im Zeitalter der Renaissance*. I. *Petrarca's Leben und Werke* (Gaspary). — J. Koch, *Chardry's Josaphaz, Set Dormanz und Petit Plet* (Altfranzœsische Bibliothek herausgegeben von Dr. W. Fœrster. I. Band.) Compte rendu minutieux, et en somme favorable, par M. Mussafia, qui a collationné le texte donné par l'éditeur à l'aide d'une copie des manuscrits de Londres et d'Oxford, que lui a communiquée M. le docteur Kapp. — P. 608. *Romania*, n°s 31 et 32. A propos de la *Vie de saint Grégoire le Grand*, publiée par M. de Montaiglon, M. Suchier renvoie à *Zeitschrift*, t. II, 295, où il a émis cette opinion fort vraisemblable que les particularités phoniques du picard n'ont commencé à s'introduire dans le domaine normand qu'à partir du XIIIe siècle, et que cette invasion s'est faite progressivement. — P. 619. *Giornale di Filologia Romanza*, n°s 2-4. — P. 628. *Tables*.

IV Band, I Heft. — P. 1, A. von Flugi, *les Drames ladins au XVIIe siècle*. — P. 7, F. Scholle, *Rapports qui existent entre les différentes familles de manuscrits de la* Chanson de Roland. — P. 35, G. Jacobsthal, *le Texte du Chansonnier de Montpellier* H 196 (Reproduction diplomatique, suite). M. Paul Meyer annonce la publication prochaine de ce même Chansonnier par M. G. Raynaud, d'après sa propre copie (V. *Romania*, IX, p. 332).

Mélanges. I. *Histoire littéraire*. P. 65, M. Gaster, *le Livre turc des tressaillements en Roumanie*. — II. *Étude des manuscrits*. P. 72, H. Suchier, *la Partie sur papier du Chansonnier provençal de Modène*. — III. *Textes*. P. 74, E. Stengel, *Desputeison de l'ame et du corps*, poëme en anglo-normand. M. Stengel publie, d'après un manuscrit d'Oxford, une nouvelle version dérivant de la *Visio Philberti*, qui offre de l'intérêt pour l'étude du développement de la légende, mais dont le texte, assez incorrect, aurait besoin d'être soumis à une révision minutieuse et souvent difficile. Sur cette question, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer nos lecteurs au judicieux article de M. G. Paris (*Romania*, IX, 310 sqq), à propos de la thèse de M. G. Kleinert, *Ueber den Streit von Leib und Seele*, ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte der *Visio Fulberti*. — IV. *Exégèse*. P. 80, A. Tobler, *Plus a paroles an plain pot de vin qu'an un mui de cer-*

*voise*. Riche collection d'exemples à propos de ce proverbe du *Chevalier au lyon* (v 508-9) — V. *Critique des textes*. P. 85, 1° E. Martin, *Guillaume le Clerc de Normandie* (Cf. *Zeitschr*. III, 211 sqq.) P. 88, 2° Grœber, *Del tumbeor Nostre Dame*. P. 97, 3° H. Varnhagen, *le Fragment de Valenciennes*. P. 99, 4° K. Bartsch, *Épitre farcie de la Saint-Étienne* (Cf. *Revue des lang. rom.*, XVI, p. 1-19). — VI. *Métrique*. P. 101, E. Stengel : 1° *un Cas d'assonance double dans une Chanson de geste* (Il s'agit des vers 2327-52 de la Chanson d'*Aye d'Avignon*, p. p. Guessard et P. Meyer) ; 2° *Quelques cas de retour régulier des mêmes rimes et des mêmes mots à la rime, chez les anciens lyriques provençaux*. — VII. *Grammaire*. P. 104, Mussafia, *sur le* Roland *d'Oxford* : 1° *Accord du participe passé construit avec avoir* (six cas différents se présentent, plus deux cas particuliers) ; 2° *les Discours*. L'auteur étudie minutieusement la distribution des pronoms *tu* et *vous*, suivant la qualité des interlocuteurs, et suivant qu'il s'agit de Chrétiens ou de Païens. P. 113, H. Schuchardt, *A propos de l'élévation de la voyelle en roman de M Fœrster* (*Zeitschr*. III, 481-517) ; cf. le compte-rendu de M. G. Paris, dans la *Romania*, IX, p. 331.

COMPTES RENDUS. P. 124, E. Windisch, *Kurzgefasste Irische Grammatik mit Lesestücken* (très-long article de M. Schuchardt, qui profite de l'occasion pour exposer ses vues sur les rapports entre le vieil irlandais et les langues romanes. — P. 155, D^r^ J. Urban Jarnék, *Index zu Diez' etymologischem Wœrterbuch der romanischen Sprachen*. Berlin, 1878 (K. Vollmoller ; grand éloge de ce travail, dont l'utilité est incontestable ; une prochaine édition contiendra les additions de Scheler). — P. 156, K. Vollmoller, 1° *Poema del Cid* (1^re^ partie, Texte) ; 2° *un Lapidaire espagnol* (K. Boffmann, favorable). P. 159, H. Suchier, *Reimpredigt* (A. Tobler ; élogieux ; quelques corrections, que l'éditeur déclare accepter pour la plupart). — P. 163, Hausnecht, *Ueber die Sprache und Quellen des mittelenglischen Heldengedichts vom* Sowdan of Babylon (Grœber). L'auteur montre, par l'examen de la langue de ce poëme, qu'il date du commencement du XV^e^ siècle ; puis il démontre que la première partie correspond à « la *Destruction de Rome* », publiée par M. Grœber dans la *Romania*, II, et la seconde au *Fierabras* publié par MM. Krœber et Servois, dont elle ne diffère que sur des points sans importance. — P. 170, E. Kœlbing, *Die nordisehe und die englische Version der Tristan-Sage* (E. Stengel ; très favorable). — P. 173, G. Cederschiœld et F. A. Wulff, *Versions nordiques du fabliau français* le Mantel Mautaillé (F. Lichtenstein). — P. 175, J. Herz, *de Saint Alexis*, eine altfranzœsische Alexiuslegende aus dem 13. Jahrundert (G. Kœrting ; favorable, malgré quelques réserves). — P. 178, le marquis de Queux

Saint-Hilaire, *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. I. [Société des anciens textes fr.] (Otto Knauer). — *Archivio glottologico italiano*, III, 3 (Tobler, Suchier et Gaster). — *Revista contemporanea* XXV,2 (Schuchardt). — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, LX-LXII (Grœber et Stengel).

L. CONSTANS.

**Romanische Studien.** — *Heft* XV. (Vierten Bandes drittes Heft). — P. 351, *Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, und seine Werke.* Étude très-soignée et très-complète de M. Ed. Schwan. P. 356, *marie* rimant avec *mie* n'est pas le partic. passé de *marier*, mais le féminin de *mari* = *maritus.* On en trouve un exemple absolument certain dans un auteur très-correct et dont le dialecte n'a rien à démêler avec le picard, dans Étienne de Fougères, v. 1171 :

Nulle joie n'est tant garie
Com de mari et de *marie*.

De plus, si *marie* était pour *mariée*, il devrait compter pour trois syllabes, *mari-ie*. P. 357, l. 11, le vers *Et si d'un acort s'entremenent* est mal corrigé ; il faut lire *s'entrevienent. Ibid.* Les vers :

Dont vont coucher dusqu'al demain,
*Qu*'il se leverent bien matin.

Et les deux autres :

C'apres le cop ne se plaint,
Car del coutel au cuer le point,

doivent se lire :

Dont vont coucher dusqu'al demain,
*Que* il se leverent bien *main*.
*Que* apres le cop ne se plaint,
Car del coutel au cuer l'*empaint*.

— P. 411, *Die Haveloksage bei Gaimar und ihr Verhaltniss Zum Lai d'Havelok.* (M. Man Kupferschmidt.) — P. 431, L*e type homo-ille ille-bonus*. M. de Cihac discute longuement l'article de M. Hajdeu, qui a paru dans l'*Archivio glottol.*, t. III, punt. 3, p. 420. Il est en désaccord avec lui sur presque tous les points. — P. 451. *Meine Antwort an H. Dr. M. Gaster*. Cet article est encore de M. de Cihac. Il est rédigé en allemand et le précédent en français. — P. 477, *Churwalsche Handschriften des British Museum* (Hermann Varnhagen). — P. 479, *Altfranzösische Miscellen* (Hermann Varnhagen). — P. 483, *Ein Brief von Cassiodoro de Reyna* (E. B). — P. 487, *Plenisonant, semisonant* (E. B.). — P. 489, *Diakritische Bezeichnung der Vocalbuchstaben*. (E. B.).

A. B.

**Literaturblatt für germanische und romanische Philologie**, *unter Mitwirkung von Professor Dr Karl Bartsch herausgg. von Dr Otto Behagel und Dr Fritz Neumann.* — Cette nouvelle revue paraît mensuellement à Heilbronn, librairie des frères Henninger, depuis le commencement de la présente année 1880. Elle ne publie que des comptes rendus. Chaque numéro renferme, en outre, une liste des livres nouveaux, l'indication des articles parus dans les divers périodiques, et divers autres renseignements utiles aux travailleurs. Les six premiers numéros, que nous avons sous les yeux, contiennent un grand nombre d'articles intéressants pour nos études, où sont examinés, par MM. Liebrecht, Suchier, Picot, Bartsch, Mussafia, Stengel, Koch, Koerting, Nyrop, etc.., des éditions d'anciens textes et divers travaux philologiques récemment publiés. Nous ne mentionnerons ici que ceux qui concernent le provençal et le français :

No 1. *H. Suchier.* Ueber die als echt Nachweisbaren Assonanzen des Oxforder Textes des Chanson de Roland, von Adolf Rambeau. — *E. Picot.* La gente Poitevinerie, etc., publ. par L. Favre. — *F. Liebrecht.* Ueber die den prov. Troubadours des XII und XIII Jahr. bekannten epischen Stoffe von Dr A. Birch-Hirschfeld.

No 2. *Mussafia.* Les joies Nostre-Dame de Guill. le Clerc, ed. Reinsch, — *Bartsch.* Beschnidt, Guill. de Cabestaing.

No 3. *Ludwig.* Wolfflin, Lat. und roman. Comparation. — *Stengel.* Ottmann, Die Stellung von V4 in der Ueberlieferung des altfr. Rolandsliedes. — *Mussafia.* Weber, über den Gebrauch von devoir, laissier. pooir, savoir, soloir, voloir in altfranz. — *Bartsch.* Barth, über der Troubadour Wilhelm IX, Grafen von Poitiers.

No 4. *Koch.* La Vie de sainte Marguerite, publiée par A. Joly. — *Suchier.* Stimming, Bertran de Born, sein Leben und seine Werke. — *Bartsch.* Clédat, du role historique de Bertran de Born.

No 5. *F. Liebrecht.* Gautier, la Chanson de Roland, édit. classique. — *A. Mussafia*, Guillaume de Tyr, pub. p. Paulin Paris.

No 6. *Picot.* Werner, drei Farcen des 15 Jahrhunderts. — *Nyrop.* Fichte. Flexion des Cambr. Psalter. — *Suchier.* Die Werke des Troub. herausgg. von Mahn. III. 1. 2. C. C.

**Il Propugnatore**. *Anno XIII. Parte* I. — P. 8. Vincenzo Pagano. *Origini e vicende della lingua italiana.* — 62. L. Cappelletti. *Madonna Beritola. Commento sulla sesta novella della seconda giornata del Decamerone.* — 83. L. Ruberto. *Le egloghe del Petrarca.* — 153. Tommaso Casini. *Sopra alcune rime di Alessandro Tassoni.* — 313. Fr. Labruzzi di Nexima. *Quando nacque Dante Alighieri.* — 325. Vittorio Imbriani. *Sulla rubrica dantesca nel Villani.* — 352. Passerini :

*Modi di dire proverbiali e motti popolari italiani, spiegati e commentati da Pico Luri di Vassano.* — 471. Monaci. *Indice del canzoniere Chigiano* L. VIII, 305.

*Parte II.* — V. Pagano. *Della formazione della lingue italiana e dei dialetti italici.* — 54. Vit. Imbriani. *Sulla rubrica dantesca nel Villani.* — 82 et 402. Tommaso Casini. *La Vita e le poesie di Rambertino Buvalelli.* Recherches intéressantes sur la vie et les œuvres de ce troubadour, Bolonais de naissance, dont le nom a été plus ou moins altéré dans les chansonniers provençaux qui nous ont conservé ses poésies. De là les diverses variantes qui ont cours et qu'on peut voir dans les histoires littéraires. M. Bartsch, dans son *Grundriss*, a adopté celle de *Lamberti de Bonanel.* M. Casini donne en appendice six chansons de Rambertino d'après le ms. d'Est. — P. 108. Licurgo Cappeletti. *La Lisa e il re Pietro d'Aragona. Commento sulla settima novella della decima giornata del Decamerone.* — 153. L. Ruberto. *Le Egloghe del Petrarca* (suite). — 189. Passerini. *Modi di dire proverbiali e motti popolari italiani* (suite). — 230. Achille Neri. *Epistol. de Frate Leonardo da Fivizzano del ordine di sancto Augustino a tutti e veri amici di Iesu Cristo crocifixo.* — 241. Giuseppe Salvo-Cozzo. *Le edizioni siciliane del secolo XVI.* — 317. Vincenzo Pagano. *Lingue e dialetti di Calabria dopo il mille.* — 370. Alfonso Miola. *Le Scritture in volgare dei primi tre secoli della lingua, ricercate nei codici della Nazionale di Napoli.* — 388. Giuseppe Bozzo. *Voci e maniere del Siciliano che si trovano nella Divina Commedia.* C. C.

**Bulletin de la Société des anciens textes français.** 1879, nº 3. — P. 72, P. Meyer. *Notice du ms. Plut. LXXVI, nº 79 de la Laurentienne (Florence).* Ce ms. contient : 1º une traduction du *Moralium dogma*; 2º un Lapidaire en prose; 3º les Signes de la fin du monde; 4º le Bestiaire ou arrière-ban de Richart de Fournival; 5º une Nouvelle en prose que M. P. M. intitule *Agnès et Meleus.* P. 78, l. 1, *com e nos veissins*, lisez *come nos veissins.* P. 78, l. 16, *n'est en um leu*, doit se lire *en nul leu* P. 79, l. 1, *gran bien li n'avendra* lisez *lin = li en.* P. 80, v. 22, *E chascun sera restablie.—La char chi en en terre est porie* M. P. M. corrige *e chascun* en *a chascun.* Ne vaut-il pas mieux lire *en chascun?* P. 80, v. 29, *ens espines*, lisez *eus = els, es.* P. 83, v. 93, *E toutes a neient tornerunt.* M. P. M. corrige en *tout.* Dans ce cas, il faudrait *tuit.* Mais la correction n'est pas nécessaire, on peut faire rapporter *toutes* à *fontaines* et compter *neient, nient* pour une seule syllabe. P. 89, l. 18, *direie* a été corrigé en *dirai.* Correction nullement nécessaire. Il suffit de séparer *diré* de *ie = je.* Pour *diré = dirai*, cf. p. 91, l. 28, *avré = avrai*; l. 33, *feré = ferai*; p. 92, l. 3, *diré = dirai*, etc... A. B.

**Lo Gay Saber.** Any I. (Epoca 2ª). — N. XIV. (15 de Juliol). — P. 209. F. Maspons y Labrós : *Literatura popular de Modica.* Preciós article inspirat per las 2 obras : *Canti popolari del Circondario di Modica* y *L'antico carnevale della Contea di Modica* del escriptor siciliá En Serafi Amable Guastella. — P. 213. Miquel Victoriá Amer : *En l'album de la Senyoreta Dª Emilia Palau Gonzalez de Quijano.* Poesia. — P. 213. A. Careta y Vidal : *Los Carboners. Poema provensal en XII cants, per Félix Gras.* Cant nové. — P. 214. Damás Calvet, m. en g. s : *Lo bon viatge, Cansó provenzat, lletra y musica de F. Mistral.* Traducció en vers. — P. 215. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Seguiment. — P. 217. Agna de Valldaura : *Somni.* Poesia. — P. 217. Joseph Fiter e Inglés : *Estudi historich-critich sobre'ls poetas valencians, etc., d'En Ferrer y Bigné.* S'ocupa de M. Anthoni Vilaragut, M. Pere March, Sant Vicens Ferrer, Missér Domingo Mascó y Mossen Arnau March. En aquesta traducció catalana, al tractar d'en Mascho, apar una nota *afegida per l'autor* desprès de publicada á la sua memoria original en castellá (1873) que conté 3 erradas d'estampa, dos d'ellas gravissimas, las quals passaren, sens dubte, al traductor. Diu : qu'en 1342 *D. Jaume I* y la reina sa muller entraren à Valencia, debent dir, qu'en 1392 fou l'entrada de *D. Joan I*, y la sua esposa ; aixiscom, escriu *Mascó* (Misser Domingo) quan lo document original à que 's refereix, existent en l'archiu municipal de dita ciutat (lib. d'actas nº 20), segons fé de son ilustrat archiver En Manuel Carboneres, diu *Mascho*. — P. 219. Joseph M. Valls y Vicens : *Nit de Recorts.* (*A la meva mare*). Una de las mes inspiradas poesias d'aquest jove poeta. — P. 220. Antoni Careta y Vidal : *Fira de Matrimonis.* (*Recorts d'una professó*). Comensa est estudi de costums. — P. 221. F. P. Briz, m. en g. s : *La Pinya d'or, Comedia*, etc. Continuació. — P. 223. *Novas.*

N. XV. (1 d'Agost).—P. 225. A. Balaguer y Merino : *L'últim judici dels castellans sobre nostre dret foral.*— P. 226. F. P. Briz, m. en g. s: *Lo Cant del llati.* (Posat en musica per en J. Rodoreda.) — P. 227. A. Careta y Vidal : *Los Carboners. Poema provensal en XII cants per Félix Gras.* Fí del cant nové.— P. 329. Geroni Rosselló, m. en g. s : *Un somni, Imitació.* Poesia.— P. 230. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Continuació.— P. 231. Jaume Brossa y Reixach : *Amunt y avall.* Poesia. — P. 232. Joseph Fiter è Inglès : *Estudi históric-critich sobre'ls poetas valencians, etc. d'en Ferrer y Bigné.* Parla de M. Pere Carbó y de Mossen Jordi de San Jordi. — P. 233. Enrich Franco : *Neguit.* Sonet.—P. 233. Anónim : *La torra negra.* Narració.—P. 235. Antoni Careta y Vidal : *Fira de Matrimonis.* Acabament. — P. 236. F. P. Briz, m. en g. s: *La Pinya d'or.* Seguiment d'esta comedia. —

P. 238 : *Novas. Colegi Mercantil* (Cartell del certámen). *Certámen literari de Sans.* (Altre cartell.)

N. XVI. (15 d'Agost). — P. 241. Eduard Lidffors : *Lo renaixement literari catalá.* Traducció d'aquest notable treball escrit en suech per lo savi professor de la Universitat de Lund, qu'acabém de nomenar, y dedicat (segons consta en l'exemplar que l'autor tingué l'amabilitat d'enviarnos) : « *A sos amichs de Catalunya, com à senyal de bon afecte y bona recordansa.* »—P. 243. Jacinto Ver aguer Pbre : *L'ovella perduda.* Bellísima poesia, com totas las de son inspirat autor.—P. 244. Anónim : *La Batrachomiomaquia. Poema que se atribueix à Homer.* Traducció en prosa.—P. 248. Antoni Careta y Vidal : *La copa.* Poesia. P. 248. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers* Continúa.— P. 250. Rafel Ferrer y Bigné : *A « lo Rat Penat.* » ( Sonet es trambótich. ) — P. 250. Joseph Fiter è Inglés : *Estudi históŕich-critich sobre'ls poetas valencians, etc. d'en Ferrer y Bigné.* Ausias March.— P. 253. F. P. Briz, m. en g. s: *La Pinya d'or.* Continuació. —255. *Curiositats. Fragment de un llibre del Monastir de Pedralves.* 1466. Lo llibre ms. à que's refereix se guarda en dit Monastir y se titula. « *Estat Cronològich dels succesos ocorreguts en aquest Monastir de Santa Maria de Pedralbes de Monjas de Santa Clara Urbanistas desde la sua fundació, segons constan en los instruments del mateix Arxiu del Convent mirats de propósit al fi de ser exacta la seguent histórica Narració feta en el any* 1798. » — P. 256 : *Novas.*

N. XVII. (1 de Septembre). — P. 257. Eduard Lidffors : *Lo Renaixement literari catalá.* Continuació. — P. 260. Victor Balaguer, m. en g. s.: *La Dama del castell blanch.* Poesia. — P. 261. A. Careta y Vidal : *Los Carboners. Poema provensal en XII cants, per Félix Gras.* Cant deuhé y comensament de cant onzé. — P. 265. Frederich Soler, m. en g. s.: *Rimas endressadas à la bona memoria del Doctor Vicens Garcia, rector del poble de Vallfogona. Novenas.* Aquesta poesia fou premiada ab un ram de pensaments de plata en un certámen literari del Colegi mercantil. — P. 266. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Segueix esta novela. — P. 268. Agnés Armengol de Badia : *Elegia à Marieta. Dedicada à mon estimat germá.*—P. 268. Eduart Vidal Valenciano : *Bibliografia* . De 4 obras, 3 en vers y una en prosa catalana. — P. 269. Antoni Rubió y Lluch : *A Anacreont. Oda preliminar à una traducció catalana inedita de aqueix autor.* En ella se descriuhen totas las obras traduhidas per lo jove humanista y ja distingit critich literari Sr. Rubió y Lluch. — P. 270. F. P. Briz, m. en g. s: *La Pinya d'or.* Va continuant la sua publicació. —P. 272 : *Novas.*

N. XVIII. (15 de Septembre.) — P. 272. Eduard Lidffors : *Lo*

*Renaixement literari català.* Segueix la traducció d'esta important memoria, si be suprimint, per una excesiva modestia, los tres párrafos en que l'autor tracta de D. Francesch Pelay Briz, Director de *Lo Gay Saber.* — P. 277. Manuel Milá y Fontanals: *Esperansa* [1]. Altre de las joyas poeticas ab que nostre mestre ha enriquit lo parnás català. — P. 277. A. Careta y Vidal: *Los Carboners, Poema provensal en XII cants, per Felix Gras.* Fi del cant onzé y tot lo cant dotzé ab que termina esta traducció del poema. — P. 281. Eduard Vidal y Valenciano : *La Margaridoya.* Poesia.— P. 282. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers.* Continuació. — P. 284. B.: *Bibliografia forana,* de las obras següents : *Certámen per la inauguració del ferro-carril de Vich celebrat per lo Circulo literario lo dia* 8 *de Juliol de* 1876; *Victor Balaguer : Tragedias acompanyadas de las traduccions de Ruiz Aguilera, Nuñez de Arce, Retés, etc.; A. Roque-Ferrer : L'R des infinitifs en langue d'oc ; y Texeira Bastos: Rumores volcànicos* —P. 285. Agna de Valldaura : *Com van ser fets quatre ministres. Traducció.*— P. 286 F. P. Bríz, m. en g. s.: *La Pinya d'or.* Continúa.— P. 287 : *Novas.*

A. Balaguer y Merino.

**Bulletin de la Société des études du Lot.** Tom. V, 1879-1880. — P. 5-41. *Coutumes de Cajarc,* publiées par MM. Louis Combarieu et François Cangardel. — Ces coutumes sont en latin. Parmi les pièces justificatives figurent trois documents intéressants en langue vulgaire, datés de 1247 et 1249, dont le second a déjà été publié dans le *Musée des Archives départementales* (no 84, p. 156 [2]. ). — P. 130-137. Trois jolies *Fables patoises* de M. l'abbé Hérétié (*lou Dret del plus fort, la Fenna e lou Secret, lou Counsel dey rats*).

*Id.* T. VI, 1er fascicule. P. 5-19. J. Malinowski. *Dormunda, dame quercynoise, poëte du XIIIe siècle.* Article où l'on cherche à établir : 1° que la *Chanson de la Croisade albigeoise* a pour auteur une dame du Quercy appelée *Dormunda;* 2° que cette dame Dormunda est la

[1] Publiée d'abord dans la *Revue des langues romanes.* 2e série, IV, 278.

[2] Je relèverai ici en passant, puisque l'occasion se présente de citer cette belle publication, deux ou trois menues erreurs que j'y ai remarquées en la parcourant :

N° 64. P. 112, l. 12 de la Charte : « Lo capitol *del asse* de la gleia. » De même dans l'original, sauf qu'il y a un accent sur l'*e* (*assé*). Lis. *de lassé,* c'est-à-dire *de la sé* ( = *sedem*).

N° 74. P. 137, l. 4 du bas: « *fio* e entendo. » Lis. *sio.*

N° 89. P. 179, avant-dern. l.: *dinmergue.* Lis. *diumergue.*

N° 90. P. 180, dern. l.: « Si *no ys* podian. » Lis. *noys.* — P. 181, l. 17 :

même que na Gormonda, l'auteur bien connu de la réponse au fameux sirventés de G. de Figueira contre Rome; double thèse qu'il serait ici tout à fait superflu de réfuter. Nous nous bornerons à donner à M. M., travailleur consciencieux, mais trop peu au courant de la question qu'il a voulu traiter, le conseil de lire seulement la *Vie provençale de Gormonda*, écrite au XIIIe siècle, et qui ne permet aucunement de douter que cette dame fût de Montpellier, et la préface de la nouvelle édition de la *Croisade albigeoise*, publiée par M. Paul Meyer pour la Société de l'histoire de France [1]. C. C.

**Bulletin historique et archéologique de Vaucluse**, 1re année, 1879. — Il est fort rare de voir un libraire de province devenir

« ... de la morta. *O*s cante messa o no... ». Lis.; « .. de la morta, *o*s cante etc... »

No 105. P. 265, l. 4 du paragr. 153 : «..condempnad *on* ccc sols..» Lis. *ou*.

No 151 (Vesoul. 1607), p. 362, l. 15: « ... Ses jambes. . devinrent fort *anflés*. » Lis. *anfles*, avec *e* muet. C'est un de ces adjectifs verbaux comme *trempe, délivre, gonfle, serre, arrête* (*l'horloge est arrête*), etc., etc., qu'affectionne le parler populaire, et qui correspondent chez nous aux pseudo-participes italiens, tels que *tronco, manco*, etc. Cf. *Romania,* VIII, p. 448.

[1] Ceux qui, comme nous, sont au pourchas des moindres débris de la littérature provençale, ont dû regretter que Fauriel ( préface de la *Chronique des Albigeois; Hist. de la poésie prov.*, III, 357) se soit borné à mentionner, sans la moindre citation, « le début gracieux et pittoresque », qu'il avait lu dans la Chronique, restée manuscrite, de Guion de Malleville, d'un chant populaire « dont le sujet remontait à des temps très-voisins de la croisade albigeoise. » Aussi devons-nous savoir gré à M. Malinowski de nous avoir donné, dans une note additionnelle (p. 19), un extrait de cette Chronique, où on lit deux vers, gracieux, en effet, mais très-corrompus, et qui sont probablement ceux auxquels Fauriel fait allusion, bien qu'ils ne répondent pas tout à fait à ce que faisait espérer ce qu'il en dit. Voici le passage entier de Guion de Malleville, tel qu'il est rapporté par M. Malinowski, d'après la copie que possède la Bibliothèque de Cahors. ( L'original est à Grenoble ):

« Les Gauloys n'écrivoient rien; ils se contentoient de conserver la mé- » moire de leurs hauts faits par des beaux chants de victoire, façon qui a » continué en Quercy jusqu'à maintenant, tesmoing celluy faict avant les trois » cents ans derniers, qui commence :

Ben es clare la lune sol castels gordones,
Bene poguer mai clare quan lor castel
Pour pares es *.

* Corr. *Ben es clara la luna sut castel gordones*. Ce qui suit ne doit sans doute former qu'un seul vers; mais je ne sais trop comment le rétablir. Le second hémistiche doit peut-être se lire *quan lor castels er pres*.

éditeur ; aussi ne saurions-nous trop féliciter les frères Seguin d'être assez courageux pour publier une revue d'érudition. Nous reprocherons au *Bulletin* l'extrême indulgence de ses comptes rendus ; des compliments outrés ne peuvent qu'être nuisibles aux auteurs et aux étudiants. — P. A., *des Dénominations des quartiers, clos et domaines du territoire d'Avignon*, p. 30-32; M. P. A. (Paul Achard, sans doute) comme plusieurs des collaborateurs du *Bulletin*, a la mauvaise habitude, de mettre au génitif latin les noms propres d'hommes, par exemple : Jean *Bedocii* au lieu de Jean *Bedos*. Certaines familles du Comtat et de la Provence se sont affublées de ce génitif, qui leur a servi à se donner une prétendue origine italienne. Quant à l'article lui-même de M. P. A., il ne contient l'étude que d'un très-petit nombre de noms de lieux. — Dr V. Laval, *Attestation des études de Nicolas Saboly à l'Université d'Avignon, avec un fac-simile de sa signature*, p. 349-357 ; Prosper Falgairolle, *Encore Nicolas Saboly, d'après des documents inédits*, p. 466-72. En quittant le collége des Jésuites de Carpentras, Saboly, âgé de quatorze ans, entra à l'Université d'Avignon et y étudia, de 1628 à 1634, la théologie pendant trois ans, le droit civil et le droit canon pendant deux. A l'âge de vingt et un ans, il reçut dans un seul jour (27 sept. 1635) le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. En 1658, étant recteur de la chapellenie de Sainte-Marie-Magdelaine dans l'église cathédrale de Saint-Siffrein, à Carpentras, il songe à obtenir des bénéfices dans le diocèse de Narbonne, de Nimes et d'Uzès ; à cet effet, il passe un examen privé pour le baccalauréat ès droits (28 mars 1658) et se fait donner des lettres de bachelier, de gradué et d'attestation d'études. Il fait sans doute alors des démarches dans les trois diocèses susnommés ; il en fait, en tout cas, dans celui de Nimes, et en 1660, il obtient une pension de 100 livres à prendre sur le prieuré et bénéfice de Saint-Bénézet-du-Quey-

« Cell'autre faitte devant hyer :

De brave Themines Jesus de brave
Themines.

« Et, en troisième partie de ce traité, page 126, y en ha une de l'an 1212 ou » environ, faite sur la guerre albigote *. »

* On sait que Guion de Maleville nous a conservé 38 vers d'un ms. de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, différent de celui que possède la Bibliothèque nationale, et qui est aujourd'hui le seul qu'on connaisse. C'est sans doute à ce ms. qu'il fait ici allusion, et peut être est-ce le même qu'on trouve encore mentionné, plus d'un siècle et demi plus tard, sous le n° 5472 de la Bibliothèque historique de Lelong-Fontette, dans les termes suivants : « ms. Histoire de la guerre touchant les hérétiques albigeois et partie du Quercy, écrite en langage du pays vers 1212. — Cette histoire est conservée chez M. Lefranc, docteur régent de l'Université de Cahors. » Qu'est devenue la bibliothèque de ce M. Lefranc? Sait-on quels ont été ses héritiers ? On sent de quelle importance serait, pour la critique de la *Chanson de la Croisade*, la découverte d'un second ms. Souhaitons que quelqu'un des membres de la Société si zélée des *Études du Lot* entreprenne des recherches dans ce but.

ran. Saboly ne fut peut-être pas très-satisfait d'un aussi maigre revenu, mais M. Falgairolle s'en contente fort bien pour lui. — G. Bayle, *Une erreur de D. Vaissette dans l'Histoire du Languedoc*, p. 415-426. On y trouve (p. 421) une lettre du 25 juin 1377, écrite par Éléonore de Comminges à son mari, Guillaume Roger de Beaufort, comte de Turenne; elle n'est pas d'un provençal bien pur.

J. Bauquier.

**Les Lettres chrétiennes.** Revue d'Enseignement, de Philologie et de Critique. No 1. Mai-juin 1880 (Lille, 5, rue des Poissonceaux; Paris, 3, rue de l'Abbaye, chez Gaume et Ce, 18 fr. par an. — Cette *Revue*, luxueusement imprimée sur papier teinté, est publiée par la *Société de littérature chrétienne de Saint Paul*, dont l'objet principal est d'étudier et de réhabiliter la langue et la littérature chrétienne latine. — J. Cazajeux, *Introduction*, p. 1-13. La *Revue* se propose de faire pénétrer l'esprit scientifique et le goût de la science dans les rangs de ceux qui doivent la distribuer ou la recevoir. En première ligne, elle donnera des articles de pédagogie, de critique littéraire chrétienne et de vulgarisation; — la seconde partie sera consacrée spécialement à la philologie et à l'archéologie latine des siècles chrétiens, accessoirement au grec chrétien, aux langues orientales, à la philologie romane, à la philologie classique, dans leurs rapports avec le vocabulaire, la syntaxe, la versification du latin chrétien; — en troisième lieu viendra une *Revue critique* des principales publications françaises et étrangères relatives à l'histoire, à la littérature et à la philologie. — F. Duilhé de Saint Projet, *l'Histoire littéraire de la théologie* p. 11-25. C'est un morceau de rhétorique. — A. Lecoy de la Marche, *l'Enseignement au moyen âge*, p. 26-46. Sous ce titre fort compréhensif, l'auteur étudie l'organisation de l'Université de Paris au XIIIe s., en partie d'après ses propres recherches, en partie d'après celles de du Boulay, Vallet de Viriville, Thurot et Bourbon. — Léon Le Monnier, *la Jeunesse de saint François d'Assise* (1182-1204), p. 47. — M. Le Monnier croit que saint François d'Assise apprit le provençal (p. 49) ou le français (p. 53) de sa mère, qui, d'après un manuscrit de date inconnue mentionné par un franciscain du XVIIe s., aurait appartenu à la famille de Bourlemont. L'influence plus ou moins directe des troubadours, et principalement de Bernard de Ventadour, de Cadenet, de Rambaud de Vaqueiras et de Peire Vidal, aurait amené saint François d'Assise à fonder une société de jeunes gens où l'on passait le temps *in jocis, in scurrilibus verbis et inanibus, in cantilenis.* — Frédéric Godefroy, *les Érudits français au XIXe s.*, p. 63-80. Article superficiel sur Boissonnade, Hase, Brunet de Presles, A.-F. Didot, Egger, Ch. Daremberg, Naudet, Raynouard, Fauriel, J.-J. Ampère, Littré.

— L'abbé Ed. Puyol, *le Plan de l'Imitation*, p. 81-107. L'auteur prouve facilement, mais très-longuement, qu'il n'y a aucun plan méthodique dans l'*Imitation de J.-Chr.* Il rejette jusqu'à nouvel ordre la théorie de Victor Le Clerc, Moland et Ch. d'Héricault, qui croient reconnaître dans l'*Imitation* un ouvrage de diverses mains et de divers temps. D'après M. Puyol, l'esprit d'aventure s'est introduit dans l'érudition contemporaine. « Depuis qu'on a voulu faire passer Homère pour un mythe, l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour des œuvres impersonnelles, il n'est pas d'ouvrage aux origines obscures qui n'ait à subir les atteintes d'une critique amoureuse des hypothèses et des paradoxes. » — Dom Joseph Pothier, *de l'Accentuation et de la Prononciation latines étudiées spécialement au point de vue liturgique*, p. 108-129 Cet article est extrait d'un ouvrage du même auteur qui vient de paraître : *les Mélodies grégoriennes d'après la tradition.* Ce qui est dit de la prononciation est très-incomplet et manque de base scientifique ; quant aux règles de l'accentuation, elles sont absentes, il est vrai, des grammaires usitées en France, mais les trouve qui veut dans le *Traité de versification latine* de Léon Quicherat ; le titre de l'article indique suffisamment, du reste, qu'on doit rencontrer chez dom Pothier des développements auxquels Quicherat n'avait pas à se livrer. — Eugène Misset, *Observations sur le texte de S. Paulin de Nole*, p. 130-138. Soit en maintenant, soit en corrigeant la vulgate, le critique fait preuve de science et de pénétration. — Danglard, *Plan d'études d'un professeur d'Allemagne sur la latinité ecclésiastique*, p.138-145. Analyse de la *Commentatio de latinitate ecclesiastica studiose colenda*, adressée à Pie IX, en 1870, par le Dr Zell. — Dom François Plaine, *les Hymnes du bréviaire romain*, p. 145-152. C'est une approbation plus enthousiaste que critique d'un ouvrage de l'abbé S.-G. Pimont : *les Hymnes du bréviaire romain ; études critiques, littéraires et mystiques.* — Ulysse Chevalier, *de l'Utilité et des Conditions de la critique d'érudition*, p. 153-158. La Revue a eu peur d'effaroucher ses abonnés; aussi a-t-elle escorté d'une introduction et d'une note l'article de son savant collaborateur. « Les catholiques, dit l'abbé Chevalier, prennent une faible part au mouvement scientifique qui caractérise notre époque, ils ont abandonné l'érudition pour les amplifications oratoires ; leur plus grand effort se borne à réimprimer, sans additions et sans corrections, les œuvres savantes du XVIIe et du XVIIIe siècle. » Nous croyons que, *mutatis mutandis*, les conseils de l'abbé Chevalier sont bons également pour d'autres que les lecteurs des *Lettres chrétiennes.* « Une dernière cause de décadence est, à mon sens, » cette infatuation qui, sous le nom de bon esprit, fait passer des œu- » vres chétives et sans valeur, espérant dissimuler, sous un pavillon

» d'orthodoxie, la médiocrité ou la fausseté de la marchandise. On » trouve encore de nos jours, comme au temps de Mabillon, des ca- » tholiques dont l'intelligence attardée a conservé le culte des légendes » apocryphes, et qui, dans leur zèle pour les fictions édifiantes, repro- » chent aux vrais savants les scrupules de leur critique. Soit crainte, » soit insuffisance, ils se défient instinctivement de la science pure » comme apologiste de la religion ; ils tremblent de compromettre leur » foi en maniant les armes de leurs adversaires, oubliant que la Vérité » révélée ne saurait être contredite par une vérité naturelle. C'est ainsi » qu'il se publie journellement, dans le monde religieux, on ne saurait » le contester, des ouvrages détestables au point de vue scientifique ; » s'il s'en fait de sérieux et d'excellents, outre qu'ils sont rares, c'est » ordinairement le fruit d'individualités remarquables, mais isolées, » qui n'aboutissent qu'à travers bien des difficultés. Il y a incontes- » tablement quelque chose à faire de ce côté, et nous sommes résolus à » l'exécuter sans précipitation comme sans faiblesse. Il faut absolu- » ment ramener l'esprit du public catholique érudit vers la science » sévère, vers les méthodes rigoureuses, vers les travaux approfondis » et durables. » — Divers comptes rendus, p. 158-173. — *Aumone florie*, p. 174. M. Fr. Godefroy demande « l'explication précise » du v. fr. *aumone florie* (eleemosina que datur alicui indigenti qui non potest se juvare nec aliquid lucrari ; eleemosina que datur vel fit pro illis qui sunt in purgatorio) et du prov. *aumorno flourido* (aumône que fait un pauvre à un plus pauvre que lui)

La Revue annonce sur sa couverture qu'elle publiera divers travaux de MM. Bourgain, Condamin, de Monge, Marius Sepet, Tougard, relatifs à la langue et à la littérature françaises du moyen âge.

La *Revue des Langues romanes* ne saurait donner chaque fois le compte rendu in-extenso des *Lettres chrétiennes* ; mais nous avons pensé qu'on nous pardonnerait d'en avoir agi autrement pour le premier numéro d'une publication qui touche par plusieurs points à nos études et qui proteste de travailler pour l'avancement de la science.

J. Bauquier.

## Les pluriels de l'article archaïque a Lansargues a Nîmes et dans les Alpes

J'ai signalé, en 1879 (*Revue*, 3e série, II, 135), la persistance, à Lansargues, Lunel-Viel et Valergues, d'un article *au*, ordinairement employé après la proposition *emb* (avec) ; mais il ne m'avait pas été possible de savoir si sa forme plurielle existait encore. J'ai pu la retrouver depuis dans la comédie languedocienne des *Guindous*, que

M. Langlade fit représenter à Lansargues, il y a quelques années, et dont il a bien voulu me communiquer le manuscrit :

BERLOCOU : Quand on a dous cents sestairadas,
Blats au sourel, vignas plantadas;
Qu'on es dau counsel renfoursat,
E d'ounou, d'argent en abounde,
Coumprend que sariè trop fourçat
De badinà 'mé tout lou mounde.
ANDRIVAS : Viva, viva lou carnaval
E la boutelha e la boumbança !
Viva l'amour, viva lou bal ;
Per ioi, acò 's tout lou traval ( *ter* ).
BERLOCOU : Vai emb *as* tieus, de gent en gent!
ANDRIVAS : Oi, oi, à chaca part sa pila!

*Vai emb as tieus* est là pour *vai embe lous tieus* (va avec les tiens).

A Nimes, selon les renseignements qui m'ont été fournis par MM. Bard et Roumieux, l'article *ou* : *Vous que sès bèn end ou paire, s'es maridado end ou fil*, a conservé son pluriel, qui est *i* devant la consonne et *is* devant la voyelle : *Courissiè' 'nd i fiho de l'endré, cantavo end is ome de soun vilage*, etc.

On en trouve un exemple à la page 35 de la première livraison des *Bourgadieiro, poésies patoises*, par A. Bigot et Louis Roumieux (Nimes, Ballivet, 1854, in-12) :

Un jour di Rei, manjavian la fougasso
End*i* garçoun dé la Soucieta.

(Un jour des Rois, nous mangions le gâteau — avec les garçons de la Société.)

M. de Berluc-Perussis, qui avait bien voulu me signaler, l'an dernier, l'existence de *ou* dans les Basses-Alpes, m'écrit (lettres particulières des 27 juillet et 16 août 1880) que le pluriel *es*, *ei*, s'y maintient aussi, car on dit à Forcalquier et dans ses environs : *Siéu vengu em es pichots, em ei bèstis*, etc.

Alph. ROQUE-FERRIER.

## LE PATER NOSTER MONTPELLIÉRAIN DU POÈTE GERVAIS

Les lecteurs du *Dictionnaire* de l'abbé de Sauvages auront sans doute remarqué (p. 23-24 de l'édition de 1820) la mention d'un poëte de Montpellier, nommé Gervais, qui avait employé les mots *amoun* et *amoundaut*, (là-haut) pour désigner le ciel, dans la traduction suivante de l'*Oraison dominicale :*

Nostre Paire qe ses amoun,
Santificat sié voste noun;
Fazès qe voste regn' avengo ;

Vosto voulounta se mantengo
Su la tero coum' amound' aou;
Fazès qe cadun, à l'oustaou,
Ajhan ioi, coumo d'ourdinari,
Lou pan qe nous es necessari;
Perdouna-nous nostes pecas,
Coum' à qi nous an aoufensas,
Nous aoutres perdounan l'aoufenso ;
E fazès q'en vosto presenso,
Noun sian pu tentats coumo sen;
Me gardas nous d'aou diable. Amen.

Gervais appartenant, comme les abbés Bonnet et Morel, comme l'auteur anonyme du sonnet adressé à Sage, dans l'édition de 1636, à cette classe de rimeurs montpelliérains sur lesquels nous n'avons, pour ainsi dire, aucun renseignement, il m'a paru utile de reproduire dans la *Revue* la seule mention qui permette de constater aujourd'hui l'existence d'un poëte de ce nom.

La finale féminine du montpelliérain est, comme on sait, un *a* ; l'*o* prévalut dans les impressions jusqu'à Gouan (*Flora monspeliaca*, Lyon, 1765, in-8°), qui fut le premier à secouer cette habitude.

Alph. ROQUE-FERRIER.

---

## LE DIALECTE ROUERGAT

A propos du compte-rendu de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, paru dans le n° de janvier-mars dernier, nous avons reçu de M. Aymeric une réponse aux critiques que notre collaborateur, M. L. Constans, adresse à son mémoire sur le dialecte rouergat. Nous l'insérons ; mais il est bien entendu que cela ne saurait créer un précédent et que nous entendons laisser à nos collaborateurs toute la liberté qu'ils sont en droit de réclamer pour leur critique. Si M. A. croit devoir répliquer à M. Constans, il pourra le faire dans la Revue qui a publié son travail.

(*Note de la Rédaction.*)

J'ose espérer que la *Revue des langues romanes*, qui par la plume de M. Constans consacre une page à la critique de ma dissertation sur le *dialecte rouergat*, voudra bien insérer ma réponse. — M. C. dit en débutant que mon travail a été sévèrement jugé par la critique. Il fait allusion à un article de M. P. Meyer dans la *Romania*. Je montrerai bientôt ailleurs que toutes les observations de M. P. M. sont dénuées

de fondement. Qu'il me soit permis ici de faire une remarque. Le but de M. P. M. est des plus évidents. M. Boucherie avait avancé (*Rev. des lang. rom.*, XVI, 288) « que c'est encore en Allemagne que nos apprentis en philologie romane vont faire leurs études plutôt qu'en France, où cet enseignement vient à peine de naître. » « Pour un Français qui va en Allemagne, réplique M. P. M., il nous vient douze Allemands » ; et, afin de montrer que cet enseignement, vanté par M. B., n'est pas à la hauteur de sa réputation, il fallait bien tomber sur la dissertation de « ce Français » qui s'est permis d'aller étudier en Allemagne. Je n'ai pas à m'occuper ici de M. P. M. ; il trouvera ma réponse dans la *Zeitscrift f. rom. Philol*. Néanmoins M. Constans s'appuyant sur cette « critique sévère », je ne puis m'empêcher de faire ici une observation. Ces « douze Allemands » ne vont à Paris qu'après avoir étudié trois ans la philologie en Allemagne ; ils y vont pour copier des manuscrits et se perfectionner dans la langue française. Je n'ai certes pas la sotte prétention de déprécier les cours de phil. rom. à Paris ; mais je dois bien dire, à mon grand regret, que la plus petite université allemande a plus d'élèves pour la phil. rom. en un semestre que M. P. M. en trois ans. — Je reviens à M. C. Il dit d'abord que j'ai eu « le tort grave de mêler les différentes variétés dialectales et de donner comme générales les formes particulières à la *Montagne* et à la région située au *Nord du Lot* (comme *paide* p. *paire*).. Comment admettrait-on, dans la même localité, l'existence de *méu*, *téu*, *béuzo*, à côté de *briu*, *diu;* de *sobüre* à côté de *saupre* = sapere), de *nüóu* (novum) à côté de *nóu* (novem) etc. ? » Telle est l'attaque principale de M. C. S'il s'était donné la peine de lire mon travail (p. 321-2), il y aurait vu que je ne donne pas le dialecte de *la Montagne*, ni celui du *Nord du Lot*, mais celui de la région opposée, et là nous disons *paide*. Que M. C. essaie donc de me prouver le contraire. Quant aux formes *méu*, *téu* à côté de *briu*, *diu*, elles existent bel et bien et dans la même localité. C'est dommage que M. C. n'ait pas fait le dialecte lui-même : il serait bien plus régulier ! Est-ce que le critique ignorerait par hasard que des anomalies de ce genre existent dans le français ? Je me borne à lui faire observer que j'ai appris mon dialecte dès le berceau; que je l'ai parlé pendant vingt-cinq ans et que je ne me permets pas d'avancer des faits phonétiques sans en être absolument certain, surtout lorsqu'ils ne correspondent pas aux lois de la théorie. — Après cette attaque générale, M. C. veut « rectifier au hasard quelques inexactitudes. » « On est étonné, dit-il, de lire que *agnellum* seul a fait *oniel* pour ne pas être confondu avec *onèl* (annulum). » — Je me borne à répondre : nous disons *oniel* seulement, ce que le critique semble mettre en doute (V. Vayssier). Je me trouve

en face de ce fait phonétique : le suffixe *ellum* = partout *el; agnellum* seul fait *oniel;* je tâche d'en trouver une raison plausible, de là grand étonnement chez M. C. S'il a une raison meilleure, pourquoi ne pas le dire? — Voici qui devient plus joli: « Le mot *poresso* est emprunté au français », dit M. C. Découverte précieuse. Je dis à la suite de ces mots qu'ils sont du fonds savant, ce qui veut dire français, puisque le patois des paysans ne saurait puiser à une autre source. — Où est-ce donc que M. C. a lu que je donne *poresso* et *cür* (cor) comme de « curieuses exceptions? » J'ai dit que ce dernier « ne se laisse ranger dans aucune catégorie. » Est-ce la même chose? — J'ai dit : *l* tombe après *t* dans *apostolum* = *opostu*. Mais « *l* ne suit pas immédiatement le *t* » réplique M. C. Où est-ce donc que je l'ai dit? Il y avait ici une belle occasion de faire une remarque scientifique Le vieux provençal fait *apóstol* et probablement *l* s'est vocalisé en *u*: de là * *apostou, opóstu.*

J'ai avancé (p. 346) que la labiale *v* a complétement disparu du dialecte vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour devenir *b*. « Ceci n'est vrai que pour l'écriture, reprend M. C.; dès le XIVe siècle, la prononciation était arrivée au *b*. » Le critique ne me semble pas posséder à fond le dialecte rouergat, sans quoi il devrait savoir que même l'écriture était arrivée au *b* au XIVe siècle. (V. les documents publiés par M. Vésy, bibliothécaire de la ville de Rodez.) Au surplus, il n'a pas compris ma phrase; j'ai voulu dire et j'ai dit que les derniers vestiges de *v* = *b* avaient disparu au XVIIe siècle. — P. 349, je dis que *s* sonne dans *püs* (plus) devant *p*. « Non-seulement devant *p*, dit M. C., mais devant une forte quelconque. » Voyons un peu. Je ne connaissais pas encore ce terme philologique de *fortes*. Je suppose, en tout cas, que *f* est aussi une forte. Or nous ne disons jamais *püs fuort* mais absolument *pü fuort*. Est-ce vrai, oui ou non? — M. C. m'apprend que la conjugaison laisse à désirer et il me reproche de n'en donner que les paradigmes. S'il avait tout lu, il aurait pu voir que je n'avais pas en effet d'autre but. Je le dis expressément. Ma dissertation ne devait comprendre que la partie phonétique ; puis on me demanda, à la dernière heure, de donner les paradigmes des autres parties du discours. Quel mal y a-t-il là? Cela donne, il est vrai, occasion de placer une phrase. — Ce n'est pas tout, et voici le superlatif: « *Contén* est sans doute une faute d'impression p. *conton* », dit M. C. Est-ce que par hasard le critique serait de Saint-Flour? En tout cas, c'est bien *contén* qu'il faut lire. Qu'il le demande à nos paysans. — « Je ne connais pas, ajoute M. C., la forme *ogére* p. *obére* (habere). » Et qu'est-ce que cela me fait? Il y en a tant d'autres qu'il ne connaît pas! Croit-il que je l'aie inventée? Il ne connaît pas non plus : *fet, fech* = fecit. Il existe cependant dans mon dialecte et est des plus usités. — Tels sont les reproches que me fait M. C.; c'est ce qu'il

appelle « rectifier au hasard. » Il faut que ma dissertation soit meilleure que je n'aurais osé l'espérer pour ne susciter que de pareilles observations. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il n'y a pas un mot d'éloge. (La « critique sévère » de la *Romania* reconnaît au moins que mon travail est consciencieux.) Le devoir du critique étant toutefois de montrer le bon et le mauvais, je dois conclure qu'il n'y a rien de passable aux yeux de M. C., et cette pensée me réjouit plus que je ne saurais le dire. Mon désir le plus sincère serait de rencontrer, pour critiquer mon travail, un connaisseur qui ne « rectifierait pas au hasard », mais avec preuves à l'appui; car, de même qu'il y a fagot et fagot, il y a aussi, je commence à le croire, critique et critique. Nos langues du Midi disparaissent complétement; j'ai voulu essayer mon début sur un dialecte qui bientôt n'existera plus; je l'ai fait sérieusement, consciencieusement. Des philologues allemands l'ont trouvé acceptable; la *Zeitschrift f. rom. phil.* l'a jugé digne de ses colonnes, et M. C., qui est peut-être mon compatriote, n'y voit rien de passable. Malgré tout, je ne me laisse pas décourager pour si peu, et, en dépit « de la critique sévère », je serai fidèle au mot qui terminait mon travail: *laboremus!*

J. AYMERIC.

Bonn, le 23 juin 1880.

Malgré le ton peu convenable de la lettre qu'on vient de lire, nous avons insisté pour qu'elle fût insérée *in extenso*, *et sans y changer un seul mot*, pensant que, rapprochée de notre article et du travail de M. Aymeric, elle nous dispenserait de tout commentaire. Cependant nous croyons devoir quelques mots d'explication à ceux des lecteurs de la *Revue* qui, habitant le nord de la France ou l'étranger, sont moins familiers avec les patois du Midi.

Je persiste à affirmer, et tous ceux qui connaissent le rouergat ou qui ont parcouru le *Dictionnaire* de l'abbé Vayssier seront de cet avis: 1° que M. A. ne s'est point borné aux formes usitées dans son canton; 2° que bon nombre de formes qu'il donne sont inconnues au centre du Rouergue, à la région que M. Vayssier a justement appelée la région du patois en *o*. Je n'en donnerai pour preuve que les premières personnes du pluriel de l'imparf. et du conditionnel en *ián*, que M. A. donne dans ses paradigmes, et qui appartiennent à la région sud et sud-ouest, mais non au centre, lequel donne *ión*. M. A. reconnaît implicitement lui-même son origine, qui le rattache au sud-ouest (sans toutefois avoir la franchise de l'avouer nettement), lorsqu'il dit: « S'il (M. C.) s'était donné la peine de lire mon travail (p. 321-2), il y aurait vu que je ne donne pas le dialecte de la *Montagne*, ni celui du

*Nord du Lot*, mais celui de la région opposée, et là, nous disons *paide* [1].» Or tout le monde sait que c'est au sud-ouest que l'on dit *paide*, et la région opposée au *nord* ne saurait d'ailleurs être le *centre*. Il est probable qu'un séjour de quelques années à Rodez, au milieu de jeunes gens venus des différentes parties de l'Aveyron, aura modifié, *à son insu* (car Dieu me préserve de l'accuser de mauvaise foi!), l'idiome maternel de M. A., et qu'un séjour de quelques années en Allemagne aura fait le reste. Il n'y a pas de quoi lui en vouloir; mais M. A. ne trouvera pas mauvais que nous persistions à demander quelles sont exactement les parties du département où l'on dit : *fet*, *fech* (= fecit), *ogére* pour *obére* (*obure*, *obeyre*, *obé*), que donne seul Vayssier, et surtout *contén* à la 1re pers. plur. de l'indic. prés., puisque ce n'est pas une faute d'impression. Non pas que je conteste la légitimité de cette dernière forme, qui est normale en limousin, mais elle n'a rien à faire avec le rouergat, le vrai ; non pas celui que l'on parle à Saint-Flour, où mon irascible contradicteur me renvoie, je ne sais trop pourquoi, mais celui qui a cours entre Rodez et Millau. Un instant de réflexion aurait suffi à M. A. pour lui faire reconnaître que, après avoir nettement déclaré (p. 326), ce qui est exact, que $a + m, n$, donne *o* dans son dialecte (?), il était peu logique de donner dans la conjugaison des formes en *ian* (particulières à la région du rouergat en *a*), et surtout cette forme en *én*, qui n'appartient qu'aux conjugaisons autres que la 1re, et répugne absolument à la phonétique du rouergat. Quant au reste, nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons avancé, et nous ne regrettons qu'une chose : c'est que les limites étroites de notre compte-rendu de la *Zeitschrift* ne nous aient pas permis de nous expliquer avec assez de précision dans notre premier article, pour épargner à M. A. la maladresse qu'il a commise en protestant avec aussi peu de mesure contre un jugement, sinon élogieux, du moins modéré et convenable dans la forme. Du reste, l'auteur de cet article vient de publier une étude historique sur le rouergat, achevée depuis plus de deux ans. Voilà pour M. A. une excellente occasion de plaider *pro domo suâ*, en appliquant toute la sévérité de sa critique à l'œuvre de son compatriote.

L. CONSTANS.

[1] Un accident d'imprimerie nous a fait dire dans notre compte-rendu que M. A. donnait comme générales « des formes particulières à la *Montagne* ou à la région située au Nord du Lot »; nous avions ajouté : « ou au sud-ouest du domaine », et le lecteur aura fait de lui-même cette rectification, un des exemples que nous citons étant particulier à cette région ; on a dû corriger de même *pumiè* ou *pumió* à l'avant-dernière ligne de la page 136. Il n'en est pas moins évident que certaines formes citées par M. A., en particulier les 1res pers. en *i*, au lieu de *e*, sont, sinon spéciales à la *Montagne*, du moins exclusives dans cette région, et tout à fait étrangères au Centre.

## CHRONIQUE

M. Alfred Morel-Fatio, le jeune érudit à qui ses travaux sur la littérature espagnole ont acquis une si honorable notoriété, a été chargé du cours de langue et de littérature méridionales à l'Ecole supérieure d'Alger. Tous les romanistes applaudiront, avec nous, au choix du Ministre.

*
* *

Séances de la Société, 21 juillet. — Traduction en vers burlesques languedociens (sous dialecte de Montpellier) du premier chant de l'*Enéide* de Virgile, par Rouvière, manuscrit communiqué par M. le vicomte de Vallat ;

Deux mots languedociens de l'an 804 dans le cartulaire de Gellone, par M. A. Roque-Ferrier ;

*Tout en Diéu*, poésie provençale (sous dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. l'abbé Rieux ;

Le nom biterrois de Pépesuc et son origine, par M. A. Roque-Ferrier ;

La reprise des séances a été renvoyée au mois de novembre prochain.

*
* *

Bibliothèque de la Société. — Grâce à MM. Ernest Hamelin, Léon Gaudin, V. Smith et surtout à M. le vicomte de Vallat, la Bibliothèque de la Société s'est, depuis la publication du dernier fascicule, augmentée d'un grand nombre de livres, de publications et de brochures afférentes au catalan et aux dialectes du midi de la France.

I. Dons de M. le vicomte de Vallat.— Cent quarante-sept *Goigs* catalans, imprimés à Barcelone, Figueras, Girone, Lérida, Mataró, Puycerda, Tortose, Valence, etc., en l'honneur de la Vierge.

Cent soixante-onze *Goigs* catalans, imprimés à Barcelone, Figueras, Girone, Manresa, Palma, Puycerda, Tarragone, Vich, etc., en l'honneur de saints ou de saintes.

Quarante-trois *Goigs* ou poésies religieuses en catalan sur divers sujets.

Cent trente-cinq *Gozos* espagnols, imprimés en Catalogne, en l'honneur de la Vierge.

Cent vingt-neuf *gozos* espagnols, imprimés en Catalogne, en l'honneur de saints ou de saintes.

Soixante *Gozos* ou poésies religieuses en espagnol sur divers sujets

Quinze *Goigs* roussillonnais, imprimés à Perpignan. sur divers sujets.

Quinze *Goccius* en sarde, imprimés à Cagliari et à Casteddu sur divers sujets.

Recueil contenant les proses et hymnes des heures de Carcassonne, en vers patois et avec les mêmes airs du Latin, des proses et des hymnes nouvelles en vers et dans les deux langues, etc., par un ecclésiastique du diocèse de Carcassonne. Carcassonne, Gardel-Teissié, S. D, VI-276 pages.

Cénac-Moncaut: Lettres à MM. Gaston Paris et Barry sur les Celtes et les Germains, les chants historiques basques et les inscriptions vasconnes des Convenae, etc. Paris, Aubry, 1869, in-8°.

Bernés : La Bryouleto de Pibrac, ou Bido de sento Germèno, pel

pople de Toulouso. A Pie IX, per enflouca sa desco nouibial à lay noçoy d'or de soun épiscoupat. Toulouse, Privat, 1877, in-8°, 16 pages.

Paysa (lo R. P. Fr. Vicens): Oracions sobre los quinse misteris del SS. Rosari, etc. Cervera, Pujol, 1847, in-16, 40 pag.;

Bon sempre de gloria eterna en lo cel, etc. Vich, Valls, 1831, in-16, 20 pag.:

Catecisme catholich, que per la instrucció de la juventut, en los punts fundamentals de sa crehencia religiosa, dedica als pares de familia de Cathalunya J. R. P. R. Barcelona, Pla, S. D., in-12, xvi-224 pag.;

La Vida y martiri del glorios Sant Mus, patró de Canoves, vertida en catalá, etc. Barcelona, Rubio, S. D., 24 pag.;

Espiritual recreo de la anima, pera exercitarla, á alabar, y servir á Deu, etc. Gerona, Oliva, S. D., in-16, 48 pag.;

Coblas en obsequi á Jesus Crucificat, baix la invocació de la prodigiosa sagrada imatge del Santo Christo de Piera, etc. Barcelona, Torras, 1834, in-16, 38 pag.

Aparició de Maria santissima á dos criaturas en una montanya de la Sallete, partit de Corps, Bisbat de Grenoble, del Regne de France. Grenoble, Cormon, S. D., in-4°, 2 pag.;

Matheu (Francesch): Jochs Florals de Forcalquier (Provensa). Cobles á la mare de Deu de Provensa — premiades ab la viola d'argent. Barcelona, Verdaguer, 1875, in-12, 8 pag.;

Poesias dedicadas á la felis memoria del celebre y admirable predicador apostolich catalá Mosen Anton Claret, per lo aficionat J. S. Barcelona, Gaspar, 1844, in-16, 48 pag.;

Los Ets y uts, després dels drets los jeperuts. Aventuras d'en Pera d'Escornalbou, relació curiosa, escrita ab ploma fotográfica. Barcelona, Tasso, 1867, in-16, 16. pag.;

Piquet (Jaime): Per fondo que 's fasi 'l foch..., comedia en dos actes y en vers. Barcelona, Gomez, 1869, in-16, 60 pag.;

Vidal (Eduardo): Tal farás tal trobarás, drama en tres actes y en vers. Barcelona, Jepus, 1865, in-8o, 76 pag.;

27 de febrero de 1862. Al general Espartero, pacificador de España, campeon de la patria libertad, [contient une ode en catalan de Pelay Briz ] [Barcelona], Domenech, S. D., in-8°, xvi pages ;

Estatuts per lo bon regiment del Consistori dels Jochs florals de Barcelona. Barcelona, Jepus, 1862, in-8°, 8 pag.;

Lou Naufrage de la Meduso, pichoun poèmo en vers prouvencaux, segui d'uno pastouralo e d'un dialogo. Toulon, Aurel, 1824, in-8°, 32 pages;

Gleize (Louis): Aigrejo-te, mignouno, aubade languedocienne, musique d'Edmond Lonati. Paris, O'Kelly [1879], in-4° 4 pages ;

Cabalcado mountado lou 21 fébriè 1844 pés fénéants dé Narbouno, déstinnats à coumbatré è extermina l'hommé rougé (énbéntur dal trabal). Narbouno, Souniè [1844], in-8o, 8 pages;

Delbès : Ramounet dit Bibas, fil aynat Lamoulère, dialogue. Agen, Lamy, S. D., in-8o, 8 pages;

Recueil des plus beaux noëls, soit français, soit patois, composés par divers auteurs, sur les airs les plus connus. Narbonne, Decampe, S. D., in-16, 48 pages;

[Roumanille] : les Clubs, étude de mœurs provençales. Avignon, Séguin, 1849, in-12, 28 pages;

Bessi (Jules) : Carneval de 1874, barcarola. Nice, Faraud et Consorue [1874], in-4°, 2 pages;

Hymné dal jour dé l'Assoumptiu de la Santo Bïerjo. Carcassonne, Pomiès, S. D., in-12, 2 pages;

Arnaud (J.): l'Inguent de Mest' Arnaou, proverbe provençal. Marseille, Arnaud [1857], in-8°, 4 pages;

Canzoni popolari ossia Raccolta di Poesie tempiesi, volume I (le seul paru). Sassari, 1859, in-8°, XII-376 pages;

Llibre compost per fra Anselm Turmeda, ab la oració de S. Miquel, lo jorn del judici, y la oració de S. Roch, y de S. Sebastiá. Cervera, Barber, S. D. in 16, 32 pages;

Peregrinació del venturós pelegri ab las coblas de la mort, ara de nou corregidas. Cervera, Ibarra, S D., in-16, 48 pages;

Compendi breu de la Historia de Espanya, recopilat de varios autors y posat en llengua catalana, etc. Manresa, Roca y Pujol, S. D. in 16, 32 pages;

Trufilloun, lou Maou marida. Avignon, Offray, S. D., in-8°, 4 pag.;

L'Ueil faou, par R.-B. Marseille, Arnaud, S.-D., in-8°, 4 pages;

Mazuy: lou Déminché oou cabanoun, chanson provençale. Marseille, Arnaud, S. D., in-8°, 4 pages;

Guieu (André): leis Bouffets crebas, actualita. Marseille, Arnaud, S.-D., in-8°, 4 pages;

Bourrelly (Marius): la Galino, historiette provençale. Marseille, Arnaud, 1856, in-8°, 4 pages;

Arnaud (J.): lou 13 jun vo lou jour de la patastropho, scène comique. Marseille, Arnaud [1857], in-8°, 4 pages;

Fayolle-Lussac: Perqué tornen-nous vota? Pitit entrété entré Marty et Lafleur. Périgueux, Dupont, S. D., in-8°, 32 pages;

Le Tambourinaire et le Menestrel, journal provençal et français. N° du 22 mai 1841, in-4°, 4 pages;

II. Dons de M. Ernest Hamelin.— Floret (Balthazar): la Bourrido agatenco (1815 à 1865). Mountpelhè, Gras, 1866, in-12, XLIV-352 pag.;

Contes dau villagi, legendos, recits, eme d'autreis peços en rimos prouvençalos (parlar dau terradou de Marsilho), suivi d'un glooussari, per un bastidan, J.-F.-R. de M. Marsilho, Boy, 1869, in-12, 312 p.;

Histoire ancienne et moderne de Marseillan, par A.-B. Montpellier, Gras, 1866, in-8°, 116 pages;

Israël Bedarride, notices nécrologiques par MM. J. Félix, E. Lisbonne et Henri Delpech. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 44 pages;

Barthez: Lettres à M. J.-E. Planchon à l'occasion de quelques plantes des environs de Saint-Pons. Montpellier, Gras, 1865, in-8°, 8 pages;

Rivière (le baron de): la Basilique abbatiale de Saint-Gilles. Montpellier, Gras, 1866, in-12, 16 pages;

Merle: Notice historique sur le village de la Calmette (Gard). Montpellier, Gras, 1868, in-8°, 44 pages;

Merle: Notice historique et topographique sur Saint-Christol (Hérault), ancienne commanderie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Montpellier, Gras, 1867, in-8°, 64 pages;

Revillout: la Renaissance. Montpellier, Gras, 1866, in-8°, 32 pages.

Revillout: les Lettres, les Idées et les Mœurs pendant la première partie du XVIII° siècle. Montpellier, Gras, 1865, in-8°, 34 pages;

Revillout : Caractères et tendances du XVII$^{e}$ siècle. Montpellier, Gras, 1864, in-8°, 24 pages ;

Revillout : Beaumarchais et la Comédie espagnole. Montpellier, Gras, 1867, in-8°. 36 pages ;

Fournier : les Olives, petit poëme en trois chants. Montpellier, Gras, 1867, in-12, 64 pages ;

Fournier : Fables choisies de Babrius, traduites en vers. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1874, in-8°, 64 pages ;

Jullian : des Moyens de corriger les vices de prononciation. Montpellier, Seguin, 1868, in 8°, 16 pages ;

Germain (A.) : du Rôle de la ville de Nimes dans le développement intellectuel de la France. Montpellier, Gras, 1864, in-8°, 32 pag. ;

Courson (du Buisson de) : Familles alliées en ligne directe à la maison du Buisson, branche de Courson-Cristot. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 64 pages ;

Foncin et Cambouliù : M. Eugène Bellin, professeur de rhétorique. Montpellier. Gras, 1868, in-8°, 12 pages ;

Saint-Martin : Esquisses méridionales. Montpellier, Coulet, 1863, in-16, 36 pages ;

Blanc (Paulin) : de la Nouvelle Bibliothèque de Montpellier, dite du Musée-Fabre, et des embellissements dont elle est susceptible. Montpellier, Geniès, 1844, in-8°, 16 pages ;

Prévost : Recherches sur le blocus d'Alesia, mémoire en faveur d'Alise. Paris, Leleux, 1858, in-8°, XII-120 pages ;

Laugier : Etude historique sur les monnaies frappées par les grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Marseille, Boy, 1868, in-8°, 66 pages et planches ;

Tourtoulon (Ch. de) : l'Hérédité et la Noblesse. Paris, Aubry, 1862, in-12, 48 pages ;

Tournal : Découverte de couteaux de silex dans le tombeau de Josué. Réponse aux observations de l'abbé Richard. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1871, in-12, 16 pages ;

Saint-René-Taillandier : le général de Berthier. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 8 pages ;

Lemps (l'abbé de) : Panorama de la Corse ou histoire abrégée de cette île, et description des mœurs et usages de ses habitants. Montpellier, Gras, 1862, in-16, 180 pages ;

Lisbonne : Étude nécrologique sur Israël Bédarride. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 20 pages ;

Marès (Léon) : Quelques idées sur la réorganisation de la force militaire en France. Montpellier, Gras, 1871, in-8°, 24 pages ;

Pouzols (de) : Flore du département du Gard ou description des plantes qui croissent dans ce département [avec une partie des noms provençaux]. Nimes, Teissier, 1856 ; les tomes I (1$^{re}$ partie) et II (1$^{re}$ et 2$^{e}$ parties) ;

Courcière : Graminées et cryptogames vasculaires de la Flore du Gard, d'après l'herbier de M. de Pouzols. Nimes, Waton, 1862, in-8° (suite et fin de l'ouvrage précédent), 505-644 pages ;

Masse (le docteur E.) : Organes de l'audition et sens de l'ouïe. Montpellier, Coulet, 1869, in-8°, 128 pages ;

Marès (Léon) : les Forces défensives de la France. Montpellier, Gras, 1868, in-8°. 80 pages,

Inauguration d'un monument à la Fontaine d'Arre (Gard), 20 juin

1880, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in 8°, 12 pages (Contient p. 10-12, une poésie provençale par M. l'abbé Malignon);

III. Don de M. Victor Smith.— Philippon : Traduction en patois gagas et en français de la Bulle *Ineffabilis* sur la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Vierge. Saint-Etienne, Montagny, 1875, in-4°, 38 pages;

IV. Dons de M. Léon Gaudin.— Martin : Fables. Contes et autres poésies patoises. Montpellier, Renaud, 1805, in-8°, VIII-120 pages ;

Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1859. Avignoun [1858,] in-12, 112 pages ;

Négrin (Emile) : lei Pouezio prouvensalo, me toutei leiz estudi sus l'ourtougrafo, tréziémo edicioun, 1878, in-16, 248 pages ( volume distrait des envois du Concours de 1878);

Boucoiran (L.) : Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France. Nimes, Baldy-Riffard, 1875, in-4°, 824 pages (volume distrait des envois du Concours de 1878 ) ;

Giron et Fiston : les Petits-fils des douze Césars, satires françaises-latines. Paris, Didier, 1874, in-8°, XIV-338 pages (volume distrait des envois du Concours de 1878 ) ;

V. Dons d'auteur ou d'éditeur. — [Gaudin (Léon)] : Bibliothèque de la ville de Montpellier. Catalogue des ouvrages légués par M. le Dr C.-A. Fages. Montpellier. Grollier, 1880, in-8°, 456 pages ;

Gaudin (Léon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Histoire littéraire et Bibliographie. Polygraphie. Montpellier, Grollier, 1878, in-8°, XVI-190-VIII-114 pag.;

Gaudin (Léon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Théologie. Jurisprudence. Montpellier, Grollier, 1875, in-8°, XVI-550-VI-94 pages ;

Gaudin (Leon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Belles-Lettres. Montpellier, Grollier, 1876, in-8°, XIV-676 pages ;

Gaudin (Léon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier ( dite du Musée-Fabre ). Histoire ( Ire partie ). Montpellier, Grollier, 1880, in-8°, X-400 pages ;

Dupont : li Cascavel, fablos traducho libromen en vers patois. Nimes, Baldy, 1880, in-12, 36 pages ;

Azaïs (Gabriel) : Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France, comprenant les dialectes du haut et du bas-Languedoc, de la Provence, de la Gascogne, du Béarn, du Querci, du Rouergue, etc. Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1877-1878, tomes Ier et II (XVI-690-696 pages ( 1er et 2e fascicules du tome III (528 pages);

Relation des troubles et guerres civiles advenues au diocèse d'Alby et autres lieux du Languedoc à cause des hérésies, depuis 1561 jusqu'à 1687, publié pour la première fois par M. Emile Jolibois. Albi, Nouguiès, 1878, in-4°, 26 pages ;

Documents sur le langage de Rodez et le langage de Millau du XIIe au XVIe siècle, publiés par M. Affre, archiviste du département de l'Aveyron. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°. 18 pages ;

Poueisias dioisas. Lou Siégé de Solliens, pouémé en 4 chonts, per Gusté Boueissier, publié et précédé d'une préface par Jules Saint-Rémy. Paris, Maisonneuve et Ce, 1879, in-8°, 68 pages ;

Terris (l'abbé Paul) : les Noëls, essai historique et littéraire. Paris, Palmé [1880], in-8°, 204 pages;

Terris (l'abbé Paul): Pierre Gassendi et ses œuvres. Marseille, Olive, 1880, in-8°, 24 pages ;

Terris (l'abbé Paul): De la Formation du cœur par l'éducation chrétienne. Brignoles, Vian, 1880, in-8°, 16 pages;

Mazière : la Grèvo dei bedò, poèmo dóu tron de l'èr en VIII trounejado, segoundo edicien, Marsiho, Empremarié prouvençalo, 1880, in 8° VIII-120 pages ;

---

**Errata du numéro d'avril-juin 1880**

LES PROVENÇALISTES DU XVIII$^e$ SIÈCLE. — P. 181, l. 5, où l'on a eu, l. où l'on a eu. — 182, 22, snr les visions, l. sur les visions. — 183, 1, sû Crusca, l. su Crusca. — 189, 3, *Brunetto atini*, l. *Brunetto Latini*. — 190, note 1. l. 12, la génération de sesorth ographes, l. la génération de ses orthographes. — L. 15, après nécessaire, placez un point. — 194, 14. Ces deux messieurst, l. Ces deux messieurs. — 196, 24-25, glossaire provençaux, l. glossaires provençaux. — 207, 17, à l'égard de la traduction des odes d'Horace. Il est, l. à l'égard de la traduction des odes d'Horace, il est. — 217, 6. C'est de ce ms. Mazaugues, l. C'est de ce ms. que Mazaugues.

POÉSIES DE GUIRALDENC. — 225, 21-22, La correction, l. Ma correction.

LA BISCA ET L'INAUGURATION DU THÉATRE ROMAN. — 238, 13, ne mérite, l. ne méritait. — 245, 18, ALÊSSI, l. ALÈSSI. — 253, elle nous montre, l. succèdent.

FRAGMENTS DU POEME SUR ALEXANDRE. — 279, 19: S'il tocar es chi micha peys. lis. Sil tocar es, etc.

CANSOUN IV. — 264, après le titre, ajoutez le chiffre 1. — 267, 24, après *cafido*, supprimez la virgule.

LA SIETADO DE PELOUSTIOUS. — 268, après le titre, supprimez un des deux chiffres 1.

LA PASSION DU SAUVEUR. — P. 302, note 2: *Dumase*, lis. *Damase*. — 302, note 3: ligne avant-dern.: *Alger*, lis. *Ager*. — 303, note 1: *Unida*, lis. *Unidad*. — 303, note 2: *près*, lis. *prés*.

---

*Le gérant responsable :* Ernest HAMELIN.

# DIALECTES ANCIENS

## LE ROMANT DE LA VIE DES PERES HERMITES

### UN MIRACLE DE NOTRE-DAME

Le manuscrit H 347 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier est un volume en parchemin du XIII[e] ou du XIV[e] siècle, format in-8°, provenant du fonds Bouhier. Il est composé de soixante-trois feuillets, remplis d'une écriture à deux colonnes, réglée à quarante-une lignes, un peu jaunie mais lisible, et contient donc un peu plus de dix mille vers. La dernière demi-colonne est restée en blanc.

Le titre du volume est « le Romant de la vie des peres hermites », titre assez inexact, comme bien d'autres. C'est en somme un recueil de légendes pieuses en vers de huit syllabes, où il s'agit bien de pères ermites, mais d'une manière fort accessoire. Le texte est loin d'être correct, ainsi que l'on en jugera par nos extraits. Chaque récit commence par le développement d'une pensée morale, par un vrai sermon, puis vient l'exemple, la légende, d'ordinaire un peu longue mais bien contée.

L'auteur parle deux fois des « Aubigois » :

fol. 7, v° b. Mes li fol, li Dieu anemi,
Popeliquen et Aubigois
Qui ont bestornées lor lois....
fol. 8, r° a. Car par lui auron sauvement
Maugré l'Aubigois qui en ment.

Dans le vingt-sixième récit, que nous reproduisons *in extenso*, il prétend être allé à Rome, et le nom qu'il donne au Colysée (*Colouse* pour *Colosseo*), la place qu'il assigne avec raison à

ce monument entre Saint-Pierre (*S. Pietro in Vincoli*) et le Latran, le souvenir de Sainte-Marie de la Ronde (*Sta-Maria ad Martires* ou *della Rotonda,* l'ancien Panthéon d'Agrippa), semblent prouver qu'il dit la vérité. Il estime fort

les dames de Romme,
Qui sont bonnes et mal li homme.

Une de ses comparaisons peut à la rigueur provenir d'un séjour en Italie :

L'ostel douta (le diable) plus et la place
Que li Lombart ne fet limace.

Au reste, l'énoncé des rubriques des légendes permettra d'apprécier la nature du contenu de ce recueil. Nous citons l'invocation qui suit le titre de la première légende, et qui peut être regardée comme la préface de l'ouvrage.

I. — Ci commence la vie des peres premierement de l'ermite qui jeuna por le peché à son compaignon.

Aïde Dex rois Jhesu-Crist,
Pere et Filz et Saint Esperist !
Dex qui tot puet, qui tot creas,
Qui en la sainte croiz crias,
« Je muir de soif », ce fu à dire
Que despit avoies et ire
Des tiens qui en enfer aloient
Sanz ce que forfet ne l'avoient ;
De ton saint sanc nos rachetas
Et hors de prison nos getas
Par ta grant debonnoireté;
Moult fet à homme grant bonté
Qui de mort le tret et delivre,
Et à la mort por lui se livre ;
Dex, ceste bonté nos féïs
Qu'à la mort por nos te méïs,
Si qu'en morant vainquis la mort ;
Autrement fusons nos tuit mort
Por le vices qu'en la pomme fist
Eve qui en mordant desfist
Les biens que promis nos avoies

Por nos besoins que bien savoies;
Biau sire Dex, or nos envoie
Tel volenté que nos en voie
De verité puisson entrer
Sanz mesprendre, sanz meserrer,
Et que je mon proposement
Puisse finer si sainnement,
Sanz mençonges et sanz mesdiz,
Qu'en oie volentiers mes diz.
Or entendez, et si orrez
Tel chose où aprendre porrez.

II. — Dou moinne qui contrefist le deable à la porte du mostier.

III. — De l'enfant qui commenia le jor de Pasques ovec les enfanz crestiens.

IV. — De la femme qui mist seure à l'ermite qu'il [l'] avoit ençaintiée, por son ami delivrer.

V. — Dou preudomme qui lesa s'aumosne à fere par conseil sa fame.

VI. — De l'ermite qui ardi ses doiz por eschiver soi de luxure.

VII. — De S[t] Jerome qui vit le deable seur la queue à la borjoise.

VIII. — Dou prestre qui pecha la vueille de Nouel en unne femme.

IX. — De l'ermite qui demanda à Dieu se nus estoit de sa merite.

X. — Dou fil qui se prova mauvesement vers son pere.

XI. — De celi qui se mist en prison por autri delivrer

XII. — Dou moinne qui enmena la recluse.

XIII. — Dou convers qui retoust le fil au chevalier de l'usurier.

XIV. — De l'ermite qui fist les .III. pechiez mortex.

XV. — De la nonnain qui menja la deable en la fueille dou chol.

XVI. — De l'usurier qui se sauva en la vermine.

XVII. — De l'ermite qui espousa la sarrazine.

XVIII. — De l'image qui enclina le borjois.

XIX. — Dou preudomme qui geta ses coipiaux en autri ble.

XX. — Des Juif d'Antioche qui batirent le crucefiz.

XXI. — De Thaida la bonne pecheresse, comme elle fu convertie de mal.

XXII. — De l'ermite qui se disoit : *miserere tu Deus.*

XXIII. — Dou preudomme qui chastioit son filz.

XXIV. — De l'ermite qui demoret d'aler as hores por la contenter au deable.

XXV. — De la dame borjoise qui ama son filz par amors.

XXVI. — Dou nouviau marié qui esposa l'image par son gabois.

XXVII. — Des II povres vilains asniers, comme Mellin fist l'un riche que onc ne vost bien fere sus povres genz.

De ce dernier récit il n'y a que l'introduction, dont le cent-douzième vers, incomplet lui-même, est le dernier du manuscrit.

Il suffit de parcourir cette série de rubriques pour reconnaître que certains des récits qu'elles précèdent sont pour le moins singuliers. J'avoue ignorer si le plus grand nombre sont réellement des nouveautés, et je serais fort reconnaissant à la critique des secours qu'elle pourrait me donner.

La légende de saint Paulin (XI), celle de la mère éprise de son fils (XXV) sont très-connues. Lorsque le Tannhæuser va trouver le Pape Urbain et lui demande par quelle pénitence il pourra expier son amour pour Vénus, au lieu de l'accueillir avec bonté, le Pape, lui montrant le bâton blanc qu'il tient à la main, répond : « Quand ce bois portera des feuilles, tes péchés te seront remis. » Le pèlerin s'en retourne auprès de Vénus ; mais le troisième jour le miracle s'accomplit, et le Ciel rappelle au dur pontife qu'il ne faut jamais rebuter le pécheur repentant. Le récit XIX n'est pas sans offrir quelque analogie avec la légende du Tannhæuser. Un preudhomme dont la conscience est restée inquiète depuis que, par inadvertance, il a jeté deux copeaux de tremble ou de frêne dans le champ de son voisin, va consulter un ermite que sa naïveté amuse,

bien que le narrateur se garde de le supposer, et qui lui répond :

Or ouez que je vos engoing,
Quel penitance je vos doing :
A mont et à val tant iroiz
Que le baston sec troverez
Qui en voz poinz verz devendra,
Si que fruit et fueille rendra.

Le pèlerin part et voyage sans que le miracle s'accomplisse; mais il rencontre un voleur, le convertit et revient avec lui auprès de l'ermite, qui lui dit que le bâton sec a reverdi, puisque l'âme de son compagnon a été, grâce à lui, ramenée à la vertu.

Le baston sec avez trové.
Cest homme qui est vroi confès,
C'est li bastons qui estoit sec,
Sanz point d'umor et sanz amor ;
Or a recouvré sa verdor.

J'ai choisi pour l'offrir au lecteur le texte du récit XXVI. C'est un des plus longs, si ce n'est le plus long, du recueil, et il m'a paru le plus intéressant. Nous avons en effet ici une variante très-originale de la légende célèbre dans laquelle un jeune homme, ayant mis par plaisanterie son anneau au doigt d'une statue, devient l'objet des obsessions de sa fiancée de marbre.

Une version de cette légende est contenue dans les « Miracles de Notre-Dame en provençal », publiés par M. J. Ulrich (*Romania,* janvier 1879) ; c'est le neuvième « Miracle », et elle a pour titre : *En qual maneira un efan clers espozet la ymagina de nostra dona amb un anel e pueis aquest efas lhi mentic ho nolh vole atendre sos covenens e nostra dona va lo apelar a son servigi.* M. Ulrich fait la remarque suivante : « L'original se trouve dans Arund., fol. 64, v., Addit. 11579, fol. 11 a. Cf. Barbazan-Méon, II, 420. Hagen, Gesammtabenteuer, III, cxxv. Legrand d'Aussy, V, 55. Une autre version dans Pfeiffer, *Marienlegenden,* cap. XVI. Une version en moyen haut allemand, p. 53. — G. de Coincy, col. 355. »

Ces renseignements bibliographiques sont complétés par la

note que voici: « Cette célèbre légende a inspiré « la Vénus d'Ille », de Prosper Mérimée; le poëte allemand Eichendorff en a également tiré une nouvelle : « l'Image de marbre (Œuvres complètes, II, 105). » H. Heine, dans sa fantaisie sur *les Dieux en exil,* la rapporte d'après le curieux livre de Kornmann, *Mons Veneris* (Frankf., 1614), où elle se trouve en effet à la page 77 : Kornmann l'avait prise dans saint Antonin, qui lui-même l'avait empruntée à Vincent de Beauvais. »

D'autre part, M. Mussafia (Sui « Miracles de Notre Dame en provençal », *Romania,* avril 1880, p. 300) remarque que les treize légendes provençales se retrouvent dans le même ordre au septième livre de l'Encyclopédie de Vincent de Beauvais. « Anche la dizione segue quasi parola per parola il latino, salvo che il provenzale è più semplice e spigliato. » — Le récit IX forme le chapitre 87, où il a pour titre : *de Puero qui Virginis imaginem annulo subarrhavit.*

Dans les *Sæmmtliche Werke,* VII, 230-231, H. Heine donne des indications un peu plus complètes que dans l'édition française des *Dieux en exil* : « J'ai lu d'abord cette histoire dans le *Mons Veneris* de Kornmann. Il n'y a pas longtemps, je l'ai trouvée aussi dans le livre absurde sur la sorcellerie de Del Rio, qui la donne comme venant d'un ouvrage espagnol ; elle est, semble-t-il, d'origine espagnole. »

L'histoire dont parle H. Heine est une version de la première partie de notre légende : la statue, dans les deux versions, est l'image d'une divinité païenne ; de plus, si le prêtre Palumnus fournit au jeune chevalier, contrarié dans son légitime amour, une recette qui finit par lui faire recouvrer son anneau et sa liberté, de même ici le bourgeois de Rome va consulter un ermite de Pouille, et son anneau lui sera rendu. Dans ces deux versions et dans la « Vénus d'Ille » de Prosper Mérimée, l'anneau n'a pas été mis au doigt d'une statue de la Vierge. Au contraire, dans le récit de Vincent de Beauvais, où il me semble difficile de voir l'origine de celui de Kornmann, dans le texte provençal publié par M. Ulrich, et dans la narration en 196 vers de Gautier de Coincy, qui est intitulée : « du Varlet qui se maria à Nostre-Dame dont ne volt qu'il habitast à autre », il n'y a aucune trace de paganisme. En revanche, la légende de notre recueil diffère de la version

reproduite par H. Heine en ce qu'elle se termine par un miracle de Notre-Dame. Avons-nous ici la version la plus ancienne, dont les deux autres ne seraient que le dédoublement? Je ne me risquerai pas à trancher la question, et je me borne à faire observer que, d'après les vers 54-57, l'auteur ne nous contera rien qui ne soit « escrit en istoire », c'est-à-dire aucune légende dont il n'ait puisé au moins le cadre dans quelque recueil latin. D'ailleurs les circonstances du récit XXVI et de celui que Heine emprunte au *Mons Veneris* dénotent une origine italienne.

Au point de vue littéraire, l'idée de faire intervenir la Vierge pour que l'anneau soit enfin rendu au jeune homme qui en a été si longtemps privé, ce contraste entre la jalousie méchante de l'idole et la bienveillance de la chaste Marie, la scène même de l'Eglise, où l'auteur fait comprendre, sans le dire, que si la statue est absente, c'est qu'elle est allée chercher l'anneau, et bien d'autres détails, sont d'agréables inventions d'un esprit ingénieux. Certains traits intéressent l'histoire. Nous voyons le Pape saint Grégoire reléguer au Colysée les statues païennes que l'on ne pouvait empêcher le peuple de vénérer ; l'interdiction elle-même, qu'il maintient obstinément, d'élever aucune statue, fût-ce à la Vierge, est un souvenir des sévérités du rigide chef de l'Eglise.

Il est curieux que l'auteur se permette de rattacher la consécration du samedi à la Vierge à la pénitence qui est imposée par l'ermite, et qu'il prétende que le culte des images de la Vierge, représentée tenant son fils entre ses bras, dérive du fait qu'il raconte. L'allure de la narration est facile ; quelques traits spirituels, quelques images poétiques en relèvent agréablement la naïveté. Peut-être Prosper Mérimée, s'il l'eût connue, aurait-il conçu autrement le plan de sa « Vénus d'Ille », dont le dénoûment, on l'a remarqué souvent, ne satisfait qu'à demi l'attente du lecteur.

Je crois pouvoir induire des indications bibliographiques rapportées plus haut que cette version de l'aventure de la statue est encore inédite. Plusieurs passages m'ont paru obscurs : ainsi v. 21-22, 25, 26, 43, 426, etc. — v. 29. mt. *emplie*. La correction *enflée* me semble justifiée par le v. 38. — v. 53. mt. *Por fere enfer*. — v. 59. mt. *qu'avoit*. — v. 78. J'ai ajouté *l'en*,

que le copiste a sans doute oublié. — v. 86. J'entends « que ceux-là les regarderoient comme de simples pierres qui », etc. —v. 120. mt. *L'eu* .I. *des doiz li mist.* — v. 135. mt. *par dehors.* — v. 142. la rime indique l'orthographe *eux.* — v. 144. mt. *feisoient.* — 152. mt. *enerrée.* — v. 202. Cet ennemi est le diable. A partir d'ici commence la légende pieuse, et la pauvre divinité païenne sera exorcisée.— v. 223-224. Corriger *li geta L'eve*? — v. 230. La rime indique le mot *semblance.* — v. 251. Il manque quelque chose pour la mesure et le sens. — v. 253. *desorez* est-il *deexorare,* exorciser ? — v. 345. mt. *rove.* Le sens m'a paru réclamer *loué.* — v. 440. Du Cange donne *ente* adjectif, avec le sens *triste :* avons-nous ici un substantif *entele,* « souci, chagrin », ou faut-il comprendre « En tele mesestance par coi morras » ? —v. 443. mt. *grant seror.*— v. 461. Je corrigerais volontiers : *fust fete.* — v. 512. mt. *Raume.* Je crois bon de respecter cette orthographe, quoique partout ailleurs il y ait *Romme* : elle indique une prononciation correcte.— v. 534. mt. *Su virent.* — L'orthographe des rimes est assez négligée. Ainsi 19-20, *promest, met;* 75-78, *meitre, meistre, oiseuse, Colouse.* 112-113, *ost, toust,* etc.

## XXVI

Dou nouviau marié qui esposa l'image par son gabois.

Salemons nos dit que tant est
Li folx sages comme il se test,
Si n'est sages si que de len,
Por ce qu'il se test qu'il a sen ;
Et quant à parler se deslie,
Si fet connoistre sa folie.
Qui trop vait et qui trop parole,
Par l'un et par l'autre s'afole ;
Dont aucuns est por fols tenuz
Et là s'embat où retenuz
Est maugré sien à sa laidure,
Dont la honte lonc tens li dure,
Qu'autant valt un trop comme cent ;
Un cop en une hore descent,

Qui n'avient de cent ans après.
Si est cil sages qui en pès
Se tient en cest siecle mortel,
Por gaaingnier le seur ostel
Que Dex à ses amis promest,
Où en joie sanz fin les met.
Hon fu nez qui le si entendroit,
Et cil maléürez à droit
Qui por s'acostumance fole
En cest mortel siecle s'afole.
Vos geuz qui vos cors amez,
Qu'est hons, qu'est fame oi garder,
Et si compost chascun sa vie.
Nos sommes comme la vesie
De buef, qui de vent est [enflée] :
Quant est d'unne esguille crevée,
Li venz par li pertuis s'en ist,
Si que maintenant aflestrit.
Ainsi est de nos, ce me semble,
Quant riche et sain sommes ensemble,
Si ne doutons ne mal ne mort.
Si comme a mal chascuns a mort,
Plain de bonan et de ponée,
Si comme la vesie enflée ;
Et quant la mort .I. poi nos point,
Maintenant si sentons son point
Qui le boban met de nos hors,
Et qui amentist nos cors.
Si est la lasse dame mise;
Por le fest dou cors a jouise.
Et por ce faire bien devons
Tant com dou fere tens avons.
Nus n'a séürté en sa vie.
La mort qui tot prent, nos desfie,
Et qui abat et foible et fort,
Sanz faire amende de son tort,
Tot prent et à tort et à droit.
Si est sages qui se porvoit
Por [fuir] enfer et sa honte.

Ci apres vos commenz. I. conte
Estret d'autorité veroie.
En cest livre rien ne diroie,
Se n'estoit escrit en istoire.

Il avint au tens .S. Gringoire
Qu'[ot] à Romme moult mescreant,
Sarrazins et popelicans,
Qui les ydoles aouroient,
N'en Dieu n'en sa loi ne creoient.
Ymages de pierre i ot tailliées,
Formées et apareilliées
En semblant d'ommes et de femmes ;
Ainsi perdoient tuit lor ames
Cil fol en cen qu'il les servoient,
Et en memoire les avoient.
Tant qu'il avint par cel preudomme
Quil fu apostoile de Romme,
Qu'à la loi Dieu les amena
Por ce que bien lor sermonna,
Comme cil qui bien le sot faire,
Et les ymaiges fist desfaire,
De jambes et de braz mal meitre ;
Si les fist arachier et meistre
En .I. place qu'est oiseuse,
La quele apele [l'en] Colouse,
Entre S. P[i]ere et le Latran ;
Ainsi l'oï nomer l'autre an.
En celle place s'asembloient
Cil qui esprouver se vouloient
A luitier ou en la palaistre,
.I. jou qui jadis souloit estre.
Por ce les i fist essoier
Que cil les penser[oi]ent voier
Qui les avoient aourées,
Comme pierres desfigurées,
Pierres simples, pierres volages,
Por reconnoistre lor folages,
Qu'en fust n'en pierre ne puet l'en
Trover par droit raison ne sen.

Un jor de feste, apres mengier,
S'i assemblent por luitier
Li vaillant bacheler de Romme.
Si lor avint que par .I. homme
Furent abatu li plus fort,
Si que par le commun acort
A celi dou tot s'acordierent;
Mès li aucun s'en corrocierent
De ce que cil les abatoit
Qui bas hons de la vile estoit;
Et tant que .I. nouviau mariez
Riches et bien emparentez,
Et toz jorz le pris enportoit
Quant à tel lieu se deportoit,
Fust de ses parenz asproiez
Et d'uns et d'autres asproiez,
Que de ses dras se despolla
Et de luitier s'apareilla.
.I. enniau d'or ot en son doi
Petit que par amors gardoit :
Si, dist-il, convient que je l'ost,
Car je le briseroie toust :
Je l'aim, si en aurai ennui. —
.I. ymage vit pres de lui
En forme de femme entailliée
Qui fu lez .I. mur apouiée
Et ost la destre main ouverte ;
Cil qui aloit querrant sa perte,
L'[annel] eu .I. des doiz li mist,
Et par s'envoiserie dist :
Femme de cest annel t'espous. —
Et il qui n'ot pas le cuer pous,
Ainz ot bonne alaine et fort,
Mist tant de poine et d'esfort
Que desoz lui celui geta
Au premier tort qu'o lui luita,
Si que de la luite ot le pris.
Quant ses garnemenz ot repris,
Son vis estraint de son mantel,

Si cuida prendre son anel
Ou doi de l'ymage de pierre :
Si verdi comme fueille d'ierre,
Car il vit qu'elle ot[le] poing clous
Et choisi l'ennel par [desoz].
Touz fu de poor esperduz,
Mès que li fez ne fust séüz
Ovec ses amis s'en torna ;
Onc nus garde ne s'en donna.
Avec lui ses parenz la nuit
Tint ses parenz à grant deduit ;
Tele estoit la costume entre alx
Que celui qui vaincoit les jeux,
[Feisoit] feste de mengier.
Ses amis qui l'avoient chier,
Celle nuit grant feste li firent ;
Après mengier se departirent,
Et cil qui ot sa femme bele,
Simpleste, jenne, sanz mamele,
Entre ses braz s'ala couchier.
Si comme à li volt atouchier
Et de ses braz l'ot en[s]errée,
L'ymage qu'il ot espousée
Par son geu, li fist tel ennui
Qu'à travaus se coucha lez li,
Si que durement le greva.
Cil toz effraiez se leva,
Et tantost dou fet li souvint
Qui en Colouse li avint,
Et sa fame toute esperdue
Dou lit s'ensailli tote nue.
Cil la chandele alumer fist,
Mès riens qui li grevast ne vit,
Et toutes voies la cercha ;
Quant riens ne vit si se coucha,
Et lessa la lumière ardant,
Puis sa femme prist maintenant,
Car il cuida à li gesir.
L'ymage vit vers li venir,

Si li dist en haut : Mar i fais.
Tu sès bien que tu te mesfès,
Et que tu m'as hui espousée ;
Si est la chose à ce menée
Qu'à ceste jamès n'avendras.
Toutes les foiz que tu voudras
A li gesir, sor toi vendrai
Et ton voloir te deffendrai,
Car par droit le te vueil deffendre.
A autre amor ne doiz entendre
Qu'à la moie, si t'en faz sage
Par la force dou mariage:
Tu sès bien que la force monte.
Ta loi le dit bien et raconte
Qu'à femme ne doiz atouchier
Fors à la toue sanz pechier.
Je sui par droit toue et tu miens,
Or departir ne nos puet riens.
Je m'en vois, or te garde bien
Que tu ne me forfaces rien,
Car tot maintenant me ravroies
Que tu à lie atoucheroies. —

Atant l'ymage s'enfoui
Et de lor ielz s'esvanoui.
Cil et cele qui ou lit jurent,
Por le malfez esperdu furent,
Si qu'à grant paine se saignèrent ;
Dou lit ambe .II. se levièrent
Et furent moult esmerveillié
Et de la paor travaillié.
Moult fu li bachelers dolenz,
Li duels li vint dou cuer dedenz ;
Bien sot que c'estoit ennemis
Qui en l'ymage s'estoit mis,
Qui à lui traire le cuidoit
Por le fol mot que dit avoit.
Conseil requist .I. chapelain
De ce, quant vint à lendemain,

Et li conta son errement.
Puis li chapelains erraument
L'eve benoite et la croiz prist,
Et à son col l'estole mist.
Si vindrent à l'ostel celui
Tout provéement ambedui.
Por l'ymage fere venir
Le fist à sa femme gesir,
Devant lui tot apertement;
Et l'ymage vint maintenant,
Si s'escria : Ce ne puet estre.
Ne t'i vaudra ne clerc ne prestre
Que tu jamès en faces plus. —
Cil maintenant s'en leva sus
Que li deable moult douta ;
Et li chapelains le gaita
L'eve benoaite à plain vol,
Et li geta l'estole au col,
Et devant li la croiz li mist,
Si li commanda et li dist :
O tu, deables anemis,
De par Dieu qui en croiz fu mis,
Dont tu puez ci voair l'essample,
Te conjur et por sa puissance,
Que mès ne reperes céenz. —
L'image li dist : C'est noienz
Quanque tu diz, si est frivole ;
Ne por ta croiz, ne por t'estole
Ne lerai qu'entor li ne viengne ;
Et si vueil qu'ovec li me tiengne,
Si comme il doit fere s'espouse.
Qui de son bon gré femme espouse,
Si comme cil fist moi por voir,
Bien la doit garder et avoir,
Por qu'il vueille sa loi garder.
Tu doiz à ta loi regarder
Qui commande ce que j'ai dit,
Et voiz ci l'anel qu'il me mist
En mon doi, dont il s'amusa,

Quant de son bon gré s'espousa.
Ainsi si vueuls fauser tes lois.
Mès en vain gastes ton françois;
Ton conseil riens ne li vaudra,
Jamès cen... ne li faudra. —
Li chapelains toz esgarés
Se mist tantost à desorez :
Quant li déable ouï parler
Ne s'i osa plus arester ;
L'ostel douta plus et la place
Que li Lombart ne fet limace.
Et li bachelers maintenant
Sa femme par la meson tenant
S'en ala dolenz d'autre part,
Et l'ymage en qui Dex n'ot part,
S'en parti comme .I. poi de vent,
Si comme ele avoit fet sovant.
Par le conseil au chapelain
S'en alerent à landemain
Conter au Pape l'aventure
Qui avenoit contre nature.
Li Pape moult s'emerveilla
Qui au bacheler conseilla
Que de [sa] femme se tenist
Et que, por Deu, conseil méïst
Que la chose fust si téüe
Que par Romme ne fust séüe,
Car li plusor si cuideroient
A cen qui foiblement croient,
Que Sainte Yglise tant n'éüst
Povoir qu'amender le péüst,
Et por ce deffense le fist ;
Et cil bonement li promist
Que dou dire se tarderoit,
Et dou pechié se garderoit ;
Et de cuer et de bouche confès
Se tint cil longuement après ;
Et sachez que moult li grevoit,
Por sa femme que bele avoit,

Qu'il n'osoit atouchier à lui.
Longuement soffri cel ennui
Que por soulaz ne s'esjoï,
Et tant que nouveles oï
D'un S[t] hermite, d'un parfait
Qui metroit conseil en son fait,
S'il le vouloit tracier et querre.
Loing de Romme cil de sa terre
Se mist, sanz nul deloiement,
Por querir son alegement.
Tant quist qu'en Puille le trova,
Mès ainz au querre se greva.
Por alegier son mal talant,
Li aconta son errement,
Si comme avenu li estoit.
Li hermites qui Dieu doutoit,
Li dist : Amis, savoir devez
A l'aage que vos avez
Et au sens, que seur totes riens
Est bons à maintenir li biens ;
Car Dex celi ou cel maintient
Qui de bon cuer à lui se tient,
Mès por ce qu'il ne s'esjoïssent
Tant que de lor bon talant issent,
Len met Diex en autre entente.
Si comme le borjon de l'ente,
Qui se tient clos por la gelée,
Tantost seroit la flor alée
Por ce que trop tost geteroit,
Se dou froit essoinne n'avoit;
Ainsi tient bien clos ses amis
Cels à qui son regne a promis,
Qui à mal tost s'esgeteroient,
Se granz biens sanz essoing avoient.

Par ceste ensaigne au dire voir
Croi-ge que Diex nos veille avoir
Si te dirai que tu feras :
Confès et repentanz seras,
Et si te tendras de ta femme ;

Et la Mere Dieu Nostre Dame,
La douce, la neste, la finne,
Que tote bontez enlumine,
De ton povoir l'ennoreras
Et son servise establiras
A faire chascun semadi.
Ainsi de par Dieu je te di,
Se tu la sers certainnement,
Conseil t'envoiera brièment.
Nul ne la sert que por un don
Cent n'en recovre en guerredon. —
Sire, dou tot en vos me met
Et de bon cuer vrai vos promet
Que je la Dame servirai.
Atant vos lais, si m'en irai
Quant autre conseil n'i voi;
Si priez, biau Sire, por moi,
Que Dex me deffende d'ennui. —
Atant se departi de lui.
Tant esploita qu'à Romme vint.
Au los de l'ermite se tint
Et fist ce que loué li ot.
La Mere Dieu quam que il pot,
Ennoura sanz point de faintise,
Et li establi son servise
A faire .I. jor en semainne.
Tant i mist et chatel et painne,
Et de bon talant le fist si
Que Nostre Dame en gré servi.

Au chief de l'an, la nuit tot droit
Que le servise enpris avoit,
Une avision li avint
C'unne dame devant li vint,
De qui si grant clarté issoit
Que li leus en replendisoit,
Si qu'il en avoit grant delit,
Et si se gesoit en son lit.
Ilesques la dame s'estut,
A celi dist qui ou lit jut :

Amis, frere, je te commant
C'un ymage de mon semblant
Qui devant soi tiengne son fil,
Faces ou à chier ou à vil
Bien entailliée et bien ouvrée,
Si bien et si biau compassée
Que nus n'i sache que reprendre :
Ceste œvre te commant enprendre,
Garde que tu nu lesses mie.
Cele sui que tu as servie,
Qui bon guerredon te rendra,
Si que li preuz grant t'en vendra. —
A cele foiz plus ne li dist,
N'ilesques demore n'i fist.
Durement fu esmerveilliez
Celui quant il fu esveilliez.

A l'avision moult pensa
Et tant qu'il se porpensa
Qu'à l'Apostoile le diroit,
Et l'image fere feroit,
S'elle ne li estoit contredite.
Quant l'avision li ot dite,
Li Papes li dist : Biaux amis,
Vous savez bien que l'en a mis
Deffense à ban par tote Romme
Qu'il n'i éüst femme ne homme
Par qui ymages soient levées ;
Se mès i estoient trovées,
Cil qui les feroit, erraument
Seroit dampnez par jugement.
Si vos lou ge bien en cest point ;
Por songe nul ne faciez point. —
Por ce deffendues estoient
Que les musarz les aouroient,
Si que j'ai dit ici devant.
Li borjois s'en parti atant
Qui dist que il n'en feroit riens
Que ce ne seroit pas ses biens.

Et l'autre nuit après li vint
La voiz qui por musart le tint,
Et la Pape li deffendoit
Ce que commandé li avoit;
Si li dist comme en corrouçant,
Et en forme de menaçant :
Folx ies et si as fol conseil,
Car tu desdiz ce queje vueil.
Se tu nu fes, tu en auras
Tel fes dont gré ne me sauras. —

Cil qui la menace douta,
Lendemain au Pape conta
Ce que la dame dit li ot,
Et cil li respondist tantost :
Je vos lou que la tierce nuit
Attendoiz, si ne vos ennuit :
Estre ne puet que ne reviengne,
Se Dex plet que le fet aviengne. —
La tierce nuit devant cel homme
Revient la voiz droit au preudomme,
Si li dist : Fols, or voi-ge bien
Qu'il n'a en toi raison ne sen,
Quant tu quierz contre moi conseil
Por desfaire cen que je vueil.
Saches que c'est tres granz dommages.
Ne selt l'en fere les ymages
Donc li diable s'en louaient,
Por ce qu'aouré i estoient
De lonc en lonc ceste cité ;
Si t'ai par trois foiz cité
Qu'en l'ennor de Deu et de moi,
Por essaucement de la loi,
Mon ymage entaillier féïsses
Et en autorité méïsses ;
Ne riens ne vels fere por moi.
Si te di ainz le jor de mai,
Se sanz plus passer ne la fès,
Tel mesestance auras après

Dont deschargier ne te porras,
Et entele par coi morras,
Et en ta perte partiront
Tuit cil qui encontre en iront. —
Sanz faire en son lit grant [sejor]
Se leva cil au point dou jor
Et dist que l'ymage feroit,
Jà por deffense non leroit
Ne n'en doteroit mesestance,
Car en la Dame avoit fiance
Que si par tot le deffendroit
Que jà nul mal ne li vendroit.
A la Pape vint erraument,
Les menaces li dist brièment,
Et li aconta mot à mot
Ce que la dame dit li ot.
La Pape de par Dieu li dist
Que l'imagre fere féïst.
De voir sout que Diex le volt
Quant trois foiz demontré li ot.
Cil qui le fist moult volentiers,
Quist amont et aval ovriers ;
Tant mist que l'image fist fere
De bonne ovre soutive et neste,
Et couverte d'or et d'argent ;
Moult fist bien à toute la gent
Quant elle ot totes ses façons.
Entaillières nus ne maçons
Jamès maisener n'i péüsent,
Por soutillier que il péüssent,
A contrefaire unne ausi bele.
Par tot en corut la novele,
Et tant que les dames de Romme
Qui sont bonnes, et mal li homme,
Vindrent à granz processions
Por faire lor afflictions
A cel ymage qui fu mise
Et sus le mestre autel asise

De Nostre Dame de la Ronde.
En l'ennor de la dame monde
Fu l'image ilec aourée
Et de bonnes genz ennorée ;
Por ce plus chiere fu tenue
Que onques mès n'avoit l'en veue
Sa paroil ; si l'ot l'en plus chiere
Por ce que c'estoit la premiere.
Folz est qui aime sanz amie ;
Li borjois qui l'ot establie,
Fu bien amez, car bien ama ;
Chascun jor ami se clama
Et complaint de sa mesestance
Qu'el l'en donast delivrance.
Un jor son servise fesoit
Qui à faire moult li plesoit ;
Assez i ot et clers et lais,
Chevaliers, dames et borjois,
Qui le saint servise escoutoient ;
Si comme entor l'autier estoient,
L'image s'esvanoui d'auls.
Maintenant commença li daus
Qu'en son leu ne la virent mie.
Li borjois qui l'ot à amie,
Sa plainte ne son duel ne pot tère,
Si dist : Las, que porrai-ge fère
Quant j'ai perdues mes amors,
Mes joies et tot mon secors,
Tot mon confort, tote m'entente ?
Là sor me croit duel et entente,
C'est li duel qui me secorra
Le cuer et qui m'acorera.
Hai, douce Mere Dieu, haï,
Dame qui m'avez enhaï,
Dame bonne avant et après
Raume, alainne de ciprès,
Blanchor de lis, color de rose,
La qui biauté por nule chose
Ne se change ne ne se mue,

Si comme le soloil desnue
Toutes les clartez et sormonte,
Autresi, Madame, sanz conte
Sourmonte tot vostre biautez,
Sanz les pitiez, sanz les bontez,
Dame, que vos avez tre[tou]tes,
Autant comme en la mer a goutes.
Quant le filz Deu en croiz estoit
Qui la mort amere soufroit,
Por vos garder nos regarda ;
A Saint Johan vos commanda
Por la pitié qu'il ot de vos
.......... ............
Douce Dame, nos regardez
Et nostre ymage nos rendez. —
Quant qu'en affliction estoit
Et en plourant se dèmentoit,
L'image devant toz revint,
L'image en sa main destre tint,
[Si] virent tuit qu'ou mestre doit
De la main un ennel avoit.
En esiorsant s'esbahirent
Dou miracle apert que tuit virent,
Dont maint mescreant s'amendèrent
Qui à la loi Dieu se donnièrent.
Li borjois liez avant se mist,
Son anel que bien cognut vit,
Mès il n'en fist onques senblant.
De joie s'en parti tremblant,
A la Pape l'ala conter,
Et li Papes sanz arester
Là vint où il vit la merveille ;
Au borjois dist : Je te conseille
Que ton anel ailles requerre. —
Cil maintenant se mist à terre,
En plorant à l'image dist
Qu'ele son anel li rendist.
Tantost l'image ouvri la main
Et cil qui ot le cuer humain

Et plain d'umilité veroie,
Cui son duel fu muez en joie,
Se mist avant et l'anel prist ;
Onques n'i trova contredit,
Et si le mist en son doi mame.
Ainsi retorna à sa femme
Et s'esjoï, c'onques plus hore
Li malfez ne li corut sore,
Qui bien sept anz travaillié l'ot.
La Mere Dieu de quan qu'il pot,
Servi de cuer humble et parfet
Toute sa vie por tel fet,
Et touz ses mesfez amenda.
Et Saint Gringoire commanda
Partout tiels ymages à fere ;
Et encore por cel afaire
Qui avint à Romme cel an,
Par totes terres les fist l'en,
Là où Jhesu-Crist est créüz,
Por la dame et por ses vertuz
Que l'en doit partot essaucier,
Et prières enhaucier
Por le grant secors qui en ist.
Ainsi Saint Gringoire le fist,
Et les ymages qui estoient
Par Romme, dont maint se dotoient
Por ce qu'avenu en estoit,
Qu'autre vilain fet n'en forfist,
Par Romme passouers en fist ;
En fieus sunt et encor seront,
Et par de seur euls passeront
Et maint musart et maint preudomme,
Tant comme en estant sera Romme.

Ferdinand Castets.

## SONNET

CONTENANT UNE RECETTE D'ALCHIMIE, ATTRIBUÉ A DANTE ET AU FRÈRE HELYAS

M. Fraticelli a réuni à part, dans son édition du *Canzoniere* de Dante, sous le titre de *Rime apocrife,* diverses pièces d'une authenticité suspecte, que l'on reproduisait jusque-là avec les poésies lyriques de l'Alighieri, pour peu qu'elles lui eussent été attribuées par un manuscrit ou par une édition ancienne, lorsque de nombreuses raisons invitaient à les distinguer des œuvres auxquelles le hasard et les distractions des copistes les avaient associées. Dans la dissertation qu'il a placée en tête du *Canzoniere,* M. Fraticelli exprime le regret que l'on ait longtemps confondu des productions de mérite si inégal. Ce sentiment est légitime, surtout chez un éditeur aussi consciencieux et aussi instruit; il ne nous semble pourtant pas inutile de conserver ces *rimes* apocryphes et d'y jeter parfois les yeux, ne fût-ce que pour mieux apprécier cette immense réputation de Dante au moyen âge, qui lui faisait attribuer tout fragment poétique dont l'auteur était inconnu. Dans cette pensée, je me permets d'appeler l'attention sur un petit poëme plus recommandable pour l'antiquité de la langue que pour le mérite du style. C'est tout simplement la recette pour faire la pierre philosophale. Dante seul pouvait avoir exprimé en vers italiens une si précieuse découverte. Mais nous verrons qu'un alchimiste de métier, plus ancien d'ailleurs de beaucoup, lui dispute la paternité de cette composition.

Dans les rapports rédigés par Libri sur les bibliothèques des départements est reproduit, mais d'une façon inexacte et incomplète (le v. 8 a été omis en entier et plusieurs mots ont été mal lus), un sonnet attribué à Dante par le manuscrit coté H 493 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. V. *Journal des Savants,* septembre 1841, p. 552. Le manuscrit est un recueil de traités d'alchimie en latin; il est

d'origine italienne, comme l'indique non-seulement la présence du sonnet, mais aussi la mention «1459 *in Neapoli*» au f° 192. Le sonnet est, au f° 248, *recto,* vers la fin du recueil, écrit en caractères plus gros et mieux formés que le reste du volume; il fait suite au *Tractatus lucis operis de lapide philosophico secundum fratrem Iohannem de Rupecisa ordinis fratrum minorum.* Il est mêlé à plusieurs recettes; celle qui suit immédiatement a pour objet la préparation du bleu d'azur. Puis vient un traité de *Magister de Monte Albo quomodo opus de argento,* etc. On me pardonnera de citer le premier alinéa, sorte de préface, de Iohannes de Rupecisa: « Primo consideravi futura tempora quæ dicta sunt a Christo in illo evangelio .s.......... de tribulacionibus tempore Antichristi septimi, sub quo tempore Romana Ecclesia flagellabitur, et per tyrampnos omnibus diviciis suis expoliabitur. Et quamvis Ecclesia Dei sic tunc fuerit desolata et confusa, a Christo denique de tantis tribulacionibus liberabitur. Quamobrem ad liberandum populum electum Dei cui concessum est cognoscere ministerium Dei et magisterium veritatis, sine multiloquio volo dicere opus magnum lapidis philosophorum tam ad album quam ad rubeum. Et hoc est contra consuetudines philosophorum qui ante nos fuerunt, qui propter avariciam et invidiam artem istam veram propriis filiis celaverunt. Et intentio mea est significare bonis sanctæ Romanæ Ecclesiæ et aperte ac breviter narrare totam eius veritatem.»

Le sonnet a déjà été reproduit, mais d'après un texte qui présente des différences nombreuses, par Crescimbeni. C'est un des morceaux qu'il cite des auteurs italiens du XIII$^{e}$ siècle: il l'attribue au *frate Elia.* V. Comentari intorno all' istoria della volgar poesia, t. III, l. I, p. 13, 2$^{e}$ éd. Rome, 1702-1714. Dans la notice t. II, part. II, l. I, p. 11, il nous apprend que le *frate Elia,* de la Compagnie de saint François d'Assises, était fort admiré par les chimistes et alchimistes, qui croyaient qu'il avait trouvé l'art de composer le *lapis philosophorum.* Crescimbeni prétend avoir vu un traité du frère Elia où se trouvaient plusieurs sonnets que, vu la date de la composition (1226), il trouve remarquables par la pureté du langage. Celui qu'il cite étant le même que celui de Montpellier, il est

probable que Crescimbeni, suivant son habitude, exagère et qu'il n'en a pas vu d'autres. Voici le texte du mt. 493:

MOTIVUM VEL SONETUM DANTIS PHILOSOPHI ET POETE FLORENTINI

Solvete (l)i corpi in aqua a tutti dicho,
Voi che volete fare o Sole o Luna;
Delle du' aqque poi pigliate l'una,
Qual più vi piace, e fate chel ch' io dicho.

Datela a bere a quel vostro inimico
Senza darli a mangiar chosa neuna.
Morto il vederete choverto a bruna
Dentro dal corpo del Leone anticho.

Poi gli farete la sua sepultura
Per intervallo sì che si disfac[c]ia
La polpe, l'ossa et ogni sua giunctura.

Poy facto questo, facte che si faccia
Dell' aqqua terra che sia netta et pura.
La petra harete, anchor che altro vi piaccia.

Della terra aqqua, dell' aqqua terra fare,
Così la pietra si vuol multiplicare.

Suivent deux vers d'une écriture plus petite:

Che bene intende e pratica 'l soneto,
Signor serà di quel(lo) ch' altre sugetto.

Le texte de Crescimbeni donne les variantes suivantes: v. 1. Solvete i, e tutti; v. 2. che cercate di far; v. 3. ne prenderet'; v. 4. quel ch'io; v. 5. Datel a bere, nemico; v. 6. di cos'alcuna; v. 7. Morto lo troverete in veste bruna; v. 8. Dentro del; v. 9. sepoltura; v. 10. tal che; v. 11. La polpa, giuntura; v. 12. Questo poi tanto fate; v. 13. Della terra acqua senza far dimora; v. 14. La pietra havrete, e questo non vi spiaccia.

Après le vers 14, le texte de Crescimbeni est tout autre:

In un fornello si fa tutta l'arte
Con lento fuoco si dissolve e stilla.

In cera, putrefà, calcina fissa
Quivi s'uccide, e suscita te ipsum
Questa è la vera pietra questa è essa.

Au v. 7, le copiste avait d'abord écrit *il ver se prova,* ce qui détruisait le sens et la rime. La leçon *choverto a bruna* est en marge de la même main, suivie de la traduction *quod est nigrum.* Dans le mt. les mots *la polpe* terminent le v. 10, et le suivant commence par les mots *li nervi*, que j'ai supprimés comme étant évidemment une glose. Crescimbeni ne les donne pas.

De l'examen des deux textes, il me paraît résulter que celui de Montpellier est le plus ancien et le meilleur. Le sonnet s'arrête au vers 14. Les deux vers suivants offrent cette particularité qu'ils ont une syllabe de plus que les précédents; ils résument la théorie en une sentence. Quant aux deux derniers, ils prouvent la foi qu'inspirait la recette.

Le frère *Elia* ou Helyas, en qui l'on peut, sans nuire à la gloire de Dante, reconnaître l'auteur unique de cette singulière poésie, vivait au XIII^e siècle ; après avoir été général des Frères Mineurs, il fut excommunié, suivit la cause de l'empereur Frédéric, et pour comble de malheur a été, après sa mort, l'objet du ressentiment du chroniqueur frère Salimbene, qui, fort oublieux des services qu'il avait reçus de son ancien supérieur, composa un traité contre lui, le *Liber de Prælato,* où le péché d'alchimie arrive le onzième parmi les treize qu'il lui reproche : « *Undecimus* defectus fratris *Helyæ fuit, quia infamatus fuit* quod intromitteret se de alchimia. Revera, ubicumque audiebat aliquos fratres esse in ordine, qui in sæculo aliquid de materia illa, sive de artifitio illo, scivissent, mittebat pro eis et retinebat eos secum in palatio Gregoriano...... In illo ergo palatio plures erant cameræ et diverticula multa, in quibus Helyas retinebat jam dictos, nec non et alios multos, quod erat quasi Pythonissam consulere. »

Ferdinand Castets.

# DIALECTES MODERNES

## PROVERBES
### RECUEILLIS DANS LE BAS-LIMOUSIN
*(Suite.)*

### SÉRIE IVe

PROVERBES RELATIFS AUX ANIMAUX. — QUADRUPÈDES. — OISEAUX. — POISSONS. — INSECTES. — REPTILES.

#### Quadrupèdes

Testu coum' un ase rouge.

L'ase vai toujours pissa o lo gano.

*Dict. pat. du B. L.* — *Gano*, ruisseau. — Franç. L'eau va toujours à la rivière.

Un ase o parcellas, lo sescouo casso souvent.

*Sescouo*, croupière. L'indivision est une source de difficultés.

Quand chàu bica lou tioul de l'ase
Tant vàu que lo couo sio levado.

Jou lou pial l'ase.

L'âne a donné lieu à de nombreuses expressions proverbiales. On dit: *ase-na*, âne de naissance; *farci l'ase*, manger à discrétion; *fouita bla d'ase*, donner des coups (du blé d'âne); *possa sur l'ase*. Autrefois, dit Anne Vialle, le mari qui s'était laissé battre par sa femme était de gré ou de force juché à rebours sur un âne dont la queue lui servait de bride et traîné ainsi par ses voisins dans les rues de la ville, au milieu des huées de la populace. On appelait *fa possa sur l'ase* ce divertissement, qui, d'après le même auteur, était encore en usage à Tulle en 1820.

Lous bièus per las banas,
Lous homes per las paráulas.

Lat. *Cornu bos capitur, voce ligatur homo.* Ce prov. existe en français, en allemand et en espagnol.

—

Lo forço pèu bièus, l'adresso pèus homes.

—

O boun chat, boun rat.

—

Un chat agaço be un evesque.

*Agaça*, regarder.

—

Qu n'amo pas lous chats que se làisse minja pèu rats.

—

Val mài nouirri lous chats que lous rats.

—

O choval dounat l'on n'avieso pas lou chabistre.

*Chabistre*, licol.

—

Si vole màu o toun vesi
Fài i eleva dòus poulis.

—

Per Paschas, i o toujours mai de chabras que de chabris.

C'est à Pâques qu'on tue les chevreaux. Au figuré : il meurt plus d'enfants que d'hommes faits.

—

De raço lou che chasso ou n'es pa boun che.

—

Meschant coum' un che negre.

—

Adret de so mo coum' un che de so couo.

Gasc. Coum' un tessou de so couo. — Franç. Comme un cochon de sa queue. Dans certaines parties du Midi, on dit en français : «Comme un singe de sa queue » ; mais cette expression, généralement prise dans un sens laudatif, provient peut-être d'une confusion avec la comparaison populaire employée dans le Nord: « Adroit comme un singe.»

—

Qu vor tua lou che de soun vesi lou trobo rajous.

Même sens en franç.

—

Chàu pas reveilla lou che quand der.

—

Lou che amo soun mestre et lo chato so meisou.

—

Marcha pes nuds coum' un che.

—

Marcha tort coum' un che dins belo routo.

—

Ranoux coum' un che quand porto un' osso.

—

Quand lou che o vesa leca lou mouli,
Chàu tua lou che ou debouilla lou mouli.

—

Lo couo dèi che déméno, mài toumbo pas.

—

Qu' o de negras lou che se degun las i tiro.

—

Lou che n'o jamai minja lou loup.

—

Tant vàu lo lebro pei che coumo pei chassaire.

—

D'un boun gagnou,
Deici ei pial tout es bou.

*Dict. pat.* — *Gagnou*, cochon.

—

Per uno meisou debouilla,
Boutas dòus lapins en bas,
Dòus pijous en nàut,
Dòus escouliers ei mié.

—

Emoni coum' un lebrotou.

En éveil comme un levraut. — On dit proverbialement : *Oquèi sur lo couo de lo lebro*, d'une chose qu'on poursuit sans succès. *Oquei uno lebro ou un souchou*, se dit aux personnes peu clairvoyantes, telles que celles qui à la chasse prennent uue souche d'arbre pour un lièvre. (*Dict. pat.*)

—

As plo vi lou loup, que ses ràuche.

Id. franç. C'est une croyance populaire.

—

Hountous coum' un loup de vingt ans.

—

Lou loup o b'acoustuma l'aba.

*Aba*, aboiement.

—

Se voules dounda lou loup,
Maridas-lou.

—

Costas dèi loung coumo lou loup.

Se dit d'un homme dont les mouvements sont raides.

—

Chascun so virado,
Las vouillas sou bien gardadas.

*Vouillo*, brebis. *Virada*, tournée des bergères pour rassembler leur troupeau qui s'éloigne.— Franç. : Chacun son métier, les vaches sont bien gardées.

—

Testut coum' un miol.

*Miol*, mulet. — Id. franç.

—

Rat que n'o ma un boujal es lèu pris.

Id. franç.

—

Emoni coum' un rat de tireto.

Rat de tiroir, petite souris.

—

Renard minjo pas las poulas o l'entour de so tanieiro.

—

Renard et loup fòu pas de mar de coun habitou ma de coun trivou.

Gasc. Lous renards et las hagines s'en ban he lou màu loen. — C'est une croyance populaire.

**Oiseaux**

—

Ausel que volo n'o pas de mestre.

Var. Ausel dins l'àire, de tout chassàire. — Gasc. Auset de bosc, atrapo que pot.

—

Chasque àusel
Trobo soun niòu bel.

Id. franç.

—

Qu o tua sept busas es prou vier.

—

Fier coum'uno gràulo end'un cacàu

*Dict. pat.* — *Gràulo*, corbeau; *cacàu*, noix.

—

Las gràulas sentou lo poudro.

—

I o be quàucore quand las gràulas chantou.

*Dict. pat.* Se dit au figuré par allusion à la vigilance du corbeau, qui s'envole en croassant au moindre bruit.

—

Làuvo te, gràulo, que degun te làuvo.

*Dict. pat.* — Se dit aux présomptueux qui se décernent des louanges. L'origine de cette comparaison m'est inconnue.

—

Barras vostras poulas, que mous jàus sou druberts.

Id. franç.

—

O lo proumieiro javelo
Lou coucu quitto lo terro.

Ce prov. a une histoire : Lo tourtourelo avio presta uno tourto ei coucu. Coumo lo i domondavo : te lo rendrai quand aurai medu. O lo proumieiro javelo, per s'en tira, s'en anet.

—

Lou coucu chanto pu quand las gerbas sou liadas.

—

Lo nevajado dei coucu.

Dans le bas Limousin, il neige souvent au printemps, après l'arrivée du coucou.

—

Magres sou lous estournèus.

On répond : Aquèi que vòu per troupèus. — Béarn. Magres bistournets, a troupetz.

—

N'i o pas d'àuchou
Que ne trobe soun cop d'archou.

*Auchou*, oison ; *archou*, petit arc, arbalète.

—

Las perdis valou màì que las busas.

—

Magre coum'un picatal.

*Picatal*, pic-vert.

—

Quand lou picatal baillo un cop de bec dins un firmigié, ebolho forço firmis, ma l'i auro toujours màì de firmis que de picatals.

*Dict. pat.* — Ce proverbe peut servir de réponse au mot du duc d'Albe à Catherine de Médicis : Dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon.

—

Se semblou coumo lo jasso et lou coucu.

Comme le jour et la nuit. — Id. béarn.

—

Cresto roujo, poundro lèu.

Se dit des jeunes filles qui parent leur tête de rubans éclatants, et dont le luxe et la coquetterie dénoncent la mauvaise conduite avec ses tristes conséquences.

—

Quand lo poulo charcho lou jar,
L'amour vàu pas un cacar.

*Jar*, coq ; *cacar*, noix.

**Poissons**

—

Mu coum' un pèissou.

**Insectes**

—

L'on n'atrivo pas las mouschas en lou vinagre.

*Dict. pat.* — Id. franç. et gasç.

—

L'on acoto mài de mouschas en lou miàu
Que noun pas en lou fer chàud.

—

Quand l'on quitto lous pèus, l'on prend las negras.

*Pèu*, pou ; *negro*, puce.

—

Glourious coum' un pèu sur un habit de velours.

**Reptiles**

—

Tràite coum' uno ser.

*Ser*, serpent.

—

Se lo der
Avio l'er,
Et lou serpent
Lo dent,
N'i aurio pu d'home vivent.

*Der*, espèce de scorpion dont l'appareil visuel est presque imperceptible. Sa piqûre passe pour très-venimeuse.

—

Lous quites vermes se recòuquillou quand l'on lous chòupi.

*Verme*, ver de terre ; *se recòuquilla*, se replier en forme de coquille ; *chòupi*, presser un objet avec le pied. Au figuré : les plus misérables sont sensibles à l'injure.

## SÉRIE V[e]

PROVERBES RELATIFS A L'HOMME. — HOMME. — FEMME. — ENFANT. — ORGANES. — MEMBRES. — MOUVEMENTS DU CORPS. — MALADIES. — INFIRMITÉS. — MÉDECINE.

### Homme. — Femme. — Enfant

Re d'impoussible à l'home, ma lou miàu.

*Miàu,* miel. Il y a beaucoup de choses impossibles à l'homme.

L'home de moro màï evers que dret.

*Evers,* couché sous la terre, mort; *dret,* debout, vivant.

L'home enduro tout, ma lou bien esse.

Le *bien-être* nuit à l'homme.

Segound l'home, l'orle.

Littéralement: suivant l'homme, le verre. A chacun suivant ses besoins.

Jèuno fenno, po tendre et bouèi vert,
Virou lèu meisou o l'evers.

As uno bouno chabro ?
As uno bouno mulo ?
As uno bouno fenno ?
He be ! as tres meschantas bestias.

Douze fennas,
Treze belettas.

Fenno morto
Cent escus o lo porto.

Se uno filho un cop o fa las amourettas,
Vàudrio mier apougna un plen prat de belettas.

*Dict. patois.* — *Apougna,* surveiller. On a dit en français:
J'aimerais mieux garder cent moutons près d'un blé
Qu'une fillette dont le cœur a parlé.

De filhas,

N'en vàu mièr un brassa
Qu'un plen prat.

*Brassa*, brassée. La pensée est doublée d'un jeu de mots.

—

Per trop chousi,
Lo filho demoro oti.

—

Ous novis
Treze defourtunas.

*Dict. pat.* — On dit en plaisantant que les nouveaux mariés doivent éprouver treize malheurs. Si dans une noce il arrive quelque petit accident: *Oquei uno de las treze defourtunas.*

—

Dins las pelhas,
Las bèlas filhas;
Dins lous pelhous,
Lous bèus garçous.

**Organes. — Membres. — Mouvements du corps**

—

Testo grosso, pàu d'esprit.

—

Qu n'o pas bouno testo, qu'ajo de bounas chambas.

Béarn. : Qui n'a cap qu'aye cames.

—

L'on gafo mài en lo lengo qu'en las dents.

—

L'on avalo pu lèu sas dents que so lengo.

—

L'on ne pot pas parla sens drubi lo boucho.

—

Paràulas pudou pas.

*Dict. pat.*

—

Mièr vàu perdre lo mancho que lou bras.

—

Boun sang ne pot menti.

—

Lou sang n'es pas de l'aigo.

—

Lou sang tiro mài que las cordas.

—

En davalan tous lous sentes àidou.

Id. langued. et querci.

—

Badalha,
Minja,
Durmi,
De sas amouras se souveni.

Le bâillement est signe de faim, de sommeil ou d'ennui. — Même sens langued.

—

Embrassado sens barbo,
Mouleto sens sàu.

*Mouleto*, omeletto ; *sàu*, sel.

—

Après lo panso,
Lo danso.

Id. prov.

—

Entre douas sèlas, lou tioul per terro.

*Sèlo*, escabeau.—Id. franç.

**Maladies. — Infirmités. — Médecine**

—

Lou màu s'en ve d'o choval, s'en torno d'o pe.

—

Quand l'on n'o pas lo galo, l'on o lou màu chaud.

—

Lou pàubre tort,
Degun lou vor.

Jeu de mots sur la double signification de « tort. »

—

Pas de tort ni de bouitous,
Que n'ajo lou diable ei tioul.

—

Medeci de village
Veni d'o choval, tourna d'o pè.

On va chercher le médecin avec un cheval, mais on le laisse s'en retourner à pied.

## SÉRIE VIᵉ

### Proverbes historiques. — Pays. — Peuples étrangers.

---

**Meschant coum' un Anglés.**

Souvenir de la guerre de Cent Ans, qui pour le Limousin fut la guerre de Trois Cents Ans (1152-1436).

---

**Parla biscaien**

*Dict. pat.*—Parler un langage incompréhensible, comme le basque, qui n'a aucun rapport avec les langues connues.

---

**Rounla coumo Bizouard**

Bizouard ou *Vizouard*. Colporteurs d'almanachs ou livres populaires, venant habituellement des montagnes du Dauphiné. Ils sont vêtus d'une grosse bure de couleur bise, d'où *bizouard*. Voir, à ce mot, le *Dictionnaire patois du bas Limousin*, qui justifie cette étymologie en citant Ménage et Le Duchat. Quand la manufacture d'armes de Tulle prit de l'accroissement par la colonie d'ouvriers de Liége qu'on y appela, les ouvrières indigènes donnèrent le nom de *bizouardas* aux femmes liégeoises. Il y avait quelque ressemblanee dans la consonnance à ces deux mots. On appela aussi les Liégeois *Gagassi*, par imitation de leur baragouin. (*Dict. pat.*, au mot *Monifaturo.*)

---

**Sale coumo Boimé**

*Boimé*, bohémien, vagabond sans feu ni lieu. Diseur de bonne aventure. *Bòimo*, femme malpropre, de mauvaise vie (*Dict. pat.*)

---

**Riche coum' un Juife**

---

**Negre coum'un Morou**

Var. Oquei un Morou. Noir comme un Maure.

G. Clément Simon.

(*A suivre.*)

# POÉSIES LANGUEDOCIENNES DE GUIRALDENC

*(Suite)*

---

## LA MASCA

**Obra Ternenca**

---

### I. — L'Oustau

Sus un bèu bres fach d'amarina,
Sus un bèu bres flamament nòu,
Una jouina maire s'inclina
E pioi se charpina e se dòu.

D'ount ven soun lagui d'aquesta oura?
Soun enfantou es ben malaut ;
Toujour crida, tresana e ploura,
Sans poudre i' amaisà soun mau.

Nioch e jour lou lum pres d'el velha (1);
Sa maire aussì velha pres d'el.
Tout es escut (2) d'aubres, la trelha
Es atapada d'un ridel (3).

A pòu dau rebat qu'emblaïgue (4),
Lou paure agnelet que se plan (5),
Ela que, per pas que soufrigue,
Agoutariè fins à soun sang.

E res manca pas au malaute (6):
Remedis, souens, res manca pas ;
Mais lou milhou qu'à soun iol saute
Se fai pas veire tout escàs.

Soun cors es rede de frescura,
Soun pous es flac, soun iol macat ;
De lou sauvà n'es pas segura,
Car lous medecis l'an quitat.

Atabé, coussì pourriè vieure (7)?
Demanda à bieure (8) e vòu manjà,
E reçap ni manjà ni bieure,
'Mai sa maire vogue ensajà.

E, sus lou bres fach d'amarina,
Sus lou bèu bres flamament nòu,
La maire doulenta s'inclina,
E pioi se charpina e se dòu.

Oh ! sa doulou es ben amara,
Soun sort es triste e pietadous.
Perdre la mitat de sa cara (9),
De soun cor, ô quante coudous (10) !

E sousca que noun sai, pecaire !
Soun cor es gounfle (11) e se doubrìs ;
A fach tout ce qu'a pougut faire,
Amai soun pichotet mourìs.

Sous vesìs, que l'an atrouvada
Abourida à sous pensaments,
I'an dich : « Dins aquela virada,
I'a quicon de mai ou de mens.

» Acò 's un mau pas couma d'autres :
Doumai vai, mai es endecat.
Counouissen pas as enfants, nautres,
Mais lou vostre es saique enmascat.

» Quauqu'us lou ten dins la soufrensa ;
Vous caurié saupre de quauqu'un (12)
De que n'es. Fasès diligensa. »
La maire taisa soun plagnun.

A la barra rouge de ferre
S'estacariè un negadìs ;
Ela s'estai aquì ; vai querre
La devignaira (13) dins soun nis.

E sus lou bres fach d'amarina,
Sus lou bèu bres flamament nòu,
La maire un derniè (14) cop s'inclina,
L'embrassa e sourtìs embé pòu.

## II. — La Bauma

Au fin founs d'una bauma emb d'arounzes barrada,
Ounte ne pendoulava e lusissiè qu'un lum,

Ounte d'un pichot fioc fumava fossa fum,
La devignaira era assetada
E, sus sa fauda, d'una man,
Per fa ce que las mascas fan,
Lou sant clama ([15]) dau jour triava
D'erbages, de plantun, que de l'autra asengava.

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Intrava, estabourdida à tout ce que vesiè.

La vielha ([1]) aviè lou nas couma un croc de roumana,
E sa barba pounchuda anava lou toucà;
Sas dents, dempioi noun sai, avien l'er de mancà;
Aviè l'iol gris, lou pèu de lana,
Mais palla e magra era sa car;
Quauqu'us auriè fourviat d'escart
Se, de nioch, aviè vist la filha
Que fasiè pas d'encontra autant qu'[una] etoumìa ([16]).

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Intret, estabourdida à tout ce que vesiè.

Mai la masca, espinchant la rauba de la maire,
A l'intrada dau roc : — « Sabe per que venès,
S'ou dis. An emmascat vostre pichot. Vesès,
Sa vida pot pas pus mautraire ;
S'acòs i'es dounat, a la mort,
Tout moun gaubi ([17]) n'es pas prou fort
Per lou tirà d'aquel martire ;
Amai lou plegarés ([18]), pioi que vous ou cau dire ([19]).

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè,

Subran ie demandet, en essugant sa gauta,
Das plours que de sous iols rajou couma una font :
« Bona femna, digàs ; oh ! digàs-me quicon,
Per veire d'ounte ven la fauta ?
Vous n'en pregue couma un cors sant,
Tachàs de garì moun enfant :
Pietat, pietat per sa soufrensa ! »
— « Vostre enfant deglesìs ([20]) per una mauvoulhensa » ([26]).

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè.

« — Legisse acò d'aquì dessus vostra figura »,
Reprend la devignaira, e traguet dins lou fioc
Cauques pessuts ([22]) de sau qu'escoutet mai d'un cop ;
Parlet una estranja parlura :
« — Se seguissès ce que dirai,
Vostre pichot es sauve. — O, si farai,
Lou bon Dieu m'en done l'ajuda !
E crese que de res serai pas esmouguda. »

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè.

« — Adoun vous cau croumpà un fege d'una feda
Negra e qu'age d'agnels, e pioi lou roustirés
Dins la sartan, pounit d'agulhas, car sauprés
Qu'à caduna ([23]) la masca es reda ;
Avisarés de l'avé cuioch
Davans l'oura de mieja-nioch.
Munida ([24]) d'una barra forta,
Sourtirés de l'oustau e vous metrés per orta ([25])

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè.

A de que qu'ausigués sans s'atrouvà virada ([26]),
Anarés, anarés devès un crousadou.
Aquì, sus una souca, en tustant dau bastou,
Que lou fege tombe à floucada.
A l'oura la masca vendrà
E vostre enfant, lou garira. »
E la paura maire pagava
D'un tendre gramecìs la vielha ([1]) que parlava.

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
S'entournava, en pensant à ce qu'arrivariè.

## III. — Lou Crousadou

O moun Dieu ! fasès-me la graça
D'acabà l'obra sans falì ([27]) !

Soui qu'una femna, e moun audaça
A cha pau sembla s'avalì.
Per ieu quanta trista niochada !
Couma una fiolha qu'es ventada,
N'estrementisse à la pensada.
Se me soustenès pas, moun Dieu (7),
Deman moun fil serà pas vieu (7) !

E per las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, qu'afourtìs (28) lou mau de soun enfant,
Caminava de nioch, souleta, tout pregant.

La miecha d'ounze ouras picava,
Couma finissiè soun plagnun.
Lou treviès (29) era lion; passava (30),
Passava pus lesta qu'un fum.
Ai ! s'anava mancà soun oura,
Quoura soun fil gaririè, quoura ?...
Saique la mort deja s'auboura (31)
Per lou sagatà dins sous bras (32),
E mai aloungava lou pas.

E per las potas, las ourtigas,
E lous greses de las garrigas,
La maire, qu'afourtìs l'amour de soun enfant,
S'entachava de nioch, souleta, tout pregant.

Dins aquel crousadou tant orre,
Ben lassa, ben trista, arribet ;
Se vesiè pas la co (33) d'un porre,
De tant escut (2) que l'atroubet.
As entours, pas ges de masura,
Pas ges d'aubres, ges de verdura;
Jamai plaça pus mau segura.
Tout i'era siau : mais, de per cops,
S'ausissiè lou miaulà das chots.

E per las potas, las ourtigas,
E lous greses de las garrigas
La maire que crenìs ara per soun enfant,
S'aplanta (34) aquì de nioch, souleta, en tremoulant (35)

Sus la souca, à l'envès plantada,
Pausa lou fege tout pounit;
Ie baila una bona fretada,
Fin que seguet amoutelit;
Amai qu'era touta susousa,
E pioi una voues raufelousa
Ressoundissiè de çai de lai;
Mais se virava pas jamai.

Quitant las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, que crenìs ara per soun enfant,
Demora aquì de nioch, souleta, en tremoulant.

Entramens que soula (36) tustava
Dins aquel sauvertàs (37) treviès,
L'enfant, que la mort trigoussava,
S'arrapava au picoul dau bres,
Jingoulava e, de sa bouqueta,
Fasiè lous badaus e l'aisseta;
Luchava (38) sus sa palhasseta,
Mai ela, dins un grand rembal (39),
Se n'era enfangada aiçaval.

Quitant las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, que crenìs ara per soun enfant,
Espera aquì, de nioch, souleta, [en] tremoulant.

Aviè grep, aviè pòu. La crenta,
L'esfrai, fasien cricà sas dents.
De l'espinchà antau mourenta,
I'aviè per plagne sous tourments;
Lou vent sus la terra bufava,
Lou ciel ilhaussava (1), trounava,
E la ploja que regoulava
Menava un bruch tant sabarnau (40)
Qu'acò [i'] (41) afounzissiè soun mau.

Quitant las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,

La maire, que crenìs ara per soun enfant,
Espera aquì de nioch, souleta, en tremoulant.

Enfin, dins lou trelus d'un nibou (42),
Vei la masca sortre (43)emb un cat,
Autant perloungada qu'un pibou (42),
Negra que soun cat mascarat,
Se sarra de soun pas laugeire (44)
E dis, emb un parlà riseire :
« M'as vencit, n'ou vouliei pas creire. »
Subran sus lous rocs courriguet
E, lèu, lou cat la seguiguet.

Devès las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, que crenìs pas pus per soun enfant,
La regarda enanà encara en tremoulant.

Pioi vira net, prend la travessa
Per estre pus lèu à l'oustau ;
Car soun cor, [tout] ple d'amaressa,
Languìs de veire soun malaut.
Oh ! que de joia e de chabença (45) !
Soun fil prend [mai] de sussistença,
A bon esquiol (46), bona aparença ;
Reven couma l'oli as lampious
E lèu i'alanda sous brassous.

De tant de bonur aboundada,
Dins una amistousa brassada,
La maire, que jouïs d'avé sauvat l'enfant,
Lou teniè ben sarrat, tout plourant, tout pregant.

## OBSERVATIONS

—

1. Ms. *veïa*, *treïa*, *vieïa*, *ïaussava*.

2. *Escut* ( obscur ), fém. *escuda;* prov. *escur*, *escura;* ainsi que je l'ai dit, note 5 de la *Gloriousa*, la prononciation du montpelliérain substitue un *d* à l'*r*, lorsque ce dernier est placé entre deux voyelles.

3. On dit couramment *ridèu*. *Ridel* est une exigence de la rime.

4. *Emblaï*, éblouir.

5. On dit communément *planìs.*

6. *Malaute,* forme courante. Dans cette pièce et dans celle qui la précède, *malaut* ne se trouve qu'à la rime.

7. Ms. *vioure, Diou, viou.*

8. Forme lodévoise. On dit *beure* en montpelliérain.

9. *Cara,* visage : au figuré, *vie.* Ce mot s'est maintenu dans le lodévois ; il a disparu du langage populaire de notre ville.

10. Bringuier orthographiait de même. (Voyez *Un michant rève,* et *A perpaus de Petrarca; Revue,* 1re série, II, 284, et VI, 276). D'autres poëtes écrivent *courous.*

11. Gallicisme que l'on commet bien rarement, car la forme *coufle* est couramment employée.

12. Ms. *caucus,* quoique la rime exige *quauqu'un. Quauqu'us* conserve encore les préférences de quelques vieillards.

13. Ms. *divignaira.*

14. On dit aussi *darniès, darniè, darriès* et *darriè.*

15. On dit couramment *sent clame dau jour,* en supposant que *sent* représente ici *sanctus.* Le sens de cette phrase est : *l'étendue, la durée de la journée.*

16. *Etoumìa,* squelette, anatomie. Le ms. donne *qu'etoumìa ;* mais on peut voir, par le nombre des mots suppléés, que les distractions de copie sont fréquentes dans *la Masca.*

*Etoumìa* manque dans Honnorat ; on lit *loutoumia, letoumìa,* à l'article *Esqueleta* de son *Dictionnaire.*

17. *Gaubi* est un mot à peu près inconnu aujourd'hui à la langue populaire de la nouvelle génération.

18. *Plegà,* plier [dans le suaire], mourir.

19. Cette strophe deviendrait peut-être intelligible, à la condition d'appliquer les mots : *s' acòs i'es dounat,* à un breuvage malfaisant que la devineresse montre à la mère, en supposant qu'il a été donné à l'enfant de celle-ci.

*Acòs,* qui est resté courant dans le lodévois actuel, ne se dit guère aujourd'hui dans le montpelliérain. *Acò* est de règle presque générale. La forme sifflante s'est maintenue dans quelques chants populaires :

Acòs èra una de mas camaradas.
(Atger, *Poésies populaires,* 54)

*Acòs 's* est, comme on sait, la forme contractée de *acò es* = *c'est.*

20. *Deglesì,* se dit surtout d'un édifice, d'une construction qui menace ruine.

21. On dit aussi *mauvoulensa* et *mauvoulensia,* qui est peut-être le seul cas où l'on puisse constater aujourd'hui l'existence de la terminaison en *ensia.*

22. On prononce *pessus*. Le nominatif est *pessuc*, mais quelques personnes disent *pessut*.

23. *Caduna*, forme lodévoise. Voyez la note 1 de la pièce : *Souvenì d'una journada de mai.*

24. Ms. *E munida*, qui donne au vers un pied de trop. Même cas deux vers plus haut. On lit dans le ms : *avisarés* de l'*avédre cuioch*

25. *Orta*, champ ; *per orta*, *per ortas*, par champs, par chemins. Ce mot tend à disparaître.

26. Ms. *A de que qu'ausigués sans s'atrouvà virada*, vers que je ne puis comprendre. La même strophe contient une nouvelle distraction : *sousca*, pour *souca* (souche), qui se lit un peu plus loin.

27. *Sans falì*, sans manquer. Ce verbe et celui d'*avali*, avec lequel il rime, deviennent de moins en moins fréquents. On dit *nioch-falit*, nuit close.

28. *Afourtì*, qui prend déjà le sens de rendre fort dans la pièce : *Souvenì d'una journada de mai*, se dit surtout avec le sens de *garantir une nouvelle*, *un fait*. Ex.: *Afourtìs acò couma s'ou aviè vist.*

29. *Treviès*, garrigue, herme (?) Ce mot manque au *Dictionnaire* d'Honnorat.

30. Ms. *E passava*, qui donne un pied de trop.

31. Le verbe *aubourà* tend à disparaître. Il est déjà considéré dans le peuple comme un provençalisme.

32. Provençalisme. Il faudrait *dins sous brasses.*

33. *Co* (queue) ne se dit que dans cette phrase populaire : *Plòu à co d'ases.* Cf. dans le poëme des *Las d'amour*, de M. Langlade :

E trona e plòu à *coua* d'ase (p. 31).

Le diminutif *coueta* a usurpé à Montpellier la place de *co* et de *coua.*

34. *S'aplanta*, provençalisme emprunté aux félibres. On dit : *se planta.*

35. Forme périmée. Elle se maintient néanmoins dans les villages des environs.

36. Cette strophe ne compte pas moins de quatre vers de neuf pieds. Le ms. donne *la maire.* Je substitue *soula*, que justifie peut-être le goût de G. pour les répétitions.

37. Ms. *sauvertasses*, sauvages. La distraction de G. est évidente ici, car l'adjectif démonstratif *aquel*, qui précède, exige un singulier.

38. Ms. *E. luchava.* Cette forme ne s'est maintenue que dans le couplet populaire :

Quau voudra luchà,
Que se presente ;

Quau voudrà luchà,
Que vengue au prat !

Le gallicisme *lutà* prend partout ailleurs la place de *luchà*.

39. Ms. *Un pus grand rembal*. On dit plus communément *rambal*.

40. On dit aussi *sabarnòu*.

41. Si le pronom que je place entre crochets n'est pas absolument indispensable, il adoucit, du moins, un de ces hiatus dont G. ne s'est pas assez gardé.

42. Ms. *nivou*, *pivou*.

43. *Sortre*, forme à peu près périmée.

44. *Laugeire*, forme extrêmement rare et que je n'ai rencontrée que dans G.

45. *Chabença*, peut-être emprunté aux poésies des félibres.

46. *Bon esquiol*, bonne mine. *Lous blats an bon esquiol;* Les blés encore en herbe ont bonne apparence (Sauvages).

A. R.-F.

## [ SOUNET ]

Ara ses retracha tant [1] bela ;
Lou sourel, emé sous rais [2] d'or,
Vous a mignoutat, I[sabela],
Tant e tant qu'es bèu vostre sort.

Ara, amai lou tems desbarbela
D'un cop de soun voulam bistort,
Lous ans que vieurés doumaisela,
Poulida espigarés pus fort.

E s'avaliran pas de la vista
Vostre front tant pensamentous,
Vostre iol tant cla, vostre er tant dous,

Vostra presença tant requista,
Pas mai que d'un cor amistous,
Vostra bèutat qu'ai entrevista !

[1] *Tant* a ici le sens de *ben* (bien), ce qui arrive quelquefois dans la langue populaire.

[2] On dit aussi *raisses*.

A. R.-F.

(*A suivre.*)

# POÉSIES

## M'AMAS-TI BEN?

Proun me lou dison vòstis iue.
M'amas-ti bèn, madamisello?
De moun cor sias bourroularello
E sus ma caro boutas fue.
Mai planet fuson li parpello
E ben malin soun lis uioun:
Que sabe se jougas o noun?
M'amas-ti bèn, madamisello?

I'a vosto man que fai lou round
De la coumpagno ; à ieu s'arresto ;
Se i'atardant, e pèr la tèsto,
Me vèn coume d'esperitoun.
Mai vosto det de farfantello
Embalausis qu vòu, pecai!
Adeja vers un autre vai....
M'amas-ti bèn, madamisello?

Vous sias setado contro ieu
E testejas que de moun caire ;
Un poutounet embelinaire,
A vòsti bouco d'esperéu,
Mai i'a voste frairet, o bello,
Lou mignot en quau voulès ben ;
Qu saup s'es pas pèr eu tamben?...
M'amas-ti bèn, madamisello?

Un cop vous ai visto (perdoun!)
Revirado sus la cadièro;
M'espinchavias (e tant dous m'èro!),
Man crousado au pitre redoun.
Mai quant de fes, o riserello,
Viras l'esquino à moun ausì!

De vous gaire noun ai gausì...
M'amas-ti bèn, madamisello ?

O gento flour, mèu de moun cor,
A moun plagnun prestas ausido.
De ma primo quasi passido
Poudès èstre lou soulèu d'or.
L'amour es causo bèn crudello :
Vous vese dempiei tant de tèms
E sai panca se voulès bèn,
Voulès m'ama, madamisello ! [1]

PIAT.

---

## LOU MERLE

Dins un libre ount d'un merle èro pintrat l'image,
Ai vist qu'aquel aucel, qu'aviò'n poulit plumage
Per aveire, envejous, siblat lou roussignol,
Per Jupiter fouguet vestit de dol.
Se lous que l'envejo rouzigo,
Dins lou palais coumo dins la boutigo,
Gens de tout acabit, tout païs, tout estat ;
Se las damos grandos, pichounos,
Que podou pas, sens n'estre malautounos,
Auzì vantá d'uno autro la béutat,
Se toutes aquels que sens reno
Suportou pas cap de rivalitat,
Per lou mème peccat aviòu la mèmo peno;
S'enfin coumo lou merle en moun libre pintrat,
Tout jalous èro mascarat,
Nous creiriam chanjats en Africo:
Blancs e blancos n'en veiriam brico,
Mais de negres tant que noun sai,
De negressos encaro mai [2].

Gabriel AZAÏS.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon. — [2] Languedocien (Béziers et ses environs), orthographe biterroise.

# BIBLIOGRAPHIE

**Géographie du Gard,** par M. Adolphe JOANNE. — Paris, Hachette, 1880, in-12.

L'école des Chartes, le Collége de France, la Sorbonne, les Facultés de Lyon, de Bordeaux et de Montpellier, s'efforcent à l'envi de répandre dans le public français, jusqu'à nos jours fort mal renseigné, de saines notions de philologie romane.

C'est ce moment que choisit M. Adolphe Joanne pour rééditer, à l'usage des écoles primaires et secondaires, les vieilles erreurs qui ont traîné dans les bouquins de notre siècle et des trois précédents. C'est à la librairie Hachette, chez l'éditeur du *Dictionnaire de Littré,* que l'on publie les belles choses suivantes :

« Les habitants [du Gard] parlent généralement le languedocien,
» véritable idiome dérivé du latin, ou venu parallèlement avec lui,
» mais qui a conservé quelques mots celtiques et grecs. Cet idiome
» ressemble d'autant plus à l'espagnol et à l'italien qu'on se rapproche
» des contrées où se parlent ces langues (§ VIII, p. 35). »

Voilà les écoliers du Gard bien renseignés! Ils n'auront rien à envier à leurs condisciples des autres départements dont M. Joanne a déjà publié la géographie.

J. BAUQUIER.

# PÉRIODIQUES

**Bulletin historique, archéologique et artistique de Vaucluse,** 2e année, 1880.—Paul TERRIS, *Joseph-François de Remerville, Étude biographique, critique et littéraire,* p. 69-90, 117-129, 165-178; *à suivre.* Nous sommes de l'avis de M. Terris : nous ne comprenons pas pourquoi on a voulu attribuer à Remerville les *Réflexions sur la lettre critique de Sextius le Salyen;* elles sont évidemment de Pierre Galaup de Chasteuil. — G. BAYLE, *Variétés archéologiques,* p. 196-203. On y trouve (p. 198-200) une sentence arbitrale rendue en 1447 par deux marchands jurés de la ville d'Avignon, dans une cause commerciale. Ce texte est en provençal mêlé de quelque peu de français. —G. BAYLE, *Études sur Laure,* p. 139-157; *à suivre;—les Portraits de Laure au musée d'Avignon,* p. 227-251.

J. BAUQUIER.

# CHRONIQUE

« On annonce que l'éditeur Martelli, de Rome, fera paraître prochainement une édition du mystère provençal de Sainte Agnès, due à M. Ernest Monaci (*il Mistero provenziale di Santa Agnese, riproduduzione eliotipica dell'unico manoscritto Chigiano, accompagnata da una prefazione*). » (*Revue critique*, 30 août 1880.)

*
* *

Bibliothèque de la Société des langues romanes. — Dons de M. Clair Gleizes. — Histoire des saintes Maries Jacobé et Marie Salomé. Tarascon, Aubanel, 1834, in-12, 72 pages;

Trichaud (l'abbé): Les Ruines de l'abbaye de Mont-Majour d'Arles. Arles, Dumas et Dayre, 1861, in-8o, 32 pages (contient, p. 29, un extrait des mémoires (en provençal) de Bertrand Boisset);

Don de M. Ernest Hamelin. — Gras (Félix): Toloza, geste provençale, fragment-spécimen. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8o, 28 pages;

Don de M. F. Matheu y Fornells. — Jochs Florals de Barcelona, Any XXII de llur restauració (collection des pièces couronnées en 1880). Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1880, in-4o, 316 pages;

Dons d'auteur ou d'éditeur. — Lettres de Jean de Coras, celles de sa femme, de son fils et de ses amis, publiées par M. Ch. Pradel. Alby, Nouguiès, 1880, in-4°, 62 pages;

Poésies des XIVe et XVe siècles, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Genève, par Eugène Ritter. Genève-Bâle-Lyon, Georg, 1880, in-12, 72 pages;

Rat-penat (lo): Jochs Florals de 1879. Any I. Valencia, Pasqual, 1880, in-8o, 90 pages;

Balaguer (Víctor): Historia política y literaria de los trovadores Madrid, Fortanet, 1878-1880, 6 vol. in-8o, 356-304-310-302-322-384 pages;

Balaguer (Víctor): Poesías, edició completada ab totas las composicions fins avuy ineditas. Madrid, Aribau, 1874, in-12, 416 pages;

Balaguer (Víctor): Poesias completas, version castellana. Madrid, Aribau, 1874, in-12, LIV-346 pages;

Balaguer (Víctor): Trajedias, segunda edicion. Madrid, Fortanet, 1878, in-12, 484 pages;

Balaguer (Víctor): Nuevas Tragedias. Madrid, de San Martin, S. D. in-12, 254 pages;

Balaguer (Víctor): Discurs pronunciat en Valencia als 29 de juliol de 1880, ab motiu dels Jochs-Florals que celebra lo Rat-penat, societat de amadors de las glorias de Valencia y son antich realme. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-8° 20 pages;

Bauquier: les Provençalistes du XVIIIe siècle (lettres inédites de Sainte-Palaye, Mazaugues, Caumont, la Bastie, etc.). Paris, Maisonneuve, 1880, in-8°, 68 pages;

Berluc-Perussis (de): Laugier de Porchères et Arbaud de Porchères, deux des quarante premiers de l'Académie française. Forcalquier, Masson, 1880, in-8°, 16 pages;

Bofarull (Antoni de): Costums que 's perden y recorts que fugen (Reus de 1820 á 1840). Lo Darrer Catalá, quadro trágich, históricH y en vers. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-12, 228 pages;

Bras (Dieudonné): Les Voix du Cœur. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 144 pages (contient, p. 53-54, une pièce de poésie languedocienne);

Courtat: Monographie du Dictionnaire de l'Académie française. Paris, Delaroque, 1880, in-8°, 80 pages;

Deydou (l'abbé P.-G.) : Eloge du comte Ch. de Montalembert, discours couronné par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Bordeaux, Duthu, 1880, in-8°, 44 pages;

Fauris de St-Vincens (de): Précis sur l'Histoire de Provence, par demandes et par réponses (ms. 531 de la Bibliothèque Méjanes). Aix, Makaire, 1880, in-8°, 120 pages;

Gaussen (Paul): La Camisardo, dramo en 4 ato e en vers. Aix, Imprimerie provençale, 1880, in-8°, 76 pages;

Guillaume (Paul): Spécimen du langage de Savines (Hautes-Alpes) en 1442, document inédit publié par M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes. Forcalquier, Masson, 1880, in-8°, 16 pag.;

Guiraud (Auguste) : la Font Putanelle, ou Jacques Cœur à Montpellier, pièce en vers français, provençaux et languedociens. — Que i' a de nòu? dialogue en vers languedociens; — précédés d'une notice sur A. Guiraud, par Antonin Glaize. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880. in-8°, XII-88 pages;

Maluquer Viladot : Aborigens catalans, ensaig historich sobre 'ls primers pobladors de Catalunya, secona edició. Barcelona, Imprenta la Renaixensa, 1880, in-8°, 52 pages;

Roque-Ferrier : la Bisca et l'inauguration du Théâtre Roman. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 28 pages;

Sébillot (Paul): Essai de questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes populaires. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8°, 16 pages;

Tourtoulon (Ch. de) : Don Jaime I, el Conquistador, rey de Aragon, conde de Barcelona, señor de Montpeller, segun las crónicas y documentos inéditos, traduccion autorizada y revisada por el autor. Segunda edicion. Valencia, Domenech, 1874, 2 v. in-8° xxx-386-532 p.;

Vingt-cinq journaux renfermant des textes ou des indications de nature à intéresser les études philologiques, ou l'histoire de la littérature méridionale, donnés par MM. Bourrelly (1), Constans (3), Clair Gleizes (5), Lucchesi (1), Pepratx (1) et Roque-Ferrier (14).

---

*Le gérant responsable* : Ernest Hamelin.

# DIALECTES ANCIENS

## SERMONS ET PRÉCEPTES RELIGIEUX

### EN LANGUE D'OC DU XII[e] SIÈCLE

Le ms. 3548B du fonds latin de la Bibliothèque nationale[1], lequel provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges[2], contient, du folio 16 au folio 35, trente sermons en langue d'oc, dont trois sont incomplets, et du folio 58 v°, au folio 60 v°, quelques instructions ou préceptes de morale religieuse, comme des fragments d'un caté-

[1] Ce ms. est ainsi décrit dans le *Catalogus manuscriptorum Bibliothecæ regiæ* (1744) : « Codex membranaceus, olim Sancti Martialis Lemovicensis. Ibi continentur : 1° Anonymi sermones in varia Scripturæ loca. 2° Anonymi sermones variis de festis : lingua lemovicina. 3° Fragmenta ad theologiam pertinentia. 4° Præcepta moralia : lingua vulgari lemovicina. 5° Libellus salutis : lingua lemovicina. 6° Fragmenta sermonum.

Is codex decimo tertio sæcuto exaratus videtur. »

Sur le feuillet de garde du ms., on lit, d'une main du commencement, à ce qu'il semble, du XVIII[e] s,: « Cod. 156. — Sermones in varia loca Evangelii scripta à Petro Lasclausa, ut videtur in fine folii 9 versi. — Fol. 16. Sermo de pentecoste vulgari lingua. Item de aliis festis eadem lingua qualis hispan (*ces deux derniers mots barrés*) vel lemovicina XIII seculi.— F° 35. Aliqua theologica. — F° 58. Varia præcepta moralia lingua vulgari, lingua lemovicina. — F° 60. Libellus salutis imperfectus (*ce qui est inexact*) lingua lemovicina XIII sæculi. — F° 61. Fragmenta concionum latinarum. »

[2] « La bibliothèque de cette abbaye a joui d'une réputation très-bien méritée. Ce fut au commencement du XIII[e] s. qu'elle brilla du plus vif éclat ; elle était alors administrée par Bernard Itier, qui en a rédigé le catalogue et à qui nous devons une chronique très-originale publiée en 1874 par la Société de l'Histoire de France. De cette célèbre bibliothèque il subsistait en 1730 environ 200 mss. dont la mise en vente fut annoncée par un livret intitulé *Bibliotheca insignis et regalis ecclesiæ sanctissimi Martialis Lemovicensis*. Toute la collection entra dans la Bibliothèque du roi le 5 septembre 1730. Elle fut payée une somme de 5,000 livres. » (L. Delisle, *Inventaire général et méthodique des mss. fr. de la B. N.,* introduction, p. CXLVIII.) — Le catalogue de Bernard Itier et trois autres, un peu plus ou un peu moins anciens, ont été publiés par M. Duplès-Agier et par M. Léopold Delisle. On y voit figurer sous divers titres un certain nombre de recueils d'homélies ; mais il ne paraît pas possible d'en identifier sûrement aucun avec notre ms.

chisme, dans la même langue. Le dernier de ces morceaux est rimé, et a plutôt, malgré son titre, la forme d'une prière ou d'une confession, que d'un petit traité. Ce sont ces textes qui font l'objet de la présente publication.

Raynouard a connu les uns et les autres. Il a mentionné les sermons dans la deuxième des tables bibliographiques qui terminent le tome V de son *Lexique roman*, p. 609 *a*, et il en a tiré quelques exemples [1]. Il en a également emprunté plusieurs aux instructions, mais en renvoyant par méprise, dans la table précitée, au ms. fr. 7337 (aujourd'hui 1049)[2].

En 1865, M. Paul Meyer donna, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, tom. VII, p. 74-84, une notice des sermons, suivie du texte de cinq d'entre eux. Depuis, le même savant a reproduit l'un de ces derniers dans son *Recueil d'anciens textes* (Paris, 1874) et y en a ajouté deux autres [3]. Mais il ne s'est pas occupé des *Præcepta moralia*, qui sont encore, si je ne me trompe, complétement inédits.

Le rédacteur du catalogue de la Bibliothèque royale et celui de la table inscrite en tête du ms. en considéraient l'écriture, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, comme étant d'un bout à l'autre du XIII^e siècle. Cette opinion paraît peu fondée. Il n'est pas impossible, à la vérité, que l'écriture des préceptes soit des premières années de ce siècle; mais celle des sermons, surtout du folio 16 au folio 26, est probablement plus ancienne. C'est l'opinion de M. Paul Meyer, et je ne saurais mieux faire, incompétent comme je le suis en ces questions de pure paléographie, que de reproduire ici les propres paroles du savant professeur de l'Ecole des Chartes :

« Le manuscrit est formé par la réunion de plusieurs fragments écrits à diverses époques du XII^e et du XIII^e siècle. Les sermons y occupent trois cahiers du fol. 16 au fol. 35. Les deux premiers, chacun

[1] Voy. sous les mots *almornar*, *ardre*, *asina*, *carcer*, *estacar*, *gaudi*, *preire*, *voig*, etc.

[2] Voy. p. 603 *b*: *Des sept sacrements en provençal;* p. 606 *a*: *Les sept œuvres de miséricorde en provençal.* Ces deux morceaux sont les premiers de notre petit recueil. Les autres, bien qu'ils aient aussi fourni des exemples au *Lexique roman*, ne figurent pas dans la table bibliographique. La méprise de Raynouard provient peut-être de ce que le ms. 7337 renferme la traduction provençale du livre des *Vices et des vertus*, qui traite des mêmes matières que nos instructions. Mais ni les titres, ni les folios, ni les passages cités, ne peuvent convenir à ce ms., tandis que le tout concorde exactement avec le ms. 3548B. Voyez sous *cedelar*, *confermar*, *engenrar*, *perloinjansa*.

[3] M. Bartsch en avait déjà, de son côté, inséré deux dans sa *Chrestomathie provençale* (1868), d'après la première publication de M. Meyer.

de trois feuillets doubles, sont réglés à la pointe sèche ; l'encre est très-noire, l'écriture paraît être de la première moitié du XIIe siècle. Le troisième cahier est composé de quatre feuillets doubles ; l'encre est plus pâle, l'écriture moins ancienne, d'un demi-siècle peut-être [1]. »

« Ainsi, continue M. Meyer, le recueil se divise en deux parties : la première a dix-huit sermons ; la fin du dixième et le commencement du onzième manquent, parce que le premier feuillet du second cahier a été coupé. La seconde partie, contenant douze sermons, est incomplète aussi, car le douzième n'est pas terminé lorsque le dernier feuillet est rempli. »

Le ms. 3548B nous offre donc trois séries différentes et non contemporaines, au moins par leur transcription, de textes provençaux, savoir : 1° les 18 premiers sermons, qu'on peut faire remonter aux premières années du XIIe siècle, soit à 1120 environ pour préciser ; 2° les 12 derniers sermons, écrits vers 1170, et enfin 3° les préceptes qui ont pu ne l'être qu'aux environs de l'an 1200.

Une comparaison, même rapide, des deux séries de sermons, fait reconnaître entre elles des ressemblances nombreuses avec quelques différences. Les particularités linguistiques et orthographiques qui les distinguent sont signalées dans l'étude philologique qui accompagne cette publication. On se bornera ici à noter les différences d'un autre ordre.

La deuxième série se présente à nous comme parfaitement homogène et paraît provenir d'une source unique. Les sermons, depuis le premier (dimanche de la passion) jusqu'au onzième (la Saint-Michel), s'y suivent très-exactement dans l'ordre chronologique des fêtes auxquelles ils se rapportent. Le douzième, qui, d'après son texte, paraît appartenir au premier dimanche après la Pentecôte, romprait cette régularité, s'il fallait, en effet, l'y attribuer. Mais il est plus probable qu'il était le premier d'une suite de sermons *de diversis*, sermons qui, dans les recueils bien ordonnés, suivent ceux *de tempore* et *de sanctis*.

Le premier recueil est loin d'offrir la même homogénéité. On y distingue facilement quatre parties, provenant chacune, probablement, d'une source différente, ce qui n'empêche pas ce recueil d'avoir été écrit tout entier de la même main et sans interruption, par un scribe qui avait en même temps sous les yeux tous les originaux d'où

[1] M. Lecoy de la Marche, qui, dans son intéressant ouvrage sur la *Chaire française au moyen âge* (Paris, 1868), s'occupe aussi un instant de nos sermons, exprime sur l'âge respectif des deux parties du recueil un avis peu différent : « Les uns (sans doute les premiers) ont été, dit-il (p. 224), écrits au commencement, les autres vers la fin du XIIe siècle. »

il l'a extrait. C'est ce que prouve l'interpolation qu'on remarque, au beau milieu du premier sermon, d'un passage appartenant au dix-huitième et qu'on y retrouve en effet[1].

Voici les divisions qui se laissent sans peine apercevoir dans notre premier recueil. Je l'appellerai A pour abréger, désignant le second par B, et par C les *Préceptes religieux.*

1° A[1]. De I à V. Série régulière de sermons *de tempore* et *de sanctis*, dont le commencement, un cahier entier peut-être, nous manque. Ces cinq sermons correspondent exactement aux nos VI à X de B, et ils proviennent évidemment de la même source que ceux-ci, comme le montre, outre la communauté du fond, la fréquente identité de la forme

2° A[2]. De VI à VIII. Trois morceaux dont les deux premiers, le second surtout, sont moins des sermons que des extraits d'un manuel liturgique. Le troisième (n° VIII), qui traite de la pénitence, doit être un sermon *de diversis*. Il se distingue à première vue de ceux des autres sections en ce qu'il révèle chez celui qui l'a composé une moindre connaissance des Écritures.

3° A[3]. De IX à XI. On a vu plus haut qu'il manque aujourd'hui un feuillet entre les sermons X et XI, incomplets tous deux. Ce feuillet contenait peut-être un autre sermon, perdu en entier. Quoi qu'il en soit, le n° IX se rapporte à la Circoncision, le n° X à la fête de Pâques. Quant au n° XI, dont le commencement fait défaut, il appartient, peut-être, à la catégorie *de diversis.*

4° A[4]. De XII à XVIII. Au numéro XII commence une nouvelle série, qui va, sans interversion, de la fête de la Purification au lundi de Pâques. Le dernier sermon, qui est complet, était suivi probablement de plusieurs autres concernant les autres fêtes de l'année, et qui sont perdus. On pourrait croire aussi que le copiste, en composant son recueil, aura mal à propos séparé et interverti ce qui forme notre 1re et notre 4e division. En effet, les cinq sermons de A[1] se placeraient très-régulièrement, dans l'ordre du calendrier, après le 7e et dernier de A[4]. Ce qui donne quelque force à cette hypothèse, c'est que la concordance que nous avons déjà remarquée entre A[1] et la section correspondante (VI-X) de B, existe aussi, quoique moins parfaite, entre ceux des sermons de A[4] et de la 1re section de B qui se rapportent aux mêmes fêtes, c'est-à-dire entre XIV et XVII de A, d'une part, et II et IV de B, de l'autre. Il n'y a, au contraire, rien de commun entre les sections 2 et 3 de A et B, sauf, pour A X et B IV, la

[1] M. Meyer a déjà signalé ce détail : « Il est à croire, dit-il, que ces sermons ont été d'abord écrits sur des feuilles détachées, puis recopiés, car il y a dans le premier une interpolation qui ne peut s'expliquer que par une inadvertance de copiste. » (*Jahrbuch* VII, p. 76. Cf. p. 80.)

fête qu'ils concernent, qui est celle de Pâques. Mais dans A X, le sujet est traité d'un point de vue tout autre que dans B IV, et par conséquent que dans A XVII, puisque, comme on vient de le voir, ces deux derniers se ressemblent.

Je place ici, pour résumer et compléter à la fois ce qui vient d'être exposé sur la composition et les rapports des deux recueils, une table de chacun d'eux, avec références de l'un à l'autre.

| A | B |
|---|---|
| I. La Pentecôte.= B VI. | I. Dimanche de la Passion. |
| II. La St-Jean.= B VII. | II. Les Rameaux.= A XIV. |
| III. La St-Pierre.=B VIII. | III. Le Vendredi-Saint. |
| IV. L'Assomption.= B IX. | IV. Pâques.= A XVII. |
| V. La Nativité de la Vierge. = B X. | V. L'Ascension. |
| VI. Explication des cérémonies de la Messe. | VI. La Pentecôte.= A I. |
| VII. Commémoration des morts? | VII. La St-Jean.= A II. |
| VIII. Sur la pénitence. | VIII. La St-Pierre.= A III. |
| IX. La Circoncision. | IX. L'Assomption.= A IV. |
| X. Pâques. | X. La Nativité de la Vierge. = A V. |
| XI. ? | XI. La St-Michel. |
| XII. La Purification. | XII ? |
| XIII. Les Cendres. | |
| XIV. Les Rameaux.= B II. | |
| XV. L'Annonciation. | |
| XVI. La Passion. | |
| XVII. Pâques.= B IV. | |
| XVIII. Lundi de Pâques. | |

C'est du sujet et du texte de chacun de nos sermons que nous avons déduit, à l'exemple de M. Paul Meyer, le titre qui lui est donné dans la table précédente. Aucun d'eux, en effet, n'a de rubrique dans le ms. Ils s'y suivent tous d'un bout à l'autre sans être ni numérotés [1], ni séparés par aucun blanc que celui des fins de ligne quand il y a lieu. Seulement, à partir de A VII, la lettre initiale est rouge, sauf dans quelques-uns [2], où elle fait complétement défaut.

Ces sermons ont-ils été composés en provençal ou ont-ils été traduits du latin? M. Paul Meyer (*loc. cit.*, p. 75) les considère sans

[1] Un lecteur moderne les a numérotés au crayon, à la marge du ms., de 1 à 30.

[2] Ce sont A XVIII, B V et B VIII.

hésitation comme originaux ; M. Lecoy de la Marche (*la Chaire française au moyen âge*, p. 224) est également persuadé que ce ne sont point des traductions. Je n'oserais pas être aussi affirmatif que ces deux savants. L'étroite ressemblance que j'ai signalée entre A[1]-A[4] et B peut s'expliquer sans doute en supposant que le compilateur de A et celui de B, ont eu l'un et l'autre sous les yeux un même recueil, antérieur et plus ample, d'homélies provençales plus développées que chacun d'eux aura diversement abrégées. Mais elle s'expliquerait tout aussi bien, et peut-être mieux encore, dans tous les cas d'une manière plus vraisemblable, en admettant que la source commune à laquelle A et B ont dû puiser était un recueil de prônes latins, où chaque compilateur a choisi selon son gré, tant pour les détails que pour les prônes mêmes, en traduisant ce qu'il empruntait d'une façon plus ou moins sommaire et libre. Un fait qui viendrait à l'appui de cette hypothèse, c'est la présence qu'on remarque assez fréquemment, dans les deux séries, de mots ou même de courtes phrases latines précédant d'ordinaire les citations, et qui sont ou traduites, comme ces dernières, ou laissées sans traduction. Voyez par exemple A II, 20: *de quo ipse dixit..* Nostre S. medeis avia dit ; — A IV, 10: *ut dicit scriptura* ; — *ibid.*, 12: *in alio loco dicit....* zo dis en autre loc ;— A XIII, 20: *Isidorus dicit;*—A XVII, 14: *ipse David diz;*—*ibid.*, 15: *David dicit.* — B II, 21: *sicut ipse dixit*[1] ; — *ibid.*, 23: *odie est impleta prophecia Zacharie*... oi es ademplida...; — B VI, 7 : *De quibus David ait...* Ces passages, et beaucoup d'autres pareils que j'omets, ne sont-ils pas de nature à suggérer l'idée que les auteurs de nos sermons n'étaient en effet que des traducteurs, et des traducteurs négligents ou distraits ? Et qui sait, dans cette hypothèse, si leurs versions ne sont pas de celles qui durent être faites, en conformité du XVIIe canon du concile de Tours (813), et du second de celui de Mayence (847), de quelqu'un de ces recueils d'homélies que les mêmes canons prescrivaient aux évêques d'avoir en leur possession[2]. Peut-être remontent-elles, sauf rajeunissements successifs, jusqu'à une époque peu postérieure à Charlemagne.

Quoi qu'il en soit, que nos deux recueils aient été formés de traductions du latin ou d'originaux provençaux, on ne peut douter que les prônes qui les composent n'aient été prononcés dans la langue où ils

[1] Cf. le passage correspondant dans A (XIV, 18): « Aissi con el medeis diz. »

[2] « Visum est unitati nostræ ut quisque episcopus habeat homilias continentes necessarias admonitiones quibus subjecti erudiantur ; id est de fide catholica,..... et ut easdem homilias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. » (Labbe, VII, 1263 ; VIII, 42.)

nous sont parvenus, c'est-à-dire en langue d'oc[1]. C'est, après le fragment d'homélie sur Jonas, connu sous le nom de *Fragment de Valenciennes*[2], le plus ancien spécimen de la prédication en langue vulgaire dans notre patrie. On y trouvera la forme probablement la plus élémentaire du prône de paroisse, tel que le réclamait le concile de Limoges de 1032[3], et on n'y étudiera pas sans intérêt les humbles débuts d'un genre littéraire que la France a porté si haut et où elle est restée sans rivale.

Ces prônes paraîtront en général bien secs et bien terre à terre; ils se bornent, pour la plupart, à reproduire, en les amplifiant fort peu, ou l'évangile du jour ou quelqu'une des *leçons* du bréviaire ; mais plusieurs d'entre eux ne manquent pas de mouvement ni même d'une certaine éloquence. Il y a de la grâce et de l'onction dans ceux qui sont consacrés à la sainte Vierge ; et je proposerais volontiers aux curés de nos campagnes qui prêchent en patois[4], celui des disciples d'Emmaüs (A XVIII), comme un modèle encore bon à suivre d'exposition à la fois simple et dramatique et d'exhortation familière. Ce n'est guère à la vérité qu'une traduction du récit évangélique ; mais cette traduction est pleine de vie, et je m'assure qu'un pareil sermon produirait encore un grand effet sur un auditoire approprié.

Les auteurs de nos sermons ne s'inspirent pas seulement des livres canoniques de l'ancien et du nouveau Testament ; ils connaissent

[1] On ne saurait douter non plus, quelle que soit la langue dans laquelle ils ont été d'abord rédigés, qu'ils n'aient été *pensés* en roman, comme c'est le cas de tous ou de presque tous les sermons latins du moyen âge. — Quant à la question, si controversée, de la langue dans laquelle ont été prononcés les sermons de cette époque, qui nous ont été conservés rédigés en latin, ou en latin farci de français, nous n'avons pas à la traiter ici. On peut voir d'ailleurs l'ouvrage déjà plusieurs fois cité de M. Lecoy de la Marche, 2e partie, ch. II, où cette question nous semble aussi justement résolue que nettement élucidée.

[2] Ce fragment remonte au moins au IXe siècle. Que l'homélie ait été prononcée, tout entière, en langue vulgaire, comme nous n'hésitons pas à l'admettre ici, c'est ce qu'a démontré, depuis longtemps, M. A. Boucherie dans l'ingénieuse et pénétrante étude qui fut son début en philologie : *Fragment de Valenciennes, explication du mélange de mots latins et romans dont se compose cet ancien texte.* (*Revue des Ardennes*, Mézières, 1865.)

[3] « Nam omnes sacerdotes quibus parochia commissa est, omnibus dominicis et festivis diebus, admonere prædicando populum debent, secundum illud *argue, obsecra, increpa.* » (Labbe, IX. 905.)

[4] On prêche encore en langue d'oc dans quelques églises du Midi, et non pas seulement dans des villages. On m'apprend que cela se fait à Tulle, quelquefois, dans la cathédrale, et je me souviens d'avoir moi-même, en 1855, entendu à Auch, le jour de Pâques, dans l'église Saint-Orens, un sermon prononcé en gascon.

aussi et ne mettent guère moins à contribution, dans leurs récits, les livres apocryphes sur la Vierge et les Apôtres. Ils semblent même attribuer à ceux-ci une autorité égale à celle des premiers, car le même mot consacré, *las Escripturas*, leur sert à désigner les uns et les autres. Voy. A III, 3; B IX, 7. Ils ne s'appuient pas avec moins de confiance sur les *Bestiaires*, qui étaient aussi des apocryphes, qualifiés de tels dans leur source, le *Physiologus*, par le pape Gélase[1], mais auxquels tout le monde, même les plus grands docteurs[2], accordait alors une entière créance, grâce à la symbolique qui les liait étroitement à l'orthodoxie, et qui devait en faire, pour le théologien comme pour l'artiste, une partie essentielle de l'instruction chrétienne[3].

MM. Paul Meyer et Lecoy de la Marche ont déjà l'un et l'autre fait la remarque que les auditeurs de nos sermons sont à diverses reprises désignés par les mots *seinor* et *baro*, et ils en ont légitimement conclu que ces sermons étaient destinés à des laïques. Mais on les y voit aussi quelquefois appelés *fratres*, *fraire*, ce qui pourrait faire penser à des frères lais. Cette dernière appellation ne se rencontre qu'une fois dans la première série, où *seinor* se trouve neuf fois et *baro* deux. Au contraire, la deuxième série a trois fois *fratres* (ou *fraire*) et une fois seulement *seinor*. Il est à noter que le prédicateur ne s'y adresse jamais nommément aux femmes, comme on le fera souvent plus tard[4].

Nos auteurs citent assez exactement les textes latins, empruntés soit à l'ancien ou au nouveau Testament, soit au bréviaire, soit aux évangiles ou *actes* apocryphes; mais ils commettent quelquefois d'étranges bévues dans leurs traductions. Ainsi *Libani* (A I, 20) devient *los banz* (*les cornes*); *cognationem*, *conoisensa* (B VII, 14); *committit* est rendu par *concre* (A VIII, 8) où il faudrait *comet*.

Les citations latines, dans le premier recueil[5], sont presque toujours

[1] Labbe IV, 1265.

[2] Hugue de Saint-Victor, Albert le grand, etc., etc.

[3] La bibliothèque de Saint-Martial de Limoges, comme nous le voyons par les catalogues mentionnés plus haut (p. 105, note 2), possédait, au XIII$^{e}$ siècle, au moins, un *Bestiaire* (*Bestiarius*, n$^{o}$ 18 du 2$^{e}$ catalogue et n$^{o}$ 175 du 4$^{e}$). Nous remarquons également dans ce dernier (n$^{o}$ 331) un *Liber de Nativitate S. Marie.*

[4] Voy., par exemple, dans les sermons français de Maurice de Sully : *seignors et dames* (Boucherie, *le Dialecte poitevin au XIII$^{e}$, siècle,* pp. 78, 80, 82).

[5] Il faut faire ici une distinction entre $A^{1}$-$A^{4}$ et $A^{2}$-$A^{3}$, c'est-à-dire entre les sections de A, dont nous avons signalé la ressemblance avec B, et celles qui n'ont avec B aucun rapport. C'est aux premières seulement que s'applique

faites en abrégé. Les deux ou trois premiers mots sont ordinairement figurés en toutes lettres ou au moyen de signes abréviatifs d'une valeur certaine; les suivants par une ou deux lettres suivies d'un point. Dans le second recueil, ce dernier mode d'abréviation n'est usité que pour certaines formules finales (p. ex. *qui v. et r. in s.s.*), les citations proprement dites y étant faites en toutes lettres. Je résous partout ces abréviations, sans en avertir, sauf dans quelques cas où il peut y avoir doute.

Mais il est temps d'envisager nos sermons d'un autre point de vue que celui où nous nous sommes tenus jusqu'ici, je veux dire du point de vue philologique. Leur importance, comme *texte de langue*, égale et dépasse même celle que l'Histoire littéraire proprement dite doit leur reconnaître. Ils sont, en effet, si l'on excepte quelques chartes et la traduction des chapitres XIII à XVII de l'évangile de saint Jean, qu'ont publiés simultanément, en 1860, MM. Hofmann et Fr. Michel, les plus anciens monuments de la prose provençale; mérite au partage duquel il faut admettre les préceptes religieux qui les suivent, bien que ceux-ci soient probablement un peu plus récents. Aussi, je l'espère, trouvera-t-on, par celà seul, suffisamment justifiée l'étude détaillée que j'ai cru devoir consacrer aux uns et aux autres.

Cette étude a sa place naturelle après les textes. J'indiquerai seulement ici en quelques mots, d'une façon très-générale, les différences linguistiques qu'on remarque entre eux et les affinités du même ordre qu'ils présentent avec d'autres textes provençaux anciens.

La comparaison, même la plus superficielle, des sermons avec les préceptes, laisse voir immédiatement qu'ils n'appartiennent pas au même dialecte. Les préceptes sont écrits, sans doute possible, dans celui du haut Limousin, de Limoges même très-probablement. Ils en ont tous les caractères. Les sermons, au contraire, présentent en grand nombre des traits linguistiques qui n'ont jamais appartenu et qui répugnent encore essentiellement à ce dialecte. Je m'abstiens de

notre remarque. Dans les secondes (A²-A³), les citations sont faites au contraire en toutes lettres, sauf, bien entendu, l'emploi des signes d'usage courant et de signification sûre. Ce pourrait être là un nouvel indice de la diversité que nous avons plus haut admise dans les sources immédiates de notre premier recueil. Un autre indice du même fait est peut-être celui-ci, que tandis que ni *seinor* ni *baro* ne se trouvent une seule fois dans A¹, *seinor* est sept fois dans A³, et *baro* une fois dans A². Remarquons de plus, à ce sujet, que ces mêmes mots, et aussi *fraire*, ne se trouvent, dans A⁴, qu'en des sermons — XIII (*fraire*), XVI (*baro*), XVIII (*seinor* deux fois) — qui n'ont pas dans B de correspondants, ce qui pourrait induire à distinguer dans A⁴ deux ou plusieurs sources diverses, dont l'une seulement, commune à B, serait la même que celle de A¹.

rien affirmer quant à leur origine ; mais je ne doute pas qu'il ne faille la chercher dans une région plus méridionale et, probablement aussi, plus orientale, aux extrémités tout au moins de la province (j'entends ici l'ancien Limousin en son entier), et plutôt encore, au delà de ces limites, en Quercy ou en Auvergne. Peut-être même pourrait-on, pour la première série du moins, — car il n'y a pas, comme on le verra, au point de vue de la langue, parité absolue entre les deux, — descendre jusqu'au Rouergue [1].

Comparés à ce que l'on possède de textes antérieurs ou contemporains en langue d'oc, les préceptes présentent la plus grande ressemblance avec les poésies religieuses du ms. latin 1139[2], lequel provient aussi de St-Martial de Limoges, avec le poëme de *Boëce* et avec la traduction des chap. XIII à XVII de saint Jean [3], ce qui confirme l'opinion que j'ai plusieurs fois exprimée sur le dialecte de ces deux importants monuments de la langue d'oc [4]. Quant aux sermons,

[1] M. Paul Meyer, dans ses publications partielles de 1865 et de 1872, donna les sermons comme limousins. Il lui fut fait, sur cette attribution, des objections auxquelles il ne crut pas alors devoir se rendre. Mais depuis il a renoncé à sa première opinion, et celle qu'il professe aujourd'hui est à peu près la même que la nôtre. Voici comment il s'exprime au tome IX, p. 198, de la *Romania :* « Quant au ms. des sermons, il est certain qu'il a été exécuté à Saint-Martial de Limoges; mais il s'y rencontre des fautes qui montrent qu'il a été copié d'après un autre ms., probablement d'après des feuillets détachés. [Cf. ci-dessus, p. 108, note.] Cet exemplaire primitif venait peut-être de l'Auvergne. A tout le moins, je suis maintenant persuadé que les sermons, tels que nous les avons, n'ont pas été composés à Limoges. »

[2] Publiées en majeure partie, dès 1819, par Raynouard (*Choix*, II, 134) et par Rochegude (*Parn. occit.*, p. xx), de nouveau, en 1854, par E. du Méril (*Poésies inéd. du moyen-âge*, p. 334) et enfin, intégralement cette fois, en 1860, par M. Paul Meyer, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes.*

[3] On pourrait croire à quelques traits que la trad. de saint Jean est d'une origine quelque peu plus septentrionale ou occidentale. — D'après une obligeante communication de M. Paul Meyer, le ms. qui nous l'a conservée proviendrait de l'abbaye de Charroux, localité de langue poitevine dont nous possédons les coutumes. M. Boucherie les a étudiées dans son *Dialecte poitevin*, pp. 363-371.

[4] Mentionnons encore ici deux autres monuments, ceux-là postérieurs, le dernier surtout, du même dialecte : 1° les statuts de la confrérie de Notre-Dame, établie à Limoges en 1212, publiés, d'après une copie faite au XVIIe siècle, dans les *Annales manuscrites de Limoges* (Limoges, 1873), p. 183, et précédemment par M. l'abbé Roy Pierrefitte, dans ses *Notes historiques sur le culte de la Vierge dans le diocèse de Limoges* (1858), p. 34 ; 2° la prière à N. D. des Sept Douleurs, publiée par M. Paul Meyer, au tome I, p. 410, de la *Romania*. Ce sont là, avec *Boëce*, les poésies de St-Martial, la traduc-

on leur trouvera une assez grande analogie avec la longue pièce que M. Paul Meyer a publiée, en même temps que les poésies de Saint-Martial, d'après le ms. sup. lat. 1743 de la B. N., et qu'il croit aujourd'hui (*Romania* IX, 198) d'origine rouergate[1]. Ils présentent aussi quelques formes ou particularités d'orthographe qui leur sont communes avec le ms. de *Girart de Roussillon* qui a été publié par Hofmann, et les préceptes ne sont pas non plus sans offrir certains traits de la langue de ce dernier texte.

Il resterait à donner quelques explications sur les règles que j'ai suivies dans la reproduction du ms. Mais on trouvera toutes celles qui sont nécessaires dans les notes ou dans l'étude philologique qui suivent le texte. Il suffira ici d'avertir que je n'ai point voulu faire ce qu'on appelle une édition diplomatique. J'ai par conséquent résolu toutes les abréviations[2],— comme j'en ai déjà fait ci-dessus la remarque, en ce qui concerne les citations latines,— sauf à signaler les cas douteux, et introduit dans le texte même les corrections qui m'ont paru indispensables, en donnant toujours, bien entendu, dans les notes, la leçon du ms. Quand ces corrections ont consisté seulement en additions de lettres, je me suis borné, pour les indiquer, à renfermer, selon l'usage ordinaire, les lettres ajoutées entre deux crochets.

C. C.

tion de St Jean, nos préceptes, les coutumes de Limoges et diverses chartes, les seuls monuments à nous connus du dialecte du haut Limousin au moyen âge. Nous avons depuis longtemps l'intention, que nous réaliserons bientôt, de réunir le tout en un même recueil.

[1] Lorsqu'il la publia (1860), M. Meyer inclinait à lui chercher une origine plus septentrionale. « Quelques indices, disait-il, me font penser qu'elle a été composée en Auvergne; mais je ne saurais rien affirmer à cet égard. »

[2] J'ai cru devoir faire exception pour trois ou quatre abréviations par signes dont la résolution ne peut présenter au lecteur aucune difficulté comme N. S. (*Nostre Seiner* ou *Seinor*), P. (*Peire*), Jo (*Joan*), d. (*deniers* ou *deneirs* ou *deners*).

# A

## SERMONS. — PREMIÈRE SÉRIE

### I

(**F° 16, r°**) *Si quis diligit me, sermonem meum servabit et pater meus diliget eum et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.*

Zo nos retra sanz Joan[z] ev[an]gelica que cil que amo lo fil de Deu gardo la sua paraula, quar lo paire l'ama e venra et estara ab el. Cel que no l'ama no garda la sua palaura. Salamos diz d'aquelz que amo los mandament de Deu : « *Amicus bibit meum vinum;* lo meus amix beu lo meu vi. » Aizo diz ad aquelz que Deu amo. Dels mals *dicit David :* « *Furor illis secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surde et obturantis aures suas, que non exaudiet vocem incantancium.* » Zo diz David que li mal ome son atrestal con es aspis. Aspis zo es us serpens que porta una peira el chap, et en aquela terra a chazadors que l'acondormo ab echantament ; el chazaire tol li [lo] chap per la peira que es mon bona. Cum li serpens lo ve venir, conois be que la peira quer, e ferma l'una de sas aurelas contra la terra dura et e l'altra met lo chap de sa coa, que no l'acondorma lo chazaire. Aital so li mal ome que [no] volo auzir los mandament de Deu, delz quals diz David : « *Vidi ympium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani, et transivi et ecce non erat, et quesivi eum et non est inventus locus ejus.* Eu, zo diz David, vi lo fello sobre essalzaz sos banz e pasei lonc el, et quis lo logal on era e no poic solament trobar lo loc (**V°**) on era, que tot fo destruz. » Aici justicia N. S. viaz los mals omes. Il si fio ellas riquezas d'aquest segle e so i deceubut. David diz : « *Tesaurisat et ignorat cui congregabit ea.* Lo mane[n]z ajusta l'aver e no sabra cui. » Per aizo diz : « *Thesaurisate vobis thesauros in celo.* Ajustaz vostres tesaurs el cel. » Li sant apostol feiro be lor thesaur el cel quant attendero lo do en Galilea, lo do de Sant Esperit, tro que Nostre S. lor trames zo que lor avia promes. El n'eviet Sant Esperit, si con oi es, eviro tercia, e ssemblant de foc que los escalfet ta fort qu'en eisa la ora saubro parlar toz los lengatges que so ad en-

tendre. Setanta é doas lengas so ; atretanz disciples alumenet Sanz Esperit. Adonc las genz qui ero de moltas terras ajustat en Jherusalem dizio que ibri ero del vi espirital. Pregem N. S. [que trameta] oi sobre nos lo do de Sant Esperit *ad salutem animarum nostrarum, cui est honor et gloria in secula.*

## II

*Ingresso Zacharia templum Domini apparuit ei Gabriel angelus stans a dextris altaris incensi.*

Zo dizo las Escripturas que Zacharias era bisbes de la leg et avia moler na Elisabet et ero veil ambedui. Co venc un dia Zacharias intret el temple *Domini* al major altar portar ences, et aparec li l'a[n]gels de N. S. e dis que N. S. li donaria u fil de qual molt ome s'esgausirio e sa nativitat et auria num Joan. En eisa la ora dis atrestal a la moler. Mas Zacharias non credet l'angel et estet a l'altar esperduz e perdet la paraula, si que toz lo pobles conoc que visio avia vista, et estet muz tro que sanz Joanz (**F° 17, r°**) fo natz. Co fo naz, lor parent e lor amic s'ajustero al gaudi de l'efant. Era, al chap delz oit dias col volgro circumcir, demandero a la maire cossi auria nom, et ela dis : Joan. Et il dissero quel nom del paire Zacharias agues. Pois vengro davant lo paire et el escrius que Joan auria nom. En eissa la ora parlet et prophetizet : « *Benedictus dominus Deus Israel quia visitavit et fecit redemptionem plebis sue.* Benedeiz sia N. S. lo deus d'Israel quar el visitet e fez redempcio al seu poble. » Cil que ero aqui conogro be que N. S. era ab l'efant. *De quo ipse dixit : « Inter natos mulierum non surrexit major Johanne Babtista.* » Nostre S. medeis avia dit qu'antrels efanz de las femenas no s'eslevet majer de Johan Babtista. Be fo granz, que abanz fo natz que N. S., abanz prediquet e baptizet, e receub martiri, e fo en efren .vi. mes, e prediquet lainz quel salvaire era venguz en terra. Lui prejem que prec per nos N. S. Jhesu Christ, *qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen.*

## III

*Beatus Petrus apostolus vidit sibi Christum occurrere ; adoravit eum et dixit : Domine, quo vadis.*

Zo dizo las Escripturas que zai en areires volc l'emperaire de Roma aucire san Peire l'apostol, e ve[n]gro li cristia e las cristianas de Roma [a] sain Peire e preguero lo per amor de Deu qu 'el issis de Roma e fugis en autre loc. Ara el dis que plus amava morir que viure, per amor de Nostre S.; mas per amor delz christias e de las christianas, e non jes per temor de mort, essia toz sols de la ciptat et encontret N. S., si con diz : « *Sanctus Petrus apostolus vidit sibi Christum occurrere ; adoravit eum et dixit: Domine, quo* (**V°**) *vadis ?* Sanz Peire l'apostols vi a se corre Crist et, adoranz a lui, dis: Seinneir, on vas ? » E Nostre S. li respondet : « *Venio Romam iterum crucifigi.* Eu vei[n] a Roma autra vetz esser crucifiaz. » Quar li Judeu crucifiero lui et aora el venia que fos altra vez crucifiaz ab san Peire, que tota la pena que san[z] Peire sostenc e la croz, tota la sostenc N. S., tot eisement cum si el fos altra vez mes en la croz. E retornet sanz Peire e la ciptat e dis alz cristias que ab N. S. avia parlat e N. S. ab el. El ministre de l'emperador presero san Peire e menero lo a la croz. E cum el fo laz la croz, preget los ministres que[l] volio metre e la croz que no l'i messeso de tal mesura que N. S. i fora mes, mas trastornesso los pes desus el chap dejos. E co fo e la croz, fez orazo a Deu N. S. e dis: « *Domine Jhesu Christe, commendo tibi oves quas tradidisti mihi.* Seiner Deus Jhesus Christ, eu red a te las animas lasquals liurest a me. » En apres que sanz Peire ac sa orazo finida, essi lo seus esperit de lui ; e li sant angel portero l'en davant Deu el cel, chantan: *Gloria in excelsis Deo et tibi, Domine, laudes.* Levem las mas els cors ves N. S. e pregem lo per la soa merce e per las pregeiras de san Peire e de san Paul, que perdet lo chap per amor de Deu. Aitals obras, aitals almornas nos do a far en aquest segle que las nostras animas, quant issiran del cors, a la sua gloria posco pervenir, on el viu et regna *per omnia secula seculorum. Amen.*

## IV

*Hodie beata Virgo Maria adsumta est ad ethereum talamum in quo Rex regum stellato sedet solio.*

(**F° 18, r°**) Hoi pojet N. S. Deus la sua maire e la[s] celestia[l]s cambras et aqui se ab lo seu fil. Non ausam unga dizer

que sancta Maria no moris corpo[r]alment, mas ben ausam dizer, com li apostol l'agro messa el vas el val Josafat e co l'anero veder, et il lo troberon plen de terra blancha. Et ad aiso nos sabem be que ela es corporalment ab N. S. el cel on pojet. Be fo drez que Nostre S. aquella charn on s'enumbret que lan pojes a sse, *ut dicit Scriptura :* « *Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum.* La sancta maire de N. S. es levada sobre los co[r]s delz angels. » *In alio loco dicit :* « *Paradisi janue per te nobis aperte sunt, que hodie gloriosa cum angelis triumphas.* » Zo diz en autre loc : « Las portas de paradis son ubertas a nos per te e tu t'esl[ev]as per la tua victoria ab los angels. » Razos es que sia adimplit zo [que] dis David : « *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.* La regina estet laz las tuas dextras e vestimentas dauradas, eveironada de varietat. » Zo es aquesta que lonc so fil esta et es alta sobre estellas. Pregem la, el dia de la sua festivitat, que ela oi e totas oras de l'engein de diable e de totas las suas obras nos defenda et achapte a nos l'amor del seu fil Jhesu Crist, qu'el non regarde los nostres pechaz, mas, segun la sua misericordia, el nos perdo de toz nostres pechaz. *Et vitam eternam. Cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.*

## V

*Hodie nata est Beata Virgo Maria cujus vita inclita cunctas illustrat ecclesias.*

Oi es la nativitaz de la bonaurada Virgina Maria, que per la sua richa vida onra totas las gleisas. Per gran meravila fo nada aq[ue]sta dona, que nos trobam que Joachim sos paire et Annua sa maire avion estat gran termini essems e no podio (Vo) aver effant ; tant que Abiaatar, que era preire de la leg, soanet la offerta de Joachim, vezent tot lo poble ; et ac tal verguina Joachim que s'en fugi ab sas bestias ab sos pastors. Et anet s'en molt long en una montana, e laiset sa moler per zo que Abiatar lo preire l'avia dit que Deus l'avia adirat, quar nol dava efant. Et estet gran temps que de sa moler non audi novas. Et un dia la dona estava sola a la fenestra de sa chambra e vi una basser sus en u laurer que s'esgausia ab sos poncis, et ac molt gran dol e dis : « *O Deus celi et terre,*

*unicuique creature das fructum et mihi misere abstulisti virum meum*. O Seiner Deus, reis de cel et de terra, ad unaquega creatura donas fruit, et a me lassa as tolt mo senor. » Et jetet se a so leit, e Nostre S. ac pietat de la dona, et eviet son angel al marit que tornes a sa moler. E si fez, e Nostre S. donet lor efant. Zo fo nostra dona sancta Maria. Ara, a chap de dos anz que fo nada, portero la al *templum Domini* e giquiro la a Nostre S. Et Abietar l'evesques era al sobira altar. Del primer altar tro a l'altre avia .xv. gras, e quant efas en pojava dos gras o tres, om o tenia a gran meravilla, e dizio que grans signes faria. E cum pa[u]sero alz gras nostra dona Sancta Maria, pojet toz los .xv. gras tro que veng a l'altar on era Abietar l'evesques, e dis toz lo pobles que granz meravillas aquel effas faria. Pro jo[rn]s fo nurida ab las altras verges del temple, et ac tan gran sapiensa que l'evesques Abietar li mandava tota ora coseil, tant li dizia granz paraulas e belas. El servizi del temple (**F⁰ 19, r⁰**) estet tro que Joseph l'esposet per comandament d'angel, e Nostre Seiner pres charn en ella. Aquesta gloriosa dona pregem que nos plaig ab lo seu fil *sine fine in secula seculorum. Amen.*

## VI

Lo preire se deu vestir e loc secret, e d'aqui deu venir davant l'altar. Li vestiment del preveire, signifia N. S. Aissi coñ lo preire es cubertz del[s] vestimenz, N. S. se cuberc de charn. Quan lo preire ve davant l'altar del loc secret, signifia que N. S. venc ta celadament en terra qu'anc no fo saubut per neguna re charnal. L'entreades de la messa, que demostra? Las propheta[s] de N. S., abanz qu'el preses charn de la Verge. Lo salpms demostra lo gaudi que agro las prophetas quant venc N. S. en terra. La *Gloria patri* signifia los laus que devem far de la nativitat de N. S. Lo *Kirrie eleyson*, que om dobla tres vez, signifia las pregarias que fazio las propheta[s] que Deus veng[u]es lo mon salvar. *Gloria in excelsis Deo* remembra lo gaudi que l'angels nunciet als pastors quant fo naz lo salvaire; *Dominus vobiscum* lo saludament que N. S. dis a sos disciples quan dis : « *Dormite jam* [*et*] *requiescite.* » Lo clerges que respont demostra los fidel[s]. Las orazos, mostra que devem orar ; la epistola, la predicacio dels disciples ; *alle-*

*luia,* [celz] e celas que laudero e laudo Nostre S. que nasquet en terra. Lo preire que mou la messa el destre corn de l'altar, afigura que N. S. près charn dels Juzeus que amo la leg; et ero en aquel termine a la destra part, era son a la senestra. Per zo quar om leg a la senestra part de l'altar l'avangeli e muda lo messal, mostra (**V°**) que li apostol se partiro delz Juzeus e prediquero los pagas. La offere[n]da mostra los laus que fez Salamos com ag sacrat lo *templum Domini*, que aqui fo faita molt granz oferenda; per aquela figura fai om enqueras offerta. La ostia, lo cors de Crist; l'altar[s] signifia la croz, lo calicis, lo sepulcre ; lo vis e l'aiga, mostra que del ladrer de N. S. issic sanx et aiga. Per lo sanc fom redemut, per l'aiga regenerat. *Credo in unum Deum* mostra que devem creire la nativitat e la pasio. Las orazos *super oblata,* afigura la orazo que fez N. S. com parti da la cena. *Sanctus* tres vez *significat Patrem et Filium et Spiritum Sanctum.* Lo *Te igitur* mostra zo que dis N. S. a la cena. La comunio[s] fai gracias per los fidels. La fenizos de la messa al dextre corn de l'altar, zo es la figura que li Judeu creirau tut dava[n]t lo dia del judici, quant Elias et Enoc venrau contra Anticrist. *Ite, missa est* diz que aquesta sacrificis es trames a Nostre S.

## VII

*Quatuor sunt quibus anime defunctorum juva[n]tur.*

Zo diz la Escriptura que catre causas so que acorro a las animas dels morz : *Prima, oblaciones sacerdotum* : zo es los sacrifizis que fau li preveire ; IIa. *oraciones justorum* : zo so las orazos que fau li bon ome pelz altres ; IIIa. *jejunia carorum* : zo so li dejuni que fau li marit per las molers, li paire per los filz el filz pel paire ; IIIIa *elemosina amicorum* : zo so las almornas que fau li amic el anniversarii e el befaig dels paubre[s].

## VIII

*Dominus dicit in Evangelio : Convertimini ad me et ego convertar ad vos.*

Zo diz N. S. (**F° 20 r°**) e l'avangeli : « O vos, baro mei amic, trastornaz vos a mi que eu tornarei a vos. » Be devem saber ab que nos devem trastornar a N. S., si con el medeis nos essenia, que zo nos diz : « *Quando homo commitit peccata et pergit*

*ad sacerdotem et confitetur ei peccata* », zo nos diz que quant om concre so pecat e ven al preveire e cofessa a lui lo pecat e fa almornas et aizo que el li comanda nil diz, adonc lo fai gurpir e laisar d'aquelas colpas e d'aquelz pechaz que far solia, que no i torn plus. *Tunc convertitur ille ad Deum omnipotentem et sociat se angelis sanctis.* Adonc es trastornaz vas Deu trastot poderos (et el trastorna se a vos) et a compaina ab los seus angels. Gran gaug pod aver cel que demanda penedenza ; per neguna re non pod esser salvs se no per penedensa. *Tribus vicibus nacitur omo.* Zo diz aisi que per tres vegadas es om naz. Qual[s] son aquestas tres? *Prima, quando egreditur de utero matris sue.* La primeira es quant om nais del ventre de sa maire. La seconda es quant es renascuz em babtisme; e quant om lo baptiza el diz : « *Abrenuncias omnibus operibus diaboli?* ve tu si renegas trastotas obras del diable, » fazias lo preire. El pairis respond per lui; e per uquec o fai e per unaquega. E que respond? *Quod ipse Deum credere debeat et sua precepta servare ;* zo es que el meeis verament deja creire Deu e sos comandament far e garar. Aizo autorget lo pairis (**V**°) per unquec de vos. La terza naisensa es penitentia et es cofesio[s] de sos pechaz, si co desobre diz.

## IX

*Postquam consummati sunt dies octo usque circumcideretur.*

Auzir, seinor, podet que vos demostra sans Lux evangelista. Car zo nos diz que Nostre S., quant ac compliz los .viii. dias de la sua nativitat, si fo circu[m]cis, et enn aquela circumcisio fo apelaz Jhesus ; quar zo era comandat e la leg que tut li efant mascle que naiss[i]o, quant avio .viii. dias compliz, que il fosso circumcis, et en aquella circumcisio om lor trenchava la superfluentat de la charn, e ssi lor pausava lo nom per que era apellaz aquel efas. E N. S., que era venguz el mond per adimplir la leg, si con diz e l'avangeli : « *Non veni solvere legem sed adimplere:* eu no veng per destruir la leg mas adimplir », et el [medeis, e l'octau dia depos la sua nativitat, N. S. que volc esser circumcis, et en aquella circumcisio el fo appellaz Jhesus. *Jhesus latine salvator dicitur :* Jhesus e lati salvaire es appellaz, e nostra leg N. S. E per aquo el fo appellaz salvaire que el era venguz per nos salvar e guerir, e per

aquesta nom lo avia mandat l'angels que el fo[s] appellaz, quant venc a nostra dona sancta Maria, et el aportet lo salut del pa[i]re esperital e sil dis : « *Ecce virgo concipies* [*in utero*] *et paries filium et vocabis nomen ejus Jhesum*. Vec te que tu concebras en to ventre et effantaras u fil et appellaras lo nom de [lui] Jhesu. » E nos, senor, devem saber que aquella circumcisios corpo-(**F° 21, r°**)-ralment signifia lo nostre babtisme esperital ; et en aissi co enn aquella circumcisio era lo nomz pausaz de l'efant et la superfluentat de la charn trenchada, tot [eisement] el nostre baptisme es lo nostre nomz pauzaz, e la superflue[n]tat delz vidis devo esser de nos desebrat ; quar lo preire enterva l'efant e demanda li d'aital guisa : « *Abrenuncias Sathane et omnibus operibus ejus et omnibus pompis ejus* ? Negas tu diable, zo diz lo preire, e totas sas obras e toz sos senz ? » Eil pairi que so fianzas respondo per l'efant, e diz : « *Abrenuncio* », zo es : « el devet ». Senor, quam pauc te aquelz mandament, quar ta viaz co l'efas pod anar e parlar et es em poder de sos talanz a far, adonc laisa Deu el seu servizi, et pausa se el poder de diable et el deleit del segle ; e laisa encore los pairis elz covinenz que faiz avio, on los avia mes vas N. S., pel seu servizi far et gardar. Quar il nos gardo de perjurar ni de lor fe mentir, ni de negu pechat a faire nos gardo que nol fazo ; e pauso lor amor e las manentias d'aquesta segle et el deleit de la charn don ja no lor venra nula re se mals no, que zo diz aizi : « *Quid prodes*[*t*] *homini si universum mundum lucretur, anima sua detrimentum patiatur* ? » Zo diz : « Que profeita ad ome si tot lo mon gazanava ni l'aur ni l'argent ni tota la riqueza del segle, que s'arma en sia pausada e las penas d'efern, on ja redemcio non aura ? » Si con diz aizi lo bos om Job : « *Quia in infernum non est redemptio;* quar en efern, zo diz, non a neguna redempcio. » E per aquo, senor, amaz N. S. aitant con avez temps de lui servir, que no sabez coras vos traspasarez d'aquest segle, que em petit d'ora serez vengut a la fi ; e laisaz diable (**V°**) e tota[s] las suas obras, e trastornem nos a Deu e clamem li merce, que el nos do durable repaus, et aisi nos lais persegre aquel babtisteri que nos receubut avem, per que nos poscam pervenir al seu durable regne *sine fine in secula seculorum. Amen.*

## X

*Pascha nostrum immolatus est Christus : epulemur in azimis sinceritatis et veritatis.*

Senor, aici nos amonesta la sancta Escriptura cosi es tan granz aquesta sancta festa d'oi e tan gloriosa, e con nos la devem onrar e celebrar, que aquesta sancta festa fo una de las primeiras que Deus comande[t] en aquest segle ; que zo trobam ella sancta Escriptura que, en la leg veila, li fil d'Israel estavo en Egipte en gran chativitat, el poder de Farao, que en aquel temps era regz d'Egipte. Mas N. S., que vol[c] desliurar la sua gent de la captivitat e de la prejo, mandec a Farao per Moisen la propheta que gurpis lo seu poble, que no volia N. S. que mais estees e la poestat de Farao. A la sua gent mandet N. S. que fezeson sacrifici d'un anel, e l'aniel que fos blanc[s] e fos mascles, e que fos d'un an et que fos bos et belz, e que haguesson demest cabras e de fedas, e quel sacrifiquesson al vespre, e que manjeson lo cap els pes, et aquo que era dinz no manjesson ; e que nol manjesson cru ni coit en aiga, mas ta solament raustid al foc, ni negu delz osses no fraiseso; e si res remania, el foc fos cremat ; e quant il manjario, il foso calsad e que teng[u]esson lors bastos en lor mas, e que manjeson tost, e del sanc de l'aniel si fedesso merqes e lor maisos una letra sus el lundar ..................................

## XI

..................................................

(**F° 22, r°**) escript : « Eu totz sols calcigei aquest troil. » Lo qual trol ? Zo es la passios que sofri e la croz. Per los razims devem entendre (las flamas) las felunias d'aquest segle. Las nivols que desus avem auzidas son li apelat de *sancta Ecclesia* que nos defendo de la via de perdecio, e nos amonesto cossi anem à la vida durabla. Cals es aquesta via de perdecio ? Zo so li renoer e li fals jutge et aquil que la lei de N. S. Jhesu Christ corrumpo. Vejaz, seinor, qual esperanza podon aver aicil que fan los fals jutgament. D'aquest diz Deus per la bocca de la propheta Isaias : « *Ve qui dicitis bonum malum et malum bonum, ponentes amarum in dulce et dulce in amaro!* La mala

ve[n]tura es a vos que de la veritat faiz mesonga e de la mezonga veritat.» A la fe aquist son semblant a Judas que vendet veritat. E qual veritat? Zo es Deus, aisi con el diz: « *Ego sum via [et] veritas et vita.* Eu so via e vertaz e vida.» *Tria sunt genera pauperum*; tres maneiras, seinor, so de paupres. Us en i a que molt lor pesa car il non au asaz aver; d'altres n'i a que degurpo tot quant au per amor de Deu N. S., si con diz sanz Peire : « *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.*» Li autre si so paubre e lor voluntat, et aquis[t] son appelat *pauperes spiritu.* Per que? quar ad aquelz es donat lo regnes celestials. E pos nos vezem que ad aquesta compana es promes lo regnes de N. S., a lui nos tornem, e pregam lo per merce qu'el nos do senz et coratge e voluntat, que, quan las armas partiran de nos, poscham esser el regne celestial, ab aquest bonauraz paubres. *Prestante Domino nostro Jesu Christo.*

## XII

*Postquam impleti sunt dies purgationis Marie secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege Domini.*

(**V°**) Cosduma era ella leg vella que, en cap de caranta dias que la femena avia jagut de fil, li pairo lo portavo en Jherusalem e presentavo lo aqui el temple de N. S., et ab el dos anelz quant era fil[z] de ric ome; si fos filz de paupre, un parel de tortres e dos poucis de columbras. Ja sia zo que nostra dona sancta Maria non agues que purgar, volc N. S. que om lo portes al temple e portet om ab el doas tortres e doas columblas. Nostre S. venc en est mon per gran umilitat. Ja sia zo que sia poderos e seiner, volc venir el temple a semblant de paubre. Per aquel[z] auzelz que foro offert ab N. S., devem entendre aizelz omes et aicelas femenas que teno castitat e ploro lor pechaz. En aquelz dias, Simeon era lo mager preire del temple, que molz dias avia agardat N. S. e pregat que nol dones mort tro qu'el tengues N. S. Con el lo teng, conog que aizo era lo salvaire del mon e dis: « *Nunc dimitis, Domine, servum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Seinner Deus, fez sanz Simeon, ara laissas lo teu serve en paz, que li mei oil viro la tua salut, que tu avias acesmada

davant la chara de totas las gent e de tot los pobles. El sera lums al demostrament de totas las genz et a la gloria del seu poble d'Israel. » Si nos volem aver part en aizela luz que N. S. J. Ch. aporte[t] e donet a tot lo segle, quant venc primierament al temple, a nos coven que aisi siam alumenat de la gracia de Sant Esperit et abrasat de l'amor de Deu si con es la candela del foc. E la candela so tres causas, la cera el pabils el fox. Tot eisement devem aver tres causas e nos medeismes. Zo es la charn (**F° 23, r°**) e l'arma e deve[m] esser aluminat de la gracia de Sant Esperit e de l'amor de Deu. Gran meravilla fo en aquesta offerta, que « *senex puerum portabat, puer autem senem regebat;* lo velz portava l'efant e l'efas guidaval vel. » Apparellem los temples de nostres coratges, e recipiam N. S. si cum fez sanz Simeon, e digam : *Nunc dimitte, Domine, servum tuum in pace!* Seiner, laisa nos em paz, si cum tu fecist lo teu serv Simeon. *Te ipso prestante cui est honor.*

## XIII

*Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio et fletu et planctu et scindite corda vestra et convertimini.*

Nostre S. J. Chriz nos amonesta, fraire, per la boca de Joel la propheta e diz que nos tornem vas el de tot nostre coratge, et estem em plors de nostres pechaz, et estrengam nostres cors e melurem nos. Zo diz David : « *Cor contritum et humile Deus non despicit.* Nostre S. Deus no mespreza pas l'umil coratge. » Anz lo deu trebalar cel que vas lui se vol tornar. Enquera diz mais David : « *Declina a malo et fac bonum;* gic te de mal e ffai lo be. » E Nostre S. diz : « *Convertimini ad me et ego convertar ad vos.* Tornaz vos a me, que eu mi tornarai a vos. » Ara es lo terminis que nos majorment devem nostras carns amermar e devem las desmar, que zo diz l'apostols: *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis;* ara es covinenz lo temps dels dias de salut ; » si con diz la propheta: « *Fratres, bonum est jejunare, sed melius est elemosinam dare ;* bona causa es dejunars, mas plus val almorna donar. *Jejunium sine elemosina nihil est;* nienz es dejunz senes almornar. Ajostaz dejun et almorna, (**V°**) doi befait so ; partez almorna del dejun, nienz es. » *Isodorus dicit :* « *Ignem ardentem extinguit*

*aqua et elemosina extinguit peccatum ;* l'aiga esteng lo foc ardent et almorna auci lo peccat. » « *Tale est jejunium sine helemosina quale est oleum sine lucerna ;* tals dejunz senes almorna con es olis senes lum. » Vos dizez què non podez far almorna. Toz om que a bona voluntat, zel fa almorna. Mais val la bona voluntat ad aizelz que no podo plus far que ad aicelz que fau almorna senes bona voluntat. Per aizo esmendaz vos vas N. S. ab almornas et ab dejunz et ab messas et ab autres befaiz. Cofessaz vostre[s] pecchaz e tornaz vos a Nostre S. *Ipso prestante qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

## XIV

*Dicite filie Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam et super pullum filium subjugalis.*

Lo celestials metgues manda als fils et a las filas de sancta Eclesia, per la propheta Zacharias, con es Nostre S. venra ab gran umilitat en Jherusalem, cavalgan una asina e so poli. Cum Nostre S. fo *ad montem Oliveti,* el eviet dos dels seus diciples en Jherusalem, per una asina que era comunals de toz los omes, e fez la aduzer e so poli e cavalgat sobre amdos, e venc en Jherusalem. Garaz la humilitat de N. S. El pogra cavalgar caval o mul o mula ; pogra aver pali o cendat desobre et el venc cavalgan sobre una de la[s] plus avols bestias que so. Sobre la bestia fo la vestimenta dels apostols. Cum lo viro venir li ome de Jherusalem, recebro lo ab gran gaug (**F° 24, r°**) e feirol processio, e li efant prendio lor vestimentas e jetavo las e la via ; li autre trencavo los razims dels arbres. Aicel que jetavo las vestimentas e la via signifio los san[z] martirs que presero martiri per amor de Deu, quar el era via, aisi con el medeis diz : « *Ego sum via et veritas* [*et*] *vita;* eu so via e veritaz e vida. » Cil que jetavo los rams dels arbres signifio las prophetas que donero los bos esemples. Li efant cridavo : « *Ozanna filio David !* laus sia al fil de David ! » Adonc fo adumplit zo que David avia dit : « *Ex ore infancium et lactentium perfecisti laudem.* De la bocca dels effant e delz tetanz fezist to laudime. » Auzit avez cossi Nostre S. s'umiliet per nos ; eisement nos nos devem umiliar per s'amor, que zo diz l'evangelia : « *Omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur.* » Zo diz que Nostre S. amerma e abaisa los

orgols dels omes fols e creis et alza los umils els bos. E nos, umiliem nos vas lui si co fez lo laire e la croz, si com avez auzit e la passio. Pregem N. S. Deu qu'el perdo a nos, si co fez al lairo quel clamet misericordia. *Qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen.*

## XV

*Missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilee cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria.*

Aici retra sanz Matheus evangelista cosi Nostre S. eviet son angel ad una gloriosa vergina, e la ciutat de Nazareth, e mandet que en [e]la prend[r]ia charn. Toz lo mon[z] anava a perdicio, per la culpa del primer ome e de la primeira femena que fo, tro que N. S. pres cossel per aquesta sancta regina, a la qual (**V**°) eviet son angel e mandet que en ela s'enumbraria. Ja fo be razos que N. S. fos nunciatz e Nazaret, un estava ma dona sancta Maria e Joseph sos espos. Sancta Maria non avia pas espos per aizo que jag[u]es ab ela, mas per zo qu'el la guides, quant N. S. seria naz. Aujam quel diz l'angels : « *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum!* O tu Maria, plena de gracia, Deus te salv, que N. S. es ab te. » Co la verges auzi lo salut, ac mol[t] gran meravilla e dis a l'angel : « *Quo modo fiet istut, quoniam virum non cognosco?* Zo com poira esser? eu non ei co[m]paina d'ome. » — « *Invenisti gratiam apud Deum; ecce concipies et paries filium.* Tu trobest la gracia de Deu, e concebras et effantaras .I. fil et aura nom Jhesu. » Adonc respondet sancta Maria : « *Fiat mihi secundum verbum tuum;* zo sia fait a mi segun la tua paraula. » Vejaz la humilitat de verge, cossi respondet a l'angel; per que Deus se mes en ela. Aquesta dona es porta del cel, regina del[s] angels, maire dels omes, estela matutinals, verges de la[s] verges, salvament de tot lo mon. Aquesta dona prega so fil de dias e de noit per nos. Li peccador no au mais remedi mas en ela. Et ela preg per nos lo seu fil Jhesu Christ *Dominum nostrum, qui vivit et regnat.*

## XVI

*Viri impii dixerunt: venite, opprimamus justum injuste, mitamus lignum in panem ejus et eradamus eum de terra vivencium.*

Jeremias la propheta, davant molz dias que N. S. fos naz ni mes en croz, avia predicat de la sua passio et avi[a] dit que li ome fello presero cossel que tot a tort pressesso lo dreiturer ome, e messesol fust on lo paussesso, zo fo la croz on lo [le]-vero, (**F° 25, r°**) e quel jetesso de la terra dels vivens. Tant menero las paraulas que si co fo a la noit, lo liuret Judas per .xxx. d. d'arggent que l'en dero, et el si n'ag ta mal gazerdo qu'el medeis s'en pendet. Cum l'agro pres [lo] liero el batero e l'escupiro. Domentre quel donavo las gautadas e las colladas, dezio li que devines qui l'avia ferit. Pois [lo] liurero a Pilat e feiro lo crucifiar e coronar de corona d'espinas, e mesero lo en la croz entre dos lairos. Adon[c] fo adumplit zo que diz la Psalmista : « *Foderunt manus meas et pedes meos ; dinumeraverunt omnia ossa mea.* » David avia dit del fil de Deu qu'il li traucario las mas els pes et qu'il lo tirario tant e la croz que nomerario sos osses. Tot aquo fo ademplit e la passio de Crist. Cum el dis : « *sitio* », aportero a beure fel destem - prat ab vinagre ; et el dis, cum il lol portero a boca : « *satis est.* » David diz : « *Dederunt in escam meam fel et in siti mea potaverunt me aceto.* Vivenda mi donero de fel a beure e de vinagre. » *Et inclinato capite emisit spiritum.* Cum l'esperiz fo issit de la charn, us [dels] cavallers quel metio e la croz li trauquet ab una lanza lo destre ladrer, et issin sancs et aiga per nostre salvament. Lo laire de la destra part que fo salvs signifia cels que cofesso lor pecat, l'altre signifia cels que se despero de Deu, si co fez Judas. Era, baro, per amor de aquella croz on Deus fo treballat, devem baissar aquesta croz que deven nostre gadi[s], que nos sia autoricis contra diable e que recepram Nostre S. el dia de la sua resurreccio ab gaug. *Cui est honor.*

## XVII

*Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio sicut estis azimi.*

*Sanctus Paulus apostolus* nos amonesta que purgem lo vel levam de sobre nos si con enferm e [siam] arosat de novel arosament. Lo vel peccat d'Adam apelam levam del peccat. Adam era toz lo monz ples e nugus om no s'en purgava e[n]tro que N. S. nos aroset del novel arosament el novel testament

nos donet fermetat de creenza. Per zo nos amonesta l'apostols quenz renovelem per cofessio, que om que cela so peccat es velz. Per zo diz David : « *Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea dum clamarem tota die.* Car eu chalei mo peccat, per aquo veleziro li mei (V°) os quar c[r]idava tot dia. » Negus om pod viure senes pecat. David diz : « *In pecatis concepit me mater mea;* em pecat me coceup ma maire.» *Ipse David* diz : « *Obmutui et non aperui hos meum;* eu calei e non ubergui ma boca.» *David dicit :* « *Renovabitur ut aquila juventus tua;* la tua juventz sera renoelada si cum l'aigla. » Aigla se renoela quant es vela. Eissement nos devem renovelar e purgar lo vel levam. *Hodie surrexit Dominus;* oi resuscitet N. S., si cum avez auzit que las femenas vengro ab lor eng[u]ent al sepulcre e trobero l'angel que lor dis : « *Surrexit Dominus, non est hic*; mas anaz en Galilea dizer que aqui venra a sos disciples et a Peiro. » Per aizo anet a san Peire, quar l'avia renegat, que nos desperes. Razos fo, si cum avez auzit de femena que avia tot lo mon mort, que [per] femena fos nu[n]ciatz lo salvamen[z] del mond. Per moltas guisas apparec N. S. en apres la sua resureccio, si com dizo las Escripturas. Ace[s]mem nos quel poscam recebre e qu'el vena entre nos a salvamen de las animas et a profeit de[l]s cors. *Prestante Domino nostro Jhesu Christo.*

## XVIII

*[J]hesus incipiens a Moise et omnibus prophetis interpretabatur illis in omnibus scripturis que de ipso erant.*

E moltas guisas et e moltas maneiras aparec N. S. Deus Jhesus Crist als seus diciples apres la sua resurreso; que so nos retra e l'avangeli d'oi, lo dia Nostre S. fo resucitaz, aisi co fo el dia d'er, que issiro li doi disciple de Jherusalem, e l'us fo sancz Lucas evangelista e l'autre fo sancz Cleo[p]has, et anavo s'en [ad u] castel que avia nom Emaus, et ana[vo] fort parlan d'aquo que avio vist et auzit en Jherusalem en aicel[z] dias. E mentre anavo aisi parlan, lo venc N. S. et aparec a lor, et aquo fez e sse[m]blanza de peligri, e demandet lor a toz: « Digaz me, fei ss'el, de que anaz parlan, que toz vos vei anar iraz. » — « E tu doncas, feiro s'il, non o sabes, que mais ome non a en aquesta terra que non o sapia ! » — « De que ? » diss

el. — « A Deu ! de Jhesu (**F° 26 r°**) [de] Nazareh, feiro s'il, que fo bar e propheta e poderos en paraulas et en obras, cossi l'au tradit nostras podestat e cossi l'au mort. E nos, dissero il, cuidavam qu'el redemes tot lo poble d'Israel ; et a oi tres dias que aiso [fo] fait. E sobre tot aiso, dissero il, s'eslevero nostras femenas oi mati et anero s'en al monument. Zo fo Maria Magdalena, e Maria la maire san Jacme, e Maria Salome, et espavente[t] nos molt fort que sso dissero que angel avio vist e que lor dis que Jhesus Crist era resuscitaz. E quant o auziro, anero s'en lai de nostres companos, e trobero o be aisi cum las femenas o avio dit. Mas del seu cors non trobero jes. » E quant N. S. auzi aizo, respondet lor e dis : « Oi fol, dis el, e dur cor que avet molt a creire, non convenia be donquas [que] Crist aisi moris et aisi resucites ? » E mostret lor be per totas las Escripturas, e despos lor la leg e las prophetas e tot aicelo que de lui era escrit. E d'aizo que N. S. lor dizia e lor parlava, lor cors lor en ardia, et aquo fazia de gaug e d'amor, tan bo lor sabia. Ara en aizo il foro vengut al castel un il anavo. E N. S., quant o vi que pres ero del castel, el fez apparer ques departes de lor e que volg[u]es longez anar. Et il, quant o viro, covidero lo molt fort de remaner, quant il dissero : « *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit et inclinata est jam dies.* » E quant si foro assis a la taula, e Nostre S. pres lo pa que portavo e benedis lo. E quan l'ac benedit, el lo partic a la taula e donet lo lor, et aizo il conogro be que el era Deus ; e quant lo cugero aver ab lor a la taula, el lor evanoi dedavant lor olz ; e quant lo cujero veder, il no viro jes. Et adonquas (**V°**) il saubro be que el era Deus, e te[n]gron [se] molt per fol e tornero s'en en Jherusalem. E quant tornat i foro, il trobero los altres diciples, e dissero lor que N. S. avio vist et era resucita[z], e que il l'avio vist e avion ab el parlat. « E nos verament, dissero li disciple, lo vim, e que nos aparec e la via, e dis nos e nos demostret dels seus essemples, e nos conog[u]em lo be, quant nos frais lo pa e lo nos benedis a la taula. » Era, seinor, vejaz de caritat quant gran[z] merces e quan gran[z] vertuz es ; que anc li doi diciple N. S., per predicacio ni per [r]e que lor disses, nol pogro conoiser, entro quel covidero e quel forsero de remaner e caritat, et adonc il [lo] conogro quan lor benedis lo pa e lo lor frais a la taula. E sapiatz be per verta

que majer vertutz non es ni esser no pod de caritat ni d'almorna ; que be sapiatz, si vos non trobatz a cui la donetz, vos en deuriatz forzar los paupres que la preseso, que zo diz en u loc Nostre S. : « *Date elemosinam et ecce omnia munda sunt vobis* ». Zo diz : « Daz almornas per tot vostres peccatz e sserau vos perdonat. » Et en autre loc *dicit quia* « *sicut aqua extinguit ignem, ita helemosina extinguit peccatum* ; car aisi cum l'aiga auci lo foc, d'aital guisa l'almorna e la caritat e la vigilia el bes faiz auci e negal pecat. » Et era vos, seinor, si devet levar en pes, e clamem tuit merce a Nostre S. Jhesu Christ, que el, aisi con el deinet remaner ab los disciples et arbergar, e perque nos lo poscam conoiser et arbergar ab bonas obras, e qu'el nos don a far, per la sua misericordia, e nos coila e la sua gloria et el seu paradis ab lo[s] seus angels. *Quod ipse.*

# B

## SERMONS. — DEUXIÈME SÉRIE

### I

(**F° 27, r°**) *Christus assistens pontifex futurorum bonorum per amplius et perfeccius tabernaculum non manufactum id est non hujus creationis.*

*Fratres Karissimi, beatus Paulus apostolus* mostra e la pistola que trames als Ebreus cum si Nostre Seiner donet son corps a martiri per nos. Aizi demostret sains Pauls als Juzeus et als maestre[s] de la leh que sacrificavo lo saing delz taurs e dels agnels e dels cabrit et dis lor que, sel sancs d'aquelas bestias que sacrificavo el temple segun la leh ajudava a salvament, ben es razos quel sancs de Crist, que fo vers bistbes, ajudes et salves los seus fidels ; que Nostre Seiner no venc ges el *templum* ab sanc de bestias, mas ab lo seu sanc domini, de quens redemet. E per aizo ditz nos sainhz Pauls : « *futurorum bonorum.* » Nos aviam perdutz los bos devinadors, aiso ero li bon ome espirital, e nols podiam cobrar, entro que Nostre Seiner los nos redet per la soa passio ; que oi intro li dia de la soa passio, e devem nos esforsar de venir a sancta Gleisa et es-

mendar los fallimenz et ausir los blastemhnes que Nostre Seiner audi per nos. Aisi con avez audit el evangeli quenz retra sans Johans (**V°**), li Juzeu l'apelero demoniaic, enebriaic, amic de peccadors, fil de fabre. Aquestas vergunias e moltas alt[r]as vergunias sofferg Nostre Seiner per nos. E nos amem lo si co el nos amet, *ut* poscam habitar *in celestibus* [*cum*] *illo sine fine in secula seculorum. Amen.*

II

*Cum appropinquasset Jhesus Jherosolimis et venisset Bethfage ad montem Oliveti, mittens duos discipulos ait: ite in castellum.*

Audit avem quens retra Lucas evangelista : quan Nostre Seiner anava ab sos discipols et el appropiet de Jherusalem, e fo ad una vila que era al pe de *montem Oliveti*, e pres dos de sos discipols e trames los en Jherusalem e dis lor que destaqueso una asina que era estaquada e meneso la a lui. *Et si quis vobis aliquid dixerit*, se negus om vos dizia : que voletz far ? digatz que a Nostre Seinor a ops e desliatz la e aduezez lan. Et anero li dicipol e adussero la e pausero lor vestimentz desobres e ferol seder desus. *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via.* Grandas compainas dels omes de Jherusalem estendio lors vestimens e la via per on Nostre Seiner avia a passar ; li altre peciavo los ramz dels arbres e getavols per la via. L[i] efan de Jherusalem clamavo en alta (**F° 28, r°**) voz e dizio : « *Osanna filio David!* Laus al fill de David ! » Per Betfage devem entendre los predicadors, per *montem Oliveti*, *Ecclesiam ;* per la asina entendem los Juzeus ; pel poli, los pagas ; per aquels que estendio lor vestimens per la via devem entendre los sanz martirs, que pervengro a martiri per Nostre Seinor que mostret la via, *sicut ipse dixit* : « *Ego sum via.* » Per aquels [que] estendio los rams, entendem lo[s] sanhz paires. *Odie est adimpleta prophecia Zacarie* que dis : « *Dicite filie Sion : exe rex tuus venit sedens super asinam.* » Oi es aemplida la prophecia Zacaria, per cui Nostre Segner manded allas fillas de Sion, zo es als fidels de sancta Gleisa, que el venria cavalgan en Jherusalem sobre la asina el polli ; e per aiso ab gauh asesmem nostres coratgues que recepiam Nostre Seinor, *qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat* [*in*] *secula seculorum. Amen.*

## III

*Egressus* [*est*] *Dominus Jhesus trans torrentem Cedron ubi erat ortus in quo introivit ipse et discipuli ejus.*

*Audivimus*, *fratres.* Nostre Seiner cenet ap sos discipols e lavet lor los pes e puis, quant levet da la cena, si cum ditz sanhz Joanns evangelista, passet un riu que om apela Cedron e venc en .I. ort on solia tota ora orar ab sos discipols. Judas emblet se dels dicipols e veng als Juzeu[s], (**V°**) a cui l'avia vendut .xxx. d. d'argent, et anet ab els ab lanternas et ab fallas, e vengro de nuh com om fa a lairo, e Juzas ac lor dih que anesso penre aquel cui li verio baizar. E co venc Judas a Nostre Seinor, demandet li don venia et el saluded lo e anet lo baizar, e ab aiso li Juseu anerol penre, e toh li disipol fugiro mas cant solament sainhz P. e sainz Jo. evangelista quel seguero e la maiso de Caïfas, un fo jutgatz. E Caïfas menet lo a Pilat. E Pilatz desliurera lo volunteirs, e diss qu'en eviesso Nostre Seinor, et el evieron Barraban que era laire, e feiro Nostre Seinor levar en crotz; e feirol portar corona d'espinas e batero lo e escopiro li e mesero lo antre dos lairos. E l'us d'aquelz lairos pot far gran paor, que fo perduz, e l'altre dona gran esperanza, que fo salvs. La pena fo semblant de[ls] lairos, mas lo gazardos [no] fo e semblant: l'us anet en paradis, l'altre en efern. Poi[s] que Nostre Seinor agro levat en crotz, us d'aquels cavaler[s] pren sa lansa e anet lo ferir el laz senestre, e de la plagá issi sancs et aiga per la nostra redempcio. Adonc fo ademplida la profecia de David que dis: « *Similis factus sum pellicano solitudinis*, *factus sum sicut niticorax in domicilio.* » Zo ditz Nostre Seiner con el era (**F° 29, r°**) semblant del pellica. *Pellicanus* es us auzelz que para so niu de totas bonas erbas que troba, el niticorax es ausels altre que para so neu de totas las pejors erbas que pot trobar e fa so niu sotz l'altre, e cum so espelli[t] li ausel del pellica, va queren conduh que lor do, e cant torna troba morz sos auzel[z] de la pudor del altre niu, e plora se e leva la ala senestra e get[a] ne tres lagremas de sanc de so senestre laz e met en als aucels el bec e fa lor reviure. Lo nius del pellica resembla paradis e l'altre nius effern. L'ausels signifia Nostre Senor. Lo sanx signifia la sua passio, per la cal los seus amix trais d'efern. E per aizo pre-

guem Nostre Senor que la sua passios sia a nos salutz e redemptios de nostres pecaz. *Qui vivit et regnat in secula.*

## IV

*Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio sicut estis azimi.*

*Beatus Paulus apostolus* nos amonesta e la pistola que ostem lo veil levam de sobre nos, zo es per quenz purguem de nostre pecat, et siam arosah del noel arosament, en aisi qu'en siam ferm. Vell levam apella l'apostols l'ancia peccat. Zo es quel devem partir de sobre nos e devem nos arosar de la gratia espirital. Lo levams (**V⁰**) demostra la vanetat de quel monz era ples, cant Nostre Seiner veng en terra, que fo ferms e forz e donet nos forza contra diable. Per aizo gicam nostres peccatz et esgardem Nostre Sennor et queiram lo si cum feiro las Marias quel anero quere al monument ab lor enguentz. Lucas evangelista retra el evangeli que Maria Magdalena e Maria Jacobi e Salome, que vengro totas tres lo dia de la resurrectio fort mati ab lor enguent al sepulcre, cum elas n'anavo lai, dizio : « Qui nos moura la peira del monument? » Cant lai foro, viro la peira levada, et .I. angel seder desus que avia vestimenz blanx e la cara vermeilla a semblant de foc. Et elas agro paor el angels dis lor : « *Nolite expavescere* : non aiatz paor, vos que queretz lo salvador; surrexis es, non es aici. » E mostret lor lo sepulcre voh, e dis lor : « Anatz en Galilea e digatz alz discipols, e per nom a Peiro, que aqui lo veirio. » Be fo razos que enaisi cum lo munz fo perdutz per femena, que per femena fos anunciatz lo salutz del mun. Sain Peire nomenativet per num que nois desesperes de Nostre Senor, cui avia denegat a la passio. E per aizo devem aver gran esperanza, senz cofessam, que Nostre Seinner nos perdo co (**F⁰ 30, r⁰**) fez a sain Peire e a sancta Maria Magdalena ; e nos siam acermah de nostres peccatz et nedeiem nostres cors, que recipiam lo seu cors a salut de nostres cors e de nostras armas. *Qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

## V

*[E]levatus es[t] sol in celo et luna stetit in ordine suo.*

Abacucs propheta, molz dias abanz que Deus fos naz, divi-

net de la asensio Nostre Senor, e dis quel solelz era levatz el cel e la luna estava e son orde. Si con es aquesta dia, fo levatz lo solelz el cel, zo es quel filz de Deu, ad aital dia, poget à son paire. Oi fo ademplitz lo cors que dis David : « *Exultavit ut gigans ad currendam viam.* » Zo dis David que eissament col gaianz correg per la via, aissi Nostre Seiner correc da som paire en terra e de terra tornet al paire, aisi con el mezeis diss : « *Ascendo ad patrem meum et patrem vestrum;* eu pojarei al meu paire e al vostre. » E pois que Nostre Seiner fo resucitatz de mort a vida, estet ap sos dicipols .xl. dias e aparec lor .xii. vegadas, e dis lor : « Eu anarei a mon paire e d'uit en .x. dias esviar vos ai Sain Esperit. » *Et videntibus illis elevatus est ;* vezentz totz los decipols venc una nivols e pojet Nostre Seiner el cel. Oi fo adempliz lo dihz (V°) de David que dis : « *Ascendit super Cherubim quia volavi[t] super pennas ventorum.* Nostre Seiner pojet sobrels angels e volet sobre las penas dels venz. » Et per aiso dis Abacucs : « *Elevatus est sol in celo;* lo solelz es [levatz] el cel. » Zo es lo filz de Deu que se a la dextra del paire. Lo soleils alumena la luna ; eissamen lo filz de Deu alumena sancta Gleisa. *Luna stetit in ordine :* aiso so li fiel de sancta Gleisa que non podio venir a salvamen troi que Nostre Senner pojet en cel e mostret la via per un nos anassem. Levem val cel nostres coratgues, val Seinor nostre paire, e segam la via quenz a mostrada. *Prestante Domino nostro Jhesu Christo qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

VI

*Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et pater meus diliget eum et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus. Qui non diligit me sermonem meum non servat.*

*Beatus Johannes* evangelista retra, si con avetz audit el evangeli, que diss Nostre Seiner que cel quel amava garava la soa paraula e sos paire amar l'a e estara essem ab lui e cell que nol amavo non garavo la soa paraula. *De quibus David ait:* « *Furor illis secundum in similitudinem serpentis.* » Us linatgues es de serpens que porto peiras preciosas e lor caps, e en aquela terra a enquantadors (**F° 31, r°**) que no fau altre mesteir, e co las serps los vezo, conoisso los, e per aiso que non aujo las paraulas delz enquantadors, meto las coas e la una au-

rela e l'altra aurella premo contra la terra. Aiso fau per aco quel enquantador no las acondormo ni las auzizo, per las peiras que porto. Aital so li mal ome que no volo auzir las paraulas de Deu. *David dixit:* « *Vidi impium superexaltatum;* eu vi lo felo cōte e traspasei lo e pois quesi lo et anc no trobei lo luc un el era. » Als renoeirs dis Nostre Seiner : « *Ve vobis divite*[*s*] *!* dols sia a vos, renoeir, quar ajustatz l'una maiso ab l'altra ! » David dis del renoeir qu'ajusta aver e no sab re a cui. E per aiso dic vos que siam amic de Deu et esgardem lo[s] seus mandamenz, per que Sanhz Esperiz veina sobre nos, qu'ad altal dia con es oi fo donada la lehz Moisen. Ad aital mezeis dia fo ademplida, quan Nostre Seiner trames lo seu Sanh Esperit sobrelz dicipols en Galilea e semblant de foc; et preguem Nostre Seinor quenz trameta sobre nos lo seu do esperital, que poscam estar e permaner ab lui *sine fine.* [*Qui*] *vivit in secula. Amen.*

## VII

*Helisabeth impletum est tempus pariendi* (V°) *et peperit filium.*

Audit avez el evangeli que Elisabeth, quo fo ademplìz lo terminis, efantet so fill. E trobam e las estorias que Zacarias era preire d'aquela leh et avia moiller que avia nom Elizabeth, et ero am .II. veill et non avio effant. Un dia era Zacarias el *templum* et ecessava l'altar, et en aiso venc li us angels e diss li que u fil auria de sa moiller que seria apelatz Joans; e qua[r] el non credet las paraulas del angel, perdet la paraula, si quel pobles conog que el avia vista vesio el temple; et estet tota ora muz, trui que sanhz Joans fo naz. Co venc al octau dia que volgro circumcir l'effant segun la leh, volgro lo apelar pel num de so paire Zacaria. E la [maire] dis que Joan auria nom, et el dissero que non avia e sa conoisensa que agues num Joan, et en aiso demandero al paire qual nom auria. Et el pres unas taulas et escrius qu'el auria num [Joan], et aqui mezeis cobret la paraula e diss : « *Benedictus dominus Deus noster Israel qui visitavit et fecit redempcionem plebis sue !* Benezectes sia lo Seiner d'Israel que visitet e fez redempcio del seu poble ! » E tuh li amic e vezi que ero aqui disero que aquel efas faria grans meravillas. *Joannes* so es *gratia Domini.* Ben es ver aquo que diss l'ang[e]ls : « *Multi*

[*in*] *nativitate ejus gaude* - (**F⁰ 32 r⁰**) - *bunt* », [que] mol[t] home s'alegrario e la soa nativitat. Tant amet Nostre Seiner sanh Joan que mesatgue l'eviet denan se. Abans fo anunciatz que Nostre Seiner et abanz predicanz; abanz mori, abanz fo en efern e dis que Nostre Seiner era vengutz lo pobel deliurar, et estet .vi. mes en efern. Per aiso preguem sanh Joan que preg Nostre Seinor quens gar de las penas d'efern ens conduga al seu sanh paradis. *Qui vivit et regnat in secula seculorum.*

## VIII

[*M*]*isit Erodes rex manus ut affligeret quosdam de Ecclesia.*

Lucas evangelista retra *in Actibus apostolorum* que Eros lo reis trames sos mesatgues e fez prendre mols d'aquels de sancta Gleisa e fez tolre lo cap sain Jacme, e pois fez pendre sanh P. e metre en carcer e liar en cadena et essegrenir, e l'angels de Nostre Seinor venc la nuh a lui et feri lo el laz e trais lo de la carcer d'antre .xvi. cavaleir[s] e sanhz P. fugi s'ent de Jherusalem et venc s'en a Roma e prediquet aqui gran pesa, troi que sainhz Pauls lo seguet a lonc termini. Et estet en Roma .xx. e .ii. ans, tant que Simons Mag veng a Roma e diss qu'el era filz de Deu e queis faria adorar e resucitar, tant que pres desputament ab amdos los apostols. Adonc Nero, que era emperaire de Roma, fez far una tor (**V⁰**) pel mandament de Simon Mag, quel avia dih que d'aqui s'en portaria el cel a som paire. E fez so enquantamen, et a vezenza de Ner[o] e dels apostols e de tot lo poble, volava val cel, tant que sanhz P. diss a ssanh Paul : « Que cessas, fraire Paul? perque tarzas? fai aizo que comensas. » E feiro lor oraso a Deu, e cum l'agro complida, et el caec aval e briset se toz. Poiss diss Nero que sanhz P. avia fah omicidi, e fez lo levar en crotz. E cant sanhz P. venc a la crotz, saluded la e diss que non era digne[s] quel mesesso en croz aisi que Nostre Seiner i fo mes, e fez se metre los pes daval cel. Poiss estet sanhz Pauls en Roma .i. an et al cap del an l'om li to[lc] lo cap ad aital dia, e jetet los om am.ii. en .i. poz. E preguem los apostols que prego Nostre Seinor per nos. *Qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

## IX

*Assumta est Maria in celum. Gaudent angeli laudantes et benedicentes Dominum.*

Audit avem, fraire *Karissimi*, que oi es pojada nostra dona sancta Maria el cel, perquel angel gausizo e lauso Nostre Seinor. Be fo rasos que aqueill seinoressa, que era reina dels angels, pojes sobrels angels, e la que era maire de Deu, que fos ab so fil. Nos tro-(**F° 33, r°**)-bam e las Escripturas, quant li apostol l'agro messa e val Josaphat e so vas e lla tornero vezer, e troberol ple de manna e no trobero lo cors. Per aiso sabem que Nostre Seiner lan pojet el cel. Be fo dreh que aquela crans, que Nostre Seinor portet effant, fos sobrelz cors delz angels ; et aquell dona que a dubert lo cel devia ben esser el cel, quar le es porta del cel e maire e filla de Deu ; ele es *stella matutina*, *lux* matinals. Aquesta pojet pel desert, eisament cum la verga del fum del eces. Lo fums de eces poja tota ora val cel ; aital fez ma dona sancta Maria. Apellem la gloriosa regina, qu'ela meesa apel lo seu fill per nos. *Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

## X

*Nativitas est odie sancte Marie Virginis cujus vita inclita cunctas inlustrat ecclesias.*

Seinor, zons retrazo las estorias que eu es nativitatz de ma don[a] sancta Maria, e per la soa naisenza son eu adoradas totas las gleisas d'est mon. Per gran meravilla fo nada aquesta dona que avetz ausida. Joachims, lo paire de sancta Maria, et Anna sa moiller avio estat essems .VII. ans e non podio aver effant ; tant que u dia (**V°**) Abiatar, que era preire de la leh, soanet sa profe[r]ta a vezenza de tot lo poble, e diss li que Deus l'avia adirat, quar nol volia donar effant. E de vergunia qu'en ac fogi s'ent a sos pastors e la montaina e estet ab els. E en aiso esdevenc .I. dia que Anna estava denan sa cambra, e le vi .Iª. passer que fazia so niu en .I. laureir ; e en aiso le a[c] gran dolentia e gitet se e so leih de dol. « A ! Seiner Deus, dis le, que tota creatura a fruh, et eu per aizo ai perdut mo marit ! » Et en aquella mezeisa ora, eviet Nostre Seiner son

angel a Joachim e mandet li que tornes a sa moller, que Deus li daria effant. E molt temen el tornet a sa moiller. E Nostre Seiner donet lor sancta Maria, et a cap de .II. ans edēs lo paire eill maire portero la al temple, si cum era cosdumes de leh. Et el temple avia .II. altars, e antrels .II. altars .XV. gras de coure, et al sobeira gra estava l'evesques. E quan om aportava effant que podia pojar los .III. gras, dizia que grans meravillas faria. E quant y pausero sancta Maria, pojet totz los .XV. gras, et Abiatar que era ebesques el pobles dissero que grans meravillas iserio d'ela. Et en aiso lo paire ell maire comandero la ad Abiatar, et estet el temple ab las verges troi que Josep l'esposet, e Nostre Seiner pres qua[r]n d'ela. E d'aquesta dona es oi nativitatz, **(F° 34, r°)** si con avez ausit, e per ela es totz lo muns salvatz. Aquesta adorem que preg per nos lo seu fill. *Cui es[t] onor et gloria in secula seculorum. Amen.*

## XI

*Significavit Deus que oportet fieri cito, loquens per angelum suum servo suo Johanni, qui testimonium peribuit verbo Dei et testimonium Jhesu Chriti quecumque vidit.*

*Beatus Johannes* evangelista retra en *Apocalipsin* que Nostre Seiner parlava ab el per son angel, e mostret li moltas significanzas de que mezeis sanhz Johans mostret pois grans austoricis per vertat. Tota la primeira creatura que mandet Nostre Seiner foro angel, e d'aquelz per[det se] una pars, e perr aquela restaurar fez Deus ome e femena, e apelet los per aiso angels que sio so messatge. Angels es apelatz mesatgues, arcangels sobeiras messatgues. Oi es la sagrasos si quo fo sagrada la gleisa de sanh Miquel e mon Garga. Sanh[z] Miquels es prebox de paradis; Micaels es apelatz « *ut Deus* », que el es e luc de Deu e guida los fizels denant Nostre Seinor. Gabriel es [a]pelaz « forsa de Deu. » Raphael es « meisina de Deu. » Aquestas tres legios, la una nos covida, zo es sanhz Miquels, l'altra donanz forza, zo es sanhz Gabriels, escontra diable. L'altra sana nos de nostre[s] peccatz, zo es sanhz Raphaels. Preguem Nostre Seinor quens faza **(V°)** parzoners *cum electis suis in regno suo sine fine.* [*Qui*] *vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

## XII

*Deus caritas est, et qui manet in caritate in Deo manet et Deus in eo.*

Escrih es que en paradis fez Deus una font que adaga tot paradis, e d'aquesta font eisso .IIII. riu : Gion, Eison, Trigs, Eufrates ; e laz la font avia .I. arbre que apelava om arbre de vida. Aquesta paraula es semblansa al sanh christianesme et a la sancta Gleija, qua[r] paradis es us ortz en que plantet Nostre Seiner toz los bos arbres que fruh porto de mais qu'en tot est mon non a. La boneza e la beleza de la frucha non a compte de diser. Mal arbre no i plantet anc Nostre Seiner e i fez inuiase molz qu'en araiguet del angels pecaire, zo es diables, prumeir om que per so peccat fo getaz de paradis. Atretals orz es sancta Gleija e ssemblant de paradis, on a Deus plantaz, cum bos ortolas, totz los arbres que bo fruh porto : las patriarchas de cui linagi es nasc[uz] Nostre Seiner, las prophetas que devinero lo seu enquarnament e Maria Verge el nostre redement, elz apostols elz altres dicipols que prediquero pel mon, los martirs elz confessors e totz omes e totas femenas que so de bo captenement. De mal.....

# C

## PRÈCEPTES RELIGIEUX

---

### I

(F° **58** v°) *De VIIem sacramenta.*

Tot hom deu saber que seht sagramen so que a la fe de sancta Egleija s'apertenen. Lo primeirs es babtismes faih en ayga e nom del Pair e del Fil e del Saint Esperit. Lo segons es confirmacios que fay l'evesques e la fron d'ome o de femna can lo coferma ; i aquet dos no deu om penre mas una vet tan solamen. Lo tert es lo sains sagramens de l'autar que es faiht pel preveire. Lo quars es veraia cofecios. Lo quins es sancta enogcios que hom pren en greu malaptia. Lo seises es matrimonis loqual Deus establit a engenrar efans i a servir

nostre Sehinor; i aquet catre pot hom penre segon qe au[ra] mester. Lo setes es ordenacios de clercia per ministrar los autres sagramens al poble.

## II

### *Septem opera misericordie.*

Bona chausa es far la[s] .vii. obras de misericordia. La primeira es paicer celui que a fam, la cegonda abeurar los cedelans, la tersa vestir los nutz, la carta arberjar los paubres, la quinta visitar los malaptes, la ceisena deliurar los pres, o qui no pot que o acoce[ile], la cetena cebulir los mortz e prejar per eus.

### *Alias .VII. spiritalis.*

Autras .vii. obras de misericordia son esperitals: la pri[meira] donar bon coceil, .iia. chastiar celui que fai mal, .iiia. conortar ome en sa tribulacio, .iiiia. perdonar celui que fay mal o lo di, .va. sufrir ome rebelle e malfasedor, .via. orar e prejar Deu per lui, .viia. esenahr e endoctrinar ome que no sap.

## III

Veraia penedensa es c'om e ....e repenta de son pechat, e que jamai no i torne, e c'om si cofece ..... mamen, e que aia perpausamen de far la penedensa en dejuns, en almornas, en orasos, segon son poder e en autras chausas si cum sos cofesors li comanda.

## IV

### (**F° 59 r°**) *Decem preceptis.*

A bona vita s'aperte gardar per la paor e per la amor de Deu los drez comandamens de la lei. Lo primers comandamens es que om ni femna non aore mas quant un sol deu, so es a dir lo Pair el Fil el Saint Esperit. Aquest comandamen s'aperte que hom no crea sorsaria ni argur ni divinarias, ni per deguna chausa temporal no passe om lo comandamen de Deu. Car aqo es cum a Deus a chascu qe cel mais ama. Lo segons es qe om no prehnia lo nom de Deu en va. Vol dir qe om no jure a tort o falsamen ni per nien, ni a anta ni per repropche de Deu

o deus sains, si cum fan aquil qe juren lo[s] membres Nostre Senhor o deus autres sains. Lo tert es que om coitive e cola lo dumini e las autras festas establidas en bonas obras e qe om no fassa obras corporals qe son devedadas, e maimamen qe om no fassa pechat. Lo quart es qe om onre son pair e sa mair charnal e los perveia a son poder so qe lor aura ops, en vida (V°) e en mort, e que aumpla lor testamen. A aquest comandamen s'aperte onrar lo pair e la mair espirital, los pairis e las mairinas, e maimamen Santa Egleija e los prelat, e que om lor reda lor dreichuras e que om garde lor sentensas. Lo quins es que om non aussia home, si non era senher de terra, per dreitura gardar. Aisso s'aperte que no feira autre, si non era tals a cui s' aperteng[u]es lo chastiamens, e que om no deu portar odi a autrui ni diire vilania. Lo seises es: tu no faras fornicacio. En aisso defent tot pechat e tota obra de luxiria, si non es en maridatge, el qual om deu gardar la maneira el temps e la entencio, e defen en aisso la cobeitat e la voluntat de pechat. Lo setes es que om no fassa laironissi. En aisso defen raubaria e que om non aia l'autrui chausa ses voluntat .d'aquel cui es. L'oiches dii que om no fassa fals testimoni contra son proime. En aisso defen tot fals sagramen e tota mesonja e q' om no dija mal d'autrui. Lo noves es que om no cobeite l'autrui maiso ni la terra, ni l'autrui chausa no moabla. Lo deses es que om no cobeite l'autrui moleir ni la sirventa ni las bestias que son moablas.

## V

*Novem modi falce penitencie.*

E deu om saber que maintas chausas empaiten e falcen penedensa. Una chausa es quant om fai ofici o mester qui no pot esser faiht ses pechat, si cum argurers o esurers o enchantadre e putaners e sil que fan simonia ni la parlen e leio breus. Tot pechat mortals empaita lo be e lo fruit de penedensa. La segonda chausa si es malvolensa. La tersa es cant om rete l'autrui chausa e la pot redre e sap de cui fo; o si om non o sap, que om la reda ses tota perloinjansa al comandamen de Sancta Eglesia. La quarta, can son ecien devi la cofessio a divers preveires e dii a l'un los us pechat e los

autres a autre. La quinta cant om si cofessa e saubudamen rete un pechat o plus en qe vol remaner e nols cofessa. La seìsena es quant om no se vol ni prepausa que se tenha tostemps de pechat, mas un pauc de temps. La setena quant ama aitan u plus alcuna chausa que Nostre Senhor. La otena quant om no si repent d'alcun pechat mortal per alcuna chausa que om n'a agut de son plaser, jacia aiso que om s'en vola be gardar d'aqui en avan que om no y torne. La novena es quant om a ofendut en fait o en diht autr' ome a tort (e no lo li perdona) e l'autre no lo li a perdonat.

## VI

*Incipit libellus salutis.*

(**F° 60 r°.**) Doas chausas son que deu aver tot om e tota femna; so es bona creensa e bonas obras ; e la tersa chausa es que si a fahit pechat quel cofesse dignamen e que fassa penedensa. I aisso es bona creensa : Ieu cre el Paire el Fil e el Saihnt Esperit, que so tres personas e us deus tuhit essemps, que feit aqelh cel qe nos veem e la terra en qe estam, i aquela mar qe veem, e qe feit efern e qe fet tot quant es en cel ni en terra, ni en la mar, ni en efern : e breumen cre qe fet tot quant om pot véer e no veer. E cre q'e Jhesu Crist lo fils de Deu, lo Pair el Fils el Saint Esperit, lo jorn de la annunciacion, creeren un' arma e formeren un cors mortal de la charn de la bonaurada vergena Maria, qe era femna mortals e de nostra natura. E el ventre d'aquesta vergena lo fils de Deu meeis pres e coceup en la unitat de sa persoua aqestas doas chausas, so es a dir e l'arma el cors, am totz los defalimens naturals qe avien, estiers pechat e ignoransa, qe Jhesu Crist non ac anc. I aqesta encarnacios de Jhesu Crist fo faihta en un momen e en un pohin. E cre qe Deus Jhesu Crist nasquet de la Vergena lo jorn de la Nativitat e fo circunsis lo jorn de la Circuncisio, e fo aorat peus tres reis lo jorn de l'Aparicio, e fo ofert el temple lo jorn de la Purificacio,i apres,el .xxxa. e tres ans de sa nativitat, lo divenres sains, fo crucifiat e mortz e sebelihz, e decendet en efern, e trahis en sos amix e laichet i sos enamix, e resors lo jorn de Pasques e montet eus cels lo jorn de l'Ascencio, e deus cels trames lo Saint Esperit

en cemblansa de lenguas de foc sobreus apostols lo jorn de la Pantegosta, e estay eus cels cum a senher e governadrè de totas creaturas, e d'aqui venra jutjar los vius eus mortz, eus bos eus mals, al jorn del jutjamen. E cre qe en aqesta santa ecleisa nostra catholica qe es apelada la Gleisa de Roma tan solamen es la essehinnansa deus seht sagramens. E cre qe li pechat so perdonat per veraia penedensa, donada e comandada en aqesta nostra sancta Egleisa. E cre qe el sagramen de l'autar es entieramen Jhesu Crist en cors e en arma e en deitat, quals qe sia lo prestre qe chanta la messa. E cre qe tuhit li ome e las femnas petit e gran resorseran lo jorn del jutjamen en aqeus meeis cors eusquals visqeren en aqesta vida. E tuiht li bo auran vida durabla am los angels eus cels, e tuiht li orgolos, e li avar, e li luxurios, e li autre pechador qe mort siran en pechat mortals, auran dapnacio durabla am los diables en efern. Aisso deu esser nostra (V°) veraia creensa de laqal no nos devem partir per coratge ni per bocha, ni per mortal pechat qe ..... no nos laisas. ........ e nostres paires trainar e nostras maires ........ e nostres fraires deseretar.

## VII

### *De septem peccata mortalia. De superbia.*

Aissi, Sehner, abandonadamen
Ai traspassatz los teus comandamens,
Per mon orgoilh, per mos deschausimens.
Marce, Seihner, car era m'en repen!
Mala nasqei, si merces no t'en pren.
Beus Deus, per fin orgoilh ai lo cor endursit
E de la toa amor lonihat e refretsit,
Qar las toas menassas no l'an espaursit,
Car per paor de te ni per vergonhia d'ome,
Ni per be qem fezessas, ni per mal qem vemqes,
Lo meus cors no s'esmoc qe de pechat s'ostes,
Ni te reconogues aissi cum degra faire,
Cum a sers son cenhor e coma fils son paire.
De be c'anc mi fesesses ni de mal qem sufrisses
Regrasir not saubii;

E cum Luciabels, a paiat nom tenguii
Si sobras non anes,
E per aquo chaiquii ades.
Cum a fous e desconoicens,
T'ai estat aversaris;
De tot cant as volgut
M'a plagut lo contraris;
De mos pechat non ai agut
Vera contricio,
Ni de l'autrui avercitat
Pia conpassio.
Melor de me ai vil tengut,
Non ai onrat cui ai degut,
Car humilitat e charitat
Ai tot perdut.
Estat ai desobediens
E rebelles a mos majors.
Honors e pret de lauvamens
Ai volgut part tot los melors,
Sitot m'era deus sordeihors
I a mal far deus pejors.
Estat ai bobansers,
Contendens e fous parlers,
E bescordables e sobrers.
Merce, que pesa me, Senher, Deus vertaders!

(*A suivre*)

# POÉSIES

## TOUT EN DIÉU

1

Es de Diéu que tènes l'èstre,
Es à Diéu que tournaras!
Rèn d'uman, rèn de terrèstre
Póu t'adurre de soulas :
Plus aut que li lio terrèstre,
En Diéu cerco toun soulas.

En Diéu à jamai espèro :
Es aqui que l'amo viéu !
Tout ço qu'ames sus la terro
Es esta crea de Diéu ;
E quand quitaras la terro.
Plenamen l'auras en Diéu !

O, l'auras ! Que la tristesso
De toun cèu fuge l'azur :
Se desires la richesso,
Se pantaies lou bonur,
Diéu es l'eterno richesso,
Diéu es l'eterne bonur !

Se, lou cor plen d'alegresso,
Ames tu, de t'asseta
A coustat de la jouinesso,
A coustat de la bèuta,
Diéu es l'eterno jouinesso,
Diéu es l'eterno bèuta!

Trevant sèmpre lis auturo,
Fièr artisto dóu pincèu,
S'à l'aspèt de la naturo,

As lou mau dóu subre-bèu,
Diéu es l'Art! de la naturo,
Es lou Tipe subre-bèu.

Di fiéu de la pouësìo
Ames-ti li dous acord?
Ames-ti sis armounìo,
Sa flamo e soun estrambord?
Diéu es un flum d'armounìo,
Diéu es l'eterne estrambord!

Armounìo tres fes santo!
Inne eterne! voues d'un Diéu!
'Mé lou Fiéu, lou Paire canto,
'Mé l'Esprit canto lou Fiéu,
E l'Esprit sènso fin canto
'Mé lou Paire 'mé lou Fiéu!

Vers la cimo de la glòri,
Se l'ambicioun te coundus;
Se tu cerques la vitòri,
Se tu cerques lou trelus,
Diéu es l'eterno vitòri,
Es un mounde de trelus!

S'ames en soun vòu superbe
Lou gèni de l'óuratour
E la bèuta de soun verbe,
Que diras quand, pèr toujour,
Diéu te parlara soun Verbe
Dins l'infinita di jour?

S'ames, tu l'inteligènci
E l'art dóu divin Platoun,
S'au grand lume de la sciènci,
De tout cerques la resoun,
Diéu es l'Oucean di sciènci,
Diéu de tout es la resoun.

Es de Diéu que tout davalo,
Es à Diéu que tout revèn!
Es éu la font eternalo
Dóu Verai, dóu Bèu, dóu Bèn!

Dins li clarour eternalo,
Volo en cerco de toun bèn.

II

Vuei ta nòvio vers la toumbo,
D'amour fugis li poutoun!
Comme uno douço paloumbo,
S'es envoulado eilamount!...
Ploures plus, vai, ta couloumbo,
La reveiras eilamount.

Vuei toun paire, vuei ta maire,
Duerbon la font de ti plour!...
Agues fe! Diéu es toun paire,
E vèngue la mort un jour,
Amount reveiras toun paire,
E ta maire pèr toujour.

O! famiho pèr famiho,
Amount nous recouneiren!
Dins uno eterno alegrìo,
Jouine e bèu nous reveiren!
Dins l'amour, dins l'alegrìo,
Dins la lus nous reveiren!

O sempiterno brassado!
O poutoun enebriant!
O magnifico assemblado
De tóuti li fiéu d'Adam!
En tèsto de l'assemblado
Veiren Evo au bras d'Adam!

Veiren nosto raço entiero
Ressuscitant de l'escur,
Li segui dins la lumiero,
Li segui dins lou bonur,
E de lumiero en lumiero
E de bonur en bonur[1].

Abat Rieux.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orth. des félibres d'Avignon.

## A FREDERI MISTRAL

**Lou jour qu'enlaurèron soun bust.**

---

Coume Petrarco au Capitòli,
T'aven cencha de vert lausié
E di flour, oudourous regòli,
Que la Prouvènço te trasié.

Pamens, magistre, à toun triounfle
Mancavo, parai ? quaucaren :
Ero ta mouié, lou cor gounfle,
Un plour dins sis iues azuren ;

Ero tambèn ta vièio maire,
Lausant lou biais de Chaverna,
E belant, d'un vistoun amaire,
Soun bèu Frederi courouna [1].

L. de Berluc-Perussis.

[1]. Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon.

# BIBLIOGRAPHIE

**Le Romant de la vie des Peres hermites.**—Un miracle de Notre-Dame.

Sous ce titre, notre confrère, M. Ferdinand Castets, a publié dans le précédent numéro un extrait du ms. 347 de l'École de médecine de Montpellier. Je viens de lire cet intéressant article avec le soin qu'il méritait. Voici les observations que j'ai faites et que je m'empresse de soumettre à l'appréciation du savant éditeur.

J'en fais deux parts, l'une contenant nos divergences de lecture, l'autre les modifications que je propose au texte soit manuscrit, soit imprimé.

1° Leçon du manuscrit

P. 54, v. 18, *fuson.* — *Ibid.* v. 19. *Le vices*, lisez *le mors.*—P. 55, v. 92, *noz besoinz.* — V. 24, ms. *en voie. En* a été biffé, et le correcteur a écrit *a* au-dessus. Il faut donc lire *à voie.* — VII. *St-Jeroime.* — P. 56, XX. *Juis* — XXI. *Pechereesse.* — XXIV. *Por la contençon.* — XXVII. *Aus povres.* — P. 57, vers 3 de la seconde citation, le ms. donne *ses*, non *sec.*

P. 60 et suivantes, v. 1. *Qui tant est.*—V. 3. *Quide len.*—V. 18. *Le saint ostel.* — V. 21. Peut-être doit-on lire *Bon* au lieu de *Hon.* — V. 23. *Qui par.* — V. 26. *Or garder.* — V. 27. *Et si opost.* — V. 31. *Le pertruis.* — V. 40. *Senton.* — V. 42. *Noz.* — V. 86. *Peussent.* — V. 127. *Tor.* — V. 141. *Ses pareuz*, aussi bien que *ses parenz.* — V. 143. *Qua celui.* — V. 155. *A travers.* — V. 187. *Que departir.* — 130. *Don tu.* — V. 253. *A desarez.*—V. 285, 286. Ces deux vers sont transposés dans le ms. — V. 292. *Et ne querre.*— V. 320. On peut lire *vos* aussi bien que *nos.* — V. 326. *Qui tote.* — V. 276. *Demoree.* — V. 394. *Nen faciez.* — 417. *Qui ne reviengne.* — V. 423. *Consoil.* — V, 427. *Dom li diable.*—V. 435. *Nen vels.*— V. 439. *Dom deschargier.* — V. 443. *Feire*... *sejor.* Pour cette forme de l'*i* (*seior*), qui peut en effet se confondre avec une de celles de l'*r*. cf. V. 457, l'*i* de *Diex.*—V. 486. *Quil lot.*—V. 517. *Sormonde.*—V. 530. *Quan quen.* — V. 536. *En esjoisant.*— V. 561. *Puis hore.* — 581. *Sorfist.*

Plusieurs de ces variantes, — variantes par rapport à l'imprimé,— sont sans importance, d'autres sont fautives et ont été heureusement corrigées par l'éditeur; mais il est bon de les faire toutes connaître pour donner une idée du plus ou moins de capacité du copiste. Il est visible, d'après ce seul échantillon, que son texte ne saurait faire au-

torité, et il est à croire qu'on en trouvera facilement un meilleur parmi les nombreux mss. des *Vies des Pères hermites*, qui sont arrivés jusqu'à nous.

2° CORRECTIONS AU TEXTE MANUSCRIT OU IMPRIMÉ

P. 54 *L'ostel douta*. C'est le chapelain et non le diable qui se hâta de vider la place. Quant au vers suivant, il y est fait allusion à la locution très-connue *assaillir la limace*, dont M. A. Tobler a parlé dans l'un des derniers numéros de la *Zeitschrift*.— P. 55. III. Lisez : *De l'enfant* [*juif*]. — V. Lisez : *par* [*le*] *conseil sa fame*. — XIX. Lisez: *en autri blé* = *en autrui blé*.

P. 60, v. 3. Je lis *si 'n* (= *sic inde*) *est sages, si quide l'en* (=*sic cogitat ille homo*), *Por ce qu'il se test, qu'il a sen*. — V. 21. *Bon* (ou *Bor?*) *fu nez qui si entendroit*. Le vers, tel qu'il est édité, se trouve trop long d'une syllabe. Le ms. sépare ainsi les mots *le sien tendroit*. Leçon que je ne comprends pas. — V. 25. *Vos qui voz genz cors* [*tant*] *amez*. — V. 37. *Plain de boban*. — V. 42. *Et qui anientist*. — V. 44. Il faut supprimer le point et virgule après *mîse*. — N. 59. On peut conserver la leçon du ms., quitte à déplacer les mots, de manière à donner au vers le nombre de syllabes nécessaire *Qu'à Romme avoit moult mescreanz*. — V. 63. Supprimez *i*. — V. 70. Lisez *qui* au lieu de *qu'il*.—V. 79. Il est inutile de corriger *St Pere* en *St Piere*.— V. 85, 86. Je ne comprends ni *essoier* ni *voier*. Le sens est probablement celui-ci : « Le pape les y fit *déposer* (ces statues ainsi mutilées), pour que ceux qui les avaient adorées les pussent *voir* toutes défigurées, toutes nues, etc... » *Voier* pourrait être une mauvaise lecture du copiste pour *veoir*, mais que faire d'*essoier*? *Esseoir* nous renverrait à un type *ex-sedere*, qui conviendrait pour le sens et pour la forme. Mais comme il n'y en a point, ou, pour parler plus exactement, comme je n'en connais point d'autre exemple, je ne présente cette conjecture que comme un pis-aller. — V. 93. Lisez *s'i assembl*[*er*]*ent por luitier*. — V. 104 *Et toz jorz*, lisez *qui toz jorz*. — V. 106. Lisez *Fu de ses parents si proiez*. — V. 112. Ponctuez ainsi qu'il suit, *si dist: Il convient*. — V. 114. Je lirais *si en auroie*. — V. 118. Le ms. donne bien *ost*. C'est une étourderie du copiste. Lisez *ot*. — V. 120. *Eu*. L'*u* et l'*n* se confondent facilement à l'œil. Il faut lire *en*. — V. 124. Lisez *Ainz ot* [*et*] *bonne alaine et fort*.— V. 125. *Mist tant de poine et* [*tant*] *d'esfort*. — V. 134, 135. *Clous* pour *clos* est dû à l'intervention du copiste. Mais l'auteur conservait à l'*o* = *au* (*clos* — cl*au*sum) la même valeur que dans *or* = *aurum*. Il faut donc lire *clos* et garder *dehors*, que donne le ms. La main de la statue étant fermée, l'anneau ne pouvait se voir que par *dehors* et non par *dessous*.— V. 144. *Feisoient*, leçon du ms., est bon.—V. 152

La correction *enserrée*, proposée par l'éditeur, est admissible, mais elle n'est peut-être pas nécessaire : *Et de ses braz l'ot enerrée*. Littéralement *ennerrer*, signifie *retenir par des arrhes*, et c'est ainsi qu'on le trouve employé. Mais il n'est pas impossible que du sens figuré on soit passé au sens propre, et que ce mot ait pu à un moment donné signifier *retenir, tenir*. Cf. pour une semblable succession de sens, *ferme, fermer*, [rendre ferme, fortifier] = *enclore*. — V. 155. Lisez *lez lui*. — V. 161. Il vaut mieux lire *s'en sailli*. — V. 182. Lisez *que sa force monte*, la force du mariage. — V. 210. Je lirais *Eve beneoite et croiz prist*. — V. 213. Peut-être doit-on substituer *privéement* à *provéement*. — V. 222 Lisez *qui le deable*. — V. 223-226. Je lirais et ponctuerais ce passage ainsi qu'il suit :

Et li chapelains le gaita :
L'eve benoaite à plain vol
Il li geta, l'estole au col,
Et devant lui la croiz li mist.

V. 253. *Metire à desarer, au desarer, a desarez*, est une locution qu'affectionnait l'auteur de ce poëme et qui semble lui être particulière. J'en relève trois exemples, celui qu'on remarque dans le texte de M. Castets, un second que cite Du Cange :

Un jor se mist à desarer,
Et leis le rivage à aler,
Vitae Patrum mss.

et un troisième qui se rencontre dans le mss. de Montpellier, f° 43, v°, deuxième ligne :

Tantost se mist au desarer,
Ne fu mie trop esgarez,

où la rime exigerait *desarez*.

V. 254. Lisez : *le deable*. — V. 259. Lisez : *par la main tenant*. — V. 268. Lisez : *se merveille*. — V. 274-277. Voici comment je lirais ce passage :

Car li pluisor si cuideroient,
Por ce qu'il foiblement creoient,
Que sainte Iglise tant n'eust
Povoir qu'aménder lo peust.

V. 282. Retrancher *et* devant *de cuer*. — V. 286. Lisez : *qu'il n'osoit atochier à li. Longuement cel onnui soffri*. — V. 309. Lisez : *Les en met Diex*, — V. 320. Lisez : *vos veille avoir*. — V. 339. Il faut lire : *je n'i voi*. — V. 345. Il est inutile de substituer *loué* à *rové*, que donne le mss. — V. 349. Lisez : *en la semainne*. — V. 380. Lisez : *Et tant que il*. — V. 383. Lisez : *se ne li estoit*. — V. 389. Vers trop long

d'une syllabe. — V. 397. Lisez : *si com j'ai dit.* — V. 403. *Et la Pape. Que la Pape?* — V. 413, 414, *Ot, tantost.* Rimes irrégulières. — V. 419. *Devant son somme?* — V. 421, 422. *Bien, sen.* Rimes irrégulières. — V. 429. Mettez un point d'interrogation à la fin des vers. — V. 430. Lisez : *si t'ai[je]par trois foiz cité.* — V. 440. M. Castets a raison de suspecter la leçon *entele.* Il faut lire *Et en cele par toi morras.* — V. 446. Il vaut mieux lire *nou* = *non illud.* C'est une variante orthographique de *nu* que nous rencontrons ailleurs dans ce même texte. — V. 457. Lisez *De voir* [*il*] *sont.* — V. 477. Vers à corriger. Si c'était *ronde* = *rotunda,* il faudrait *reonde.* — V. 490 Lisez *qu'el*[*le*] *l'en donast.* — V. 501. Lisez *Sa plainte et son duel.* — V. 506. Lisez *Las! or.* — V. 507. Je ne comprends pas. — V. 512. Lisez *Baume.* —V. 521. *Tretoutes* pour *tretes* est une bonne correction, mais l'orthographe correcte est *trestoutes.* — V. 523 526. Voici comment je lis et ponctue ce passage :

> Quant li filz Deu en croiz estoit,
> Qui la mort amere soufroit
> Por nos garder, vos regarda,
> A Saint Johan vos commanda.

V. 534. *Su virent* doit rester. *Su* est pour *sel* = *sic illud,* comme nous avons vu que *nu* est pour *nel* = *non illud.* — V. 540. *Mist, vit.* Rimes analogues à *ot, tantost* du v. 413, et à *prist, contredit* du v. 556. — V. 551. J'aimerais mieux *que le son anel.* — V. 558. *Mame* pour *marme, merme* = *minimus* subsiste encore sous cette forme, mais à l'état de nom propre. — V. 575. Lisez *Et* [*par*] *prières.* — V. 580. Il manque un vers avant ou après celui-ci.— V. 581. Je lirais *sorsist.* — V. 583. Lisez *fiens.*

A. BOUCHERIE.

**Le Juif errant,** par Gaston PARIS. Paris, Fischbacher, 1880, in-8°, 20 pages.

Cet opuscule est extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, et il résume d'une manière extrêmement intéressante les éléments qui ont constitué la légende de Cartaphilus et d'Ahasvérus. L'auteur remarque, dès sa première page, que « la popularité du Juif errant est restreinte à quelques contrées du nord-ouest de l'Europe, l'Allemagne, la Scandinavie, les Pays-Bas et la France ;... elle y est de date récente, et elle s'y est propagée, non par la tradition orale, mais par une voie toute littéraire. »

En réduisant encore le domaine que M. Gaston Paris assigne à cette légende, diverses circonstances seraient de nature à faire supposer qu'elle a été importée du nord de la France dans le bas Languedoc, peut-être même dans la plus grande partie du Midi. Tandis que le mot *Juif* se rend par *Jasiòu, Jesiòu* ou *Jusiòu*, qui est d'un usage

courant depuis le Rhône jusqu'à Toulouse; tandis que les formules populaires : *Es riche couma un Jasiòu, es esfraiat couma un Jasiòu, a 'na mina de Jasiòu,* sont très-communément répandues, le gallicisme *Juif*, que les bas Languedociens les moins soucieux de la pureté de leur idiome n'auraient garde de commettre, est cependant employé, lorsqu'il s'agit du prétendu portier de Pilate, devenu le Laquedem des imageries d'Epinal. On dit alors, mais seulement dans ce cas unique : *sembla un Juif errant, marcha couma lou Juif errant,* ou bien *fai tant de camì couma lou Juif errant.*

Honnorat n'accueille la forme *Juif* que pour mentionner immédiament après « l'être imaginaire qu'on dit avoir vu courant le monde, en punition du refus qu'il fit de laisser reposer Jésus-Christ devant sa porte, lorsqu'on le conduisait au Calvaire, chargé de sa croix. (*Dict. prov.-fr.*, II, 484). »

Le participe que l'on accole à ce substantif est lui-même aussi peu languedocien que possible ou, pour parler plus exactement, n'est connu que des lettrés. L'idiome rustique se sert des verbes *barroullà, vanejà, roudà* ou *vagaboundà*[1]. A l'article *errant* de son *Dictionnaire*, Honnorat cite seulement comme exemples : *Juif errant* et *chivalier errant*, deux cas spéciaux et, par conséquent, d'un usage tout à fait limité.

Le silence complet de la tradition populaire, depuis la mer jusqu'au lac de Genève, touchant le portier de Pilate, alors que ce dernier y est, au contraire, le sujet d'une foule de récits et de superstitions, milite encore en faveur des indications que je prends la liberté de signaler à M. G. P. Si la légende du Juif errant n'avait pas été importée en Languedoc et en Provence à une époque très-récente, elle eût été naturellement mêlée à celles qui concernent le séjour et la mort du gouverneur de Judée sur les bords du Rhône[2].

D'un autre côté, les poëtes languedociens et provençaux — ceux-la même qui empruntent le plus aux idées et aux croyances vulgaires, — sont muets à l'endroit de Cartaphilus[3].

Alph. ROQUE-FERRIER.

[1] Signalons en passant un fait d'étymologie rustique, assez curieux : Le *vagabound*, la *vagabounda*, deviennent parfois dans la bouche des personnes illettrées des *vagamoundes* (gens vagant, errant par le monde). On dit aussi *vagamoundà*,

[2] Pilate est l'objet d'un certain nombre de formules populaires : *Es grand couma Pilata, lourd* ou *michant couma Pilata ; se lava las mans de tout, couma Pilata*, etc.

[3] Corrigez, page 15, un renvoi inexact : Ce n'est point page 578 du tome VI de la *Romania*, mais 598, que M. V. Smith a publié des fragments d'une complainte française sur le Juif errant.

# CHRONIQUE

Les lecteurs de la *Revue* apprendront avec plaisir la nomination de M. L. Constans aux fonctions de maître de conférences de langue et de littérature latines à la Faculté des lettres de Poitiers. Les romanisants souhaitaient au nouveau titulaire une chaire de philologie romane, et le travail important qu'il vient de publier sur l'*histoire du sous-dialecte du Rouergue* (Montpellier et Paris, 1880, in-8o, 264 pag.), n'a pas contredit l'expression de ses désirs. Nous espérons qu'ils seront réalisés le jour où l'enseignement des langues romanes sera mis au niveau des nécessités scientifiques et du rôle, de plus en plus considérable, que lui assignent les Universités d'outre-Rhin.

On n'a pas oublié que l'ouvrage de M. Constans obtint le premier prix de philologie aux fêtes latines de Montpellier en 1878.

*
* *

Dons faits a la Bibliothèque de la Société des langues romanes.—Banquet de la felibrejada dau 26 setembre 1880.—Azaïs (J.) : [Lous Foursax, conte]. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8o, 2 pages (don de M. Gabriel Azaïs) ;

Exercices spirituels avec quelques cantiques à l'usage des Missions. Arles, Jacques Mesnier, 1772, in-12, 76 pages (contient des cantiques en provençal-arlésien, p. 5-6-7, 12-13 et 15-19) (don de M. Clair Gleizes) ;

Delille (Francés) : A Magalouno, pouësio courounado au Councours literàri de Mount-pelié (setèmbre 1879). Avignoun, Roumanille, 1879, in-8o, 19 pages ;

Delille (Francés) : Morto en Arle. (Extrait du journal la *Farandole*, gazette des Méridionaux à Paris.) Paris, Collombon et Brûlé [1880], in-8o, 4 pages ;

[Eyssette] : Un Miracle i gràndi Santo, pèr lou felibre di Tamarisso, pèço courounado i Jo Flourau de Cano en Abriéu 1879. Mount-pelié, Emprimarié centralo dóu Miejour, 1880, in-8o, 16 pages (don de M. l'abbé Moreau) ;

Jullian (L.) : Orthophonie. Méthode naturelle ou physiologique de lecture-écriture et d'orthographe, au moyen de laquelle on peut enseigner la lecture dans les écoles primaires, donner la parole aux sourds-muets, corriger le bégayement et tous les vices de prononciation. Paris, Delagrave, 1880, in-4o, x-172 pages ;

Montel et Lambert : Chants populaires du Languedoc, publiés avec la musique notée. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 xii-588 pages ;

Paris (Gaston) : Le Juif errant. Paris, Fischbacher, in-8o, 20 pages (don de M. Victor Smith) ;

Dix journaux contenant des textes ou des indications de nature à intéresser les études philologiques ou l'histoire de la littérature méridionale donnés par MM. Théodore Aubanel (1), François Delille (3), Clair Gleizes (3) et Roque-Ferrier (3).

---

*Le gérant responsable* : Ernest Hamelin.

# Dialectes Anciens

## LES SORTS DES APOTRES

### TEXTE PROVENÇAL DU XIIIe SIÈCLE

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a reçu dernièrement (séance du 16 juillet 1880) une communication intéressante dont M. Julien Havet a rendu compte en ces termes dans le n° du 26 juillet de la *Revue critique :*

« M. Rocquain met sous les yeux des membres de l'Académie une feuille de parchemin trouvée à Cordes, près d'Albi, dans un mur de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe s. Cette feuille porte un texte provençal d'une écriture de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il résulte de l'examen de cette pièce qu'elle était destinée à servir à la divination dite par les *sorts des saints ou des apôtres*.......... ............. . Dans le document trouvé à Cordes, le titre porte bien : « Ce sont ici les sorts des apôtres »; mais le texte n'est pas tiré de la Bible. C'est un choix de cinquante-sept sentences rédigées à dessein en termes vagues, pour répondre à toute espèce de question imprévue.... ............ Ces réponses sont précédées d'une prière à Dieu et aux saints, pour demander une réponse véridique. A la marge du parchemin sont attachés, par leurs extrémités, des fils de couleur, en nombre égal aux sentences et placés chacun en face d'une de ces dernières. La feuille est placée (*sic; lis.:* pliée?) de manière à n'occuper qu'un petit volume et à pouvoir être aisément cachée sous les vêtements et transportée en secret. M. Rocquain pense qu'elle appartenait à un diseur de bonne aventure ambulant, qui exerçait clandestinement ce métier, sévèrement prohibé par l'Église et dangereux surtout dans une région hérétique où sévissait l'Inquisition. Il finit par se voir contraint de la cacher dans le mur où on l'a retrouvée de nos jours. Lorsqu'on le consultait, il commençait par lire la prière inscrite en tête de la feuille; puis il disait à celui qui le consultait de choisir un fil au hasard, et il lisait la réponse correspondante au fil touché. »

Ni l'auteur de ce compte rendu, que nous avons tenu à reproduire en majeure partie, parce que le document en question y est très-exactement décrit, ni M. Rocquain, ni l'Académie elle-même, ne savaient, à ce qu'il paraît, que le ms. de Cordes était connu et publié depuis longtemps. Trouvé en 1866 (?) par M. Louis Prunet, limonadier

à Toulouse, il fut communiqué par ce dernier à feu Bruno Dusan. qui le publia dans la *Revue archéologique du Midi de la France*, t. I (Toulouse, 1866-1867), p. 225-237, en l'accompagnant d'une savante introduction, d'un fac-simile, d'une traduction française et de l'original latin du texte roman.

Ce texte, en effet, ainsi que Bruno Dusan l'a parfaitement établi, n'est rien de plus qu'une traduction, trop souvent infidèle et inintelligente, d'un livret latin dont un manuscrit a été publié en 1687 parmi les miscellanées posthumes du célèbre Pierre Pithou [1], et qui luimême n'est probablement autre chose, quant au fond du moins, que celui qu'on trouve mentionné dans le décret du pape Gélase sur les apocryphes (an. 494) dans les termes suivants : « Liber qui appellatur *Sortes apostolorum*, apocryphus [2]. »

Le ms. de Cordes, à en juger par le fac-simile, n'est pas d'une écriture très-nette, et il y a par-ci par-là des passages assez difficiles. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Bruno Dusan, à qui le provençal paraît n'avoir pas été très-familier, ait publié ce texte d'une manière peu satisfaisante. Il serait sans utilité de relever ici ses erreurs, et il y aurait de notre part d'autant plus mauvaise grâce à le faire qu'il nous a fourni lui-même, par le fac-simile joint à son édition, le moyen de la corriger, et de préparer celle que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. L'importance du ms. de Cordes, au double point de vue de la langue et de l'histoire des mœurs, et la rareté actuelle de la première édition, nous donnent lieu d'espérer qu'on ne nous saura pas mauvais gré de le reproduire à nouveau.

A l'exemple de Dusan, nous accompagnons le texte roman du texte latin du ms. de Pithou, que nous avons soigneusement revu sur l'édition de 1687 [3]. Nous avons, dans les deux textes, placé un numéro d'ordre devant chacun des *sorts*, et, comme ceux-ci ne s'y trouvent pas toujours dans le même ordre, indiqué en caractères gras, après chaque *sort* roman, le n° du *sort* latin correspondant, afin de faciliter les comparaisons.

[1] *Codex canonum vetus Ecclesiæ romanæ a Francisco Pithœo ad veteres manuscriptos codices restitutus et notis illustratus. Accedunt Petri Pithœi miscellanea ecclesiastica, etc. Parisiis e typographia regia*, M D C LXXXVII, *in-f°*. — Les *Sortes apostolorum* occupent les pages 370-373 de ce volume.

[2] Labbe, IV, 1265. Cf. Fabricius, *Codex apocryphus novi Testamenti*, I, 138 ; II, 416.

[3] Cette édition n'est point parfaite, et le ms. qu'elle reproduit ne devait pas être des meilleurs. Plusieurs passages, évidemment corrompus, s'y rencontrent, par exemple sous les n<sup>os</sup> 17, 27, 52. Nous avons proposé en note quelques corrections, suggérées pour la plupart par le texte roman.

Nous avons dit plus haut que le texte de Cordes, comparé à celui de Pithou, nous apparaît comme l'œuvre d'un traducteur infidèle et inintelligent [1]. C'est de quoi le lecteur s'apercevra assez vite. Il est aussi tronqué en beaucoup d'endroits. Trois sorts y manquent [2], et il y en a trois, en revanche, qui ne se retrouvent pas dans le latin [3]. Quelques-uns sont séparés en deux, d'autres fondus ensemble: ainsi le n° 14 du latin correspond à la fois au n° 13 et au n° 14 du roman; inversement, le n° 14 du roman correspond à la fois au n° 11 et au n° 14 du latin. Un autre a été reproduit deux fois : c'est le n° 15 du latin, qui est représenté dans le texte de Cordes par les deux n$^{os}$, presque identiques, 15 et 30, d'où résulte que ce dernier texte a un sort de plus que n'en a et que n'en comporte, comme on le verra tout à l'heure, l'original latin.

On remarquera encore que la première prière du texte roman n'existe pas dans le texte latin, et qu'au contraire la seconde prière de celui-ci a été omise dans le roman. Notons de plus que l'introduction, où sont indiquées les pratiques religieuses à observer par celui qui veut utilement consulter les sorts, manque absolument dans la traduction.

Enfin, et c'est là ce qui distingue le plus nos deux documents, la méthode employée pour consulter les sorts diffère absolument dans l'un et dans l'autre.

Toutes ces circonstances réunies semblent prouver que l'auteur de la traduction que le ms. de Cordes nous a conservée a fait son travail sur un texte des *Sortes apostolorum* différent lui-même du ms. de Pithou, à moins qu'on ne suppose, hypothèse à notre avis moins vraisemblable, que les différences tout à l'heure énumérées proviennent seulement du traducteur, qui aura retranché, modifié, arrangé les sorts selon son gré, et imaginé une méthode plus simple de les consulter.

On a vu, dans l'extrait de la *Revue critique* reproduit plus haut, quelle était cette méthode. Celle qu'indique le manuscrit de Pithou nécessitait l'emploi de trois dés, portant sur chacune de leurs six faces l'un des nombres suivants: I. II. III. IIII. V. C [4]. On jetait ces

[1] Voy., par exemple, les n$^{os}$ 1, 8, 14, 20, 25, 28, 49.

[2] N$^{os}$ 17, 23, 30 du latin.

[3] N$^{os}$ 27, 38, 39.

[4] C'est ce qui résulte avec évidence de l'examen du texte de Pithou. Chaque sentence y est suivie de lettres formant une des 56 combinaisons possibles des nombres ci-dessus, depuis c.c.c., la plus élevée, jusqu'à i.i.i., la plus faible, dans un ordre régulièrement décroissant, déterminé par le premier nombre et non par le total des trois: ainsi v.i.i. (= 7) précède iiii.iiii.iiii. (=12). Quelques erreurs, soit du ms., soit du premier éditeur, se laissent, cela bien

dés et l'on cherchait dans la série des sorts celui dont les chiffres correspondaient à ceux qu'on avait amenés. Ce procédé était fort ancien. « On avait trouvé, dit le savant auteur de l'*Histoire de la divination dans l'antiquité*[1], une espèce de rhapsodomancie plus commode encore [que celle d'ouvrir un livre au hasard], en combinant les avertissements écrits avec le jeu des dés ou des osselets. Il suffisait pour cela de dresser un tableau où des réponses disposées à l'avance seraient choisies, pour chaque cas, par le sort............ Nous pouvons nous faire une idée de ce qu'était un pareil tableau

compris, facilement corriger. Le sort marqué c.c.i. est transposé : il est le 12e et devrait être le 6e. Celui-ci (qui devrait être le 7e) est suivi des lettres ccvv; il y a un c de trop. Le nº 14 est marqué c.iii.ii. au lieu de c.iiii.ii.; le nº 48, iii.iii.iii., comme le nº 47, au lieu de iii.iii.ii. Nous avons corrigé toutes ces erreurs, sauf la transposition du nº 12. Nous avons également séparé partout l'un de l'autre les trois nombres partiels de chaque combinaison. L'emploi mal entendu du point dans l'édition de Pithou, plus encore dans celle de Dusan, et les groupements trompeurs qui en résultent, déroutent le lecteur plus que ne le ferait l'absence complète et constante de ce signe*, et l'empêchent de saisir, du premier coup d'œil, avec la nature, toujours trinaire, des combinaisons, la règle qui a présidé à leur arrangement et la cause qui en limite le nombre à 56.

Les lettres c.c.c., qui forment la première des combinaisons, n'accompagnent, dans l'édition de Pithou, non plus que dans celle de Dusan, aucune sentence. On pourrait être d'abord porté à croire que l'on a là un sort laissé muet à dessein. Mais il n'en est rien, et cet isolement des trois lettres c.c.c. n'est qu'apparent. Il résulte simplement d'une erreur ou seulement peut être d'un excès de fidélité du premier éditeur, qui, pour vouloir reproduire trop scrupuleusement son ms., a placé à la fin de chaque sentence des lettres qu'il aurait dû inscrire en tête de la suivante. Ainsi s'expliquent à la fois, chez lui, et l'isolement de c.c.c., et l'absence de tout chiffre à la fin du 56e et dernier alinéa, dans lequel il faudrait voir autrement une espèce d'*explicit* et non un véritable sort.

Chacune des combinaisons numériques, malgré la place qu'elle occupe dans l'édition de Pithou, se rapporte donc, non pas, comme le croyait Dusan, à la sentence qui précède, mais à celle qui suit. Aussi n'avons-nous pas hésité à la détacher de la première, pour la mettre au-dessus de la seconde. C'est, du reste, une disposition que présente déjà l'édition de Pithou, pour les sorts c.c.iii., c.iii.iii. et v.iii.ii., outre c.c.c. dont il vient d'être question, probablement parce que son ms. la lui indiquait clairement en ces endroits.

[1] *Hist. de la div. dans l'ant.*, par Bouché-Leclercq, I, 195.

* Pithou ne fait qu'un seul groupe des lettres numériques afférentes aux nos 2, 3, 4, 5, 6, 22, 23, 24 ; il en fait deux de celles qui concernent les nos 7, 8, 9, 10, 21, 25, 26, 55. Dusan l'imite pour ces derniers, sauf pour 21, dont il sépare régulièrement les trois lettres ; mais il fait de celles des huit premiers des combinaisons binaires, écrivant, par exemple, sous le nº 22, vv. v., au lieu de vvv., que donne Pithou.

par une inscription d'Attalia en Pamphylie, qui reproduit un modèle analogue: c'est une table cléromantique mutilée, qui contient dix prophéties, chacune de trois hexamètres, et portant en tête le nom d'un dieu avec un chiffre décomposé en cinq chiffres partiels. On consultait cette espèce d'oracle avec cinq astragales à quatre faces, jetées simultanément. La combinaison des points amenés indiquait la sentence prophétique applicable à un cas donné, et l'on voit facilement que la table devait contenir cinquante-trois (*lisez* 56) de ces sentences, c'est-à-dire autant que de coups possibles. »

Sur la divination par les sorts depuis l'ère chrétienne, on peut consulter Thiers, *Traité des superstitions*, tom. I de la 4e édition (1741), p. 229-242; *l'Histoire littéraire de la France*, III, pp. 10-14; les *Recherches historiques sur les sorts*, par Du Resnel, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, XIX,287, et surtout Du Cange, sous *Sortes sanctorum*. Les textes du moyen âge sont pleins d'allusions à ces pratiques. Quant à la dénomination de *Sorts des apotres* [1], donnée à des sen-

[1] Nous ne savons pas en quoi les *sortes apostolorum* différaient des *sortes sanctorum* et des *sortes prophetarum*. Ce n'était peut-être que la même chose sous différents noms. Pierre de Blois (*de Præstigiis fortunæ, in Bibliotheca maxima Patrum*, XXIV, 1268) parle ainsi de ces sorts et de ceux qui faisaient métier de s'en servir: « Sortilegi sunt qui sub nomine fictæ religionis superstitiosa quadam observatione rerum pollicentur eventus. Quod genus *sortes apostolorum* et *prophetarum* et *dividentium* (Fabricius propose de corriger *videntium*) continent, et inspectio tabellæ quæ pythagorica appellatur. Observatio quoque cujusque casus, id est rei de qua quæritur significatione, sub eo continetur. » Nous citerons encore un passage du dominicain Etienne de Bourbon, mort en 1271, qui se rapporte au même sujet : « Sunt autem diversa genera divinacionum.... item alia in sternutationibus, alia in sompniis, alia in sortibus quas falso dicunt apostolorum. » (*Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, publiés par Lecoy de la Marche*, p. 317.)

Nous ne connaissons dans la littérature provençale aucune allusion formelle aux *sorts des apôtres;* mais il y est souvent question des *sorts* sans désignation spéciale, en même temps que des *augures* et d'autres pareilles superstitions:

E va t'en d'espero,
Noi gartz augurs ni sortz.
(G. de Berguedan.

Non ai mais fizansa
En agur ni en sort.
(Bernart de Ventadour.)

E tornatz los garsos atras

tences où ni saint Paul, ni aucun autre apôtre n'ont certainement rien à réclamer, on doit probablement l'expliquer par ce fait que le dernier exemple que nous offrent les Écritures de l'emploi des sorts, ce furent les apôtres qui le donnèrent, lorsque Mathias fut désigné, par ce moyen, comme devant remplacer Judas[1].

Bruno Dusan, dans l'introduction dont il a fait précéder son édition du ms. de Cordes, a exprimé l'opinion que ce ms. avait été à l'usage d'hérétiques albigeois. Les raisons qu'il en donne ne sont point décisives[2], et il est obligé de constater lui-même que rien, dans

Qu'en agur crezon et en sort.
(Marcabru.)

Ieu ai ja vist home que conois fort
Et a legit nigromansi' e sort
Trahit per femn' a pecat et a tort.
(Guilhem Ademar.)

Peire de Corbiac, énumérant, dans son *Trésor*, avec une complaisance pédantesque, toutes les sciences qu'il a étudiées, n'a garde d'oublier les *sorts*:

De nigromanci' apres totz los encantamens,
Mais de geomancia sai los esperimens,
Las sortz e las esperas e los desviamens...
(VV. 734-6)

Citons encore un autre exemple tiré de la *Chanson de la Croisade albigeoise* (v. 3389), et que la qualité du personnage auquel l'action est attribuée (c'est le pape lui-même, Innocent III) rend particulièrement piquant :

L'Apostolis s'en intra del palaitz en .I. ort
Per defendre sa ira e per prendre deport.....
El a ubert .I. libre e conosc .Iª. sort
Quel senher de Toloza pot venir a bon port.

Sur quoi le pape, ainsi tiré d'embarras, se décide à résister aux obsessions des évêques. — Voy. d'autres exemples dans Raynouard, V, 270.

[1] *Act. apost.*, I, 26. Voy. là-dessus le P. Lebrun, *Dissertation sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi* (t. IV de son *Histoire des pratiques superstitieuses*, p. 20). « Ce moyen [les sorts] de savoir la volonté de Dieu a été en usage, dit le docte auteur (qui paraît ici copier Bède), jusqu'au temps des apôtres, qui élurent saint Mathias par sort. Cela ne fut plus en usage après que l'Eglise eut été établie par la réception du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte. »

[2] Le fait de la découverte du ms. dans une vieille muraille ne tire pas autant à conséquence qu'on pourrait le croire à première vue. On a trouvé de même dans des murs en démolition d'autres documents dont la possession ne pouvait certainement inspirer à leurs propriétaires aucune inquiétude pour leur liberté ou pour leur vie. Je citerai les fragments d'un mystère provençal, dé-

cet écrit, n'a trait aux croyances des cathares[1]. Il fait pourtant, au sujet de la Sainte Vierge, une observation qui nous paraît mériter d'être reproduite, bien qu'elle n'ait pas à nos yeux toute l'importance qu'il lui attribue. « Il est à remarquer, dit-il, que ce document, où sont énumérés les chœurs des anges, les saints de l'ancienne loi et de la nouvelle, ne renferme aucun appel à l'intercession de la Vierge-Mère, aucune allusion à sa puissance, et que son nom même ne s'y trouve pas... On sait que les sectaires albigeois blasphémaient contre la dignité et la pureté de la Sainte Vierge, dont ils niaient la divine maternité... Sans insister sur le prodigieux développement du culte de la Vierge dès le commencement du XIII[e] siècle, je conclus que l'absence du nom de la Mère du Sauveur, dans l'invocation de nos *sorts des apôtres*, ne saurait être que très-significative; un catholique du temps, faisant une traduction à son usage de cet antique formulaire, n'eût pas manqué d'y introduire son nom. »

Il nous reste, avant de mettre fin à cet avant-propos, à examiner brièvement la langue du ms. de Cordes et à en signaler les traits les plus essentiels[2].

1. L'*a* s'affaiblit en *o* dans *mos* (38) et *mor* (52), seules formes de *magis* que nous offre notre texte. On sait que ces formes sont fréquentes dans *G. de Rossillon*. On les rencontre aussi dans la *Chanson de la Croisade albigeoise* et dans diverses chartes, par exemple, *Archives d'Agen* (1289), p. 134 : *mos; — Coutumes de Cahors*, dans le *Bulletin des études du Lot*, III, 249, 251, 252 : *mos;*—Chartes datées de Moissac (1229) et de Lauzerte (1247), dans Teulet, n[os] 2033 et 3515 : *mor*.

2. L'*ĕ* atone, suivant la chuintante *g*, passe à l'*i* dans *angils*, *arcangils* (I 1, II 2), phénomène commun en d'autres textes, comme le *Breviari d'amor* et le *Ferabras* provençal. Cf. *vergis* à côté de la forme ordinaire *verges*. Cette substitution de l'*i* à l'*e* en de pareils

couverts à Périgueux dans un mur de la cathédrale, que j'ai publiés après M. de Mourcin, et un *vidimus* daté de 1249, qu'on a trouvé il y a sept à huit ans, à Feuillade (Charente), dans une métairie, en démolissant un vieux mur. (Voy. *Revue des lang. rom.*, VI, 630.)

[1] Il est bon de remarquer, d'un autre côté, que les deux écrivains cités plus haut (p. 161, note 1), dont le second était dominicain et inquisiteur, ne disent nulle part que l'usage des *sorts des apôtres* fût particulier aux hérétiques ou même plus commun chez eux que chez les catholiques.

[2] Les exemples empruntés aux *sorts* proprement dits sont désignés par les n[os] d'ordre que nous avons donnés à ces derniers; ceux qui le sont aux deux prières initiales sont indiqués par un chiffre romain (I ou II), suivi du n[o] de la ligne en chiffres arabes, que nous séparons, s'il y a lieu, par un point-et-virgule des chiffres désignant les *sorts*. Ex.: II 12; 26, 57.

mots est un des caractères des dialectes de l'Est: *sagi, imagi,* etc., dans Marguerite d'Oyn; — *viagi, partagi,* etc., dans la Bellaudière. Voyez aussi Damase Arbaud, *passim,* etc. On ne la rencontre guère ailleurs qu'accidentellement.

3. L'ī final atone reste sous forme d'*h* dans *donah* (38) = *donati*. C'est le seul exemple qu'offre notre texte d'un nominatif pluriel à *t* radical de la 2e décl. Sur les formes de ce genre, voy. la *Revue des langues romanes,* VI, 102, et cf. *ibid.* IX, 359, sur le v. 4714 de la *Croisade albigeoise.* Les chartes du Quercy et de l'Albigeois en présentent de pareilles en assez grand nombre. — *Gauh* est dans notre texte la forme unique de *gaudium* (4, 26, 36, 41, 52); mais *podium* y est *pueg.* Il est à noter qu'aucun de ces deux mots n'y prend l'*s* flexionnelle : *grans gauh venra* (41) ou *er a tu* (52); *els pueg* (II 8). Cela est assez ordinaire, en beaucoup d'autres textes, après les chuintantes.

C'est encore sous une forme pareille (*pueg,* 12) que le classique *pois* ou *pueis* (lat. *post*) se montre ici. Cf. *poig* dans la *Croisade albigeoise,* et voy. là-dessus la *Revue des lang. rom.,* IX, 196, note sur le v. 3498 de ce poëme.

4. Le groupe *ct* ne donne que *g* (jamais *ch* ni *h*): *dreg* (I 10), *frug* 24).

5. Le *g* dur est ordinairement figuré *gu,* même devant *a* (except. 18, 29), et *o* : *guovernada* (13). Le dérivé de **coraticum,* qui revient très-fréquemment, est presque partout écrit *coratgue.* Deux fois seulement (2 et 17) on trouve *coratge.* Le scribe a-t-il oublié l'*u,* ou faut-il admettre l'emploi simultané des deux formes?

6. L'*s* initiale est presque toujours remplacée par *c: ce* (1, 10, 13), *cera, ceras* (1 20), *celva* (25), *cegurs* (52), etc., etc. Même substitution au milieu du mot, dans *acocegras* (23), *corces* (II 2). On sait que cet abus n'est pas rare en d'autres textes. La faute inverse ne se rencontre ici qu'une seule fois: *sex* = *cæcos* (26).

L'orthographe habituelle de *causa* est, dans notre texte, *causza* (8, 14, 18, 29, 56, etc.). Cette espèce de pléonasme graphique se remarque souvent ailleurs. Le mot précité est ici le seul qui le présente, et on l'y trouve aussi écrit *causa* et *cauza,* quelquefois dans les mêmes phrases (28, 56).

Le changement de *s* final en *r* se remarque dans *mor* (52) = *mos* =*mas* [1]. Cf. ci-dessus 1.

7. Le *z* flexionnel se réduit toujours à *s* après la nasale: *serpens* (25), *niens* (40, 43, 50, 51), *corns* (10), *ans* (34). Il reste dans les autres cas: *motz, sortz, mudatz,* etc.

8. Le mot *ixausar* (47) nous offre un *x* où l'on attendrait *ss* ou *sh.*

[1] *Mar* = *mas* n'est pas rare dans les documents de l'Albigeois.

C'est peut-être ce dernier son (= fr. *ch*) que le scribe a voulu ici représenter par *x*, conformément à l'usage catalan, qui n'était pas, d'ailleurs, absolument étranger chez nous.

9. L'*r* médiale devient *z* (ou *s*) dans *cosizier* (13, 15, 30, 52) et dans *cosisos* (11). Sur cette mutation, dont on trouve des exemples plus ou moins clairsemés dans toute la région méridionale de la langue d'oc, voy. *Romania* IV, 184 et 465 (articles de MM. Paul Meyer et Alart), et cf. la *Revue*, VIII, 238; X, 149.

Le manque de l'*r* finale dans *melho* (54), où nous avons cru devoir la rétablir, peut être considéré comme un indice de la prononciation, qui dès lors était sans doute, en Albigeois, *melhou* ou *milhou*, comme aujourd'hui.

10. L'*l* mouillée est toujours figurée *ilh* dans le corps des mots (seule exception : *veilo*, I 6, où nous avons rétabli l'*h*, probablement oubliée par le copiste), et *il* à la fin : *vueilhas* (7, 9), *mieilher* (20), etc.; *coceil* (2, 12), *sail* (13), *trebail* (35), *eil* = *illi*, figuré en d'autres textes *elh*, *ell* (I 5). *Fil* (I 5), doit probablement, d'après cela, représenter *filh*, comme en français *peril* = *perilh*.

11. L'*n* mouillée, au contraire, finale comme médiale, est partout figurée *nh*, même devant *t* : *bezonha, senhor*, *renha*, *sanhta*, *sanh* (I).

12. *P* s'introduit entre *m* et *s* dans *temps* (9, 21) = *times ;* tandis que l'intercalation, pourtant bien plus ordinaire, de *d* entre *n* et *r*, n'a pas lieu ici. Ainsi on a *venra* (26) et non *vendra*. — *N* final passe à l'*m* devant *p : tom poder* (8, 54), *um pauc* (31, 51), *em breu* (54).

13. La labiale finale douce se renforce dans *ap* (12); mais la dentale de même degré reste telle dans *grand* (26).

14. Les règles de la déclinaison sont généralement observées. Les infractions paraissent provenir, pour la plupart, de simples négligences du copiste. Ainsi, l'*s* manque aussi souvent au régime pluriel (II 12; 26, 57) ou à la 2e pers. du sing. dans les verbes (5, 32) qu'au sujet singulier (3, 26, 27, 55, 56), et encore la leçon, pour plusieurs de ces derniers exemples, est-elle douteuse. Le sujet pluriel est une fois en *s : iij angils cosiro* (36). Mais la même lettre figure aussi (I 6) à la fin d'un régime singulier : *per lo meus esgardamen*. Il y a un exemple (II 2), mais c'est le résultat d'un gros contresens, de pluriel *intégral* allongé : *corces*. Cf. les *Leys d'amors*, II, 160.

15. En ce qui concerne la conjugaison, il faut noter un futur décomposé (33, *deliurar t'a*), si notre correction de ce passage est fondée ; la 3e pers. du pluriel, qui est *iu* (= *io*), devenu plus tard *ieu*, à l'imparfait (II 3), *au* au futur (20 ?, 57) et *o* aux autres temps (46, 48) ; la forme de subj. 2e pers. sing. *temias* (40, 43, 50, 51), purement étymologique (*timeas*), et qui du reste se trouve ailleurs, et

enfin les impératifs *aduebri* (II 1) et *suefri* (51). Les *Leys d'amors* (III, 370)[1] blâment ces dernières formes, qui pourtant ne sont pas rares, même dans de bons textes.—A la 2e pers. du sing., notre texte préfère *iest* à *est*, tant au présent de *esser* qu'au prétérit de la 1re conjug. (50, 51 ; II 3).

16. La syntaxe donne lieu à peu de remarques. On peut noter l'emploi du neutre: *bon es* (9, 21, 22), *mal es* (42), *aiso..... es ferm* (18), *aiso... non es dat a tu* (49); *tu* régime de préposition (1, 4), le locatif de l'article pour le datif (II 6). Rien de tout cela, bien entendu, n'est particulier à notre texte. La périphrase *no vueilhas temer* ou *metre* (31, 34, etc.), et la construction *liqual te cujo nozer venceras* (23), ne sont que des reproductions serviles du latin. Mais l'emploi de la prép. *de* dans *d'autre dia torna* (27) mérite d'être remarqué. Cf. *de noit, de dia.*

17. Notre texte n'enrichira pas beaucoup le vocabulaire. Les sept mots suivants sont, je crois, les seuls qui manquent à Raynouard.

*Apelament* (I 9).

*Cervi* (10). Raynouard ne donne que *cerv* au masculin. Mais il a un féminin *cervia* qui correspond à notre *cervi.*

*Eversamen* (29), « inversement. »

*Jacis* (10) « gite ». Corr. *jaci?* Le mot est ici régime singulier. Raynouard a seulement *jatz*, qui renvoie comme *jaci* à un type **jacium.* Mais *jacis* régime sing., par conséquent nom *intégral*, représenterait **jacisium.*

*Mescla* (28). Raynouard n'enregistre ce mot que comme substantif (= *mélange*). Notre texte malheureusement est corrompu en cet endroit. Faut-il corriger *mescla*[*da*] *d'*[*a*]*ur*, ou seulement *mescla d'*[*a*]*ur*, en faisant de *mescla* un adjectif employé comme participe, selon l'usage italien? Nous avons relevé dans la *Revue des langues romanes* (XI, 214) un autre exemple de ce *mescla*, dont l'existence, d'ailleurs, paraît suffisamment assurée par celle de l'adverbe *mesclamen*, que l'on trouve assez souvent, comme on sait, dans les textes classiques, en concurrence avec *mescladamen.*

*Nautanier* (II 3). Raynouard n'a que *nautor.*

*Tempestatz* (31). Raynouard n'a que *tempesta.*

C. C.

[1] Les *Leys* parlent en cet endroit de la 3e pers. de l'ind. présent; mais la 2e pers. de l'impératif est semblable à la 3e de l'indicatif (*Ibid.* 394), et ce qui est dit de l'une s'applique aussi à l'autre.

# LAS SORTZ DELS APOSTOLS

Eu pregui lo Paire el Fil el sanh Esp[e]rit. Pregui los angils els arcangils. Pregui las senhorias et las pozestatz. Pregui los patriarcas els prophetas. Pregui los apostols els martirs. Pregu[i] los cofesatz[1] et las verges et totz los sanhs de Dieu, que eil preguo la sanhta Trinitat e la Unitat, lo Paire el Fil el sanh Esperit, per lo meu(s) esgardamen, que vueil[h]o far que demostre a mi drecha via, per aquestas letras e per aquesta leiso e per aquestas sortz, que nom puesca lo diables decebre en aquesta mia bezonha, per l'apelament e per lo clam de nostre Senhor Jhesu Christ, loquals viu e renha dreg per totz los cegles dels cegles verament.

Aduebri, Senher, las doptozas causzas que so els nostres corces[2], per aquestas sortz, et endresa la mia sort, en aisi coma endresiest la sor[t] dels nautaniers que sofriu peril, quant cazet la sortz sobre Jonas[3], et en aisi coma endresie[s]t las sortz dels teus apostols, cant cazet sobre Mathia[4]. Tramet, Senher, esperit verai, loqual tramesist el teu propheta, locals vezia tot lo poble d'Y[s]rael sebarat si con oeilhas maridas els pueg[5]; decasa, Senher, esperit deceben, loqual tu tramezist [a] Achap, cant cazet am tota sa cavalguada[6]. Endresa, Senher, aquestas sortz, la[s] qual[s] metem el teu nom, pels teus meritz e per las orazos e per las preguieiras de totz los teus sanhs angil[s], liqual governo las sortz de totz los amix, que las sortz aduebro a nos d'aquesta causa, per Deu, lo ver. Aiso so las sortz dels apostols.

1. Seguentre lo soleil ce levo las estelas solar e ja so retornadas[7] a lutz ; en aisi lo teus coratgues, don iest vistz doptos,

[1] *Sic*. Cor. *cofessors?*

[2] Gros contre-sens : *corces* ne peut signifier que *corps* (*corpora*), et le latin porte, ce que d'ailleurs le bon sens indique : *in cordibus nostris*. Il faudrait *cors*.

[3] *Jon*. I, 7.

[4] *Act. apost*. I, 26. — Corr. *cazero* ou plus haut *la sort ?*

[5] *Reg*. XXII, 17.

[6] *Ibid*., 22.

[7] Passage corrompu et qui, comparé au latin, fait un contre-sens. Fs.: *solar eia*, très-lisible. Dusan en fait un seul mot, qu'il croit être un verbe et traduit par *brille*.

en breu termini am clardat venra a tu[1] de Dieu, et Dieus cera a tu en ajutori, et auras aiso que cobezejas. **1.**

2. D'aiso que quers coceil sia ferms tos coratges, que puescas venir ad aiso que esperas. **2.**

3. Dieus ajudara a tu d'aiso que cobezejas ; pregua Dieu e pervenra ti ton desirier. **3.**

4. Aiso que tu quers venra a tu am gran gauh ; estai segurs, pregua Dieu, e non aias paor. **12.**

5. La tua destra esten al paire[2], lo teu Dieu pregua, e aura[s] concordia e bona esperanza. **4.**

6. De lutz te vols metre en tenebras, e guarda te que no sias cosiros. **5.**

7. La via que tu quers es drecha ; no vueilhas temer, Dieus er a tu en ajutori, et auras aiso que cobezejas, e pervenras ad aquo que desiras. **6.**

8. Grans causza es aiso que t'es vejaire et aras pasara ocolacex[3] ; penedras t'en, quar aiso que demandas non er en tom poder. **7.**

9. No vueilhas doptar d'aiso que demandas ; pregua Dieu, bon es, niens es aiso que temps. **8.**

10. De cervi coren cobezejas tener los corns, et el torna c'en a son jacis ; en aisi venra a tu so [que] quers. **9.**

11. D'aiso que quers ni preguas estai cosisos ; am gran suzor et am gran trebail pervenras ad aquo que deziras. **10.**

12. Ap suaus paraulas te quero amenar ; per aiso depar[t] te d'aquest coceil, que pueg no t'en penedas. **13.**

13. Aisi[4] co la naus e mar, quant es guovernada, sail e loc que desira, en aisi lo teus cosiziers venra a tu en breu termini, ce preguas Dieu. **14.**

14. Lo teus vezis qu'esta ben am tu te quer amenar am

[1] Fac-simile *autu*.

[2] Corr. *paure* ? Cf. le latin.

[3] *Sic* Dusan. Je copie sans comprendre et ne trouve rien à proposer qui me satisfasse. La première lettre peut aussi bien être un *a,* l'avant-dernière un *t*. Faut-il lire *aco la cex ?* Mais quel sens cela pourrait-il donner ? — A la ligne précédente, au lieu de *vejaire*, indiqué par le latin *videtur*, le facsimile donne *voraire* ou *noraire.* ( Dusan : *veraire* ). On y lit aussi plutôt *posara* que *pasara*.

[4] Fs. *aiso*.

suaus paraulas ; per aiso deus faire[1] saviament, e veras la tua simpleza, que alcuna causza non endevengua a tu. **11** *et* **14**.

15. En aquest cosizier no sia ferms tos coratgues, quar vas es. (*Cf.* 30). **15**.

16. De la cauza que primieirament cosiras e querս coceil, d'aqui auras gran gloria. **16**.

17. Lo teus requeremens es agradables ; d'aiso que quers si[a] ferms tos coratges ; ce pregas Dieu, venra a tu en breu termini. **18**.

18. Aiso que quers es ferm ; autra causza cosira ; autra causza venra a tu que non cosiras. **20**.

19. La tua via es apareilhada; sias sufrens e pregua Dieu, e pervenras a ton desirier. **19**.

20. Dizes que temps; li teu enemic cazerau dejus[2] [e] ceras mieilher[3]. **21**.

21. Dizes que temps ; bon es ; aiso que quers es en tas mas. **25**.

22. Aisso que quers bon es ; amorossament pervenras a ton dezirier. **22**.

23. Liqual te cujo nozer venceras, e pregua Dieu, et acocegras la tua esperansa. **24**.

24. En aisi la [se]mensa es cemenada e la bona terra et e son temps aporta frug, en aisi tu pervenras a la tua voluntat. **26**.

25. En la celva te vols metre, on non trobaras negu cemdier e motz serpens am gieien[4]; per aiso sias mudatz e d[e]partitz d'aquest coceil. **27**.

[1] Fs. *Dieus fara*. Cf. le latin : *agere debes*.

[2] Je corrige d'après le latin : *inimici tui cadent*. Dusan : *cazira e ceras*. Le fac-simile ici est peu lisible. On distingue assez bien les quatre premières lettres, qui donnent *cati;* puis viennent deux lettres effacées, puis un *u;* ensuite un *d*, suivi d'une lettre effacée et d'un blanc (la place d'une lettre ); puis *ius*, ces trois dernières lettres restant encore assez lisibles, malgré l'effacement des parties inférieure et supérieure de l'*i* et surtout de l'*u*. *Ceras* suit immédiatement, sans qu'on aperçoive la moindre trace d'un *e* ni qu'il y ait place pour cette lettre.

[3] Fs. *mieilherr*.

[4] Dusan : *amgiein*, en un seul mot. Mais il y a bien *gieien* dans le facsimile, et séparé du reste. Au lieu de *am,* on pourrait encore lire *a tu*, et à la rigueur *greien* au lieu de *gieien*.

26. Lo cas casan efantara lo[s] cadels sex, et en aisi aquo que quer(s) lo teus coratge venra a tu de grat am grand gauh[1]. **28.**

27. No vueilhas doptar d'aiso que demandas; pregua Dieu, bon es, nient es aiso que temps.

28. Masa de plum mescla d'[a]ur[2]. En aisi la cauza [que] quesi[s]t non er en tom poder; autra causa venra a tu que non esperas. **29.**

29. Eversamen cosiras; autra causa venra a tu que non cosiras[3]; e per aiso estai saviamen e veras la tua simpleza, que autra causza non endevenga a tu. (*Cf.* 14.) **31.**

30. Autra causa cosira e no sia ferms tos coratgues en aquest cosizier, que vas es. (*Cf.* 15.) **15.**

31. Li vent so suau, garda las tempestatz, not vueilhas metre en la mar; estai um pauc e recebras aquo que quers. **32.**

32. D'aiso que quers ni demandas estai aperceubutz, e recebra[s] bona ventura et bona vida que dada es a tu. **33.**

33. Garda te del gran leo, que not puesca nozer; per aiso clama Dieu e deliuran t'a[4] que deseguentres non establiscas[5] ta mor[t]. **34.**

34. Aiso que non dona ans tol sopdosamen us dias. No vueilhas esser cosiros, que venra a tu lo teus desiriers. **35.**

35. Am gran suzor et am gran trebail venra en tas mas aiso que quers; pregua Dieu e fai gen[6] gracias. **36.**

36. Tres causas so per un home; .iij. angils cosiro per te; la primieira causa de que cosiras auras am gauh. **37.**

37. En aquesta hora t'entorna; la so[r]tz non respon a tu; d'autre dia torna e dira a tu vertat. **38.**

38. Bo so li teu do que tu quesist; mos nols recebras, que no so donah a tu. *Cf.* **39.**

39. Quant er temps t'apropia; alloc[7] nient as que cemenes. *Cf.* **39.**

[1] Fs. *guah.*

[2] Corr. *mesclad[a es d'a]ur?* Fs. *mescla dur*, en deux mots. Le copiste a dû sauter quelques mots. Cf. le latin.

[3] Fs. *cosirias* ou *cosinas.*

[4] Fs. *deliurat ca.*

[5] Fs. *establicxas?*

[6] Corr. *e fai li en?* Cf. le lat: *et refer ei gratias.*

[7] Fs. *allos.*

40. Niens es que temias: lo senher t'ajudara, que puescas esser segurs, et auras clardat, et no vueilhas laisar Dieu. **40**.

41. Grans gauh venra a tu d'aiso que quers ni demandas; tos enemix venceras e Dieus er en ajutori a tu, et auras aizo que cobezejas. **41**.

42. Per que causiguas contra l'agulho? No vueilhas gabar, que mal es, e tu no vueilhas anar contrals sortz. **42**.

43. Aiso que tu quers ja es aparelhatz a tu, e niens es que temias; sias cosiros et Dieus ajudara te. *Cf.* **44**.

44. Quar te venguist acoceilhar am nos, ieu pregui Dieu que perdo a tu, que fortment iest[1] iratz. **43**.

45. Lo desirie[r] que tu cobezejas auras; pregua Dieu et a lui faï gracias. **44**.

46. Fortuna promet a tu aquo que as en ton cor; so paraulas qu'empacho a tu. **45**.

47. Tu cujas ixausar la tua via seguentre la mort; sias sufrens, pregua Dieu. **46**.

48. Aiso so sortz que adubertament respondo a tu; not vueilhas trigar, mas plus quer[2] la gloria Dieu, que bon requeremen pervenguo a tu. **47**.

49. Fel e vinagre desiras; veras qual te[3] plus leu[4], quar aiso que tu quers non es dat a tu. **48**.

50. Aiso en que iest doptos niens es que temias; pregua Dieu e ceras plus fortz. *Cf.* **49**.

51. Per que iest doptos? niens [es] que temias; suefri te um pauc e trobaras bon tems. **50**.

52. Grans gauh er a tu aiso que quers; non aias cosizier, mor estai cegurs. **51**.

53. Intramens es apareilhatz a tu; perque iest doptos? La tua esperansa[5] acoceguda; pregua Dieu que sia a tu en ajutori, et auras so que[6] deziras. **52**.

54. Aiso que quers non er en tom poder; em breu termini estai, et atrobaras melho[r] acabament. **54**.

[1] Corr. *es?* Cf. le latin.

[2] Fs. *quē*. Cf. le latin : *magis pete gloriam Deo.*

[3] Corr. *t'e*[*s*]*?*

[4] Le traducteur avait sans doute dans son texte, ou il y a lu, *levius*, au lieu de *lenius*, que donne l'édition de Pithou.

[5] Suppl. *er?*

[6] Fs. *qui,* en abrégé.

55. Aver quers ; lo loc[1] es perilhos, ce i[2] ton coceil, estai saviamen. **53**.

56. Sias fizels jace en totas cauzas, et Dieu dara a tu en totas causzas. **55**.

57. Aiso so las sortz dels sanhs apostol[s], que ja no falirau. Per aiso pregua Dieu e auras so que cobezejas. **56**.

---

## SORTES APOSTOLORUM

*Ex collectione synodorum Petri Pithœi J. C.*

---

### LECTORI[3]

*Licet superstitiosus sortium usus in detegendis arcanis ab antiquis Galliœ conciliis sit prohibitus, maxime a Vasensi ann.* 465, *can.* 16; *Agathensi ann.* 506, *can.* 42; *Aurelianensi I. ann.* 511, *can.* 30; *et Autissiodorensi ann.* 518, *can.* 4; *quorum auctoritas refertur a Gratiano, causa* 26, *quœstione* 5, *can.* 6, *his verbis :* Aliquanti clerici sive laici student auguriis, et sub nomine fictæ religionis, per eas, quas Sanctorum sortes vocant, divinationis scientiam profitentur. *Can.* 9: Si quis clericus, monachus vel sæcularis divinationem vel auguria crediderit observanda, vel sortes, quas mentiuntur esse Sanctorum. *Et can.* 7, *qui est Leonis IIII ad episcopos Britanniœ :* Sortes quibus cuncta vos in vestris discriminatis iudiciis, quod Patres damnaverunt. *Duximus tamen non ingratum fore literatis scire formulas, quas Petrus Pithœus subjunctas invenit* Canonibus Apostolorum[4] *in veteri codice manuscripto Majoris Monasterii, qui fuit Bernabœ Brissonii.*

---

### SORTES APOSTOLORUM

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, et in nomine summæ et individuæ Trinitatis. Incipiunt sortes sanctorum apostolorum, quæ numquam fallentur nec mentientur. In ordine sortium est consuetudo,

[1] Ou bien : *Aver quers lo loc ; es perilhos....* (?)

[2] Ou *te i* ?

[3] Cet avis au lecteur précède les *Sortes apostolorum* dans l'édition de 1687. Nous le reproduisons afin que rien ne manque ici de ce qui se trouve dans cette édition.

[4] Les *Canones Apostolorum* sont aussi un des livres rejetés par l'Eglise, comme apocryphes. Ils sont imprimés dans le même volume que les *Sortes Apostolorum*, pp. 9-15.

quod si illas aliquis interrogare voluerit, triduo jejunet cum pane et aqua, et tertia die omne officium Sanctæ Trinitatis psallat[1], et expleta missa, cum magna humilitate orando et lachrymando, a sortibus petat quidquid necesse fuerit: Pater noster.

*Sequitur oratio.*

Aperi, Domine, dubia quæ sunt in cordibus nostris per hanc sortem, et dirige eam sicut direxisti sortem nautarum, qui naufragium patiebantur, quando cecidit sors super Jonam, et sicut direxisti sortem apostolorum tuorum quando cecidit sors super Mathiam; immite, Domine, spiritum veracem quem tu misisti per prophetam tuum qui vidit universum Israëlem dispersum sicut oves errantes in montibus. Expelle, Domine, spiritum fallacem quem tu misisti ad decipiendum Acab, quando cecidit cum omni exercitu suo. Dirige, Domine, sortem hanc quam mittam in nomine tuo, per merita et orationes sanctorum angelorum tuorum, qui sortes amicorum cunctorum regunt, ut hæc sors veritatem nobis hujus rei inducat per te, Salvator mundi, qui vivis, etc.

*Alia oratio.*

Oremus ad te, Domine pater, Rex cœli et terræ, qui es creator omnium rerum creatarum, qui cuncta ex nihilo omnia mundi creasti, et Abraham patrem nostrum te daturum nobis jurasti, et Moysi in montem Sinaï legem dedisti, et Susannam de falso crimine liberasti, et Tobiam de contritione cordis in alacritate mutasti, et nurui suæ de magna amaritudine cordis afflictæ, et[2] lachrymarum fonte tribuisti dulcedinem: qui exaudisti Jonam de ventre ceti, et deinde prostratum et jacentem et Petrum lachrymantem[3], Domine, suscepisti; suscipe, Domine, preces meas, ut de hac re quam peto per has sortes mihi notum facias, qui sciens es per omnia et in omnibus, qui in sancta et in perfecta Trinitate vivis et in unitate consistis, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

[1] La recommandation de chanter l'office de la Trinité doit être une addition faite au texte primitif au IX[e] ou X[e] siècle au plus tôt. On attribue à Alcuin (mort en 804) la composition de cet office. Quant à l'usage de jeûner et de prier avant de consulter les sorts, entre autres témoignages formels qu'on en trouve, on peut citer celui-ci de Grégoire de Tours (*Hist. Francorum, lib.* V, *cap.* XIV) : « Merovechus vero tres libros super sancti [Martini] sepulcrum posuit, id est Psalterii, Regum, Evangeliorum ; et vigilans tota nocte petiit ut sibi beatus confessor quid eveniret ostenderet.... Post hæc continuato triduo in jejuniis, vigiliis, atque orationibus, ad beatum tumulum iterum accedens, revolvit librum qui erat Regum...»

[2] *Sic.* Corr. *ex*?

[3] Corr. *et lachrymantem Petrum*?

C.C.C.

1. Post solem surgunt stellæ, et iterum sol ad claram lucem revertitur, sic et animus tuus, unde dubius esse videris in brevi tempore ad claritatem pervenerit, et veniet tibi, et obtinebis quod cupis, Deo adjuvante; age ei gratias.

C.C.V.

2. De quo consulis animus tuus sit sicut speras, ut possis pertingere ad quod desideras.

C.C.IIII.

3. Deus te adjuvabit, de quo cupis, et de quo consulis: Deum roga, cito perveniet tibi quod desideras.

C.C.III.

4. Dexteram tuam porrige, et habebis concordiam, et spem bonam, et pauperibus tribue.

C.C.II.

5. De luce in tenebris mittere quæris, ubi nulla directa est semita, et vita tua carere cupis, moneo te ne cures ab hoc consilio.

C.V.V[1].

6. Est via certa quam tu petis, noli timere, Deus tibi in adjutorium erit, et pervenies ad quod desideras.

C.V.IIII.

7. Magnum quod tibi videtur esse jam transit, et quomodo volueris, nam hoc quod consulis in potestate tua non erit.

C.V.III.

8. Ne dubitaveris de quo consulis, Deum roga, bonum est quod petis, et noli timere.

C.V.II.

9. Cervo currente cornua tenere cupis in manibus, sed difficile est, quia in silvis moratur, sed revertatur in cubili suo, et ibi capi potest : sic veniet tibi in manibus tuis in quo dubius es.

C.V.I.

10. Qui petis, et qui rogas cum magno sudore et labore, pervenies ad hoc quod desideras, securus esto, Deum roga.

C. IIII.IIII.

11. Vicinus tuus cum ad te venerit, blandis sermonibus te inducere quærit, tu vero caute agere debes, ne postea incipias pœnitere.

[1] Pith. CC.VV.

C.C.I[1].

12. Quod postulas nunc ita veniet cum magno gaudio, securus esto, Deum roga, et noli timere.

C.IIII.III.

13. Prava ne velis, sævis[2] sermonibus te decipere volunt qui te quærunt, securus esto ab hoc consilio, ne postea incipias pœnitere.

C.IIII.II[3].

14. Sicut navis in pelago gubernata fuerit, quod desideras ita tibi veniet. Si jam pervenias ad quod desideras, Deum tuum roga, ut placatus sit tibi. Blandis sermonibus te decipere volunt, tu vero caute vide simplicitatem tuam, ne postea incipias pœnitere.

C.IIII.I.

15. In hoc cogitamento non est animus tuus firmus, quia pravæ sunt in pectore tuo cogitationes: sollicitus esse noli, et veniet tibi desiderium tuum bonum, quod animum tuum confirmet, securus esto.

C.III. III.

16. De qua re primum cogitasti et consulis, tuus animus inde magis habebit gloriam magnam.

C. III. II.

17. Et si in societate in filium non habent, non fiunt, sic et tuus animus cito consilium mutavit, sed ad nos venies. Placa Deum ut securus possis fieri.

C. III. I.

18. Petitio tua accepta erit, cogitare noli, de quo consulis, perveniet tibi in brevi tempore. Ideoque Deum roga, et obtinebis quod cupis.

C. II. II.

19. Via tibi parata est, patiens esto, Deum roga, et venies ad desiderium tuum.

C. II. I.

20. Quod cogitasti firmum est, aliud cogita; ad lucrum perveniet quod cupis.

C. I. I.

21. Disce timere, inimici tui cadent, et adhuc melior eris.

V.V.V.

22. De quo postulas bonum est, diligentius age, et pervenies ad desiderium tuum bonum.

V.V. IIII.

23. Bonitas omnium qui quærunt Deum, serva mandata Dei, et omnia tibi prospere fient.

[1] Article transposé ; peut-être l'était-il déjà dans le ms. de Pithou. Sa place devrait être immédiatement après le n° 5 ( c.c.ii.)

[2] Corr. *suavibus?* Cf. *suaus* dans le provençal. — [3] Pith. C.III.II.

V.V. III.

24. Qui te nocere cupiunt vinces eos, spem tuam consequeris. Tu vero Deum tuum roga, ut in adjutorium sit tibi, et pervenies ad desiderium tuum bonum.

V.V. II.

25. Quod postulas bonum est, de quo cogitas in manibus tuis erit.

V.V. I.

26. Sicut seminator in terram bonam semen mittit, et fructum in tempore suo restituet, ita ad quod desideras lætus pervenies, et tuam voluntatem facile invenies.

V. IIII. IIII.

27. In silvam te mittere quæris, ubi nullam semitam invenies, et multæ serpentes validæ latent, et ideo moneo te vitam tuam decipiaris, decipiaris dum non putas.

V. IIII. III.

28. Canis festinando cæcos catulos parit, sic et tuus animus. Improperare noli de quo postulas : si patiens fueris, veniet tibi ultro in potestate tua cum magno gaudio.

V. IIII. II.

29. Massa plumbea auro mixta est, et est invidiosa, sic et tuus animus invidiam machinat: aliud namque cogita. Hoc quod petis in potestate tua non erit.

V. IIII. I.

30. Adversarium te dicis habere, spem tuam dirige, ut tibi in adjutorium sit Deus. Moneo te ne velis esse irreligiosus.

V. III. III.

31. Aliud cogitas, aliud perveniet tibi, dum non speras. Ideo caute agere debes, et vide simplicitatem tuam, ne in damnum perduceris et detrimentum.

V. III. II.

32. Venti sunt, validæ tempestates sive procellæ, cave ne te velis mittere in pelagum : sustine modicum, et accipies serenitatem, et perveniet ad quod desideras animus tuus.

V. III. I.

33. Quæ petis atque rogas sollicitus esse noli, pervenies cum labore, et accipies fortunam bonam seu futura bona quæ data sunt tibi.

V. II. II.

34. Leonem magnum cave qui te nocere cupit. Ideo ad Dominum clama, et de malo liberabit te, ne post mortem restituas damnum.

V. II. I.

35. Quod annus non dat, dies subditus[1] affert. Noli esse sollicitus,

[1] Corr. *subitus* ? Cf. le prov. *sobdosamen*.

quia veniet tibi desiderium tuum bonum, quod recedet ad gaudium magnum.

V. I. I.

36. Licet et ventum[1] cum magno sudore et labore venire, tunc erit tibi in manibus tuis quod petisti; Deum roga, et refer ei gratias.

IIII. IIII. IIII.

37. Tria sunt facta per hominem in hoc sæculo : tres autem angeli temperant illa, primumque invenies gaudium cum lætitia. Secundo de abundantia rerum temporalium. Tertio de lætitia, et in itinere tuo accipies gaudium.

IIII. IIII. III.

38. Tu hac hora recede a nobis, quia sortes meæ non dant responsa: alia die venies, et observa conditionem tuam.

IIII. IIII. II.

39. Dum tempus accipies, nihilque pharis, bona sunt tua data.

IIII. IIII. I.

40. Nihilque est quod timeas, Deus adjuvabit tibi, ut possis securus esse, et in breve tempus lucrum invenies, et tenebis quod cupis, et habebis claritatem, noli timere.

IIII. III. III.

41. Gaudium magnum de quo petis veniet tibi, et protegat te Deus : inimicos tuos vinces, quia Deus tibi in adjutorium erit; securus esto, spem tuam recipies.

IIII. III. II.

42. Quid calcas contra stimulum? Jactare noli temetipsum, quia malum est de quo consulis. Contra sortes noli ire. Moneo te ne velis esse contrarius Deo.

IIII. III. I.

43. Quid venisti consulere? Deum tuum neglexisti, multum promisisti, et non implevisti : primitus placa Deum, ut propitius sit tibi, quia valde iratus est, et sic veniet ad te.

IIII. II. II.

44. Votum quod cupis obtinebis. Deum roga, ut ipse sit tibi in auxilium : patiens esto; noli dubitare quod consulis. Securus esto, veniet tibi, Deo adjuvante, quod desideras.

IIII. II. I.

45. Tibi fortuna quæ promittitur in terra est, et[2] sermones qui te impediunt, nec pertinges ad quod desideras.

IIII. I. I.

46. Exultans te præcipitare cupis, et quæris vita tua carere, sed

[1] *Et ventum.* Corr. *eventum* ?

[2] Suppl. *sunt* ? Cf. le provençal : *so paraulas.*

modo tempus non permittit : patiens esto, et Deum roga, ut petitionibus tuis misericordiam merearis.

III.III.III.

47. Hæ sunt sortes quæ manifeste respondent interrogantibus, et abscondita hominum patefaciunt. Ideo te moneo ne moras facias interrogare necessaria, sed magis pete gloriam Deo, ut petitiones animi tui invenias.

III.III.II[1].

48. Mel tenes, et acetum desideras. Vide bonum quod lenius est : nam quod petis non est tibi datum.

III.III.I.

49. In quo speras pisces latent, et tu lætus capies eos : sic animus tuus dubius esse videtur, et tamen facile dono Dei accipies, si Deum rogaveris.

III.II.II.

50. Quod sollicitus esse videris, et undis maris navigare quæris, vide, et sustine, in brevi tempore invenies, et pertinges ad quod desideras.

III.II.I.

51. Gaudium magnum veniet tibi, de quo petis, noli cogitare, securus esto, roga Deum, et invenies gratiam.

III.I.I.

52. Jam tibi introitus est paratus, et aperta janua potes introire ad quód desideras, ubi hortare vel spem tuam, ora Deum, ut adjutor sit tibi.

II.II.II.

53. Pecuniam tuam ad lucrum mittere quæris, vide ne ad damnum perveniat tibi : iste locus periculosus est, utere consilio, sapientem fatigare cave.

II.II.I.

54. Quod in potestate tua non est tantum quæris, sed breve tempus sustine, et meliorem invenies conditionem tuam.

II.I.I.

55. Fidelis esto in perpetuum, et quidquid petieris, Deus omne tibi præstabit, et felix eris in ævum si obtemperaveris mandatis Dei.

I.I.I.

56. Hæ sunt sortes sanctorum quæ nunquam falluntur, nec mentiuntur, id est[2] Deum roga, et obtinebis quod cupis. Age ei gratias.

1 Pith. III. III. III.
2 Corr. *ideo* ? Cf. le prov. *per aiso*.

*(A suivre)*

# DIALECTES MODERNES

## LES PROVENÇALISTES DU XVIII[e] SIÈCLE

### LETTRES INÉDITES DE SAINTE-PALAYE, MAZAUGUES, CAUMONT, LA BASTIE, ETC. (*Suite*).

#### XLVII

Mazaugues répondit le 19 octobre. Cinq mois après, Sainte-Palaye reçut la lettre suivante :

L'amitié Monsieur, dont vous honoriés Monsieur le president de Mazaugues mon frere me fait esperer que vous voudrés bien prendre quelque part à sa mort; laccablement dans lequel elle me jette me laisse a peine la force de vous lapprendre cest le seul adoucissement que je puisse esperer dans mon affliction.

Jay lhonneur detre avec respect Monsieur votre tres humble et tres obéissant serviteur

THOMASSIN BARGEMOND.

A Aix, le 20 mars 1743[1].

#### XLVIII

Le ms. 13817 de la Bibliothèque de Nimes contient encore quelques passages intéressant les études romanes; nous les donnons ci-dessous pour n'être pas obligé d'y revenir une autre fois.

(A Marseille, le 17[e] juin 1733) — ...On m'a dit qu'un médecin d'Aix apellé, s'il m'en souvient, Riche, avoit fait autrefois un petit livre des mots provençaux dérivés du grec. Je ne say si on trouveroit ce livre à acheter à Aix. S'il n'est plus chez les libraires, il sera sans doute chez vous, et vous m'obligerez de m'en procurer la lecture...

F. CARY[2].

En dépit du serment fait par les membres de l'Académie

[1] B.-N. Bréquigny, 66. Carton IX, 32-37, p. 31.

[2] Bibl. de Nimes, ms. 13817, 1[er] vol. Je n'ai rencontré le nom de Riche que dans la lettre de Cary. Si Mazaugues possédait le dictionnaire de Riche, il faudrait chercher cette rareté à Carpentras.

de Marseille de se consacrer à la propagation exclusive de la langue française, cette Société n'est pas sans avoir apporté son contingent à l'étude du provençal.

« Indépendamment des ouvrages que nous avons déjà men- » tionnés, M. Feraud avait travaillé longtemps à un traité » de la langue provençale ; il avait préparé plusieurs savantes » dissertations sur ses différentes branches et sur ses divers » dialectes, et il s'était particulièrement occupé des emprunts » réciproques que se sont faits les langues provençale et ita- » lienne. Le fruit de ses travaux doit être considéré comme » perdu pour nous. Ses mss. ont été égarés ou détruits, et il » ne nous a été représenté que des fragments informes de » cet ouvrage[1]. La langue provençale, qui fleurissait dans les » XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles, est encore très-peu connue et elle » mériterait d'être étudiée ; mais une espèce de fatalité semble » être attachée aux travaux des illustres Provençaux qui s'en » sont occupés. — L'ouvrage de notre savant Le Fournier, » mort en 1743, n'est point parvenu jusqu'à nous[2] ; nous » n'avons plus la dissertation lue par l'antiquaire Carry à » l'Académie de Marseille[3].

[1] La *grammaire* et le *glossaire* de l'abbé Féraud étaient, en 1829, entre les mains de Jauffret, qui proposait à Raynouard de les lui communiquer (*Correspondance inédite de L.-F. Jauffret, publiée par R. Reboul*. Draguignan, 1874, p. 31). — Le catalogue de la bibliothèque de J.-T. Bory, (Marseille, 1875, in-8°, p. 298, n° 7) contient l'indication suivante : *Essais de grammaire et de glossaire de la langue provençale, pour servir d'introduction et de supplément au dictionnaire provençal, par l'abbé Féraud. Ms. autographe ; tables et notes par J.-T. Bory.* L'abbé Féraud est bien connu comme auteur d'un *Dictionnaire français* très-utile encore à consulter.

[2] Sur Thomas Le Fournier, religieux de Saint-Victor de Marseille, né à Dieppe en 1675, mort le 18 décembre 1743, on peut consulter M. L. Delisle, *Cartulaire de l'abbaye de Saint Victor de Marseille,* 1857, t. I, p. IX.

[3] L'avocat Félix Carry (Marseille, 24 décembre 1699 - 15 décembre 1754) a été président de l'Académie de Marseille en 1733. On trouve diverses lettres de lui à la bibliothèque de Nimes. Outre ses travaux d'histoire et de numismatique, il avait composé une *Dissertation sur les langues qui ont été en usage à Marseille, et sur le provençal en particulier,* et un *Vocabulaire provençal avec les étymologies de chaque mot*. « Nous avons fait des recherches infructueuses sur ce ms. », dit Achard (*Dictionn. de la Provence,* III, 160). — J'ignore ce qu'est devenu le *Vocabulaire* de Carry ; mais sa *Dissertation* a été vendue, en 1878, avec la bibliothèque de M. Mortreuil (Paris, Adolphe Labitte, 1878, in-8°, p. 3, n° 15).

» Les travaux de M. de Ste-Palaye ne seront probable-
» ment jamais publiés, — non plus que ceux de notre con-
» frère M. Ricaud, décédé l'année passée.—Quant aux projets
» de l'infatigable Pierre-Joseph de Haitze sur la langue pro-
» vençale, ils n'ont pas eu plus de suite que cent autres ou-
» vrages qu'il avait entrepris, et dont il n'a écrit autre chose
» que les préfaces ou les tables des chapitres [1].—Il nous reste
» encore deux opuscules du père Mérindol contenant l'expli-
» cation de quelques mots provençaux dérivés du grec [2] ; mais
» une très-ample moisson reste encore à faire en ce genre. »
» (CASIMIR ROSTAN, *Notice sur S. Fr. Feraud*, 17 avril 1725 —
» 8 février 1807, dans les *Mém. publ. par l'Acad. de Marseille*,
» VI, 1810, p. 53.)

## XLIX

(A Colonges, ce 26 janvier 1739)..... L'été passé, après un sejour de huit ans, je quittai Rome pour tenir dans ces païs compagnìe à un frere chéri. Nous sommes assés doucement tous les deux à cinq lieues de Genève près le fort de l'Ecluse, route de Lion... Il me semble que déjà je suis votre patriote, et que si l'occasion se présente de s'intéresser pour un Provençal, je dois ne pas hésiter a parler pour lui. Le croiriés vous, Monsieur, que dans le mauvais trou que j'habite, j'y ai trouvé un bon, aimable et infortuné Troubadour : c'est un nommé M. Gros, qui vraisemblablement vous est connu puisqu'il y a de lui un petit volume de poésies provençales imprimées par Ber, de Marseille, et que d'ailleurs divers messieurs de votre Parlement, tels que les présidents de Bandol et Ricard, le conseiller de Monverte, lui veulent tous les biens du monde et vous en auront aparemment parlé, ou peut-être aussi M. le chevalier de Castellane et votre cher ami M. le marquis de Caumont, qui l'honorent de leur protection. Venons au fait : M. Gros a un nombre considérable de nouvelles pieces entre lesquelles il y en a une qu'il a faite à ce nouvel an pour M. le marquis

[1] Son ouvrage, ou plutôt son projet d'ouvrage sur les *écrivains de Provence* (manuscrit de la Bibl. de Marseille), ne contient que « le titre et la table alphabétique », à ce que dit Anselme Mortreuil (*Poésies provençales des XVI^e et XVII^e ss*. Paris, 1843, I, p. 8, n. 2). P.-J. de Haitze naquit à Cavaillon en 1648, et mourut à Tretz le 26 juillet 1736.

[2] Achard (*Dict. de la Prov.*, I, p. vij) a connu un petit glossaire du P. Mérindol. Sainte-Palaye l'a utilisé pour son *Glossaire roman* [provençal-catalan] (Bibl. N., ms. Moreau, 1568); il le désigne par la lettre *c*.

de Caumont qui m'a semblé extremement jolie; imprimées avec celles qui ont déjà paru elles feroient un volume assés considerable; y auroit-il moïen de lui procurer d'un libraire une somme qui ne fut pas tout a fait bagatelle pour ses manuscrits. Je vous ai annoncé notre Troubadour dans une situation peinible; il est réduit avec famille dans ce mauvais village a un chetif emploi qu'il tient de Messieurs les fermiers généraux et qui va à peine à cinq cents livres. M. de Beauregard, frère de M. du Faur, l'un des plus hupés fermiers généraux, lui fait espérer qu'il sera avancé; ce M. de Beauregard est fort ami de M. le marquis de Caumont, celui de divers de vos Messieurs du Parlement, et peut etre le votre; ne vous paroîtroit-il pas chose louable de susciter quelque efficace Mecenas en faveur de notre povre et honéte poëte. Vous cherchiés, cher President, des Troubadours à la Vaticane, je vous en déterre un à Colonges, vous et vos amis qui pouvés tous beaucoup, souflés de nouveaux esprits de vie dans les pâles narines de cette muse languissante. J'en dirois trop sans doute si je parlois davantage; à un cœur comme le votre il suffit d'indiquer l'occasion de faire du bien..... [1]

L'abbé BENTIVOGLIO.

[1] Bibl. de Nimes, ms. 13817, 1er vol. — L'édition dont parle l'abbé B. date de 1734, la deuxième ne parut qu'après la mort de l'auteur : *Recuil de pouesiés prouvençalos, de M. F.-T. Gros, de Marsillo. Nouvello edicien, courrigeado et augmentado per l'autour, eme uno explicacien dei mots lei plus difficiles; Marseille, Sibié*, 1763, *in-8o*, 227 p. On y trouve, p. 175, une fable dédiée à *Moussu lou presiden de Bandol;* p. 188, une autre dédiée *a M. lou chivalie de Castellano Esparroun*. Quant aux vers *a l'aucasien d'esto nouvello annado,* ils sont fort médiocres. Nous n'avons pu savoir s'il avait été fait usage de la lettre de l'abbé Bentivoglio par CROUZET, *Fragments biographiques sur F.-T. Gros*. Marseille, 1860, in-8o, 7 p.

# Poésies

## MALHAN E DAUDET

A M. ANTOUNIN GLAIZE

Malhan. — Eh be! l'amic Daudet, sies à la galìota [1] ?
Toques lou pelaudou [2], la figa, l'agriota,
En chimant quauques cops de bon vin d'Espiran,
Dessè [3] que tous manits, que vese per lou plan,
Souilevoun lou garat per l'autouna avenenta.
L'escachoun [4] qu'es au prat, la recolta pendenta,
Qu'au grat dau vent oundeja alin dins au valat,
Tout acò's tieu ?
Daudet. — Aubé ! ioi soui recabalat [5]
Dau traval, de l'espargna, e la bona counducha;
Long tems ai trimat soul, ara sian tres en lucha ;
A beles paucs dau ben, aven pres lou dessus.
Recolte prou de tout, deve res à degus.
Tabé, dins las sasouns que la grand obra mola,
Fau ma brava pauseta à l'oumbra, sus la cola;
Mais, quand la foga [6] ven, soui pas vesiat; enfin,
Ai pas à me planì de moun escur destin.
Malhan. — Ou crese ; e dire que poudiei estre à tas picas [7],
Se de moun ime enfant seguissiei las endicas [8] :
Aimave lou bestiau, aviei lou gous dau ben;
Mais moun paire, vouguent de ieu faire un savent,
Me metet en pensioun dins aquela estigança.
Daudet. — Acòs era dau tems que servissiei la França
E que la desfourtuna agantava l'avé [9]
Que teniei de moun grand, tout moun paure deque !
Malhan. — E que ta paura maire, ô Dieu ! quand m'en souvene,

[1] *Estre à la galìota* signifie être dans un endroit délicieux, dans un lieu qui réjouit le cœur. — [2] *Pelaudou,* fromage frais. — [3] Pendant. — [4] Petit troupeau. — [5] Enrichi. — [6] Presse, grand travail. — [7] *Estre à tas picas*, littéralement : être aux endroits où tu frappes, où tu te plais. — [8] *Endica*, penchant, indication. — [9] *Avé*, troupeau.

De plourà nioch e jour se poudiè pas destene ;
Cade cop que veniei, parlava que de tus.

DAUDET. — Ou sabe, lous chagrins l'avien messa à noun plus;
Mais per de que, Malhan, ioi que sies libre e mage[1],
Venes pas te cabì dins toun viel eiritage
E i' emplegà toun saupre ?

MALHAN. — Oh ! nou, lou plec es pres;
La vilassa me ten, n'ai de gau per pus res ;
Tout ce d'ela m'es car, finques à soun senodi[2],
Talament qu'au vilage, eh be ! trove l'enodi !

DAUDET. — Sies de plagne, s'aicì, per tus, l'enodi jai ;
Per ieu es lou rebous, tout me triga[3] e me plai;
A cade pas que fau un souvenì m'arresta.
Te, ve 'quela ouliveda oumbrejant nosta testa,
Que me fai d'oli à flac e dous: couma lou mèu
L'ai plantada soulet, ere encara barbèu[4] ;
Veses l'amellieiràs que de fruch s'espalanca,
Aven lous memas ans, lou pos creire sans manca;
Ma maire me l'a dich! la figueira blancau,
Que sa ramada ajoun l'aparram[5] à l'oustau
E que dous cops per an lou fruch clena las cimas,
Embé moun ainadet an vist las memas primas;
Lou miougraniè qu'alin s'abeura de sourel,
Quand moun jouine nasquet, moustret soun pre
[miè grel,
E l'oume qu'ailaval la lambrusca enmalhola[6],
Das jouvents, dau filhan, fugent l'allegra cola,
Un jour qu'à travès prats anaven flourejant,
Moun Agateta, aquì, sa man sarret ma man,
Per lou bèu premiè cop que ie diguere: « T'aime ! »
O souvenì d'amour, qu'es savi e dous toun baime !..
Oi, tout aicì m'agrada e m'encanta e sourrìs ;
Tout, tout me parla au cor, oumbrage, fonts,
[abrics,
Avé, cabra, poudràs[7] ; Blanquet[8], moun fier ca-
[vàlhou,

[1] Majeur, grand. — [2] Tumulte, bruit. — [3] *Trigà*, stimuler, attirer. — [4] Jeune garçon. — [5] *Aparram*, enclos entouré de murs. — [6] *Enmalholà*, enlacer. — [7] Petit âne, anon — [8] *Blanquet*, blanchet, nom de cheval.

Bouchard [1] voulountadous, engincous e bèu, cà-
[ lhou [2],
Coumpagnouns qu'un per un ai toutes abarrit,
Plantada [3], armàs, qu'antan bousiguere agarrit [4],
Enaigat de susou, pan per pan, destre à destre,
A l'oura d'ara sias moun soulàs, moun ben estre !

MALHAN. — Daudet, quau, couma tus, lion de la vila nai
E que, vivent sa vida, enveja pas res mai
Que la santat dau cor e lou repau de l'ama,
Ausirà pas jamai la granda vos que clama
E me sona d'amount de lás lindas nautous ;
Es la vos d'una dona à l'estec auturous,
Que per ajougne cau avedre l'ala forta ;
Mais, una fes adus, emb ela vous emporta
Dins lous rais trelusents de l'immourtalitat :
Urous, cent cops urous, quau la pot capità !

DAUDET. — Sies b' anat lion, amic, cercà toun amourousa ;
Ieu n'ai una atabé, braveta, amistadousa ;
Tout lou jour nous vesen au campestre, à l'oustau ;
Parlan la mema lenga, aven lou mema gau ;
Es sans fard, avenenta e gaia e belugueta ;
M'apela soun choucard [5], ie dise : « Ma fadeta. »
Se counouissen [6] de longa : au bres, balin-balan,
Dourmissian gauta à gauta, as soms-soms de ma
[ grand.
La vese, espaurugada ou be risoulieireta,
L'iver, au tour dau fioc, as dichs de la sourneta.
Era de nosta cola, en estent pus grandets,
Per sautourlejà, courre e faire de joquets ;
Dau tems de mous jours clars, ô ben urousa passa !
Dansaven à l'auboi, ieu bau, ela foulassa.
Pioi ven ma passa negra: Ah ! paure ! au regiment,
La vese esfoulissada, andant [7] au premiè reng,
Toujour de ped, toujour en miech de l'arrambage [8],

[1] Bœuf à museau noir.—[2] *Engincous e bèu, càlhou,* adroit et beau, tacheté. — [3] Plantation. — [4] Acharné. — [5] *Choucard,* amant, amoureux, poursuivant. — [6] *Se counouissen,* nous nous connaissons. — [7] *Andant,* allant, marchant.— [8] Mêlée, abordage, attaque.

Lous iols enmaliciats, dralhant lou mourtalage,
Soufrenta per lou set, soufrenta per lou caud,
Per la talent, lou frech, la lassige, lou mau...
L'ai vista sans pietat (orra e moustrousa guerra !)
Davans moun enemic à sa darnieira espera,
Escarraugnant lou sòu de soun sang issallat [1],
Racant à plena maissa, ama, vida, Allah [2] ! ! !...
Es tournada dempioi tendreta e pietadousa,
Sounjaira fossa mai, un bricou [3] vergougnousa;
Me quita pas d'un pèu e, quand sian au traval,
Per me desanuià, roudeja autour dau tal ;
Parla de sous pregits [4]; ieu, das mieunes ie parle ;
Tout d'un cop a partit, vai au bos, fai sant-Charle [5];
Bresilha embe l'aucel, dins lou fres ribieiròu ;
Degaugna lou grilhou, l'aureta, lou rajòu ;
Trepa embe lous agnels, accousseja las fedas ;
A sauts, embe la cabra, escala rancaredas [6] ;
Atissa lou Blanquet [7] qu'aupeta per l'armàs,
E Chichou [8], lèu après, japa que japaras !
Ven au tour dau doublìs [9], qu'en la vesènt mous-[queja,
Ris embe moun bouirat [10], emb moun boùirou [10] [canteja ;
Pioi dor ieu, à l'oumbreta, assetat tout escàs,
Per fa moun goustadet, çai ven de tras en tras.
De suspresa me prend, apega sa man blanca
Sus ma gorja en risent, à moun col, zou, s'em-[branca,
Me baisa en miech dau front e, plan planet, me dis :
« Sounjaire, à toun aiseta escrieu tout ce qu'as vist!
MALHAN. — Ta jouveta, enfantàs, galurana [11] e simpleta,
Canta prou ben, se vos, la flou, l'aucel, l'aureta ;
Toun cor, simplet couma ela, a set de sas cansouns;

[1] Arrosé, brûlé de son sang. — [2] *Allah*, Dieu, expression rapportée d'Algérie. — [3] *Un bricou*, un peu. — [4] *Pregit*, projet. — [5] *Faire sant-Charle*, faire beaucoup de bruit. — [6] Rochers, chaîne de rochers. — [7] Voyez la note 8 de la page 184. — [8] *Chichou*, nom de chien. — [9] *Doublis*. couple de bœufs. — [10] Le *bouirat* est le bouvier et le *bouirou*, son aide, son second. — [11] *Galurana*, réjouie, joyeuse.

Mais, fora tus, sa vos n'a pas ges de ressouns;
Au respet de la mieuna, oh! i 'abe cent pans d'aiga:
Una es lou piboulàs, l'autra la bourtoulaiga [1];
Es l'aigla en coumparença au menut paparrous [2],
Ou lou mingre auboisset à l'orgue magestous;
Ta jouve boundineja autour de la familha,
La mieuna, amount, gaubìs lous cants de la patrìa.

DAUDET. — La patrìa que canta, es aquela, Malhan,
Qu'ai servit per devé, de moun cor, de moun sang;
Que ioi, de moun traval, amounede [3] e nourrisse,
Qu'as mes, per sa grandou, toun saupre à soun [service:
Galesa, pioi roumana, ara franca de noum,
Toutes lous tems aussada en gloria, engin, renoum;
Cencha de mounts, de mars e de regas bistortas [4],
Regas qu'un souldatàs emb sas orras cavortas [5],
Ven d'escrafà dau ped, segound soun bon plasé!
Emb ma fada, de cops, quand es prou de lesé,
Arriva que parlan d'aquelas grandas causas.
Fins ara, sus acò, mas boucas eroun clausas,
Se van droubì per tus; escouta ce que dis:
Païsan, ta patrìa es en premiè toun nis,
Ounte an viscut tous viels, ounte vieuràs ta vida,
Ounte t'entarraran, ta jouncha un cop finida;
Ounte, en penequejant, lous tieus t'an abarrit;
A-n-ounte as mai que mai trimat, plourat, soufrit;
Es l'oustalada, enfants, fraires, parents, familha,
Lou vesinat, l'endrech; d'aquì pioi, s'escampilha,
De masada en masada, en vilage, en cieutat:
Tal, sus l'aiga un roudet, per la peira encitat,
Agandìs, oundejant, à las pus liontas ribas;
Antau ela espandìs sas mouventas abrivas [6];
Afranquìs, flume, mount, trempassa countinent,
Se crousant en camìn, per faire qu'un tenent
Emb las de la nacioun, de mena [7] e d'encountrada [8],

[1] Pourpier. — [2] Rouge-gorge. — [3] *Amounedà*, enrichir. — [4] *Regas bistortas*, limites, frontières sinueuses. — [5] Cohortes. — [6] *Abrivas*, élans. — [7] *Mena* équivaut à race. — [8] *Encountrada* a ici le sens de grande contrée, continent, partie du monde.

Couma lou fieu taissut de rasal e telada;
Alonga, alonga mai, ven d'encambà las mars;
Dins sous malhuns sarrats, sans mola e sans escarts,
Enliassa, à beles paucs, oceans, illas, terra,
Escanant tout au cop paurieira, pesta, guerra !
Ta patrìa, Crestian, eh be! per te finì,
Es la terra, es la mar, es lou Ciel, l'enfinì!!...
Aquì te quite, anen, mous drolles desataloun;
Las fedas, en belant, de la costa[1] davaloun;
Es l'oura d'estremà : venes? te couvidan.

MALHAN. — Gramecìs, perdriei tems; per tant qu'ai fach, avans
Vole escalà lou sup[2] ounte nisa la gloria!.....

DAUDET. — E ieu, à moun passet, m'entorne dor ma boria,
Ounte ai, per moun traval, lou pan de cade jour,
Ount jai la libertat, e la pas, e l'amour[3]!...

A. LANGLADE.

---

## REDOUNDEL

Quand sen dins la primo grasido,
Aime, ieu, faire uno escourrido
As liocs qu'entristavo l'iver
E de travessa lou bos verd
Ou la ginesto qu'es flourido.
Aquì la cabrieiro amarvido,
Remplido aro d'un dous esper,
Culìs la vieuleto espelido,
Quand sen dins la primo grasido.
Lou viala vei jout soun couvert
Tourna la liroundo allegrido,
Que des bels jours serò seguido,
E vo'l davans, gaujous e fier
Del bounur que ris à sa vido,
Quand sen dins la primo grasido[4].

P. FESQUET.

[1] Colline, sentier montant. — [2] *Sup*, sommet. — [3] Languedocien (Lansargues et ses environs), orthographe montpelliéraine. — [4] Languedocien (Colognac et ses environs), orthographe montpelliéraine.

# LOUS DOUS LOUPS

## FABLO

Del roc de Carous à Laurens,
Se vesió res que nèu e glasso ;
E lous loups, à la plano basso,
Erou, dins aquel marrit temps,
Davalats per i faire casso
E boutá quicom joust las dents.
Anerou pas mal sous afaires
Lous prumiers jours ; d'aqueles laires
Que trevou sempre l'aussural [1],
Degus s'avizet pas aval.
Mais, quand quauquos fedos panados [2],
Qu'èrou lou vespre amb lou troupel,
L'endemá fouguèrou trapados
Pas qu'amb lous osses e la pel,
Cadun venguet en mesfizenso,
Cadun s'armet per sa defenso.
Lou pastre embarret soun bestial
A l'houro ount s'ajouco lou gal;
Se boutet tabé sus sas gardos
Per sous pouls, sous piots [3], sas pintardos,
La grangièiro que, dins l'enclau,
Lous tanquet [4] amb dous tours de clau,
Taloment que la brigandalhò,
Pas mai dins la plano qu'amount,
Troubet pas à faire ripalho.

Un pau après soulel tremount,
Morts de fam coumo sous counfraires,
Dous d'aqueles marrits roudaires
S'enanabou de mas en mas,
Sens crentá ni frech, ni raumas,
Per i faire uno sadoulado
De quauquo bestio delembrado,

[1] L'élévation, la montagne. — [2] Volées, enlevées. — [3] Dindons. — [4] Les en ferma.

Quand se sarrèrou de l'endrech
Ount avió clavat sa poulalho
La grangièiro... i marchou tout drech,
La sentissou ; mais la muralho
Es trop nauto, e soul un aucel
Ne troumpassarió lou cimel.
Ambé la salivo à la maisso
Gueitou d'aicì, gueitou de la,
Per vèire s' i trobou 'no laisso [1],
Quauque roc ount poscou 'scalà
E dedins la cour davalà...
De sieis grands passes escartado,
Troubèrou qu'uno moulounado
De broundilhos [2] quilhados naut;
Mais calió, pèi, un famous saut
Sens poudre prene l'abrivado [3],
Per d'aqui toumbà dins l'enclau.
— Que farem? dis al camarado
Un des dous loups ; s'aicì restam,
Crebarem fauto de pitanso ;
Se de l'autre coustat sautam,
Sem segus de nostro boumbanso.
— Adounc, dis l'autre, ou cal tentá,
Mas cambos n'òu pas cap de taro ;
Ai fach de sauts pus forts encaro
E crenti pas de m'espatá.
Me souveni qu'à la *Gourgasso*,
Ount m'èri garnit lou fanal
Lou dernier jour del carnaval,
Perseguit per la canalhasso
Des varlets que cridabo : Arasso !
Rescoumpassèri lou canal
Qu'es, per ma fisto ! un grand besal [4].
Acò dich, e sens autro charro [5]
Lou mai que pot tibo sa garro [6]
E d'un bound tombo dins la cour.

[1] Planche. — [2] Ramille, broussailles. — [3] Élan. — [4] Biez, fossé d'arrosage. — [5] Conversation. — [6] Jarret.

L'autre, qu'aquesto a mes en aio,
Del naut del legnas [1] que trantraio,
Atabé sauto e n'es pas court.
Lou chi, qu'aquis èro de gardo,
Es escanat [2]; la gent goulardo
Se bouto à sanná lous piotous [3],
A manjá poul amai poulardo;
E, per dessert, uno pintardo,
Bouci de rei, tendre e goustous,
Crucis dejoust sa dent pounchudo.
Pèi, per roupilhá, s'avouludo [4],
Sens pensà, lou couple imprudent,
Que de sa prisoù muralhado,
D'escapá cercarió debado [5],
E qu'al revelh la mort l'atend :
De fait, l'efant de la grangièiro,
Qu'à l'aubo a vist l'enclau sannous,
Amb lou ploumb de sa canardièiro,
Lavo lou cap à toutes dous.

Dins lou mounde i'a mai d'un laire
Pla vestit, diriaz un milord,
Qu'aurió, segu, lou mème sort
S'avió pas maí de saupre-faire ;
Mais es pu fi, lou marrias,
Que lous loups ; n'a la gulardizo,
E sap, quand fa quauquo soutizo,
Gardá 'no porto de detras.
Se dins mai d'un marrit afaire
Perd lou pauc qu'i resto d'hounoù,
De la perto s'enchauto gaire,
Amaí qu'escape à la prísoù [6].

Gabriel AZAIS.

[1] Grosse bûche, tas de bois à brûler. — [2] Etranglé, égorgé. — [3] Dindonneaux, — [4] Se roule à terre. — [5] En vain. — [6] Languedocien (Béziers et ses environs) orthographe biterroise.

## PERQUÉ ?

Qu'avié bon biais, qu'èro gènto,
Quand, souleto e sènso crènto,
Se permenavo, inchaïènto,
De vèspre, sus li flot blu ;
Quand sa vouès encantarello,
S'enaurant de sa penello,
Saludavo lis estello
Trasènt si premié belu !

Quand, d'un èr moudèste e sage,
A la glèiso dóu vilage,
E dins soun blanc abihage,
A Diéu semoundié soun cor ;
Qu'urouso devers sa maire,
Se trufant di calignaire,
Ignouravo enca, pecaire !
De sa bèuta li tresor !

Mai aro es touto mouqueto,
S'en vai plus sus mar souleto,
Canto plus, dins sa barqueto,
Perde si ròsi coulour.
Perqué dounc tant se maucouro ?
Perqué la bello, à touto ouro,
Palis, e fernisse e plouro ?
Perqué ?..... Tu, responde, Amour[1] !

F. Delille.

Au cap Courouno, en rado de Marsiho.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

# VARIÉTÉS

## CORRECTIONS AU TRÉSOR DE BRUNETTO LATINO

D'après Brunetto Latino, il y a 4 vents principaux, accostés chacun de 2 autres vents, soit en tout 12 vents. Chez les anciens, la rose des vents était de 4, de 8, de 12 ou de 24; les auteurs sont loin de concorder sur la place qui appartient à quelques-uns de ces vents. Brunetto Latino[1] a adopté la rose de 12 vents, et plus exactement la rose de 12 vents donnée par Isidore de Séville[2]; que ce soit directement ou indirectement, peu importe pour l'objet de la présente note.

Et sachiez que en l'air et environ la terre sont li .IIII. vent principal as .IIII. parties dou monde. (Br Lat., p. 120.)

Et ce sont li quatre vent principal dou monde, et chascuns d'eulz en a .II. autres entor lui qui sont aussi comme bastart. (P. 121.)

Ventus est aer commotus et agitatus et pro diversis partibus cœli nomina diversa sortitur. (Isid. lib. XIII, cap. XI, v. 1.)

Ventorum quatuor principales spiritus sunt... Habentes geminos hinc inde ventorum spiritus[3]. (L. XIII, c. XI, v. 2.)

La rédaction de Brunetto Latino est confuse et incomplète; la distribution en alinéas, donnée par Chabaille, est faite à contre-sens. Il est donc préférable de présenter sous une forme nouvelle le texte à corriger.

Il y a 12 vents, ce sont :

Du Nord, le vent de droite tramontaine. Dans Isidore, *septentrio* ou *boreas*.

Du N-E $^1/_4$ N, un vent que Br. Lat. a oublié de nommer. Dans Isid., *aquilo*.

Du N-E $^1/_4$ E, le *vulturnes* (*volturne*, *vulture*, *vultirie*) désigné par les mariniers sous le nom de *grec*. Dans Isid., *vulturnus*[4].

[1] *Li Livres dou Tresor*, *par* Brunetto Latini, *publié par* P. Chabaille. Paris, 1863, p. 120-2 (*Collection des documents inédits*).

[2] *Etymologiarum, lib. XIII, cap. XI*. (T. 82 de la Patrologie de Migne, col. 479-81.)

[3] Brunetto Latino a lu *spurios* au lieu de *spiritus*; de là ce mot de *bastart*, auquel on ne s'attendait guère.

[4] Isidore de Séville, contre l'opinion commune, place le *vulturnus* au N.-E $^1/_4$ E. C'est aussi ce que ferait un anémoscope grec-latin de la villa Albani (Aug. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1860, p. 138); mais, jusqu'à plus

De l'Est, le vent de droit levant. Dans Isid, *subsolanus*.

Du S-E $^1/_4$ E, l'*ero* (*eurus*, *eures*, *eore*, *eole*), appelé *siloc* par les mariniers. Dans Isidore, *eurus*.

Du S-E $^1/_4$ S, un vent que Br. Lat. a oublié de nommer. Dans Isid., *euro-auster*.

Du Sud, le vent de droit midi. Dans Isid., *auster*, *νότος* ou *notus*.

Du S-O $^1/_4$ S, un vent que Br. Lat. a oublié de nommer. Dans Isid., *austro-africus* ou *libonotus*.

Du S-O $^1/_4$ O, l'*aufriques* (*afriques*, *affriques*), appelé *garbin* quand il est doux, *lebech* (*libex*) quand il est fort. Dans Isid., *africus* ou *libs*.

De l'Ouest, le vent de droit couchant. Dans Isid., *favonius* ou *zephyrus*.

Du N-O $^1/_4$ O, le *chorus* ou *maistre*. Dans Isid., *corus*, *caurus*, *argestes*, *agrestis*.

Du N-O $^1/_4$ N, l'*arec circé* [1] *ciré* (*cire*, *chyrdecais chirtekais*, *arcie*). Dans Isid., *circius* ou *gallecus* [2].

Il y a encore deux autres vents :

| | |
|---|---|
| Mais fors de cels qui sont nomé ci devant en sont II autres de foible movement de l'air, dont li uns est apelez [en terre] *oria*, et li autres *aleam*. (Br. Lat., p. 122.) | Duo sunt autem extra hos ubique spiritus magisquam venti aura et altanus. (v. 16.) Altanus qui in pelago est... Aura terræ est. (v. 18, cap. XI, lib. XIII *Etymologiarum*.) |

Le texte d'Isidore, rapproché de celui de Brunetto Latino, permet tout de suite de voir que l'auteur du Trésor a oublié de nommer trois vents sur douze, et quels sont ces trois vents. Il fait sauter aux yeux les erreurs des copistes et de l'éditeur : — l'*ero*, c'est l'*eurus*; il eût donc mieux valu prendre les variantes *eurus* ou *eures*; — l'*oria*, c'est l'*orée*; — l'*aleam*, c'est l'*altan*, l'*autan*; — enfin l'*arec*, c'est le vent de *cers*.

J. Bauquier.

ample informé, je doute que cet anémoscope existe ou qu'il soit exactement décrit : Aug. Pelet n'indique pas ses références, et, de plus, il veut identifier cet anémoscope grec-latin avec un anémoscope en lettres latines publié par Paciaudi (*Monumenta peloponesiaca*. Romæ, 1761, in-4°, t. I, p. 117) et où ne figure pas le *vulturnus* ; si Pelet avait vu ces deux anémoscopes, il n'aurait pas pu les identifier.

[1] En lisant *circe*, Chabaille se fût rapproché de la vérité.

[2] Le *circius* est généralement considéré comme un vent particulier, et on ne le donne pas dans les roses de 12 vents. Isidore de Séville, Végèce (*de Re militari*, lib. V, cap. VIII) et l'anémoscope grec-latin de M. Aug. Pelet agissent seuls autrement.

# BIBLIOGRAPHIE

**Les Chansons de Jean Bretel**, *publiées par Gaston* RAYNAUD (Extrait de la Bibliothèque des Chartes). — Paris, Champion.

M. G. Raynaud a refait la biographie du trouvère Jean Bretel avec autant de précision et aussi complétement qu'il est possible, étant donné le peu de matériaux dont il disposait. Il prouve, surtout par deux dates très-sûres, que ce poëte a vécu dans la première moitié du XIII$^{e}$ siècle. Il prouve aussi que Jean Bretel joignait à sa profession de trouvère et de jongleur la profession, si c'en est une, autrement lucrative, de riche bourgeois d'Arras, et que sa fortune le mettait à même d'être un peu le Mécènes de ceux qui l'avaient admis dans leur docte et joyeuse confrérie. « Les Chansons de Jean Bretel, conservées dans le seul ms. du Vatican Christ. 1490, étaient autrefois au nombre de huit : six restent aujourd'hui, survivant aux mutilations du ms. » Ce sont ces six chansons qu'a publiées M. G. R. Le texte en est bien établi. P. 22, v. 42, le composé *amendiier* = *admendicare* ne me paraît guère probable. Je préfèrerais *à mendiier*.

A.B.

**Poésies des XIV$^{e}$ et XV$^{e}$ siècles,** *publiées d'après le ms. de la biblioth. de Genève, par Eugène* RITTER, *prof. à l'Université de Genève*. — Genève, Bâle, Lyon, H. Georg, libraire-éditeur, 1880, in-12, 72 pages.

Le ms. dont s'est servi M. Ritter avait été déjà utilisé par d'autres éditeurs. Aussi n'y a-t-il pris que les pièces restées inédites, pensant avec raison que les romanistes lui sauraient gré de publier intégralement ces vieux textes, quelque mutilés qu'ils soient. M. R. les a modifiés aussi rarement que possible. Peut-être aurait-il dû intervenir plus souvent, quitte à renvoyer en note la leçon du ms. — P. 10, v. 2, le vers est faux ; je lirais *que feroient li povre ladre*, au lieu de *li povre malade. Ladre* rimerait mieux que *malade*, avec *Calabre* du vers précédent. — P. 13, v. 1, *Chascun hape, chascun hutine;* je lirais *butine. Ibid.* à l'avant-dernier vers, je lirais *si feroye* et non *si feroy je*, qui rend le vers trop long et qui, de plus, ne convient pas pour le temps. — P. 17, v. 12, je lirais *Mais pour c'en est mains tost lassez*, et non *ce n'est*. — P. 26, v. 4, il faut *Son amy ame et tiengne cher* ou *aint son amy et*, etc. — P. 25, v. 14, lisez *Bon labour fait* [*il*] *à toute heure*. — P. 27, v. 3,

lisez *s'esroy[e]roit*. — P. 31, avant-dernier vers, au lieu de *fol i vée*, je lirais *fol i bée*. — P. 37, v. 11 et 29, p. 38, v. 7, p. 43, v. 3, je lirais *qu'* et renverrais *qui* au bas de la page, parmi les leçons fautives du ms. — P. 38, v. 14, lisez *qu'en appelle*. — P. 48, v. 18, je lirais *pauma* au lieu de *panma* = *pasma*. — P. 62, v. 3, je lirais *S'avoye le choisir d'eslire*, au lieu de *se j'avoy*. — P. 63, v. 8, *est*, dans *sa noblesce est, trois cens ans a,* peut rester. — P. 64, v. 28, *plains*, qui rend le vers trop long, peut être supprimé, sans dommage pour le contexte. — P. 65, v. 15, je lirais *larmie*, rimant avec *lie (ligat)*, au lieu de *larmoye*. — P. 66, v. 25, *voit*, lisez *voi[s]t* = *vadat*.

A. B.

**Altfranzosische Bibliothek herausgegeben von Dr Wendelin Foerster. — Zweiter band, Karls des grossen Reise nach Jerusalem.** *Herausgegeben von Ed. Koschwitz. — Heilbrom*, 1880.

Fort bonne publication, déjà analysée dans la *Romania* (nº 33, janvier 1880). Voici quelques observations de détail. V. 210 : *Il i vendent lor pailes, lor teiles e lor series*. M. Foerster lit *sires*. M. G. Paris observe, avec raison, que *sire*, dans les exemples cités par M. Foerster, est l'équivalent du nom de pays *Syria* et non de l'adjectif féminin *syra* (*vestis*). A son tour, il corrige en *sirges*, sur le modèle du bas-latin *sirica*. Cette seconde correction n'est pas non plus bien certaine. Peut-être vaudrait-il mieux lire *sies* = *setas*, fr. *soies*, comme dans Raoul de Cambrai :

*L'enfes Bernier a la chiere hardie*
*Son chief benda d'une bende de sie.*

Pour le changement de *e* en *i*, après la sifflante, cf. *merci* de *mercedem*, *cire* de *cera*. V. 275, « *Atant es Carlemaigne* », je lirais « atant est[es vus] Carle. » V. 284, *cuningles*, je lirais *cuvingles**, *convincula*. Au v. 313, *un an vus retendrai si estre i voliez*, où l'éditeur fait de *voliez* un trissyllabe = *volebatis*, je verrais plutôt le subjonctif présent = * *voleatis*, que je compterais pour deux syllabes, en évitant l'élision de la finale de *estre*. L'élision, qui n'était pas obligatoire pour quelques monosyllabes que l'étymologie ou certaines habitudes d'orthographe, datant de l'époque mérovingienne, armaient d'une dentale finale, tels que *que*, *qued*, *quet* = *quod*, *quid*, *se*, *sed*, *set* = *si*, ne l'était pas non plus pour l'*e* muet, lorsqu'il équivalait à deux atones latines. Ici *estre i* équivaut à *essere ibi*, combinaison de mots où l'élision, je parle au point de vue du latin, ne pouvant porter que sur la dernière des deux atones, celle qui précédait avait encore assez de persistance, grâce à l'appui de l'*r*, pour produire une atone française. V. 501, la forme *estruant* ne serait-elle pas un reste du gérondif *ex-trudendo* ? V. 570,

*Si la facet raser deske* [*a ses*] *espundes*, ms. *desque as espondes*. J'aimerais mieux *si la facet raser* [*en sum*] *deske as espundes*. V. 578, *si* [*i*]*cest gab demustret*, je préférerais *si cest gab* [*nus*] *demustret*. V. 581. *Uncore a un capel d'alemande engulet*, je lirais *de limande*, nom d'un poisson bien connu. V. 754 et 755, M. E. Koschwitz admet une laisse composée de deux vers seulement. Ceci paraît bien extraordinaire. Je ramènerais ces deux vers à l'assonance des suivants, et au lieu de :

*Si at dit a ses humes : « Mal gabement at ci,*
*Par la feit que vus dei, nen est bel ne gentil,*

je lirais :

*Si a dit a ses humes : « At ci mal gabement,*
*Par la feit que vus dei, nen est ne bel ne gent.*

V. 761 je laisserais *raidement* = *readjutamentum*, selon l'identification proposée par M. Foerster. Si cette forme étonnait trop, j'admettrais encore qu'on fît passer la particule réduplicative *re* de *aidement* à *avrunt*, d'où [*r*]*avrunt aidement*. V. 830. *Puis vienent al palais si demeinent baldorie*, ms. *si demeinant grant baldorie*, je lirais : *Puis al palais si vienent demenant grant baldorie*.

A. B.

**Sonnets inédits d'Olivier de Magny**, publiés avec avertissement et notes, par Philippe Tamizey de Larroque. — Paris, Lemerre, 1880.

Par une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent pas toujours, comme en cette occasion, aux plus dignes et aux plus capables, M. Tamizey de Larroque a rencontré dernièrement dix-neuf sonnets inédits, et jusqu'ici absolument inconnus, d'Olivier de Magny. Ces sonnets, adressés, le premier à Catherine de Médicis, les dix-huit autres à Charles IX, forment comme une espèce d'*Institution du prince* en vers. Ils sont remarquables autant par la fermeté et l'énergie du style que par l'élévation de la pensée. Nous citerons particulièrement les nos 8, 10 et 16.

Les publications de M. Tamizey de Larroque sont de celles qu'on n'a plus à louer. Il suffit de dire que celle-ci est digne de ses ainées. Quelques défectuosités typographiques, qu'on est surpris de rencontrer dans une plaquette — d'ailleurs si élégante — sortie des presses de Perrin, de Lyon, n'enlèvent rien au mérite de l'éditeur[1]. Un court,

[1] P. 19, son. XIII, v. 1 : est-ce bien *emeu* qu'il faut ? n'aurait-on pas oublié une *s* (*esmeu*) ? — P. 23, son. XIX, v. 3 : *que* n'est-il pas une faute d'impression pour *qui ?* — P. 26, une note appartenant au sonnet 2 a été, dans la mise en page, intercalée parmi celles du sonnet 1. — P. 30, sur le son. IV, v. 7, il y a une faute d'impression dans le texte ou dans la note. — Même remarque sur la note 1re du sonnet IX, où l'on a imprimé de plus (p. 38, l. 1), 14 au lieu de 12. — P. 34, l. 1 : *qui* est omis.

mais substantiel *avertissement*, précède les *sonnets*, et à la suite viennent d'intéressantes notes philologiques dues à MM. Léonce Couture et Reinhold Dezeimeris, sur lesquelles je m'arrêterai un instant, en y ajoutant moi-même deux ou trois remarques :

Son. III, v. 5 :

Et ne *feust peu* entrer en nul entendement.

C'est là, dit la note sur ce vers, un provençalisme; il eût mieux valu dire un romanisme. On trouve en effet des exemples de cet emploi de l'auxiliaire *être* avec les participes de *pouvoir*, *vouloir*, *savoir*, non-seulement en italien et en provençal, mais aussi en français, chez des écrivains nés dans le domaine propre de la langue d'oui. Une trace moins douteuse des habitudes dialectales d'Olivier de Magny (on sait qu'il était de Cahors) se trouve dans cette leçon, rejetée d'ailleurs avec raison par l'éditeur, du v. 3 du son. XI:

Il fault *pour* bonnes lois, Sire, le gouverner.

C'est là une de ces fautes que commettent encore facilement les gens du Midi, parce que *per*, chez eux, correspond à la fois à *par* et à *pour* du français.

P. 15, son. VII, v. 4.

Ny de quoy un grand roy se doibt plus engarder.

Leçon du ms., qu'il n'y avait, à mon avis, aucune nécessité de corriger en... *se doive plus garder*. L'emploi de l'indicatif en cas pareil est très-correct et très-conforme surtout à l'usage du XVIe s.

P. 15, son. VII, v. 11. — Remarque analogue. *Or donc* (en mettant un point à la fin du vers) me paraît donner un sens meillenr que *si doncq*. Mais la note sur ce vers est si laconique que l'on ne comprend pas si *or donc* est, comme je suppose, la leçon du ms., ou si c'est une correction proposée.

P. 21, son. XVI, v. 6: *toutes les punitions*. — Hémistiche trop long. Suppr. *les*, qui d'ailleurs ici est assez lourd.

P. 23, son. XIX, v. 12:

Car je sçay qu'il n'est *chose* bien dicte ou bien descripte.

Vers défectueux. Corr. *rien?* C'est peut-être ce que l'éditeur avait lui-même voulu faire. La note sur ce vers, où, sous la rubrique *variante du ms.*, il reparaît tel quel (sauf *descritte* au lieu de *descripte*), nous porte à le supposer.

C. C.

---

# PÉRIODIQUES

**Archives des Missions scientifiques et littéraires,** 3e série, tom. VI, 3e livr. — P. 269-288. Rapport sur une mission en Espagne, par M. Francisque Michel.

Ce rapport est surtout intéressant pour les provençalistes. M. Fr. Michel nous y fait connaître deux mss. de la bibliothèque *Colombina* de Séville, non encore signalés, si je ne me trompe, et qui contiennent quatre compositions en langue d'oc et en vers, dont trois, parmi lesquelles un mystère [1], étaient jusqu'ici complétement inconnues. Ces mss. sont les nos 91-13 et 204. Le premier renferme :

1° *Lo savi*, poëme moral dont on connaissait déjà deux autres mss. [2], et dont un assez long fragment se trouve aussi dans les *Leys d'amors*. M. Bartsch l'a publié dans ses *Denkmæler*, pp. 192-215. M. Fr. Michel communique 62 vers du ms. de Séville, les 30 premiers et les 32 derniers. La langue, sinon la graphie, en est meilleure que celle du ms. reproduit par M. Bartsch [3].

2° *Aisso se apela lo Gardacors de Nostra Dona Sancta Maria, verges e pieuzela*. Je transcris, in extenso, pour ce poëme comme pour le suivant, l'analyse de M. Michel et les extraits qu'il en donne.

« Le recto de la première page est complétement illisible. Peut-être pourrait-on faire revivre l'écriture par un lavage. Voici le verso :

É foron desobediens
A Dieus et als sieus mandamens,
E foron amdos despoilhatz
De lors vestirs glorificatz,
[4] De gracia e de vertutz;
Tantost o ayron [5] tot perdut,
Car passeron lo(s) mandamen

[1] C'est un de plus à ajouter à la liste — que nous nous efforçons de tenir à jour pour nos lecteurs (Voy. *Revue* X, 158; XIII, 118; XVII, 301)— des compositions dramatiques en langue d'oc.

[2] Les nos *Esp.* 10 de la Bibl. de l'Arsenal, à Paris, et C. V. 151 de la Bibl. Chigi, à Rome.

[3] *Anar* (lis. *avar*) v. 14, *tulhz* (lis. *tuthz* ?) v. 72, *ves* (lis. *res*) v. 30, doivent être des fautes de copie. Pareillement dans le 2e fragment, *pauve fay* (lis. *paure fay* ) v. 12; *jay... ton jayhs* (lis. *fay.. ton fayhs*) v. 25.

[4] Suppl. E.

[5] Lis. ou corr. *agron*.

De Deu lo payre omnipoten
De paradiz foron gitatz,
Amdos e[1] foron dampnatz
Q'anesson[2] a perdemen,
E totz los autres yssement,
Al limbo d'yfern perdurable.
Totz eran [3] al servizi del dyable,
Por [4] lo peccat del permer payre,
Adam, et Eva, nostre [5] mayre, etc.

» En résumé, l'ouvrage respire une mysticité naïve et renferme plusieurs formules de prières.

» Dans la salutation angélique, suivie de l'humble réponse de la Vierge, l'ange lui dit qu'il vient de la part de son oncle. Suivant l'auteur, Marie est fille, mère et nièce (*neboda*) de Dieu:

Dona, lo vostre oncle car
Vos manda per mi saludar,
Mais que nulhs homs no potria dire,
Ni cor pessar, ni man escri(ev)re ;
E tramet vos un gardacors,
Que ges no podi perpenser,
Que vos deiatz nulh mal aver ;
Car el vos ama leiaumen
De bona amor, sens failhymen.

» Il est fait mention, dans ce poëme, de la fondation d'un monastère par la Vierge. Dieu en institue saint Jean l'évangéliste gardien et saint Pierre portier, afin que toutes les religieuses y entrent par sa main. Ces nonnes semblent avoir été saintes « Magdalena, Martha, verges ; Katarina, Agnes, Lucia, verges; et Agatha », dont les biographies viennent à la suite.

» Elles sont suivies d'un dialogue entre le messager porteur du *garda cors* et la *donzela*, qui est qualifiée de *plazent dona*, *corteza e genta*. Le poëme se termine par ces trois lignes, dont la dernière, en latin, est en rouge:

Aras vos ai la razo legida
Q'a vos dissi al comensamen.
*Gracie illius puelle, cui mittebam supertunicale.*

» Immédiatement ensuite, on lit ces quatorze vers, couronnés par une inscription latine et une figure coiffée d'une cagoule monastique :

Dieus que de la verges nasquet;
Vers Dieus e vers hom, nos compret

[1] Suppl. *si ?* — [2] Corr. *Que a.* — [3] Corr. *son.* — [4] Corr. *per* — [5] Corr. *nostra.*

Del(s) sieu(s) ver(s) sanc sus en la crotz.
Que el aya merce de nos
E nos done a gardar nostre cors
E per dedins e per defors,
E puscam far tal portamen,
Que totz vengam a salvamen;
E cel que l(o) gardacors tailhet,
E lo cosi e l'acabet
Done venir a coffessio.
E lhi fassa veray perdo,
E lh(i) done lo gauh perdurable,
Ad el et a tot lo humanal linatge!
Qui scripsit hoc carmen,
Sit benedictus! Amen.
Deo gracias, alleluia.
Nasicautela.
AMEN.

3° *Aisso se apela l'Espozalizi de Nostra Dona Sancta Maria Verges e de Josep.*

» Nous avons ici un récit mystique dialogué, ou, à mieux parler, un mystère joué en public sous le porche de quelque église du midi de la France. Il débute ainsi brusquement :

Aujatz totz que say etz vengutz,
Rixs e paures, grans e menutz.
Dieus vos comanda maridetz
Una verges qu(e)' entre nos es,
E manda vos quelh detz baro
Per espos e per compainho,
Un prozom[e] de nostras gens,
E tal(s) que sia be covinens,
De la razitz e deu linatge
De Jessé e de son paratge.

» On va chercher la jeune fille ; on la trouve au temple, où elle est toujours à prier. Amenée à l'*avesque deus Juzieus,* elle dit qu'elle veut garder sa virginité ; on lui répond par l'ordre de Dieu. C'est ensuite le tour de Joseph, le *prudhomme,* arrivé de Bethléem. On lui explique le cas, qui semble être peu de son goût ; mais le moyen de résister à un ordre d'en haut ? Joseph finit par se résigner, et le mariage a lieu. Je passe sous silence la salutation angélique et l'intervention du Saint-Esprit. Marie demande la permission d'aller voir dans la montagne sa cousine Elisabeth ; celle-ci lui révèle sa grossesse de Jean et la conception divine de Jésus.

» Joseph vient chercher sa femme et témoigne de l'humeur de la savoir grosse, appréhendant d'être lapidés l'un et l'autre à leur rentrée.

On lui explique, et sans doute on lui fait comprendre, l'opération du Saint-Esprit. Il se résigne et ramène sa femme à Bethléem, où ses craintes ne se réalisent pas.

» Le récit continue ainsi en dialogues entre de nombreux interlocuteurs, jusqu'à l'adoration des mages et des bergers. En somme, ce petit drame mystique est sans contredit le plus intéressant des poëmes dont je viens de donner une idée ; il se recommande par la vérité et, dans de certaines parties, par une naïveté de langage outrée plus tard dans d'autres compositions populaires[1]. »

Le second des mss. de la *Colombina* plus haut mentionnés, le n° 204, renferme, parmi un grand nombre de pièces diverses écrites en latin, en italien ou en français, un poëme catalan sur la passion de Jésus-Christ et la trahison de Judas. Ce poëme, dont le commencement fait défaut, occupe quarante pages dans le ms. Il y débute ainsi :

Que re[2] no y prenem qualque cosselh,
Tota la gent creura en ell.
Cayfas, qui era de mala secta,
Dix asi come profeta :
« Mes val que I. hom sia mort
Que sil poble peria tot. »...
Judes en cell logar entra,
Et ell recapte lus dona
E dix : « Jol vos liurare volenter
Si m'en donatz bon loguer. »
Los Juzieus resposseren,
Et a Judes ells digueren :
« Sapies que nos te darem
Bon loguer e t'emarem[3],
Si tuns pot acabar
Que puscam Christ prendre e ligar. »
—« Datz me, dix Judes, treinta deners d'argent,
E jo fare asso amagadament ;
Car si mos compagnon o sabien,
Contra mi ells palavarien.

« Le rimeur continue par la future venue de l'Antéchrist, le juge-

[1] « Dans l'un des noëls publiés à Paris en 1520 sous le nom de Lucas Le Moigne, en son vivant curé de Saint-George-du-Puy-la-Garde, au diocèse de Poitiers, on lit ces vers, non moins curieux par l'emploi d'un vieux dicton, et qui en appellent un autre, *honni soit qui mal y pense :*

Ainsi la Vierge pucelle
Le doux Sauveur enfanta;
Joseph lui tint la chandelle,
Qui tout tremblant regarda. »

[2] Corr. *se*. — [3] M. Michel écrit *te 'marem*.

ment dernier et un tableau terrifique des tourments de l'enfer administrés par le prince des démons et ses noirs compagnons.

» Voici les derniers vers :

Preguen Jhesu Christ glorios
Quens sia misericordios,
E que per la sua pietat
Nos guart d'infernal peccat
Ens lecs[1] tals obras a far
Que ab ell puscam totz temps star.
E preguem la Verge Maria
Que ellans sia lum e via.

Lo libre es acabat :
Deus ne sia beneyt e loat;
E per so, que Deus nos perdo
Eus apeltt a confessio !
Dyetz tuyt *ave Maria,*
E per la mia anima dita sia !

« L'écriture de ce poëme est une cursive, assez lisible, du XV^e siècle ; il s'y trouve nombre de larges espaces laissés en blanc pour des dessins, dont sept seulement ont été exécutés à la plume et au trait noir. Six d'entre eux offrent de la correction et même de l'élégance dans les détails.»

De Séville, M. Fancisque Michel passe à Madrid, où il signale, dans la Bibliothèque nationale, ms. T. 283, la traduction gasconne de la *Disciplina clericalis* que nos lecteurs connaissent déjà par la notice et les extraits que M. Milá y Fontanals en a donnés au tome X, p. 238-240 de la *Revue*. M.Fr.Michel, qui paraît avoir ignoré la publication de M. Milá, a transcrit seulement les dix premières lignes de l'ouvrage, et non pas toujours très-exactement[2].

Dans la suite de son rapport, M. Michel décrit ou mentionne divers mss. français et italiens, entre autres le n° F. 149 de la B. N. de Madrid, auquel une notice détaillée a été consacrée par M. Paul Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens textes* (1878, 1), et il donne les trente premiers vers de l'un des poëmes que renferme ce dernier ms., celui qui a pour sujet la fondation de l'abbaye de Fécamp.

[1] Corr. *leis* (prov. *lais*) ? *Do, don* ou *de* (*det*) vaudrait mieux.

[2] C'est ce qu'indique la comparaison de sa copie avec celle de M. Milá. Ainsi il change *et* ( = *ille*) en *el* (deux fois), *lo* (datif) en *ly*, *ey* (habeo) en *ay*, effaçant ainsi les traits les plus caractéristiques de la langue du ms. dans l'échantillon qu'il en donne. D'autres fautes sont *la* (l. 5) pour *lo, point* (*ibid.*) pour *punt*, *bone fin* pour *benefici* (l. 8), à moins que ce ne soit, au contraire, M. Milá, qui ait mal lu ce dernier mot, comme il a fait probablement de celui qu'il a (l. 15) transcrit *profert*, au lieu de quoi M. Michel donne *profeyt*, préférable à tous égards.

*P. S. — Addition à la note* 1 *de la page* 199 *ci-dessus*

Un ouvrage intéressant, qui vient de paraître (*les Mystères*, par Petit de Juleville, 2 v. in-8°), fournit quelques renseignements nouveaux sur les représentations dramatiques en langue d'oc ou en pays de langue d'oc. Nous rapporterons ici les plus importants.

1. Les consuls de la petite ville de Caylux en Quercy (Tarn-et-Garonne) y organisèrent, aux XV^e^ et XVI^e^ s., plusieurs représentations de mystères ; on sait la date et le sujet de cinq de ces représentations :

1485. — Les *Trois Rois*, joués par les compagnons de Puylaroque, qui reçurent 10 sols pour leur salaire.

1510. — La *Passion et la Résurrection*.

1540. — La *Passion*, jouée par les confrères de St-Antonin.

1541. — La *Résurrection*. Ceux qui jouèrent ce mystère reçurent des consuls deux écus au soleil.

1545. — La *Résurrection*. Les acteurs reçurent six écus.

On a sur la représentation de 1510 plus de détails que sur les quatre autres. Voici ceux que donne M. Petit de Julleville (II, 98), d'après une copie qui lui a été communiquée par M. du Mas, archiviste de Tarn-et-Garonne. Je transcris l'article en entier :

« Le compte suivant se rapporte à une représentation donnée à Caylux (Tarn-et-Garonne) en 1510 :

Ensec se so que ieu ay mes et fach per la companhia et que les mio[1].

Lo jorn que mossen[2] Anthoni Madié anet querre sas raubas forniguery als fustiers en hun pechié de vy 4 diniés,

Item fezeri portar los banctz de la gleyza, per metre altorn del portal, per sing companhos, que donery a cascun 4 diniés, que monta en soma a 20 diniés.

Item ay moy[3] mes en tres mejas pels de pargamen per far de canos[4] 3 sols.

Item per sinq rolles que ay fach valen 2 sols.

Item 2 dinies en papier per enrollar[5] la Resurrectio 2 dinies.

Item ay moy[3] fromit[6] 4 denies en hun pechié de vy quant ariben las crosetz[7] dels layros.

Item ay facha una citation am sies traylatz[8] per levar las restas que eran degudas, que val 12 diniés.

Le verso de ce compte porte le nom de Jean Mayraud, notaire de

[1] *mio* = *miu* = *mieu*. — [2] *mosseu*. — [3] *moy* = *may* (*mais*). — [4] ? — [5] Per *envollar*. — [6] *fromic*. — [7] = *croses*, pluriel allongé de *croz* (*crucem*). — = [8] *copies* (**translatos*).

Caylux, vice-président de l'official de Cahors en 1510. On a trouvé avec le compte, mais séparé, un petit carré de papier portant au-dessous des mots *Deus pater* les vers suivants :

RETORNIDE PRESEN

Raphael bay t'en sens plus tardar
Conforta[1] Jehan[2] en la priso,
Que no se enoge pauc ni pro,
Car Herodes lo fara morir
Breumen[3] e sens falir[4],
E que prenga la mort en grat,
Quar per ela sera salvat
En par[a]dis mout[5] autamen.

On voit que ces vers sont placés dans la bouche de Dieu le Père, qui envoie Raphael annoncer à Jean-Baptiste sa mort prochaine. Ces vers, rapprochés du compte cité plus haut, nous apprennent que la pièce jouée à Caylux en 1510 fut sans doute une *Passion* complète, c'est-à-dire avec la *résurrection*. »

2. MONTAUBAN. — On jouait tous les ans, dans cette ville, vers 1440, un mystère de l'*Assomption de N. D.* Cela résulte d'un différend que l'évêque Bernard de la Roche-Fontenilles (1429-. 1445) eut à juger en 1442, et qui s'était élevé entre les chanoines de sa cathédrale et les carmes, au sujet précisément de la représentation de ce mystère, qui avait lieu tous les ans, par les soins des uns et des autres alternativement, dans l'église Saint-Jacques. « La peste qui sévit à Montauban en 1441 avait empêché les chanoines d'user cette année de leur tour; ils voulaient le reprendre l'année suivante ; les carmes s'y opposaient. L'évêque donna gain de cause aux chanoines, à condition « qu'à l'advenir la coustume seroit observée nonobstant les empeschements qui surviendraient tant pour l'an du tour que pour l'observance de tout le reste. » Cette dernière réserve avait pour but de couper court à une innovation que les religieux du chapitre voulaient introduire dans le mystère. « Ils s'étaient proposé, raconte un historien de Montauban, de faire paroistre les douze apostres et autres personnages dans l'église Saint-Jacques, et puis dans le canton de la Favrie la veille de la feste, après avoir fait paroistre auparavant dans la ville certains personnages nommés Barbostales, pour y faire sans doute les bouffons. »

3. MENDE. 1508. « Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, des ecclésiastiques de Mende jouaient « sur la place publique une moralité pour l'instruction du peuple. » Des paysans mal intentionnés se jetèrent

[1] = *Confortar*. — [2] Corr. *Johan*? — [3] *Brevimen*. — [4] *salir*. — [5] *mont*.

sur eux et troublèrent la représentation. Ils furent poursuivis et sans doute condamnés [1]. »

M. Petit de Julleville suppose, la représentation ayant été donnée par des ecclésiastiques le jour de la Saint-Jean, que la pièce jouée était un *Mystère de saint Jean*.

C. C.

**Archivio glottologico italiano.** *Volume settimo, Puntata prima.* — P. 1. *Antica parafrasi lombarda di un testo di S. Grisostomo,* edita e illustrata da W. Foerster. Le texte seul a paru dans ce fascicule. Les commentaires seront publiés plus tard dans le même volume. — P. 121. *Confessione latino-volgare* (1000 à 1200 *sic*), par M. Flechia. Curieux document, qu'on peut rapprocher d'un texte analogue publié par moi dans la *Revue des l. Rom.*, janvier-juillet 1875, p. 26.

M. Monaci, dont M. Flechia cite l'opinion, le croit écrit dans le cours du XI[e] ou peut-être au commencement du XII[e] siècle, et originaire de l'Ombrie. M. F. y a joint une analyse philologique détaillée. — P. 130. *Varietà.* 1° Bianchi, *Del vero senso della maniera dantesca* «*femine da Conio*». 2° Ascoli. *Tortona et Tortosa-Tosto-Ancora della Cronica deli Imperadori.* M. A. cherche à prouver par l'historique que l'étymologie préférée par Diez et par Littré, *tosto* v. fr. *tost* = *tostus*, est la seule bonne.

A. B.

**Le Courrier littéraire de l'Ouest.** — Comme son titre l'indique, cette publication ne rentre pas dans le cadre de nos comptes rendus. Cependant nous devons la signaler à l'attention des romanisants, parce qu'on y remarque de temps à autre d'excellents spécimens du patois actuel de la Saintonge. Ce sont des contes, des historiettes signées de Pierre Lagarenne, qui est, depuis la mort de Burgaud des Marets, notre meilleur santonisant. Signalons entre autres *Ine histouère de louc* (n° 13, fr. 204), qui est véritablement un chef-d'œuvre.

A. B.

[1] Extrait du compte rendu de Jean Femenier, prêtre, baille des anniversaires de l'église de Mende pour l'année 1508. Communication de M. André, archiviste de la Lozère.

# CHRONIQUE

COMMUNICATIONS FAITES EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ. — 3 novembre. — La Langue et la Littérature françaises au moyen âge, réponse à M. Brunetière, première partie, par M. A. Boucherie.

17 novembre. — La Langue et la Littérature françaises au moyen âge, réponse à M. Brunetière, deuxième partie, par M. A. Boucherie.

* * *

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1881, adouba e publica de la man di felibre. Avignoun, Roumanille, 1881. In-12, 112 pages (don de M. Roumanille) ;

Compte rendu des travaux de la Société de statistique de Marseille pendant les années 1869, 1870, 1871 et 1872, et procès-verbal de la séance publique du 22 octobre 1872. Marseille, Cayer et Comp^e^, 1873, in-8°. 48 pages (don de M. Marius Bourrelly) ;

Congrès scientifique de France, quarante-quatrième session, tenue à Nice (Alpes-Maritimes) en janvier 1878. Nice, Malvano-Mignon, 1879, 2 vol. in-8°, 368-408 pages ;

Boucherie : Diminutifs et augmentatifs (extrait des Comptes rendus de l'*Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montpellier*. Paris, 1880, in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : la Galino, historiette provençale. Marseille, Arnaud et Comp^e^ [1856], in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : la Garamaoudo, légende provençale. Marseille, Arnaud et Comp^e^ [1856], in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : leis Cigalos, romances, chansons et noëls en vers provençaux. Marseille, Arnaud et Comp^e^, 1853, in-8°, 8 pages ;

Bourrelly (Marius) : leis Coungrès, poésies provençales. Marseille, Arnaud et Comp^e^, 1859, in-8°, 8 pages ;

Bourrelly (Marius) : lei Franc-Caminaire, cant de routo, musico de G. Borel. Marsiho, Gueidon, S. D., in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion litéraria de Gerona, con motivo del certàmen de 1875. Gerona, Dorca [1875], in-4°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certâmen de 1876. Gerona, Dorca [1876], in-4°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, com motivo del certámen de 1877. Gerona, imp. del Hospicio [1877], in-4°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certâmen de 1878. Gerona, imp. del Hospicio [1878], in-4°, 4 pages ;

Brunetière (Ferdinand) : la Langue et la Littérature françaises au moyen-âge. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 24 pages ;

Castets (Ferdinand) : le Romant de la Vie des Pères Hermites (Un miracle de Notre-Dame). Sonnet attribué à Dante et au frère Helyas,

textes édités par F. Castets. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8o, 32 pag.;

Gaut (J.-B.): Fête de sainte Estelle à Roquefavour, le 23 mai 1880 [poésie]. Aix, Remondet-Aubin, 1880, in-12, 8 pages;

[Guitton-Talamel]: lou Libre de Toubìo, fidelamen revira mot pèr mot de la Santo Biblo (edicien de la Vulgato), pèr lou felibre d'Entre-Mount. Aix, Sardat, 1880, in-8o, 52 pages;

Hamelin (Ernest): la Réforme de l'apprentissage dans l'imprimerie. Un essai d'école typographique. Paris, Viéville et Capiomont, 1870, in-8o, 32 pages;

Lapaume (J.): Bibliothèque elzévirienne de la Romane du Midi. Anthologie nouvelle, autrement recueil complet des poésies patoises des bords de l'Isère. Tome IVe et dernier [le seul paru]. Introduction, texte revu et traduit, commentaire et glossaire, par J. Lapaume. Grenoble, Prudhomme, Giroud et Cie, 1866, in-8o, LII-600 pages (don de M. Victor Smith);

Mary-Lafon: Célébrités provençales. Moustier, l'échevin de Marseille. Marseille, Gueidon, 1863, in-8o, 16 pages (Don de M. Marius Bourrelly);

Milá y Fontanals: el Canto de la Sibila en lengua de Oc. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur [1880], in-8o, 16 pages.

***

L'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer dans le présent fascicule une notice nécrologique sur les membres et les collaborateurs que la Société a perdus depuis le commencement de l'année 1879.

---

## Errata des numéros d'août et de septembre 1880

Poésies de Guiraldenc. — P. 99, l. 27: E s'avaliran. Lis. S'avaliran.

Sermons et préceptes religieux en langue d'oc. — P. 112, note 3, l. 3: effacez la virgule après *moins*. — 115, note 2: *signes*. Lis.: *sigles*. — 120, l. 3: *preire*. Lis. *pre*[*ire*]. — 121, l. 20: *près*. Lis. *pres*. — 122, IX, l. 12. Mettez (*el*) entre *dia* et *depos*. — 123, l. 27. Après *pauzaz*, mettez (*zo es*). — 124, l. 11: *amaro*. Lis. *amarum*. — 125, l. 23: *pregam*. Lis. *pregem*. — 126, l. 32: *gran*. Lis. *gran*[*z*]. — 127, l. 8. Mettez une virgule après *poli*. — 130, l. 7. Effacez le *c* du second *sancz*. — 131, l. 53: *verta*. Lis. *vertat*. — 132, l. 15: *entro que*. Lis. *entroga*. — 133, l. 12. *grandas*. Lis. *grans*. — 137, l. 17: *luc*. Lis. *loc*. — 141, l. 7: *ortz*. Lis. *or*[*t*]*eus*. — 142, II, l. 9: Lis. *trebulacio*. — 142, IV, l. 8: *prehnia*. Lis. *prehina*. — 143, V. l. 9: *Eglesia*. Lis. *Egleisa*. — 144, l. 11. Lis. *anunciacio*.

Le Romant de la vie des pères hermites — P. 153, l. 3: *ennerrer*. L. *enerrer*. — Avant-dernière ligne: mss. L. ms.

Le Juif errant. — P. 155. l. 18: *vanejà*. L. *vanegà*.

Chronique. — P. 156, l. 9: de ses désirs. L. de ces désirs.

---

*Le gérant responsable:* Ernest Hamelin.

# DIALECTES ANCIENS

## LA LANGUE
## ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISES AU MOYEN AGE

(*Réponse à* M. BRUNETIÈRE)

A la manière dont M. Brunetière m'a répondu, nos lecteurs ont pu voir qu'il ne retire rien de ce qu'il a avancé dans son grand article de la *Revue des Deux Mondes.* Pour lui, l'ancien français est toujours un «jargon semi-latin, semi-germanique», une langue «dure à l'oreille, dure à la gorge.» Notre ancienne littérature ne vaut pas la peine qu'on l'étudie, et, si l'on veut connaître tout ce qu'il y avait de littéraire en elle, il suffit «d'ouvrir Rabelais, de lire La Fontaine et de relire Molière.»

C'est ce qu'il appelle traiter sérieusement une question sérieuse.

Cette intrépidité de bonne opinion me déconcerte un peu, je l'avoue, et, comme elle s'appuie sur un très-réel talent d'argumentation, je crains qu'elle n'ait ébranlé les convictions que j'avais pu faire naître chez ceux qui m'avaient lu ou entendu. Plus d'un parmi eux penserait, si je me taisais, que je me reconnais pour vaincu, et pourrait croire, contrairement à l'avis de Chrysale, que cette fois au moins la raison est d'accord avec le raisonnement.

A la rescousse donc, ne fût-ce que par point d'honneur.

Fier de ta lance et jo de Durendal!

dirai-je à M. Brunetière, et pourfendons-nous réciproquement, pour l'instruction de la galerie, car les spectateurs ne nous manqueront pas. Déjà on a commencé à compter les coups et à faire l'historique des hostilités. Deux critiques, tous deux philologues (vous êtes orfèvre, Monsieur Boucherie !), un Français et un Allemand, — il ne s'agit pas de M. Kœrting, précédemment cité, — apprécient ainsi qu'il suit le premier article de M. Brunetière et ma première réponse. Comme de juste, je donne d'abord la parole au savant étranger. «On sait, dit-il,

que M. Brunetière a publié dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur les études, si florissantes aujourd'hui, dont la vieille langue française fait l'objet en France depuis plusieurs dizaines d'années. Son jugement ressemble fort à celui que portait Frédéric le Grand sur la vieille littérature de l'Allemagne : « Elle ne vaut pas la poudre d'un seul coup de fusil. » On ne comprend pas qu'un Français puisse faire si bon marché du passé de son pays. Les Allemands, au contraire, ont su de tout temps reconnaître la haute valeur de la littérature française du moyen âge. N'était-elle pas, pendant cette période, plus que toute autre, la vraie littérature universelle, celle où les poëtes des nations les plus différentes empruntaient, comme à un fonds inépuisable, les matériaux de leurs œuvres, et dont ils se plaisaient à traduire les créations?

» Qu'on songe à Boccace, à nos poëtes allemands, Hartmann, Gottfried, Wolfram et une foule d'autres. L'article de M. Brunetière n'aurait pas mérité qu'on le réfutât, s'il n'avait paru dans un recueil aussi considéré que la *Revue des Deux Mondes*. Quiconque n'est pas entièrement étranger à l'étude du vieux français et sait lire entre les lignes s'aperçoit bien vite que M. Brunetière, avant de juger si dédaigneusement les œuvres littéraires de ses ancêtres, n'a pas seulement pris la peine de se préparer par les études préliminaires nécessaires à l'intelligence des textes. L'importance du recueil où cette étude a paru, comme le nom, justement considéré d'ailleurs, de son auteur, ont néanmoins déterminé le professeur Boucherie, de Montpellier, à publier, en réponse à M. Brunetière, une petite brochure où il réfute les jugements superficiels de cet auteur et fait ressortir les beautés de la vieille littérature de la France. On s'étonne seulement qu'à côté de Roland et de Charlemagne, il ait oublié de citer la perle de la vieille poésie française des nouvelles, Aucassin et Nicolette. » (*Magazin für die Literatur des Auslandes*, 19 juin 1880.)

Le jugement porté par M. P. Meyer est encore plus sévère. « La leçon d'ouverture de M. Boucherie a pour sujet la réfutation en forme d'un article publié l'an dernier dans la *Revue des Deux Mondes*. Cet article, prétentieux et bruyant réquisitoire contre la littérature du moyen âge, est l'œuvre d'un homme qui ne connaît le sujet où il s'est aventuré que par

l'*Histoire de la littérature française au moyen âge,* de M. Aubertin. L'essai contre lequel s'escrime M. Boucherie, ne se recommandant ni par une connaissance sérieuse de la matière, ni par un nom jouissant de quelque autorité, ne méritait peut-être pas une réfutation. Discuter point par point des paradoxes sans consistance, c'est leur donner une importance apparente. Le meilleur moyen de faire apprécier notre vieille littérature, c'est de travailler à la faire connaître. » (*Romania,* juillet 1880, p. 477.)

Quoi ! on attaque notre vieille langue et notre vieille littérature, et vous vous en tenez à cette laconique et platonique protestation ! « On bat maman ! » comme disait Théophile Gautier accourant à Paris, que les Prussiens allaient assiéger, et vous ne courez pas vous ranger à ses côtés, ne fût-ce que pour recevoir à sa place une partie des coups qui lui sont destinés ! Que le dévouement filial de M. P. Meyer à l'égard de notre ancienne littérature n'aille pas jusque-là, je ne m'en étonne pas trop et ne songe pas à lui en faire un crime. Mais pourquoi ne pas accorder un mot d'encouragement à celui qui va à peu près seul affronter le danger commun? pourquoi le blâmer presque de se dévouer pour la bonne cause ? Je suis cependant, au moins sur un point, de l'avis de M. Meyer. Je crois avec lui que le meilleur moyen de faire apprécier notre littérature française du moyen âge, c'est de la faire connaître. Mais, pour cela, il ne suffit pas de publier des textes : il faut aussi l'apprécier elle-même, cette vieille littérature, et prouver aux autres qu'on l'apprécie en en faisant ressortir la valeur littéraire et en la défendant contre qui l'attaque. Il est commode de condamner, en termes d'une dureté calculée, ceux qui ne sont pas de notre avis. On s'évite à soi-même la peine de donner ses raisons, en même temps qu'on prive son contradicteur d'un surcroît de publicité. A un certain point de vue, c'est habile, je n'en disconviens pas ; mais la cause qu'on veut, qu'on doit soutenir, que gagne-t-elle à ce silence prémédité ? Le public passe à côté sans rien voir, ou, s'il prend parti, c'est pour celui qui s'est donné la peine de chercher à le convaincre. Le public aime qu'on se mette en frais pour lui. Et puis, se dira-t-il tout bas :

> La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Je persiste donc, quoique non soutenu par tous mes alliés naturels, à « m'escrimer » contre l'opiniâtre et habile joûteur qui tient haut et ferme le drapeau de l'intransigeance littéraire. Mais, ne pouvant compter que sur moi dans la lutte qui recommence, je vais mettre en jeu toutes les ressources de l'art de la guerre, toutes celles que le droit des gens—de lettres laisse à ma disposition.

Arrière donc les philologues attitrés, puisqu'ils ne se soucient pas d'entrer dans la bagarre, dans l'affreux tumulte des batailles, et que leur présence d'ailleurs serait sans effet sur le moral de l'ennemi! Place, et la première place, aux vrais, aux purs littérateurs, aux littérateurs selon le cœur de M. Brunetière et de la *Revue des Deux Mondes;* à M. Vitet, qu'il a « nommé par son nom », comme étant un des représentants de la saine érudition française, un de ceux qui sont inaccessibles « au mirage philologique » ; place à M. Charles Magnin, à M. Gaston Boissier, auquel il me renvoie :

> Oui! oui! je te renvoie à l'auteur des satires!
> — Je t'y renvoie aussi.

Place enfin à celui qui domine encore la critique contemporaine par l'étendue de son savoir littéraire, par la finesse et la sûreté de son jugement : j'ai nommé Sainte-Beuve.

Ces écrivains d'élite ont parlé, eux aussi, de la question qui nous occupe et nous divise. Je vais donc, en regard de celle de M. Brunetière, mettre leur opinion sous les yeux du lecteur. On verra, par ces citations, que la thèse que je soutiens n'est pas aussi étrange que mon contradicteur l'a prétendu.

Ce sera mon corps de bataille et de doctrine, ma phalange macédonienne, ma vieille garde. Derrière ces rangs impénétrables, j'attendrai que mon adversaire ait usé sa fougue et ses arguments pour faire une sortie décisive et achever sa défaite, ou, car il faut tout prévoir, surtout en présence d'un adversaire aussi persévérant, pour lui fournir à mes dépens l'occasion d'une revanche partielle.

Tel est mon plan de campagne. Dans le premier engagement, je tâcherai donc d'en finir avec les questions de doctrine ; dans le second, avec les observations qui me sont plus personnelles, puisqu'elles visent ma manière d'argumenter et même d'écrire.

Ce sera le combat singulier après la bataille rangée.

# I

Les deux armées sont en présence.

Ami lecteur, tu es maintenant dans la position de Jupiter, contemplant du haut de l'Olympe ou de l'Ida les combats des Grecs et des Troyens. A ta gauche, tu vois les agiles escadrons, les arguments alertes de M. Brunetière, reconnaissables à leur brillant costume et à la crânerie de leur allure ; tu vois à ta droite, rangés en ordre profond, mes solides vétérans, fortement groupés et « semblables à des tours, mais à des tours qui sauront réparer *mes* brèches », c'est-à-dire celles que M. Brunetière a pu faire dans ma leçon d'ouverture.

Mais la bataille est déjà engagée. Déjà, avec le coup d'œil d'un vrai capitaine, mon bouillant adversaire a dirigé son premier effort contre la principale redoute, contre « la Bastille » des romanisants, contre la *Chanson de Roland*.

Je viens à cette *Chanson de Roland*, où les admirateurs du moyen âge, d'abord qu'on fait mine de vouloir modérer l'excès de leur admiration, se retranchent et s'embastillent comme derrière les remparts de quelque inexpugnable forteresse. ( *Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p.630.)

Le poëme [la *Chanson de Roland*] est mal composé. La chanson n'a pas de commencement, car la trahison de Ganelon y est sans cause ; elle n'a pas de fin, car la victoire de Charlemagne y demeure quasi sans effet; elle n'a pas de centre, car la mort de Roland n'y occupe pas plus de place que la bataille de Charlemagne contre les Sarrasins (*Ibid.*, p.631.)

Les personnages ne vivent pas : les Olivier et les Turpin de France n'y diffèrent que par le nom des

« Au contraire, c'est le nom [le nom d'épopée] qui convient, le nom qui appartient à la *Chanson de Roland*. Est-il besoin d'en dire les raisons ? Nous les avons données d'avance. Cette unité d'action, cette concise et simple exposition d'un sujet historique, national et religieux; cette façon grandiose et sérieuse d'évoquer les souvenirs, de traduire les sentiments, d'exalter les croyances de tout un peuple, ne sont-ce pas les conditions premières, les fondements mêmes du genre épique? Et si de l'ensemble du poëme nous passons aux détails, par combien d'autres signes le caractère épique ne se trahit-il pas ? Ces descriptions à grands traits, rapides, saisissantes, sobres de mots, à vol d'oiseau pour ainsi dire; cette naïveté, toujours unie à la gran-

Estorgant et des Estramarin d'Espagne. Les uns jurent par Mahum et Tervagan, les autres par « Diex l'espirital » ; c'est la seule caractéristique. Elle est de pure forme. Au fond, ils respirent tous la même férocité brutale; ils ont tous la même valeur insultante et bravache; ils déchargent tous les mêmes grands coups d'épée. Je cherche consciencieusement tout ce que les préfaces m'assuraient que je trouverais en eux, des soldats qui combattent pour les autels et les foyers de la patrie, des chrétiens qui meurent pour leur Dieu. Dans les «eschieles» de l'armée de « nostre emperere magnes », comme aussi dans « l'ost des payens d'Arabie», je ne trouve que de hardis aventuriers, violents et sanguinaires, qui ne croient qu'à deux choses au monde: la trempe d'un glaive enchanté, la vertu d'une bonne armure,

Mais rien d'humain ne bat sous cette bonne ar-
[mure.

(*Ibid.*, p. 631.)

Tant qu'elle la [*Chanson de Roland*] n'était pas encore traduite, cette *Iliade* carolingienne, l'illusion était possible. On en pouvait encore vanter quelques épisodes, on y pouvait admirer ce qui n'existe peut-être dans aucune autre littérature: la glorification chevaleresque du vaincu. Que ne l'a-t-on enfermée sous une triple serrure ? (*Ibid.*, p. 630.)

deur; ce merveilleux mêlé et fondu dans l'action avec tant de franchise et si sincèrement que son intervention semble toute naturelle, c'est là de l'épopée, ou jamais il n'en fut : non de l'épopée faite à plaisir, avec art, avec intention, par des lettrés dans un siècle littéraire, mais de la vraie, de la primitive épopée.

Cette distinction, si justement signalée de nos jours, entre les créations spontanées et les produits artificiels de la muse épique, entre l'*Iliade* et l'*Enéide* par exemple, prend en cette occasion un nouveau degré d'évidence. Ceux qui n'aiment en poésie que les perfections de la forme, qui préfèrent aux premiers jets d'une végétation puissante et libre les chefs-d'œuvre de la culture, qui admirent Homère, mais qui l'admireraient bien plus s'il ressemblait davantage à Virgile, ceux-là n'ont rien à voir ici; pour eux, point d'épopée dans la *Chanson de Roland*....... Et quand nous sommes au cœur même du sujet, depuis l'instant où l'archevêque donne à ses compagnons sa bénédiction suprême jusqu'au dernier soupir de Roland, quelle série de tableaux, de pensées, de sentiments, tous plus épiques les uns que les autres ! Devant ces admirables scènes, un seul mot vient à l'esprit, le mot *sublime.* »

(Vitet, la *Chanson de Roland*, p. 75.)

« Ce que ces deux hommes de goût (MM. Vitet et Magnin) ont écrit sur la *Chanson de Roland*

laisse peu à dire à ceux qui viennent après.»

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, t.III, p. 129.)

Je cherche consciencieusement tout ce que les préfaces m'assuraient que je trouverais en eux : des soldats qui combattent pour les autels et les foyers de la patrie, *des chrétiens qui meurent pour leur Dieu*.... Je ne trouve que de hardis aventuriers.... rien que l'*intraitable* et *risible* orgueil du barbare et son *arrogante* confiance dans la vigueur de son bras [1].

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 631.)

Évidemment le fond du poëme français est plus uniforme, plus monotone, plus pauvre d'incidents, que celui de l'épopée grecque ; l'invention y est timide et peu abondante. Le poëte ne connaît qu'un seul sentiment, l'*héroïsme militaire et chrétien*.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 864.)

La chanson de geste n'est proprement qu'une *matière épique*, l'étoffe, en quelque sorte, de l'épopée possible; mais nulle part, on l'a vu, non pas même dans le *Roland*, l'épopée réalisée.

(*Ibid.*, p. 645.)

Ce qui rend pour moi le *Roland* si curieux, c'est qu'il est, comme l'*Iliade*, le premier ouvrage d'une grande littérature qui révèle d'avance ses principales aptitudes, et dès son premier pas laisse prévoir ses destinées.

Le *Roland* est le seul des poëmes de cette époque qui mérite entièrement le nom d'épopée.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 865.)

Eh ! oui, sans doute, quand on vient de lire la *Chanson de Roland*, il demeure dans l'esprit le souvenir de quelque chose *de grand, mais de vague; de gigantesque, mais d'indéterminé*.

(*Revue des l. rom.*, avril-juin 1880, p. 169.)

Tout y est simple [dans la *Chanson de Roland*], *clair*, *régulier*. On n'y rencontre aucun épisode inutile. Tout s'enchaîne, tout se suit dans des proportions justes. *La grandeur n'y a rien de démesuré*.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 863.)

[1] Que d'épithètes ! dirait M. Brunetière,—si cette phrase était de moi.

« M. Boucherie, de recommencer cette éternelle analyse de la *Chanson de Roland*, « œuvre digne d'Homère, qui a créé plus d'Achilles que l'*Iliade* n'a créé d'Alexandres. » — Pourquoi ne prendrai-je pas la liberté de renvoyer l'auteur de cette comparaison à un article inséré jadis par M. Boissier dans la *Revue des Deux Mondes* ? M. Boissier s'élevait, avec une grande vivacité déjà, contre ces sortes de comparaisons du moyen âge et de l'antique, alors tout récemment mises à la mode par M. Léon Gautier. Et comme il avait raison ! » P. 167.

(*Ibid.*, p. 167.)

Mais ne pensez-vous pas avec moi qu'on abuse de la *Chanson de Roland?* Roland, et Roland encore, et Roland toujours ! Ne serait-il pas temps enfin que l'enthousiasme des philologues débordât sur les autres textes d'une littérature si riche, si fertile en chefs-d'œuvre ? Et ne laissera-t-on pas un jour ce noble preux dormir dans le repos qu'il avait si bien gagné?

(*Ibid.*, p. 168.)

Cependant il n'est pas possible de ne voir dans ce beau poëme [la *Chanson de Roland*] qu'une réunion de cantilènes. Quand on le lit d'un trait, l'*unité y paraît plus frappante encore que dans les poëmes homériques*. Comme l'inspiration y est moins riche et moins variée, il y a peu d'épisodes qu'on pourrait détacher. Le développement y est plus serré, tout y marche au même but, on n'y découvre jamais de soudure..... Tout se tient, du premier vers jusqu'au dernier...

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 863.)

Notre but est atteint si nous avons fait naître quelque désir de lire et de relire, d'étudier de plus près, et surtout dans son texte, cette grande œuvre nationale. Nous demandons qu'on s'en occupe, qu'on la venge d'un si long oubli, qu'on rachète à force de respect une coupable indifférence ! Hélas ! on le sait trop, la France fait bon marché de ses titres de noblesse !

(Vitet, la *Chanson de Roland*, p. 81.)

Bien attaqué, mieux défendu. Mais voici une nouvelle charge de cavalerie, ou plutôt un grand mouvement tournant, destiné à masquer une attaque d'ensemble contre toute notre ancienne littérature :

Ils [les romanisants] n'ont plus d'yeux pour les défauts, et ils ne voient pas que de cette abondance de production qu'ils vantent, le vrai nom est *stérilité*.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 626.)

C'était un beau siècle, et si *fécond* pour la poésie française, que ce XIII^e siècle !

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 158.)

« M. Boucherie paraît croire que notre littérature aurait décidément besoin d'aller se retremper aux sources du moyen âge, et dans les eaux abondantes « de ce Nil tout français » puiser de quoi renouveler et régénérer une inspiration littéraire qui tarit!... Remontons donc en pleine liberté, désormais, le cours de notre histoire littéraire et payons notre tribut d'hommages aux Rutebœuf et aux Théroulde... *Se peut-il véritablement une idée littérairement plus bizarre* que celle de M. Boucherie ? »

(*Revue des lang. rom.*, avril-juin 1880, p. 174.)

Et si Boileau, dans son *Art poétique*, s'est montré sévère, j'oserais presque dire injuste, pour quelqu'un, *ce n'est pas pour les prédécesseurs de Villon :* c'est pour Ronsard et son école.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 642.)

« Lorsque aujourd'hui l'on repasse avec quelque attention sur ces anciens âges, sur cette verte époque première du XIII^e siècle, où la palme épique, si flétrie depuis et si morte, appartenait à la France, *on se prend à regretter amèrement* que cette séve vigoureuse ait été perdue, ait été comme non avenue, qu'elle n'ait eu en rien son effet et sa vertu de nutrition dans la végétation finale du grand arbre ! Car tout cela (il faut bien nous le dire) s'est perdu, s'est dissipé, s'est oublié, et il n'en est rien entré dans la formation définitive, je ne dis pas de la langue, mais certainement de la poésie française. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 153-4.)

« C'est là, assurément [il s'agit de la *Chanson de Roland*, dont il avait donné des extraits], de la plus sévère et de la plus belle poésie. Après avoir lu ces fragments ou, mieux encore, l'œuvre complète du vieux *romancier*, on sera peu tenté, je pense, de répéter le dicton du bel esprit de la cour de Sceaux, qui refusait aux Français le génie épique.

*Je ne crois pas non plus qu'on puisse souscrire à l'arrêt prononcé par Despréaux :*

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux *romanciers*.

» Il n'y a, certes, rien de moins confus que les tableaux qu'on vient de lire. Il faut remonter jusqu'à Homère pour trouver des

peintures aussi nettes et qui aient dans leur contour autant de relief et de fermeté. »

(Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juin 1846, p. 952.)

Ainsi, le plus grand service que les chansons de geste rendirent à la littérature nationale, *ce fut de disparaître.*

(*Ibid.*, p. 645.)

« La matière épique y est donc, dans ces vieux poëmes, et très-abondante, à moitié brute, à moitié travaillée, mais des plus riches. »

( Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 156.)

Ainsi, le plus grand service que les chansons de geste rendirent à la littérature nationale, *ce fut de disparaître.*

(*Ibid.* p., 645.)

« Je continue sans doute de faire mes réserves, et je demeure récalcitrant ou, si l'on veut, classique sur quelques points; mais, en lisant certaines chansons de geste, en étant obligé, par profession, de les étudier, de les analyser et de les démontrer à d'autres, comment n'en pas venir à en apprécier la matière, *à en admirer le jet et la séve ?* »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 148.)

Se peut-il véritablement *une idée littérairement plus bizarre* que celle de M. Boucherie [qui voudrait que l'on étudiât littérairement la littérature française du moyen âge] ?

(*Rev. des lang. rom.*, avril-juin 1880, p. 174.)

« On l'a tenté depuis [d'utiliser les richesses poétiques du moyen âge français], mais trop tard. *Il est à jamais à regretter* que la connaissance précise de nos vieux textes n'ait pas coïncidé avec le premier essor de notre poésie moderne refleurissante, il y a trente-cinq ans. »

( Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 156-7.)

Se peut-il véritablement *une idée littérairement plus bizarre* que celle de M. Boucherie [qui vondrait que l'on étudiât littérai-

« La nature seule peut créer le génie ; à celui qui doit venir et en qui nous avons espérance, nous dirions : « Il n'y a plus de

rement la littérature française du moyen âge] ?

(*Ibid.*)

théories factices, de défenses étroites et convenues ; le champ entier de la langue est ouvert devant vous, *depuis l'âpre simplicité des premiers trouvères* jusqu'à l'habile hardiesse des plus modernes, depuis la *Chanson de Roland* jusqu'à Musset. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 181.)

Le mouvement tournant se développe et aboutit à une attaque générale, où sont engagées les dernières réserves de l'ennemi.

On se paye de la plus dangereuse illusion [en prenant au sérieux la littérature française au moyen âge].

(*Revue des langues romanes*, avril-juin 1880, p. 168.)

« Le moyen âge, on le sait, et on l'ose dire aujourd'hui, fut pour elle [la poésie française] une grande époque ; je le répète après tant d'autres, mais avec une conviction d'autant plus profonde que j'y ai été amené avec lenteur et presque à mon corps défendant. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 147-148.)

Je crains, pour l'honneur de notre littérature, que, dans *aucune langue peut-être, il n'y ait rien eu de plus obscène*, et que jamais on n'ait pris un tel plaisir à promener la pensée sur de plus sales et plus répugnantes images[1].

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 634.)

[1] Cette observation prouve seulement, ce dont je le félicite, que M. Brunetière n'a lu Aristophane et Lucien, Horace et Catulle, que dans des éditions expurgées, et qu'il ne connaît de Rabelais que les extraits mis à l'usage des classes, et de La Fontaine que ses Fables.

« Je ne prétends pas excuser les libertés souvent excessives que se permettent les docteurs de la *gaie science ;* mais, en fin de compte, je défie que l'on me montre, dans les scènes les moins réservées des romans de la Table Ronde, et même dans les contes les plus graveleux des trouvères et des troubadours des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, *rien qui suppose ou seulement rappelle les infamies de Martial ou les énormités de Pétrone.* »

(Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juin 1846, p. 966.)

Aussi bien, que ce soit Roland que l'on prenne pour le chef-d'œuvre de la chanson de geste, ou que ce soit Aliscans ; — qu'à la chanson de geste on joigne le poëme d'aventures, *Parthonopeus* (lisez *Partonopeus*) *de Blois*, *Tristan et Yseult*, *Flore* (lisez *Floire*) *et Blanchefleur;* — *item* quelques fabliaux bien choisis dans le recueil de M. de Montaiglon, comme cette heureuse invention de *Berengier au long cul*, ou comme encore cet élégant badinage que je recommande aux délicats: *de l'Aveine pour Morel;* — *item* une demi-douzaine de mystères, et par-dessus tout cela cette interminable allégorie du *Roman de la Rose*, je n'ai qu'un mot à dire, c'est qu'on se paye de la plus dangereuse illusion. Et cette illusion ne serait rien moins que l'absolue négation de tout principe de critique.

(*Revue des l. rom.*, p. 168.)

« C'était un si beau siècle et si fécond pour la poésie française que ce XIII^e^ siècle ( car c'est en général au XIII^e^ siècle qu'il faut se reporter, sans fixer d'ailleurs de date trop précise ), qu'à côté et au-dessous de cette vaste et forte végétation épique, il y eut là, dans un tout autre genre, une moisson naturelle et non moins ample qui se produisit spontanément ; il y eut une branche—que dis-je? tout un verger,— riche et fertile, et qui ploie sous l'abondance des fruits, fruits de toute sorte, mais bien gaulois de séve et de saveur : je veux parler des Fabliaux. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 158.)

Encore si le fond de toute cette littérature valait la peine qu'il faut se donner et l'ennui qu'il faut surmonter pour l'entendre.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 629.)

« Mettons-y du nôtre, cette fois, puisqu'il s'agit des nôtres ; soyons humains et indulgents. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 151.)

C'est pourquoi je ne m'étonnerai ni surtout ne me lamenterai de ce que l'érudition germanique ait précédé l'érudition française dans la lecture et dans l'admiration déréglée de ces fastidieuses rapsodies.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 632.)

Mettons-y du nôtre, cette fois, puisqu'il s'agit des nôtres; soyons humains et indulgents.

(*Ibid.*)

C'est pourquoi, sans me sou-

« ... Et comme, en fin de

cier davantage des emprunts que l'Italie, par exemple, avait pu faire à nos trouvères, j'ai dit et je répète : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature du moyen âge, ne prenez ni le temps ni la peine d'en apprendre la langue; ouvrez Rabelais, lisez La Fontaine et relisez Molière.

(*Revue des langues romanes*, août-juin 1880, p. 170.)

compte, toutes contradictions vidées, on se trouve avoir plus gagné, plus appris qu'on ne l'eût jamais fait en s'en tenant au procédé négatif, répulsif et *commodément paresseux* de l'ancienne école, dite l'école du goût! — Non pas, au moins, que je veuille sacrifier une école à l'autre : mon désir et mon vœu serait de les associer et de les combiner. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 145.)

Devant l'insurmontable résistance qu'il rencontre sur toute la ligne, mon adversaire use d'un stratagème. Il cherche à me séparer de mes auxiliaires, en m'attirant loin du corps de bataille par une provocation toute personnelle. Heureusement trois d'entre eux, se trouvant atteints comme moi, sortent des rangs et reçoivent le choc à ma place; trois champions sérieux s'il en fut, deux vélites et un hoplite, deux critiques et un historien, M. Henri Martin, M. Ch. Magnin et, ô ironie du sort! celui-là même qu'il semblait avoir attaché à sa fortune par une allusion adroite et flatteuse, M. Gaston Boissier en personne.

Quand je vois M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le principal[1] élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus, il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi!

Non-seulement notre nationalité, notre unité politique, *s'est constituée par des moyens exclusi-*

[1] M. Brunetière a lu « premier »; mais, au fond, cela importe peu.

« Pour moi, ce qui me frappe surtout dans cette admirable chanson épique, composée à la fin du XI^e siècle, en pleine féodalité, c'est d'y trouver le sentiment de l'unité française aussi profondément empreint. Le *grand pays*, la *grande terre*, la *douce et belle France*, reviennent à chaque instant sur les lèvres du poëte. Le *roi*, la *royauté*, sont évoqués sans cesse comme le symbole visible de l'unité nationale. Et ce n'est pas, qu'on le croie bien, un artifice du trouvère pour simuler et reproduire les sentiments qui do-

*vement politiques*, — je dirais volontiers d'elle-même, si ce n'était une grande injustice d'oublier la part que nos rois de la troisième race ont prise à la formation de cette grande et glorieuse unité, — mais encore, etc.

Pour avoir une formule exacte et rigoureusement historique des rapports de notre littérature avec notre politique [*lisez* avec la formation de notre unité nationale], *il faut prendre le contre-pied de la formule* de M. Boucherie.

(*Revue des l. romanes*, 1880, p. 176.)

minaient au temps de Charlemagne. On ne connaît point, dans les époques de poésie primitive, ces finesses rétrospectives ni ces recherches de couleur ancienne, ingénieux trompe-l'œil de l'art perfectionné. D'où vient donc que l'amour de la patrie française n'a jamais trouvé une voix plus énergique qu'en ce temps de morcellement funeste, où la France était partagée en une multitude de royautés locales qui semblaient ne laisser place qu'au plus étroit patriotisme de tourelles et de donjons ?... Cela vient de ce que les plus anciennes chansons de geste du cycle de Charlemagne, composées sur les vieux chants populaires du IX^e siècle, et pour de grandes réunions nationales, *conservaient l'instinct toujours vibrant dans les masses de la grande unité française*. »

(Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juin 1846, p. 953.)

Quand je vois M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le principal élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel historien fantaisiste, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus, il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi !... Notre nationalité, notre unité politique, *s'est constituée par des moyens exclusivement politiques*.

(*Ibid.*)

Cette fin du IX^e siècle, qui semble au premier abord si sombre et si vide, où l'histoire des rois est si pleine de misères et de hontes, est cependant une des époques les plus riches de notre vie nationale. C'est le moment où l'art, *la langue et la nationalité française* se constituent à la fois. Toutes ces grandes choses sont nées en dehors du pouvoir royal et à son insu, d'une sorte de fermentation populaire.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 857.)

Quand je vois M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le principal élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel historien fantaisiste, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus, il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi ! » ... Notre nationalité, notre unité politique *s'est constituée par des moyens exclusivement politiques.*

(*Ibid.*)

Chose surprenante ! le souffle du poëme [*Chanson de Roland*] est le patriotisme ! le patriotisme, quand il n'y a encore qu'une simple communauté de mœurs et de langue, *quand il n'y a point de patrie politique !*....... Cette première impression, en dépit de tout ce que purent faire [plus tard] les poëtes féodaux, subsista chez les masses.

(Henri Martin, *Hist. de France*, III, p. 345-6.)

Jusqu'à présent l'avantage me reste, ou plutôt reste à ceux auxquels j'ai confié ma défense. Mais ils ont assez longtemps combattu seuls. A mon tour donc d'entrer en ligne et de payer de ma personne.

## II

M. Brunetière, on s'en souvient, s'attache tout d'abord, dans sa réponse, à justifier celles de ses opinions ou de ses expressions que j'avais plus particulièrement combattues. Il les explique et cherche à prouver que je l'ai mal ou incomplétement compris. Ensuite il reprend, en les résumant mais en les affirmant avec plus d'énergie que la première fois, les théories littéraires et linguistiques qu'il a déjà exposées dans la *Revue des Deux Mondes*, et il termine par la réfutation « de deux ou trois de mes opinions dont il ne peut s'empêcher de signaler la singularité. » Incidemment il signale aussi, non sans amertume, l'inexactitude de quelques-unes de mes citations, critique mon style, et relève certaine « petite insinuation » dont je me serais rendu coupable à son égard.

Je suivrai à peu près le même ordre dans ma réponse. Je parlerai donc d'abord de ses théories littéraires, non pour les réfuter, — les citations qui précèdent en ont déjà fait suffisamment justice, — mais pour les apprécier brièvement, pour apprécier aussi le caractère de sa critique et rectifier en même

temps, sur un ou deux points, ce qu'il a dit des fabliaux. Ensuite j'expliquerai les opinions qu'il m'attribue; j'examinerai de nouveau celles qu'il continue de professer sur notre ancienne langue, sur notre ancienne versification, sur notre ancienne prononciation. Après quoi je passerai aux détails moins importants (inexactitudes de citation, insinuation petite ou grosse), et je terminerai par le remerciement que je lui dois pour ce qu'il a bien voulu dire de ma manière d'écrire.

Les théories littéraires de M. Brunetière se résument en la célèbre maxime « hors de l'Église, pas de salut ; » hors de l'École dite du goût, pas de littérature. Rien n'a trouvé grâce devant lui. Les chansons de geste, nous avons vu comment il les traite ; les lais, il n'en parle pas ; les fabliaux ne sont qu'un tissu d'obscénités. « Ni la mère, ni la sœur, ni l'épouse, n'ont de place dans cette sorte d'épopée populacière. Une telle conception de la femme est, si je puis le dire, le déshonneur d'une littérature. » Comme si les *Contes* de La Fontaine donnaient place et pouvaient donner place « à la mère, à la sœur » ! N'est-ce pas la confusion de tous les genres? Joignez à cela que ce jugement, sans appel comme sans réserve, n'est pas absolument exact, puisqu'on trouve des fabliaux, et non les moins réussis, qui sont de véritables moralités, la *Bourse pleine de sens,* par exemple, ou d'une piété touchante, comme le *Chevalier au barisel.* La lâcheté qu'il attribue aussi aux trouvères, ou tout au moins à ceux qui ont composé des fabliaux, est purement imaginaire. Ils s'attaquaient à toutes les classes de la société, persiflant les chevaliers et les évêques aussi bien que les simples clercs et que les bourgeois. Et, tout le premier, ce fabliau de *Berengier au long cul,* que M. Brunetière cite comme un des moins supportables du recueil, qu'est-ce autre chose que la satire la plus amère de la chevalerie vantarde et couarde?

Rayer ainsi d'un trait de plume des littératures entières sans les lire, sur la foi d'ouvrages de seconde main et de toutes mains lus à la légère ; condamner les gens sans les entendre, c'est faire œuvre, « non de juge, mais d'exécuteur. » Et qui le dit? M. Brunetière lui-même, qui a caractérisé en ces termes les tentatives semblables dirigées par un certain nombre de romanisants, ou plutôt de barbarisants, contre nos classiques

du XVII[e] siècle. Il ne s'aperçoit pas qu'il a appris l'intolérance à leur école. La lutte l'enivre. On s'est attaqué à ses auteurs, à nos auteurs préférés ; il les défend d'abord, puis il attaque non-seulement ses contradicteurs, mais la littérature même dont ils se sont institués les champions, et il l'attaque sans se demander s'il n'y a pas place pour deux grandes littératures françaises dans nos sympathies comme dans notre histoire. Impatienté des maladresses et des grossières hérésies de quelques anticlassiques, il en rend responsable la littérature qu'ils ont prétendu faire triompher. « Il n'a plus d'yeux *que* pour ses défauts. » Au besoin, il lui en invente, comme on l'a vu pour la *Chanson de Roland.* Il s'opiniâtre, il s'enferre jusqu'au bout, et réédite l'étonnante phrase que l'on sait : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature du moyen âge, ne prenez ni le temps, ni la peine d'en apprendre la langue : ouvrez Rabelais, lisez La Fontaine et relisez Molière. » Admirable formule pour se procurer de la littérature concentrée et rectifiée à tant de degrés. Voulez-vous apprécier l'essence, la quintessence littéraire de la littérature du moyen âge, goûtez Rabelais (Rabelais transformé en abstracteur de quintessence !), dégustez La Fontaine, savourez Molière.

Faire tenir toute la littérature du moyen âge en trois auteurs ! C'est à peu près ainsi que certains horticulteurs raffinés parviennent, dans l'empire du Milieu, à force d'ingéniosité obstinée, à faire tenir un chêne, un vrai chêne, dans un pot de fleurs.

« M. Brunetière est, je ne dirai pas l'apôtre, mais le catéchiste d'une religion littéraire quelque peu exclusive et intolérante parfois, toujours sincère et profonde [1]. Le XVII[e] siècle, voilà le temple ; Bossuet, Racine, Molière, voilà les dieux. » Remarquez bien, c'est un ami qui le dit (*Revue politique et littéraire*, 5 juin 1880), M. Brunetière est un catéchiste, et j'ajouterai, un catéchiste militant. Il est porté au sacrifice, non pas de lui-même, mais d'autrui. Entraîné par l'ardeur de ses convictions, il « cherche querelle », il « défie »[2], il « sacrifie », et,

[1] Une religion profonde (?)

[2] « Je ne puis m'empêcher de faire une juste *querelle* à M. Boucherie. » —

quand il sacrifie, ne procède que par hécatombes. Ainsi, pour se réconcilier avec les Allemands, « il *sacrifie* sans scrupule notre Berlioz à leur Beethoven. » De même, pour ne pas se brouiller avec les Italiens, « il *sacrifierait* sans balancer toute l'école française, depuis Clouet jusques et y compris M. Sébastien Lepage, aux grandes écoles italiennes. » — « Mais, benoist Monsieur, serait-on tenté de lui dire avec Panurge, ne vous eschauffez en vostre harnoys ; il ne s'agit pas de sacrifier quoi que ce soit. Si Berlioz a de bonnes parties, si l'école française a produit de belles œuvres, signalez-les au lieu de les ignorer de parti pris, sous prétexte de mieux constater la supériorité de la musique allemande et de la peinture italienne. Que penseriez-vous d'un lecteur éclairé sans doute et sincère, mais quinteux, qui se déclarerait prêt à sacrifier « sans balancer » et « sans scrupule » tous les critiques français, depuis Gustave Planche jusques et y compris M. Ferdinand Brunetière, aux mânes de Sainte-Beuve ; tous les romanisants français, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, depuis M. Gaston Paris jusques et y compris M. Boucherie, à ceux de Frédéric Diez ? Moins résigné qu'Isaac, moins obéissant qu'Iphigénie et moins disposé qu'elle ne l'était à

Tendre au fer de Calchas une tête innocente,

vous répondriez à ce sacrificateur trop pressé, et je répondrais avec vous : « Veuillez, cher Monsieur, s'il vous faut à tout prix satisfaire ce besoin de sacrifice, commencer et finir par vous, sans même essayer de nous entraîner dans un suicide qui n'importe pas au maintien des bonnes doctrines. »

Non content de replonger notre première littérature nationale dans l'oubli, d'où elle n'aurait jamais dû sortir, et de réaffirmer ses inexorables doctrines, il m'attribue des théories littéraires d'une espèce toute particulière, que je signale à l'étonnement du lecteur : « Si je comprends bien, dit-il, l'histoire d'une littérature, pour M. Boucherie, c'est l'histoire d'un

« Il est deux ou trois phrases que je ne résisterai pas au plaisir de *quereller*. » — « Je *défierais* presque M. Boucherie... » — « Je *défie* qu'une oreille même inexercée... » — « Mais je *défie* M. Max Müller lui-même et tous les linguistes conjurés avec lui... »

Peut-être vaudrait-il mieux ne pas autant défier les autres et se défier un peu plus de soi-même.

certain nombre de générations d'imitateurs qui se succèdent, et qui, tant bien que mal, se copient les uns les autres.... Ce fonds véritablement humain, toujours à peu près le même de tout temps, sous toutes les latitudes, il n'est pas constitué, comme semble le croire M. Boucherie, par un fonds de bibliothèque. Il ne consiste pas précisément en un certain nombre d'œuvres immobilisées à l'état de modèles, et dont on tirerait indéfiniment des copies. »

Je ne suis pas Socrate, pas plus que M. Brunetière n'est Platon; mais je pourrais dire comme lui : « Que de choses me fait dire ὁ νεανίσκος οὗτος auxquelles je n'ai jamais songé ! » J'aime mieux m'incliner et donner raison à M. Brunetière. Il est évident, en effet, pour tout esprit non prévenu, que, selon moi, l'art consiste à « copier, tant bien que mal », ce que d'autres ont fait avant nous. Et quand je cite l'exemple de Rabelais, de Molière et de La Fontaine, c'est que je les considère comme de simples imitateurs et que je les enrégimente dans le *servum pecus* d'Horace, parmi « le sot bétail » dont parle ce même La Fontaine. Dante, l'Arioste, le Tasse, Victor Hugo, tous ces hommes de génie qui se sont inspirés à un degré quelconque de la littérature du moyen âge, sont pour moi de bons élèves feuilletant « un catalogue de sujets, un recueil de matières à mettre en vers. » Je dis : Étudiez les modèles, non pour les imiter, mais pour vous régler sur eux (p. 33). M. Brunetière me répond : Eh quoi ! vous voulez qu'on s'en tienne à « un certain nombre d'œuvres immobilisées à l'état de modèles et dont on tirerait indéfiniment des copies ! » J'ajoute : Étudiez les œuvres littéraires du moyen âge. Inférieures au point de vue de l'art, elles sont riches en qualités naturelles. Étudiez-les pour vous les assimiler (p. 33). M. Brunetière, toujours prêt à l'objection, me dit encore : Comment ! vous faites abstraction « de la vie humaine elle-même, du spectacle quotidien de l'histoire qui se déroule sous nos yeux ; de l'homme avec ses sentiments, ses idées, ses passions ! » Vous considérez votre littérature du moyen âge comme « un recueil de matières à mettre en vers français ou en prose ! »

M. Brunetière définit ailleurs et très-spirituellement, quoique tout à fait hors de propos, ce qu'il appelle le *mirage philologique* et ce que j'appellerais plus exactement le mirage

littéraire, — propre aux critiques trop pleins d'imagination. Mais comment qualifier ce mirage d'un autre genre, qui lui fait voir chez ses contradicteurs des opinions qu'ils n'ont jamais exprimées, qu'ils n'ont jamais eues ? Chez quel opticien s'est-il procuré ces « lunettes grossissantes » que je croyais, d'après lui, plus particulièrement accommodées au nez de ces messieurs de l'érudition ? Les yeux toujours troublés par ce mirage intempestif, il a lu dans le secret de ma pensée ; il a vu que, pour moi, « ce fonds véritablement humain est constitué par un fonds de bibliothèque. » — *Fonds* humain.... *fonds* de bibliothèque ! Hum ! hum ! se dira le lecteur mis en défiance, cela sent le jeu de mots. Qui sait si ce n'est pas pour le placer que M. Brunetière a imaginé l'hérésie dont il charge M. Boucherie ? Ces gens d'esprit sont tous les mêmes : pour un bon mot ils sacrifieraient leur meilleur ami, à plus forte raison un adversaire. — Non, non, ami lecteur, il n'en en est rien. Gardons-nous des procès de tendance. On va loin sur ce chemin. Il vaut mieux croire à une illusion d'optique, analogue à cette illusion d'acoustique dont M. Brunetière nous a donné un si curieux spécimen, quand il se délectait « à vérifier sur lui-même » l'harmonie du grec et du latin prononcés à la française.

Ainsi M. Brunetière croit que je crois cela, à savoir que, pour être un grand écrivain, il suffit d'avoir une bibliothèque bien garnie ; à peu près, sans doute, comme pour être un bon médecin, il suffit d'avoir une belle bibliothèque médicale, doublée si l'on veut d'un bon fonds de pharmacie. Il le croit, je le veux bien. Mais espère-t-il me le faire crore à moi-même ? Qu'il lise et relise les passages qu'il vise dans mon travail, et qui ne sont que l'écho du passage plus haut cité de Sainte-Beuve, et s'il trouve, s'il fournit la preuve de ce qu'il avance, je me déclarerai vaincu et complétement vaincu ; je lui crierai merci ; je répèterai ce qu'il voudra, je croirai ce qu'il croira. Nouveau Ganelon, je joindrai mes efforts aux siens pour rendre « le noble preux », pour rendre Roland « au repos qu'il a si bien gagné », pour « l'enfermer sous une triple serrure. » Je soutiendrai avec lui, contre Diez et contre tous les philologues réunis de France, d'Allemagne et d'Italie, que l'ancien français était « un jargon semi-latin, *semi-germanique*. »

M. Brunetière me chicane encore à propos de l'invention du fond et de l'invention de la forme. Il semble craindre que je ne fasse la part trop grande à la première et que je ne sois trop disposé à croire qu'en matière d'art ou de littérature les bonnes intentions suffisent. Qu'il se rassure: je n'ai pas oublié le *materiam superabat opus* d'Ovide, et n'ai pas besoin, pour me convertir à l'évidence, des comparaisons, très-justes assurément et très-colorées (bloc de bois, pierre noire, madones byzantines sur d'éternels fonds d'or), dont il se sert pour édifier sa démonstration. Mieux eût valu qu'il fît déborder ses développements sur un autre sujet, par exemple sur sa théorie des deux formes d'invention, l'une *objective*, l'autre *subjective*, seules admises, d'après lui, dans la bonne littérature; théorie que j'ai oubliée peut-être, comme il le prétend, mais qu'à coup sûr je ne comprends pas, du moins telle qu'il l'a exposée.

On sent bien qu'avec un adversaire qui passe si vite de la parade à la riposte, et avec un contradicteur d'un génie si inventif, il ne fait pas bon prêter le flanc. Cela m'est arrivé trois fois, et mal m'en a pris. Ainsi j'ai accusé M. Brunetière de n'avoir pas assez de patriotisme, et une autre fois d'en avoir trop. Enfin je l'ai cité inexactement, au risque et peut-être avec l'intention de surprendre la bonne foi du lecteur.

Sur le premier point, il me répond qu'on peut être bon patriote et ne pas admirer la littérature française du moyen âge. D'accord; mais la déprécier de parti pris, est-ce faire preuve de patriotisme ?

Sur le second, je lui répondrai qu'en le voyant persifler à deux ou trois reprises l'érudition allemande et les Français qui se sont mis à son école, en l'entendant définir notre ancienne langue « un jargon semi-latin, semi-germanique », et signaler dans la prononciation du vieux français je ne sais quel « bruit de mauvais allemand », j'avais cru et, si je suis bien informé, d'autres avaient cru avec moi, qu'il y avait dans ces boutades comme un écho mal étouffé du sentiment patriotique. M. Brunetière m'oppose un déclinatoire formel, accompagné « d'un petit commentaire », et il me prie de lui en donner acte: ce que je fais. Mais à commentaire, commentaire et demi. En

parlant de ce bruit de mauvais allemand, M. Brunetière est-il bien sûr qu'il n'a pas voulu faire une allusion, même indirecte, à ce *germanique* qui, suivant lui, a contribué pour moitié à la formation du vieux français? Évidemment, pour me servir d'un de ses adverbes favoris, évidemment non. Car « *tout ainsi* », dit-il en ornant sa réponse d'un archaïsme emprunté à la langue du XVII^e^ siècle, « tout ainsi que, si j'avais voulu rappeler au lecteur l'idée d'une langue harmonieuse et toute en voyelles, j'aurais nommé l'italienne, *tout de même* j'ai cité l'allemande, comme la plus gutturale de nos langues européennes. » Voilà qui est entendu : « bruit de mauvais allemand » est une pure métaphore, qui se présente d'elle-même quand il s'agit de caractériser la prononciation gutturale d'une langue quelconque, de l'espagnol par exemple ou du grec moderne, et au besoin de l'arabe. Mais, pour l'arabe, le cas est prévu : ce n'est pas une langue européenne. Heureuse métaphore, destinée à un brillant avenir scientifique et toute prête pour figurer dans « le langage courant de l'érudition contemporaine », où M. Brunetière a soin de puiser, il le déclare expressément, les termes spéciaux qu'il emploie. En attendant, il voudra bien reconnaître qu'on pouvait aisément s'y tromper ; qu'on pouvait considérer comme l'explosion d'une mauvaise humeur patriotique ses objurgations aux romanisants, — trop pressés de « renoncer aux qualités de l'esprit français pour s'inoculer les qualités de l'esprit allemand », trop sensibles « aux éloges venus d'outre-Rhin », — et ses définitions et ses comparaisons, où l'allemand joue toujours un rôle désagréable.

J'arrive au troisième grief, à la citation inexacte qui m'est reprochée. M. Brunetière avait dit : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature, ne prenez ni le temps, ni la peine d'en apprendre la langue. » En reproduisant ce mémorable aphorisme, j'y ai intercalé un membre de phrase emprunté à un autre passage. « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature..., *vaste fleuve aux flots pressés dont la source est en Allemagne*..., ne prenez, etc... » Il se trouve en effet qu'ainsi présentée, cette citation peut égarer le lecteur, qui doit croire, d'après cela, que M. Brunetière suppose une origine germanique, non-seulement à nos

chansons de geste, mais à toute notre ancienne littérature. Où il cesse d'avoir raison, c'est quand il prétend que j'ai voulu ainsi me donner le plaisir et le facile triomphe de lui répondre qu'il se méprenait étrangement d'attribuer une origine germanique à nos fabliaux, à nos mystères, à nos poëmes d'aventure. Il sait bien que, lorsque j'ai parlé du «grand fleuve littéraire qui est tout nôtre et nullement germanique», j'ai eu en vue ce qu'il a dit des origines linguistiques de notre ancienne littérature. C'est cette « singulière méprise » que j'ai visée. Elle suffisait bien à elle seule, sans que je cherchasse à la grossir par je ne sais quel machiavélisme pataud. La vérité est que M. Brunetière, avec ses métaphores, ses trois courants, germanique (épopée), gaulois (fabliaux) et chrétien (mystères), qu'il sépare et mêle tour à tour, est un peu cause de ce qui arrive.» Que le lecteur en juge.« J'ai dit» (c'est M. Brunetière qui parle) : « Si toutes ces grandes chansons de geste » sont les flots pressés d'un grand fleuve épique, ce fleuve a sa » source en Allemagne » ; et il ajoutait : « A côté de ce double » courant germanique et gaulois, l'un qui porte l'épopée, » l'autre le fabliau, il faut signaler le flot plus pur, selon l'ex- » pression de Michelet, qui jaillit du pied de la croix. — Ce » sont, observe-t-il judicieusement, si l'arithmétique est une » science certaine, trois courants que je sépare. » Or ce sont précisément ces trois courants que j'ai voulu canaliser pour les besoins de ma citation, en leur donnant pour lit commun celui du « vaste fleuve épique », qui est le plus important, canalisation indiquée et à demi pratiquée par M. Brunetière lui-même, quand il nous montre plus loin, « dans les vastes eaux de l'épopée, le courant gaulois qui se mêle au courant germanique. » Mon tort a été d'y joindre le flot plus pur qui jaillit du pied de la croix.

Je dois ajouter que ce courant germanique, où j'ai failli me noyer en compagnie du lecteur, ne me paraît pas avoir droit au nom qu'on lui donne. M. Brunetière m'oppose le témoignage de M. Gervinus, et plus particulièrement celui de MM. Gaston Paris et Léon Gautier, deux romanisants de la plus belle eau, avec lesquels il se fait un malin et louable plaisir de me mettre en contradiction. La satisfaction qu'il en éprouve, d'autant plus vive qu'il s'attendait moins à cette

heureuse rencontre, va jusqu'à l'allégresse, de l'allégresse jusqu'au jeu de mots, et du jeu de mots jusqu'à la prose rimée et cadencée telle que la pratiquait M. Purgon, lorsqu'il excommuniait Argan au nom de la médecine méconnue. Je savais cela; je sais que telle est, en effet, l'opinion générale, la doctrine du jour; mais non pas celle de tous les romanisants, car M. P. Meyer n'a pas attendu mon exemple pour s'insurger contre elle. Je persiste néanmoins dans mon opinion, malgré l'autorité de ceux que M. Brunetière appelle mes maîtres, révélation aussi inattendue pour eux que pour moi ; car, bien sûr, ils ne me revendiquent pas pour leur disciple, la chronologie s'y opposant, ainsi que certaine indocilité scientifique qui n'a guère d'égale que l'indocilité littéraire de mon contradicteur. Je persiste à ne pas croire que nos chansons de geste aient une origine germanique, parce que je ne vois pas comment la France, qui a été la nourrice littéraire de l'Allemagne pendant tout le moyen âge, qui lui a fourni tout ce qu'elle a produit alors de poésie narrative, — sauf les *Niebelungen* — comment la France a pu faire pour imiter des chansons de geste allemandes qui n'existaient pas. On dit, il est vrai, que Charlemagne fit recueillir les chants nationaux de sa patrie, et l'on suppose que notre épopée pourrait bien venir de là. Supposition n'est pas raison. Il faut autre chose que ce vague rapprochement pour étayer la théorie de l'origine germanique de nos chansons de geste. Il faut d'abord le témoignage même des auteurs, d'autant plus indispensable en cette matière qu'ils reconnaissent toujours leurs emprunts, ou tout au moins ne cherchent jamais à les dissimuler, qu'il s'agisse de lais, de romans d'aventure ou d'épopée. Or qu'on cherche si les chansons de geste se réfèrent aux chants réunis par Charlemagne, et l'on cherchera longtemps. Au contraire, les auteurs déclarent invariablement qu'ils ont pris leur sujet dans les chroniques latines, dans les *gestes*—d'où leur nom – de quelque monastère, et plus spécialement de l'abbaye de Saint-Denys « en France. » C'était pour eux de l'histoire officielle, puisqu'elle était écrite en latin. Ils ne faisaient pas de différence entre ce qui était authentique et n'était que légendaire, entre Eginhard et les émules du Moine de Saint-Gall. Emprunteurs des poëtes allemands, de ces poëtes qu'aurait grandis l'intervention de Char-

lemagne, ils l'auraient dit, ils s'en seraient fait gloire. Ils auraient célébré aussi volontiers les héros nationaux de la Germanie que ceux de la Bretagne. Dira-t-on encore que les aptitudes épiques de nos ancêtres ont attendu, pour se révéler, le contact de ces poésies germaniques? Mais les Gaulois n'avaient-ils pas aussi leurs bardes, qui, comme après eux les trouvères, exaltaient les exploits des braves dans des chants épiques, *heroicis versibus* (Ammien Marcellin), visibles précurseurs des futures chansons de geste? Qu'on ne prétende pas non plus reconnaître l'influence germanique dans l'esthétique de notre ancienne épopée. Le souffle guerrier qui l'anime, le goût des aventures, l'héroïsme chevaleresque, ce dernier sentiment surtout, ne sont pas, que je sache, l'apanage exclusif des Germains, Gaulois, Gallo-Romains ou Français: les hommes de notre race les ont partagés pour le moins au même degré. Tout ce que je peux concéder, c'est que l'aristocratie militaire, qui fournissait à ces poëmes leurs principaux personnages, était en très-grande partie d'origine germanique, origine dont elle n'avait certainement plus conscience à l'époque où les chansons de geste ont fait leur première apparition. Mais on conviendra facilement qu'il n'y a pas là l'étoffe d'un argument, quelque mince qu'on le suppose. Ce serait à peu près comme si on voulait attribuer une origine scandinave à la *Chronique des ducs de Normandie*, parce qu'elle célèbre les exploits de l'aristocratie normande.

En résumé, il résulte de tout ceci que, quand on dit des chansons de geste qu'elles ont une origine germanique, on ne parle que par conjecture, que cette conjecture est absolument gratuite, et que, comme elle n'a pour elle ni le témoignage direct des auteurs, ni le témoignage indirect de leurs œuvres, elle doit être purement et simplement rejetée.

Maintenant, si nous voulons caractériser notre ancienne littérature, nous dirons que notre poésie romanesque est d'origine bretonne et byzantine, que nos fabliaux sont plus gaulois que les romans d'aventure et que l'épopée; mais que l'épopée est française, qu'elle est le résultat du mélange des qualités militaires semblables des deux races, qu'elle est française au même degré et de la même manière que notre nationalité politique. Elle est française aussi dans le sens premier du mot,

c'est-à-dire originaire de l'Ile-de-France, de cette puissante abbaye de Saint-Denys, le principal dépôt de notre première histoire, qui, en sollicitant, guidant et alimentant la curiosité des trouvères, leur inspira les premières chansons de geste, et aussi, on peut le supposer, ce constant ressouvenir de la « douce France », lequel au début n'était peut-être que l'écho de la reconnaissance littéraire, mais un écho grossissant, devenu presque aussitôt l'expression du sentiment patriotique.

Où M. Brunetière triomphe, et triomphe sans générosité, aussi cruellement qu'autrefois César de Vercingétorix, c'est quand il arrive au passage où je parle du trouble linguistique apporté tout d'abord par la Renaissance en Italie. Je ne puis mieux faire que de citer ses propres paroles : « M. Bou-
» cherie n'a-t-il pas écrit cette phrase, à laquelle je suis bien
» revenu vingt fois avec un étonnement toujours nouveau,

Croyant toujours la voir pour la première fois,

» que, « dans le monde littéraire comme dans le monde poli-
» tique, c'est le nombre qui fait loi.» — Vous avez bien lu, lecteur: c'est le nombre qui fait loi ! Suit le développement prévu, *facit indignatio verbum,* qui se termine par cette déclaration hautaine : « C'est pourquoi je répète qu'il me paraît si difficile de m'entendre sur ce point avec M. Boucherie, que j'aime mieux y renoncer. » Je ne rendrai point à M. Brunetière exclamation pour exclamation, même sous forme de ponctuation (! !), puisque ce laconisme typographique lui paraît être d'un goût douteux ; mais j'ai bien le droit de m'étonner qu'il se soit fourvoyé aussi complétement. Il m'a lu et relu, dit-il, vingt fois. A la longue, sans doute, sa vue s'était émoussée ; car j'avais écrit: « C'est le nombre qui fait *la* loi », c'est-à-dire « qui est le maître, qui impose sa volonté », raisonnable ou non ; et il a lu : « C'est le nombre qui fait loi », c'est-à-dire « qui tient lieu de loi, qui est la règle. » *Inde error, inde ira.* M. Brunetière sait aussi bien que moi que *faire la loi* et *faire loi* sont deux locutions distinctes : que la première, signifiant « faire acte de maître », ne se dit que des personnes ou des abstractions personnifiées, et que la seconde ne se dit que des choses. Il sait, par exemple, qu'on

dira: «Cet homme fait *la* loi », et non pas « fait loi » ; que, par contre, on peut dire avec lui : « L'opinion de M. Boucherie ne passe pas encore pour faire loi », et non « pour faire *la* loi. » Faute d'avoir remarqué cette humble particule, ce tout petit mais indispensable article, il a cru que j'érigeais en dogme ce qui n'était que la constatation d'un fait, l'énonciation d'une vérité presque banale, rappelée en passant à l'appui de ma thèse. Ensuite M. Brunetière me reproche mes inexactitudes de citation, lui qui, sur les sept ou huit extraits qu'il veut bien faire de ma prose, me déplace un mot, m'en change un second et m'en supprime un troisième. Et quelles conséquences il tire de la suppression de ce mot! Pourtant, s'il s'est trompé, ce n'est pas faute d'avoir regardé. Il y est revenu vingt fois. Je me figure mon article *la*, ce pauvre petit souffre-douleurs, se faisant plus petit encore, se blottissant derrière ses voisins de phrase, tout inquiet sous ce vingtième regard obstinément braqué sur lui, et se disant tout bas :

M'a-t-il de ses *deux* yeux assez considéré !

et se cachant si bien, qu'Argus lui-même, l'Argus aux cent yeux de la *Revue des Deux Mondes,* finit par ne plus l'apercevoir.

Mais aussi, voyez ce qui m'arrivait si, par suite d'un accident toujours possible, ce brave petit article féminin avait filé sous les doigts de l'imprimeur et avait échappé à mon attention au moment de la correction des épreuves. Comme j'aurais été bien venu à rejeter la faute sur le dos de l'imprimeur, le bouc émissaire des auteurs dans l'embarras! J'aurais eu beau montrer les tenants et les aboutissants de la phrase incriminée, prouvé que je voulais surtout parler de l'influence populaire sur la formation et sur l'emploi de la langue, qui ne fait qu'un avec la littérature; j'aurais eu beau citer l'exemple de Pétrarque, qui comptait plus pour sa gloire sur ses poésies latines, destinées à un public d'élite mais restreint, que sur ses sonnets, composés pour le grand public, pour le nombre : — rien n'y aurait fait. Plus je me serais défendu, plus j'aurais paru coupable. J'étais, j'étais perdu, j'étais décrété de mauvais goût et banni pour toujours de la république des lettres. O cher article ! monosyllabe sauveur ! tu as été pour moi comme

le Petit Poucet pour ses frères, comme Ulysse pour ses compagnons. Tu ne pouvais pas faire moins pour moi en ce péril extrême, « in *articulo* mortis », moi qui suis chargé d'enseigner et qui enseigne consciencieusement tes origines, ton étymologie et l'historique de tes formes successives et de tes diverses acceptions. Comme je comprends aujourd'hui les regrets de l'empereur Auguste, qui tenait tant à toi, et qui, aussi malheureux avec toi qu'il le fut avec Varus, essaya vainement de te faire prendre pied dans la langue latine. Son opinion ne put faire loi, pas plus que la mienne, selon M. Brunetière ; pas plus que celle de M. Brunetière, selon les romanisants. Le plus grand nombre, ce Monsieur *Tout le monde* dont parle quelque part Luther, et devant lequel mon austère contradicteur me reproche de plier le genou, le plus grand nombre s'y opposa et lui fit — la loi. Ton heure n'avait pas encore sonné au cadran de l'histoire. Pour que tu prisses la place qui t'était due, il ne fallut pas moins que la chute de l'Empire romain et l'invasion des Barbares. Heureux cataclysme ! *felix culpa !* — Mais je m'aperçois que mon développement (car, moi aussi, *ed anch 'io,* il m'arrive de développer) tourne par trop au dithyrambe. Le lecteur s'impatiente et trouve que M. Boucherie « fait un peu beaucoup » l'article en faveur de son protégé. C'est juste, mais un excès de reconnaissance est toujours excusable. Et puis

> Ce pauvre *article la*, pardonne-moi, lecteur,
> Ce pauvre *article-là*, je l'avais sur le cœur.

Je n'insiste plus, et, puisque nous en sommes sur cet article, ce m'est une occasion toute trouvée de passer à la discussion des théories linguistiques et grammaticales de M. Brunetière.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'il dit d'abord de l'opinion de Grimm et de Max Müller relativement à la supériorité organique des langues à l'état de nature ou d'impersonnalité sur les langues littéraires, soumises à la double action personnelle des grammairiens et des écrivains. Nous sommes trop loin l'un de l'autre pour pouvoir nous entendre. De ses observations, je ne relèverai que celle-ci : « M. Boucherie est-il bien sûr que, pour les études générales d'histoire naturelle, les plantes livrées à elles-mêmes valent mieux que celles que la culture embellit ou améliore pour l'usage ou le plaisir de l'homme ? Il

serait presque plus facile de soutenir le contraire. » Plus facile de le soutenir, je ne dis pas,— cela, du reste, peut être un utile exercice de rhétorique ; — mais plus facile de le prouver, c'est une autre affaire, car ici l'habileté de l'avocat, je n'ai pas dit du critique, la critique n'ayant rien à voir dans cette question ainsi envisagée, l'habileté de l'avocat ne suffit pas : il faut y joindre la bonté de la cause. D'ailleurs, si M. Brunetière tient à avoir une réponse catégorique, qu'il se renseigne, comme je l'ai fait, auprès des botanistes compétents.

Il soutient toujours que notre ancienne langue n'était pas une langue fixée, qu'elle n'avait ni orthographe ni grammaire ; qu'eût-elle possédé ces deux éléments indispensables de toute langue qui se respecte, elle ne saurait encore aspirer au titre de langue fixée, lequel convient seulement aux langues qui ont produit des chefs-d'œuvre. Comme si, pour le dire en passant, le russe, le hollandais, le scandinave, qui n'ont pas produit de chefs-d'œuvre comparables à ceux des littératures classiques, n'étaient pas des langues fixées.

Il est vrai que le vieux français n'avait pas une orthographe rigoureusement uniforme, et que le même auteur ou le même scribe écrivait quelquefois les mêmes mots de deux manières différentes, tantôt pour se conformer à l'étymologie, tantôt pour se rapprocher de la prononciation. Il arrive ainsi qu'on rencontre dans des textes très-corrects *altre* alternant avec *autre, el* avec *eu, del* avec *du,* etc.; mais la prononciation restait la même, quelle que fût l'orthographe. Et s'autoriser de ces particularités, pour prétendre que l'ancien français n'avait pas d'orthographe, serait presque aussi raisonnable que d'adresser le même reproche au français moderne, parce que la *Revue des Deux Mondes* imprime *enfans*, *rythme,* ce que l'Académie écrit *enfants, rhythmes*. M. Brunetière pourra répondre qu'en parlant ainsi nous dissimulons, nous atténuons les infirmités du vieux français, et il rappellera que, dans une seule fable de Marie de France, il a relevé, sur les trente-huit vers dont elle se compose, six manières différentes d'écrire et, à ce qu'il croit, de prononcer les mots *agneau* et *loup*. Et le lecteur de se dire : Puisque ces trente-huit vers, pris sans doute au hasard, contiennent tant de variantes orthographiques, que serait-ce si nous comptions par mille et par dix mille

vers? A cela il y a deux réponses à faire : la première est que ces divergences d'orthographe, celles de la fable du Loup et de l'Agneau, sont imputables aux copistes et non à l'auteur ou à la langue elle-même, pas plus qu'à Bossuet, je suppose, les excentricités d'un écolier qui le transcrirait de travers. La seconde, c'est que, pour infirmer l'exemple qui s'est présenté de lui-même, j'aime à le croire, sous la main de l'ennemi du vieux français, il suffit de faire la contre-épreuve, de prendre, si l'on veut, un texte de longue haleine, comme le *Chevalier au lion*, poëme de 6,806 vers ; ou, mieux, le *Roman de Troie*, qui en a plus de trente mille ; ou, mieux encore, la *Chronique des ducs de Normandie*, qui en compte 44,474. Je fais, comme on voit, à M. Brunetière, la part belle: quatre-vingt mille et quelques vers au lieu de trente-huit ! Qu'il ait le courage de me prendre au mot et de les lire, et, s'il y rencontre les mêmes mots écrits de six ou même de cinq manières diffèrentes, je m'engage non-seulement à les relire après lui, mais encore à les copier en entier de ma propre main.

A ce propos, je ne puis m'empêcher, moi aussi, de faire à mon contradicteur une juste querelle : je veux parler de ce procédé d'argumentation qui consiste à prévoir et à prévenir les objections. Recette utile, dont il ne faut cependant user qu'avec réserve et sans paraître jamais sortir du domaine de la supposition. Autrement, en acceptant trop tôt comme faite une objection possible — ou impossible, on se prépare une victoire plus assurée sans doute, mais tout aussi imaginaire que celle que se promettait certain chevalier errant en lutte avec certains moulins à vent. En voici un exemple remarquable : « Vous me répondez, me dit M. Brunetière au sujet de cette orthographe vicieuse de la fable du Loup et de l'Agneau, que c'est ainsi que, dans la tragédie grecque, le dialogue est attique, par exemple, et le chœur dorien. Est-ce répondre ? » — Assurément non, ce n'est pas répondre. Mais où avez-vous vu que j'aie répondu ainsi? — « Pourriez-vous me montrer, reprend-il emporté par ce premier succès, dans un chœur de l'*Œdipe à Colone*, le même mot ayant le même sens, comme je vous le montre ici, s'écrivant de vingt manières différentes? » De vingt manières différentes ! Tout à l'heure il y en

avait six pour un seul mot, et maintenant nous sommes à vingt. Toujours le mirage philologique. — Eh bien! six et vingt fois non, je ne vous les montrerai pas ces vingt fautes d'orthographe entées sur un même mot, monstruosité dont le vieux français seul était capable. D'abord, parce que je crois que toujours, dans l'antiquité comme au moyen âge, au moyen âge comme dans l'antiquité, les auteurs se sont efforcés de pratiquer une orthographe uniforme, et aussi, et surtout parce que des générations de savants se sont épuisées à purger les textes grecs et latins de toutes les souillures orthographiques qu'y avaient déposées les copistes. Cette tâche, aujourd'hui à peu près terminée en ce qui concerne les écrivains de la Grèce et de Rome, est justement celle que se sont imposée les romanisants actuels. Elle est plus difficile que la première, parce que les dialectes français étaient bien plus nombreux que les dialectes grecs. Mais, à mesure qu'on pénètre dans ce vaste dédale, encore incomplétement exploré, on y remarque une régularité vraie, sinon toujours uniforme. On y constate une orthographe traditionnelle, basée sur l'étymologie latine et accommodée à la prononciation particulière de chaque province, orthographe qui oscillait perpétuellement entre ces deux pôles, entre l'étymologie et la prononciation, inclinant d'abord vers l'un et plus tard vers l'autre, mais sans jamais dévier de la direction première. Quand, dans un même texte, les divergences orthographiques sont, non pas de deux, mais de plusieurs sortes, on doit s'en prendre aux copistes, chacun d'eux ayant tantôt conservé, tantôt changé, selon ses habitudes dialectales, au hasard du coup de plume, l'orthographe de son devancier. C'est là ce qui complique le travail et rend parfois si méritoires les efforts des éditeurs et, — pardon du barbarisme, — des *restitueurs* de vieux textes ; mais la langue elle-même, la langue des auteurs, n'en était pas responsable.

Le vieux français avait donc une orthographe sérieuse, ayant conscience d'elle-même, quoique moins rigoureusement déterminée que l'orthographe moderne. Avait-il une grammaire, et cette grammaire avait-elle des règles? Oui, sans doute, répond ironiquement M. Brunetière, « et la preuve, selon M. Boucherie, que la grammaire française avait dès lors ses lois; la preuve, c'est que la grammaire provençale avait

aussi les siennes.» Charmant badinage, innocente raillerie, qui fera le bonheur des lecteurs compétents, et qui prouve que M. Brunetière connaît le provençal aussi bien que l'ancien français. « La langue des Botocudos a sa grammaire, elle aussi, je pense, et cette grammaire a ses lois. Le tout est de savoir si vous entendez une chose ou une autre par ce nom de grammaire.» Sans doute il y a grammaire et grammaire, comme il y a Botocudos et Botocudos ; mais, en me servant de ce mot, je lui ai donné le sens qu'il a « dans le langage courant de l'érudition contemporaine. » M. Brunetière, lui, ne s'en tient pas là: outre la phonétique, la morphologie et la syntaxe, il y englobe « les règles qui constituent tout un art d'ordonner la période selon l'effet qu'on veut produire. » C'est tout simplement la rhétorique qu'il incorpore ainsi, en tout ou en partie, dans la grammaire. Mais, même en admettant, puisqu'il y tient, que nous devons entendre ce mot de grammaire comme il le fait, nous lui répondrons: Oui, Villehardouin, Joinville, Froissard ; oui, Chrestien de Troyes et l'auteur du *Partonopeus,* et Benoît de Sainte-More lui-même, et bien d'autres, observaient, outre « certaines règles élémentaires de position des mots », toutes les autres règles de syntaxe et de style qu'exige M. Brunetière d'une langue vraiment fixée. Si vous en doutez, lisez-les ;

*Lisez-les!* C'est le mot qu'il faut toujours vous dire.

Et, puisque vous prétendez que « leur grammaire est bien pauvre de tours en comparaison de la grammaire classique », prouvez-le. Ce sera une étude fort intéressante et pour laquelle vous devez être prêt, ayant déclaré de vous-même que vous « établiriez ce point quand on le voudrait.» Ne vous y trompez pas cependant : vous arriverez à prouver ce que nous savons déjà, que les écrivains du moyen âge s'appliquaient moins à varier leurs tournures que les écrivains plus modernes. Mais Homère en était là, ainsi qu'Hérodote, si on les compare aux rhéteurs et aux sophistes des époques postérieures. Voit-on que leur langue en soit moins fixée, c'est-à-dire moins régulière ? Vous ajoutez :«La langue du moyen âge, incapable de l'abstraction, est impuissante à l'expression des idées.» Encore un de ces clichés que nous retrouvons invariablement dans tous les traités d'histoire littéraire. Ceux qui parlent ainsi n'ont pas lu les Homélies sur Job ni la traduction de quelques-uns des ser-

mons de saint Bernard, ou, les ayant lues, n'en ont pas gardé souvenir. Qu'ils les lisent, ou les relisent, de manière à les bien comprendre, ce qui exige, outre une connaissance très-réelle de l'ancienne langue, une assez forte dose d'attention, et ils s'assureront que si, en de pareilles matières, la langue vulgaire s'effaçait le plus souvent devant la langue savante, devant le latin, elle savait, elle aussi, s'exprimer en termes variés et précis, en termes parfaitement adéquats aux moindres nuances de chaque pensée. Sur ce point, comme sur tant d'autres. nous sommes dupes de notre demi-ignorance et de notre précipitation. Et cela est particulièrement vrai de nous autres Français, qui, comprenant à demi, dès la première lecture, ces vieux textes du XII^e et du XIII^e siècle, par suite des affinités toujours persistantes de la vieille langue et de la moderne, nous impatientons de ne pas les comprendre du premier coup aussi pleinement que nos textes classiques. Il y a en effet, disons le mot, quelque chose d'agaçant à se sentir chez soi, sur son terrain, et à ne pouvoir y aller et venir comme de plain-pied. Nous ne sommes sensibles alors qu'aux différences, différences de toute sorte, d'orthographe de syntaxe, de sens et de style. Nous sommes embarrassés, et nous disons que c'est la langue qui est embarrassée ; nous ne voyons pas clairement ses règles grammaticales, et nous disons qu'il n'y en a pas ou qu'elles n'ont rien de fixe ; en un mot, nous faisons siennes toutes nos erreurs, toutes nos incertitudes. C'est ce qu'entrevoyait Sainte-Beuve lorsque, après avoir parlé de nos premières chansons de geste, « ces vigoureuses ébauches marquées d'une touche déjà puissante », et s'être demandé « d'où elles sortent, elles et la langue qui nous y semble parfois si heureusement balbutiée », il ajoutait, car il n'endossait pas sans examen les jugements tout faits: « *Ne serait-ce pas nous plutôt qui balbutions en les lisant ?* » Discret avertissement dont il prenait sa part tout le premier, et que tous, sans exception, nous ferions bien de méditer.

En ce qui concerne la prononciation du vieux français, M. Brunetière, sans faire amende honorable, se borne cette fois à dire que « vingt vers de la Chanson de Roland, s'il les prononce comme ils s'écrivent, lui écorchent l'oreille. » Sans

doute ; mais il s'agit de savoir si l'ancien français était « délitable à ouïr », tel qu'il se prononçait autrefois, et non pas tel que vous ou moi ou tout autre le prononçons aujourd'hui. Il en serait de même du français actuel; vous le trouveriez tout aussi dur à l'oreille , si vous le prononciez comme vous faites l'ancien, si vous transformiez en diphthongues réelles les diphthongues purement orthographiques et si vous articuliez impitoyablement chaque consonne.

Se je y meurs, dire peut qui l'avra,

transcription exacte pour le sens et pour le son de

Se je i moerc, dire poet ki l'avrad. (*Ch. de Rol.*)

si vous le prononcez « se je y *méürss,* dire *péütt* qui l'avra » serait tout aussi choquant que le vers original prononcé d'après les apparences orthographiques.

En conclurez-vous que le français moderne est « dur à l'oreille, dur à la gorge » ? C'est pourtant à un résultat analogue que vous aviez d'abord abouti. Il paraît cependant que, même sur ce point-là, lorsqu'il parlait de la rudesse du vieux français et qu'il la comparait à l'harmonie du grec et du latin, je n'avais pas encore très-bien compris M. Brunetière ; son intention, me dit-il, était simplement de rappeler que, « indépendamment du sens des mots, indépendamment même de la prononciation vraie, il y a des langues *euphoniques* et des langues *cacophoniques;* qu'il y a de pures associations de sons qui caressent l'oreille et d'autres qui la déchirent », et aussi sans doute qu'une « langue toute en voyelles » est plus harmonieuse qu'une « langue gutturale. » C'est tout « ce qu'il a voulu dire et tout ce qu'il a dit. » Ainsi donc ce procès en règle fait au vieux français, qu'il accuse d'être une langue cacophonique sans autre preuve que sa prononciation à lui, ces renvois à Cicéron et à Homère, à l'*Iliade* et au *Pro Murena ;* tout ce bruit, y compris le « bruit de mauvais allemand », si ingénieusement expliqué depuis; tout cela, en définitive, n'etait que pour prouver ou rappeler quoi ? qu'une succession de voyelles est plus agréable à l'oreille qu'une succession de consonnes; que *a, e, i, o, u,* par exemple, « nous sonnent à l'ouïe plus mélodieusement » que *Krrrrstvlmpfbchgdngzx*, nom de la capitale de la lune, d'après Louis Des-

noyers, ou que toute autre combinaison du même genre imitée du polonais ou de l'arabe. On s'en doutait bien un peu, et il n'était peut-être pas nécessaire d'arriver à « la toute simple et toute nue constatation de ce fait » en passant sur le corps du vieux français. Un tel effort pour un tel résultat ! cela rappelle les exploits du père d'Audigier, qui se précipita la lance en arrêt :

> Et du coup perça l'ele d'un papillon,
> Qui depuis ne vola se petit non.

Plus heureuse que la prononciation, notre ancienne versification française a presque trouvé grâce devant lui. Il reconnaît que les vers des chansons de geste étaient très-régulièrement cadencés. « Il n'a jamais prétendu le contraire (p. 166, ligne 10), et si peu, « qu'il a dit en propres termes que jamais l'alexandrin de Campistron lui-même n'exaspéra l'oreille par une plus impitoyable uniformité que le décasyllabe de l'épopée du moyen âge. » Mais M. Brunetière avait dit aussi, ce qu'il oublie de rappeler, que « le rhythme des chansons de geste », ce rhythme à la Campistron, « ne donnait pas même à l'oreille l'impression d'une prose cadencée !» Et tout le monde sait que l'alexandrin de Campistron « ne donne pas même à l'oreille l'impression d'une prose cadencée!» En dehors de son impitoyable uniformité, il ne reproche plus guère à cette versification que l'emploi des laisses d'inégale étendue. D'où il résulte que M. Brunetière, qui, pas plus que moi, pas plus que vous, lecteur, n'aime l'uniformité des vers, n'imagine rien de mieux, pour atténuer celle de nos anciens décasyllabes, que de leur souhaiter d'avoir été groupés par couplets de même longueur. A l'uniformité du vers joindre celle de la strophe ! La variété naissant d'une double uniformité ! Ainsi se trouverait justifié cette fois le proverbe qui veut que le bien naisse parfois de l'excès du mal.

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que M. Brunetière, après avoir reconnu expressément que les vers des chansons de geste étaient très-régulièrement cadencés, ajoute, dix lignes plus bas, que, lorsqu'il reprochait aux laisses inégales « leur rhythme cahotant », c'est bien du vers et de la cadence du vers qu'il entendait parler (p. 166, ligne 20). Mais alors, se dira le lec-

teur très-perplexe, si la cadence des vers est cahotante, les vers ne sont pas très-régulièrement cadencés. D'un autre côté, s'ils sont très-régulièrement cadencés, la cadence n'en doit pas être cahotante. Qui a raison, de la ligne dix ou de la ligne vingt? — Demandez à M. Brunetière.

Et, en attendant qu'il veuille bien répondre à cette question, demandons-lui encore s'il est pleinement satisfait de la définition qu'il donne du rhythme. « Dans notre langue, ce qui constitue le rhythme, c'est la combinaison d'un certain nombre de vers de même mètre ou de mètre différent réunis, cadencés, rhythmés en une certaine strophe. » Qu'est-ce qu'un *rhythme* qui consiste en une combinaison de vers *rhythmés*, et une définition où le définissant coudoie le défini?

Cette petite demande d'explication m'en suggère une autre. J'avais reproché à M. Brunetière de ne pas se faire une idée suffisamment exacte de la tâche des philologues, en la bornant à un simple travail de *lecture* et de *transcription* des textes. « Ai-je dit cela? me répond-il. Si j'avais cru que la tâche du philologue se réduisît à ce peu de besogne, aurais-je donc parlé de *classer* et de *numéroter* les manuscrits? » Soit. Je me suis mépris sur l'intention première de notre bienveillant critique. En s'exprimant comme il l'avait fait, il désirait mettre dans tout son relief le dur labeur des philologues éditeurs d'anciens textes. J'y consens. Mais comment faire cadrer ces bonnes intentions avec les quelques mots qui précèdent le passage par moi critiqué et par lui justifié? « Ils avaient trop de goût.... pour vouloir persuader à leurs contemporains qu'il n'y a rien au-dessus de ce qu'on appelle aujourd'hui la recension d'un texte ou *le déchiffrement d'un parchemin gothique.* » M. Brunetière s'est tiré à son honneur, je le reconnais très-volontiers, de son explication des mots *recension*, *collectionner*, *classer*, *numéroter*. J'attends avec une certaine curiosité qu'il en fasse autant pour ce terrible mot de *déchiffrement*, qui ne prête guère à interprétation et dont il a négligé de parler dans sa note rectificative.

Encore une explication. Mais celle-là, c'est moi qui la fournis. Lorsque j'ai parlé de ces *philologues prudents* qui ne débuteront jamais dans la carrière d'éditeurs de vieux textes,

M. Brunetière a cru que c'était lui que j'avais en vue. Il a eu soin de relever cette « petite insinuation » et de répondre que, s'il ne fallait que cela pour partager la réputation, trop facilement acquise à son gré, de quelques romanisants, « il se risquerait peut-être à tenter l'aventure. » Je dois prévenir M. Brunetière qu'il s'est trompé. Des allusions de ce genre sont toutes personnelles ou ne signifient rien. Or comment celle-ci pouvait-elle viser M. Brunetière, que je ne connais pas personnellement et qui, à en juger par l'article auquel je répondais, ne paraissait ni très-philologue, ni très-prudent? Dans de telles conditions, ç'aurait été en effet une « petitesse. » Mais je suis aussi incapable de la commettre que de la supposer chez d'autres. Quand j'ai dit : « J'en connais qui regrettent d'avoir débuté trop tôt », je parlais de moi-même ; et quand j'ai ajouté : « J'en connais d'autres, plus prudents, qui ne débuteront jamais dans cette carrière pleine de faux pas et d'embûches », je songeais à quelques-uns de mes amis, qui ont souri en lisant ce passage et ne m'en ont pas gardé rancune. Cependant je ne regrette qu'à demi cette méprise de M. Brunetière, puisqu'elle nous vaut de sa part l'engagement presque formel de publier du vieux français. *Macte animo,* mais aussi *cave ne cadas.* Vous vous êtes déjà trompé trois fois en me citant et deux autres fois en citant des titres d'ouvrages. Mauvais début pour un futur éditeur de vieux textes. Et, circonstance aggravante, ces petites erreurs (mais il n'y a pas de petites erreurs dans ce terrible métier) ont été commises, non pas sur un manuscrit, sur un de ces parchemins gothiques « où l'on use sa vue » à lire « l'illisible » et « dont le déchiffrement » constitue, pour les romanisants, « l'effort suprême de l'esprit humain » ; mais sur un simple tiré à part de la *Revue des Langues romanes*, imprimé, non pas au temps de Gutenberg, à l'époque où les incunables ne se laissaient pas mieux déchiffrer que les manuscrits dont ils étaient les frères jumeaux, mais au temps des Didot et des Mame, en plein dix-neuvième siècle.

Il me reste à présenter une dernière observation à M. Brunetière ; après quoi j'en aurai fini avec lui, et le lecteur avec moi.

A deux reprises, il critique mon style. Il dit que, « pour un philologue, je fais un peu beaucoup de phrases » ; et, plus loin que « j'ai sacrifié aux faux dieux », *id est* à la rhétorique. A l'appui de son dire, il cite cette phrase : Les trouvères « avaient cette naïveté *absolue,* qui est le privilége *adorable* de la *première* enfance » ; et il ajoute : « Que d'épithètes ! » Rectifions d'abord le texte. J'ai dit, non pas « privilége *adorable* », mais « *adorable* privilége » ; ce qui, je ne me doutais pas que j'eusse à l'expliquer à M. Brunetière, constitue une différence, et une différence voulue. Cette épithète, qu'il déplace sans mon autorisation, c'est à dessein que je l'ai mise avant et non après le nom auquel elle se rapporte. Pourquoi ? Parce qu'elle est un peu voyante, qu'elle n'est pas aussi nécessaire que les deux autres à l'entière expression de la pensée, et qu'elle représente une impression toute personnelle, que quelques-uns peuvent ne pas partager au même degré, peuvent même ne pas partager du tout. *Adorable* n'est pas nécessaire ici ; mais est-il superflu ? A vous, lectrices, de répondre, et à vous aussi, lecteurs, vous du moins qui êtes pères de famille et depuis peu ! Je ne parle pas des grands parents, ils trouveraient l'épithète insuffisante.

« J'ai sacrifié aux faux dieux. » Il le dit, et je le crois, parce qu'en ces choses-là on est toujours mieux jugé par les autres que par soi-même. Danubien de la philologie romane, j'ai déposé le rude sayon de l'érudit pour prendre le costume plus élégant des patriciens de la littérature. *Mea culpa !* Je confesse ma faute, et, pour pénitence, je m'interdis toute représaille. Je ne relèverai même pas les rares fautes ou demi-fautes de français échappées à mon critique. Ces chicanes sont peut-être de bonne guerre, mais non pas du meilleur goût ni bien utiles ; car ce n'est pas du choc de deux amours-propres que jaillit la pure lumière qui doit éclairer les discussions. Je me résigne donc, et je passe condamnation. Humble et contrit, comme Horace devant Orbilius, comme un bon « confès » devant son directeur, ou, comme devant son seigneur, un de ces vilains toujours tremblants du moyen âge, desquels on disait en commun proverbe : « Poignez vilain, il vous oindra », je rendrai

Fèves pour pois et pain blanc pour fouace,

éloge pour critique et compliment pour raillerie. Je dirai à celui qui a si bien relevé les défauts de ma toilette littéraire : « La vôtre est irréprochable. Chez vous, pas d'épithètes voyantes ni superflues, ni trop nombreuses ; nulle trace d'idolâtrie : rien que le culte du vrai Dieu. Les quelques archaïsmes classiques dont vous avez su vous parer avec une juste discrétion vous vont à ravir, et je me réjouis de pouvoir vous dire avec qui vous savez :

« Soyez heureux, Irus, votre habit vous va bien. »

A. BOUCHERIE.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle,** *composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées; par* Frédéric Godefroy. — *Publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique.* — Paris, Vieweg, 1880.

Nous sommes vraiment heureux d'annoncer à nos lecteurs l'apparition des quatre premiers fascicules de ce grand et important travail. Quel riche répertoire de notre ancienne langue! Quelle moisson d'exemples! Joignez à cela que tout est bien imprimé, bien disposé. C'est une fête pour le philologue.

La matière est si abondante, que ces quatre fascicules, qui représentent déjà 312 pages in-folio, n'ont pas encore épuisé la lettre A.

L'auteur, dans une très-courte préface, où il esquisse les grandes lignes de son travail, déclare qu'il accueillera avec reconnaissance les rectifications et les indications complémentaires qu'on voudrait bien lui adresser. Pour me conformer à son désir, je lui soumets les quelques notes qui suivent. Je les ai prises au cours d'une lecture trop rapide et forcément incomplète; car, si l'on peut consulter des livres de cette taille, on ne les lit pas d'un seul tenant.

P. 6, c. 2, il y a des réserves à faire au sujet des exemples rangés sous la rubrique de « *A* venant de *ab* et marquant éloignement. » — *Abateiz*. Joindre un exemple de *abaitiz* : *confragum, gi*. Le lieu où le vent queurt, ou la (*sic*) maint tourment et *abaitis* comme de guerre. (Ecole de médecine de Montpellier, ms. 110, f° 51, r°.)— *Ables*. Voic un exemple plus ancien que ceux qui sont cités : Mais tout aussi com li fils le roïne estoit plus nobles que Pylates, tout aussi estoit il plus *ables* et plus apiers en tous les jus de coi il juoient. (Bibl. nationale, ms. 7595, XIII^e siècle, f° 404, ap. Edélestand du Méril — *Abseque* (manque) : Funero, as, avi, are. Ensevelir ou faire *abseque* du mort. (Ecole de méd. de Montpellier, ms. 110, f° 113, r°.) — *Abundant de* (manque) : Buco, conis a buo, is. Une beste *abundant de* lait. (Ecole de méd. de Montp. (ms. 110, f° 34. r°.) *Abuseresse* (exemple unique) : Cathadisis, is. *Abuseresse* (*Ibid.*, f° 41, v°).

*Acaabler* (manque) :

La vache qui De coveta
En essample senefia,

Que la novele lei vendroit,
Qi la vieille *acaableroit*.
(Ecole de méd. de Montp., ms. 350, f° 24 r°.)

*Achevronné* (exemple unique) : Tignatus, a, um. *Achevronné* (*ibid.*, ms. 110, f° 298, r°). — *Acombleement* (manque) : Glomeratim. *Acombleement.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 121, v°.)—*Acommensables* (manque) : Primordialis. *Acommensables.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 207, v°.) — *Acouarcie* (manque) :

Et ont la pel tant dure et tant *acouarcie*,
Ne prisent nul cop d'arme une pome porrie.
(*Romania*, n° 17, p. 29, v. 98.)

*Acourver*, *acourvance* (manquent) : Flecto, ctis, xi, xum, id est curvare. *Acourver.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 103, v°). Fragus, gi. *Acourvance*, genoil ou fresier. (*Ibid.*, ms. 110, f° 108, r°.)—*Acupables* (manque) : Aucupabilis, le ab aucupor. *Acupables.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 25, r°.)

*Admonestance* (manque) : Hortacio, onis. *Admonestance.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 132, r°.) — *Adversans* (manque) : Transgressor. *Adversans* ou trespasseur. (*Ibid.*, ms. 110, f° 233, r°.)

*Affermeresse* (manque) : Assistria, trie id est assistrix, cis. *Affermeresse.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 83, v°.) — *Affichet*, *affiquet* (manquent) : Scutula, e. *Affichet* ront d'or ou d'argent. (*Ibid.*, ms. 110, f° 237, v°.) Monile, lis, a munus dicitur. Fermail ou *affiquet*, ornement de femme ou serpent. (*Ibid.*, ms. 110, f° 185, r°.)

*Affire* (manque) :

La destrece del mal li fait fraindre et *affire*,
La car taindre et noircir, le sanc et les os frire.
(*Alexandriade*, p. 100.)

On peut supposer *afflire*. Mais *affire* = *afficere* est admissible, si toutefois c'est bien la leçon du manuscrit.

Ce premier dépouillement ne comprend que les trois premiers fascicules, le quatrième n'étant pas encore à ma disposition.

A. Boucherie.

**Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue**, par M. L. Constans, professeur au lycée de Montpellier. — Montpellier et Paris (Maisonneuve et Cie), 1880. In-8°, de 262 p.

L'ouvrage de M. Constans se divise en deux parties : 1re *Etat actuel de la langue;* 2e *Historique*. De la première je ne puis guère parler, éprouvant à le faire un embarras que l'on comprendra sans peine après avoir lu les lignes suivantes de la préface : « Pour ne pas être accusé de plagiat, j'ai pris le parti d'emprunter en partie le cadre et le plan de la *Grammaire limousine* de M. Chabaneau, ne m'en écar-

tant que lorsque la différence des deux idiomes étudiés exigeait des modifications dans les théories grammaticales ; et, dans ce cas, j'en ai fait l'observation. » Cette détermination de M. Constans me rend plus difficile encore l'éloge que la critique. Je m'abstiendrai, en conséquence, de l'un et de l'autre. Mais ce serait sans doute faire preuve d'un scrupule excessif de ne pas dire ici que cette partie du travail de notre confrère est une des plus importantes contributions apportées dans ces derniers temps à l'étude de nos dialectes méridionaux. Quelques inexactitudes ou théories hasardées [1] n'en diminueront pas l'utilité pour les philologues voués à cette étude.

La deuxième partie comprend deux livres, dont le premier renferme les titres et documents sur lesquels est basée « l'étude historique de la langue du Rouergue », et le second, cette étude elle-même.

*Livre premier*. — Les textes publiés ici le sont malheureusement, pour la plupart, d'après des copies qui ne peuvent inspirer beaucoup de confiance. On ne saurait se fier davantage à ceux que M. Constans ne reproduit pas, mais dont il s'est servi néanmoins « sous bénéfice d'inventaire, adoptant les corrections qui se présentaient naturellement », et qu'il a pris, en majeure partie, dans les *Études* de M. de Gaujal.

P. 143. *Extrait du cart. de Conques.* L. 6, *faitans* (= *faita nos*) du ms. et de l'édition est la bonne leçon. M. Constans a eu tort de la modifier en *fait ans.*—L. 9. Pourquoi *dell 'abat ?* et surtout pourquoi la note sur ce passage? Puisque M. Constans tenait à user ici de l'apostrophe, il aurait pu avec plus de raison le faire l. 4, en écrivant *nill 'i*, *noll 'o* (= *no li o*) Il aurait bien fait aussi de ne pas imiter (l. 8) l'éditeur du cartulaire et d'écrire, en deux mots, *se nesciament.*

P. 144. *Autre extrait du même cartulaire*. L. 10: *fero il.* Il faudrait *feroil* (= *ferolh* = *fero li*).

P. 145. *Vidimus d'un texte de* 1178, « transcrit, dit M. Constans, avec une correction et une exactitude rares au XVI^e^ siècle.» Je ne trouve pas, quant à moi, ce *vidimus* si correct, et son exactitude aussi m'est suspecte: *vieus* dans un texte de 1178 est peu vraisemblable, *issou* (*ibi sunt*) encore moins. *Conneugut, gadaniuei* [2] sont impossibles. M. Constans les accepte pourtant et les enregistre, pp. 196 et 198, comme des formes authentiques du dialecte rouergat. Que peut signi-

[1] Par ex., p. 134, *vengui* expliqué par * *venivi*, ce qui est impossible ; — p. 122, le subjonctif présent influant sur le parfait, et non le parfait sur le subjonctif. C'est un des points sur lesquels M. Constans a cru devoir ne pas suivre l'auteur de la *Grammaire limousine*. — Relevons en passant un oubli qui étonne : M. C. ne parle pas des adjectifs ou pronoms possessifs.

[2] Lisez *gadanniei.*

fier, l. 7, *e do e lais al be medeus?* Ne faut-il pas lire *laisel be?* Deux lignes plus loin, *sas* n'est-il pas aussi pour *ses?* — *Heres*, l. 12, ne peut avoir aucun sens. Quel est le mot qu'on a lu ainsi? il paraît s'agir de mobilier. — P. 146, l. 8, *n'o*, lis. *no*. — L. 17, *ajou*, lis. *aion*.

P. 147. *Vidimus daté de* 1668, *d'un acte de* 1184. — *Ditha*. Corr. *dicha?* Plus bas, M. Constans hésite entre *t* et *c*. Lui ou le copiste de 1668 n'ont-ils pas mal lu? — « Que hiou y ay et ans hy degh. » M. Constans supplée *aver*, sans prendre garde que ce verbe, nécessaire au sens, est justement le mot que le copiste de 1668 a transcrit *ans*. Il devait y avoir dans le ms. *au* suivi d'une abréviation qu'il aura prise pour une *s*.

P. 149. *Extrait des coutumes de Milhau*. XIV$^e$ s., d'après une copie du XVII$^e$. — Que signifie *senestiers?* (que non vendon draps à talh *senestiers*). — *Poge el castel*. Pourquoi corriger *page? Poge* (*monte, podiet*) donne ici un sens meilleur.

P. 151. *Acte de vente daté de* 1278, d'après une copie que M. Constans croit du XIV$^e$ s. — L. 12. Lis. « que foro sai en reire *del* senhen Berenguier Duran, cavalier... » M. Constans écrit « *dei* senhen Berenguier, Duran, Cavalier », faisant ainsi trois personnages différents de cet unique chevalier, et, ce qui est plus fâcheux, prenant *senhen* pour un pluriel (est-ce parce que ce mot renferme deux singuliers?). Quant à *dei*, il l'enregistre sans hésitation, p. 181, au chapitre de l'article, comme une forme « caractéristique » et, ajoute-t-il, « parfaitement sûre », bien que tous ses autres textes, il le remarque lui-même, ne donnent que *dels*. Cela seul n'aurait-il pas dû le mettre en défiance?— — P. 152, l. 1, *ni eus*. Lis. *nieus* (= *nius*) *: eus* (*us*) pas plus que *il* (=*li*) ne doit être détaché de la voyelle, qui, se contractant avec le pronom, est la seule raison d'être de ces formes. — L. 8, *necesserment* aurait dû être corrigé. — L. 11, *sustrisses*. *Suffrisses* est une correction mieux indiquée que *sustraisses*.—L. 14, *estevenidors*. Est-ce bien la vraie leçon? — L. 14, « *e renuncie tertz* de fag e de dreg. » Que peut ici signifier *tertz?* Lis. *certz?*

P. 154. *Bulle du Pape Clément VI* (1343). Voilà le texte le plus intéressant, et de beaucoup, de tous ceux que M. Constans nous communique, malheureusement d'après une copie pleine de lacunes et d'incorrections, qu'il n'a pu revoir sur le ms. original, lequel se trouve à l'évêché de Rodez. C'est une traduction de la bulle (ou prétendue bulle[1]) relative au jubilé de 1350, dont on peut voir le texte latin (sauf la première moitié) dans la 5$^e$ des Vies de Clément VI publiées par

[1] Voy. ce qu'en dit Baluze dans ses notes sur les *Vitæ paparum avenionensium*, I, 915-917 : «... insulsa est enim compositio, fatua, demens, aliena a stylo curiæ romanæ. etc.... »

Baluze. Cette traduction se trouve au commencement d'un beau missel du XIV[e] s., qui appartenait naguère à l'église de Compayre, près Milhau. M. Constans ne dit pas si elle est du même temps que le missel. Il serait très-intéressant pour la critique historique d'en pouvoir déterminer l'âge exact.

L'obligation de comparer la traduction avec le texte latin s'imposait d'autant plus à M. Constans, que la copie dont il disposait était plus défectueuse. On s'étonne qu'il n'y ait pas songé. Il ne lui était peut-être pas facile, il est vrai, de se procurer la partie du texte latin qui correspond aux pages 1-8 de la traduction [1]. Mais le reste (p. 9-17) lui était très-accessible.

P. 156, l. 16, *tenem*. Corr. *devem?* — L. 19, « *acomensaria de desinar*, si del pays de Paradis passa los mandamens. » Au lieu de *acomensaria*, la copie de M. Constans porte *a coma havia*. La bonne correction paraît être (je prends la phrase au début) : « La orgolhosa empero natura humana, (a) coma havia de *desviar* si del pays de Paradis, passa[n] los mandamens, aysi lo pot trobar, enclinant se a vertut..... »

P. 157, l. 9, « e non i a tan san *vitan* drethurier. » Quel sens M. C. peut-il trouver à ce *vitan?* Lis. *ni tan*. *Drethurier* doit être aussi une mauvaise lecture de *drechurier*. Je ne puis pas deviner ce qui se cache sous le *virovirnam* qui suit ; peut-être *servici* ou *justicia*. — *Ibid.*, l. 19, *la sepultura*. Lis. *sa s*. — *que ayro es*. Corr. *que ayso es* (et non *aras es*). — L. 21, mettez une virg. après *ensegnida* (= *insignita*). — L. 24. « davans las gens els *feys* els filhs..... » Corr. *reys*. C'est ce qu'indique le passage du Nouveau Testament auquel il est ici fait allusion (*Act.* IX, 15): « .....coram gentibus, et *regibus*, et filiis Israel. » — L. 27, « cant fugia *a* la forsenaria. » M. Constans a tort de supprimer cette préposition. C'est là une particularité de la syntaxe provençale dont on a ailleurs bien d'autres exemples. — Même ligne, il faut mettre la virgule après *l'emperador*. *Defora* appartient à la proposition suivante.

P. 158, l. 7, *hornada*. Faute de lecture pour *honrada?* ou métathèse? Dans ce dernier cas, l'exemple était à relever. — L. 20. « Lo cap del cal (il s'agit de saint Paul), quant fon trenquat pel cop del carnasia, Jhesus Crist tres vegadas *estudet*. » Il faut probablement lire *escridet*. Cf. dans le pseudo-Linus: « ... et caput ejus abscidit. Quod postquam a corpore præcisum fuit, nomen Domini Nostri Jesu Christi hebraice clara voce personuit. » — L. 21, *ho*. Corr. *ho*[*n*]. — 25. *Sobre luns*. Ce n'est qu'un seul mot. — 28. *feys*. Lis. *reys* ; même faute que 157, 24. — 30. *Veng*[*r*]*o*. Addition inutile. Les formes

[1] Nous n'avons pu nous-même trouver ici un exemplaire d'aucun des rares recueils où elle a été imprimée.

sans *r* ne sont pas rares en provençal à la 3e pers. plur. des prétérits forts.

P. 159, l. 25, « lo perdo *e* la remessio dels peccats. » Je ne comprends pas pourquoi M. Constans corrige *e*[*n*]. Lat.: *et*. — L. 26: «.....que puesco venir à la sobre diha etat decrepitat. » M. Constans corrige: *estat decrepit.* Il suffisait de supprimer le *t* final de *decrepitat*. Le latin dit: *quibus ad decrepitam ætatem*...—L. 27. « per la soa auctoritat. » La copie, dit M. C., porte *soir*. Ce doit être une mauvaise lecture de *nostra* abrégé. Lat.: *auctoritate nostra*.—L. 29. « *des quals* nos usam. » Le sens, autant que le texte lat. (*de qua fungimur*) indique la correction *del qual* (savoir *poder*, qui précède). — 32. « *entor* aquel an. » Lis. *en tot*. Lat.: *totum annum*.

P. 160, l. 13. « ses demandar a nos los sobeyras licencia. » M. Constans supprime *nos* et corrige *lor*. Il valait mieux garder *nos* et suppléer *o a* (*a nos* [*o a*] *lo*[*r*]*s sob*). Cf. le lat.: *a nobis vel*...— L. 15. « a tost rectors e curats *donam* yssimple de las sanctas armas...... » *Donam* trouble le sens, et rend cette partie de la phrase incompréhensible. Corr. *donatz* [*a*] ou [*en*][1]. Lat.: *in exemplar datis*. — L. 23, *anullam* ne doit pas être changé en *anullada*. Lat.: « et nihilominus ex tunc prout ex nunc suam gratiam *annullamus*. »

L. 24. « *al scen ordre* de morgues negres et blancs. » M. Constans met au pluriel les trois premiers mots. Le texte latin (*sancto ordini*) lui aurait montré qu'il fallait les laisser au singulier. »

P. 161, l. 3. « esse *lo*(*r*) regidor d'aquelas. » M. Constans a tort de supprimer cette *r*. Les pléonasmes de ce genre sont communs en langue d'oc. — L. 6. « aquel(s) que acquirit ha ». La correction devait porter sur le verbe: « aquel que acquirit ha[n]. » Lat.: *acquisierint*. — L. 8, « [non hi podon anar] ». Addition inutile. Le sens est complet sans ces quatre mots, sauf à mettre une virgule au lieu d'un point-et-virgule après *desencusats*. Lat.: « Item illi qui in decrepita senectute, vel alia incurabili infirmitate fuerint prægravati, si pro itinerantibus ad dictam sanctam indulgentiam qualibet septimana tres *pater noster* dixerint, prædictam indulgentiam habeant pari modo. »

L. 12. Il faut une virgule après *defalha*. C'est une parenthèse. Lat. *quod absit*. — L. 18. « afi que la *malvestat de pena* non done occasio de pecar. » Passage corrompu et dont je ne vois pas la correction. Lat.: *ne facilitas veniæ incentivum tribuat delinquendi*.

L. 24. « Volem sobre que *tot* [*que*] los romieus. » Addition inutile; il fallait seulement corriger *totz*. Mais il n'était pas facile de reconnaître un adverbe dans *sobre* sans avoir le latin sous les yeux: « Vo-

[1] La préposition n'est même pas, à la rigueur, indispensable.

lumus *insuper* quod *omnes* romipetæ.... » — L. 27. « per VII mes entier[s]. » Comment ces sept mois de séjour, rapprochés de la seule quinzaine imposée plus loin aux pèlerins non italiens, n'ont-ils pas paru invraisemblables à M. Constans ? Il fallait conserver *entier* sans correction et lire *un* au lieu de *uii*. Lat. : *per unum mensem*. — P. 162, l. 1. « permissio. » Lis. *promissio,* comme dans le latin. — L. 5. « LXXIIII melia. » Le latin donne CLXXIIII. — L. 10, *man*. Corr. *manho*, comme le propose M. C. La virgule qui est après *dias* est à transporter après *continuadamen*. Lat. « per XV dies *continue resideant.* »—L. 13. « ... *auran ausidas* de nostre mandamen, lur sera monstrat... » La virgule doit être placée après *ausidas,* qui est d'ailleurs inadmissible en cet endroit. M. Constans dit que sa copie porte *aurans.* Ce peut être une *f* qu'on aura prise pour une *s* et dont il faudrait faire la lettre initiale du mot suivant, lequel, devenu ainsi *fausidas,* pourrait être corrigé *fenidas* ou *fornidas* ou *formidas*. Le latin donne : « Cum... ista devotione *compleverint* suas peregrinationes, ostendetur eis ex mandato nostro... » — L. 23. Las quals nos *poyran* nombrar. » Corr. *pogran* ou *poy*[*ri*]*an*. Lat.: *que sunt innumerabiles*. — L. 29. « et en aquel presentia sel calra que mueyra per raso dels peccats. » Ceci ne donne absolument aucun sens. *Sel calra* est une correction de M. Constans, dont la copie porte *ses calva*. Il faut lire ou corriger : « et en aquels *perseverant s'escaira* que mueyra, per raso, *etc.* » Lat. : « et peccatis perseverando contingeret eum mori. » — L. 33. « *da l'*actoritat. » La copie de M. C. portant *dac actoritat,* la correction *d'actoritat* paraissait mieux indiquée. — P. 163, l. 7. « Contra elas *interpretar*. » Erreur de transcription ? Le latin donne : « vel contra ea *imprecari*. »

P. 163. *Lettre de Jean Levezou aux consuls de Milhau, datée du* 22 *janvier* 1369, publiée d'après l'original. Les lettres en langue d'oc ne sont pas très-communes. Cette circonstance donne un nouveau prix à l'épître de Jean de Levezou, qui est d'ailleurs intéressante au point de vue historique. — P. 164, l. 11 : *escrith*. Est-ce bien cela et non pas *escrich*, que porte le ms ?

164. *Las cridas de las fermas de Milhau*. Document de date incertaine. M. Constans le publie d'après une copie du XV[e] siècle. — L. avant-dernière : *offre*. Corr. *offre*[*n*].— P. 165, l. 7-8, lis. : *re degut, re penre*. *Ibid.*: *ensen*. Corr. *en feu ?*

P. 166. *Comptes de la cité de Rodez* (1398). Extrait de quelques lignes. L. 2 : *Jonhn* ne peut être que *Johan* ou à la rigueur *Joahn*. M. Constans veut qu'on corrige *Jonh*. L. 7 : *quadenatz* n'a nul besoin d'être corrigé. C'est une forme plus correcte au contraire que *quadenat,* puisque le mot vient de *catenacium.*

P. 167. *Déposition faite en* 1507 *dans une enquête*. Texte publié d'après une copie de M. l'abbé Rouquette.

P. 170. Fragments d'un sermon (*lo paralysio spirituelo*) écrit au siècle dernier.

P. 172. Courts extraits d'une traduction imprimée en 1556 à Rodez, de l'*opus tripartitum* de Gerson.

*(A suivre.)* C. C.

**Mémoires de Jean d'Antras de Samazan**, seigneur de Cornac, suivis de documents inédits sur les capitaines gascons pendant les guerres de religion et de la généalogie de la maison d'Antras, publiés pour la première fois par J. de Carsalade du Pont, membre du Comité historique de Gascogne, et Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. — Sauveterre-de-Guyenne, Jean Chollet, 1880, gr. in-8°.

L'unique ms. de ces mémoires d'un compatriote et d'un émule de Blaise de Monluc, très-intéressants pour l'histoire des guerres de religion, est malheureusement fort mutilé. Le commencement et la fin manquent, et il y a aussi des lacunes intérieures. Grâce à l'industrieuse patience des éditeurs, qui sont allés rechercher, de ci et de là, des extraits faits à diverses époques de l'œuvre de Jean d'Antras, la suite du récit, quant au fond du moins, souvent même quant à la forme, a pu être, sauf au commencement et à la fin, à peu près reconstituée. Le texte des mémoires est suivi de notes nombreuses, où l'on retrouve à chaque ligne cette érudition abondante et sûre qui donne tant de prix aux publications de M. Tamizey de Larroque. C'est un commentaire suivi, dans lequel sont prodigués les éclaircissements, particulièrement en tout ce qui concerne les hommes et les choses de la Gascogne, et dont l'importance ne peut manquer d'être appréciée par tous ceux qui étudient l'histoire de cette province.

Le ms. d'Antras a été reproduit tel qu'il est sorti des mains de l'auteur, avec les incorrections et les gasconismes qui lui étaient habituels, et dont le brave gentilhomme, moins habile à manier la plume que l'épée, ne songeait pas à se défendre. On ne peut que louer les éditeurs de cette fidélité. Peut-être cependant l'ont-ils poussée parfois à l'excès. Quelques fautes évidentes, qui nuisent au sens, auraient pu sans inconvénient être corrigées [1]. Quelques lettres oubliées restituées par-ci par-là, entre crochets [2], des apostrophes discrètement distri-

[1] P. 15, l, 17, *di heure a autre*, lis. *d'une heure à a.* (*d'l'* ?); — p. 16, l. 8, *somes*, lis. *fimes*; — p. 17, l. 5, *sien*, lis. *lieu*; — *ibid.*, 10, *vollit*, lis. *volsit*; — p. 26, l. 6 du bas : *sil recognoistre pas*, lis. *fit r. par*; — p. 60, l. 1, *fussent*, l. *furent*.

[2] Pourquoi, par ex., ne pas écrire, p. 19, l. 31, *n'av[i]ons*; — p. 28, l. 14,

buées, faciliteraient la lecture sans rien faire perdre de sa physionomie propre au style non plus qu'à la *graphie* de l'auteur.

Les mémoires de d'Antras offrent à ceux qui recherchent avant tout, comme nous, la matière philologique, un attrait particulier. Parmi les ouvrages écrits en français par des méridionaux, il n'y en a pas, croyons-nous, où l'influence du dialecte natal se fasse sentir autant que dans celui-ci. Nous donnerons quelques exemples très-caractéristiques de cette influence :

1. *V* devient *b* : *cabalier*, etc., etc. — *J* devient *y* : *suyet*, *desya*.— *Eu* devient *u* : *demure*, *iunesse*. — *O* devient *ou* : *coume*, *estouna*, *courbée* (corvée). — *Ai* devient *e* : *fere*, *fet*, *sent*.

2. *Que* remplace *qui* : *ce QUE fut fet* (28), *QU'est encore en vie* (1). — *Que* remplace *dont* : *ce QUE nous avions besoing* (47).

3. *Le* et *les* employés au datif : *qui LE tuarent son cheval* (85) ; — *taschoit de LES nuyre* (39) ; — *et LES ayant remontré que* (66).

4. Le pronom réfléchi *se* servant pour la 1re pers. des deux nombres : *de quoy il ne me fut possible S'en resouldre* (66) ; *nous voyla donc pour SE retirer chacun en sa maison* (9) ; *il fut resolu entre M. de Baudean et moy de S'en aler a Tholouze* (80).

5. *En* pour *y* : *s'EN résoudre* (déjà cité, 66) ; *ceux qui s'EN employoient* (83) ; *le marechal qui EN passa et généralement tout le reste apres luy* (73); *que ceux qui n'EN sont passés ne le sauroient croire* (73). Cet emploi de *en* n'est pas, d'ailleurs, particulier au gascon ; le provençal le connaît aussi. Il y en a des exemples même chez les troubadours.

6. *A*, préposition, devant un régime direct : *qui me feroient l'honneur de m'aymer et moy aussi A eulx* (56) ; *il le fit chevalier, ainsi qu'A six gentilshommes* (126). Sans ce dernier exemple, le premier pourrait paraître douteux.

7. *De* à la place de l'article partitif français : *qui fesoient DE ravages* (37, 51) ; *mit DE gens a cheval* (52) ; *se fesoient DE courses* (53); *pour avoir DE commodités* (47) ; *il y a toujours DE traistres* (69).

8. *Et tout* pour *aussi* : *et le dit sieur de Mouy ET TOUT* (19). De même 12, 30, etc.

9. *Pour* au lieu de *par* : *harassé POUR les courvées* (17).

10. *Espouser* pris absolument au sens de *se marier* : *Et apres avoir ESPOUSÉ tous deux au dict Tholouse* (56).

11. *Que*, conjonction, sous-entendu : *que l'on disoit ils portoient* (25).

Signalons encore quelques particularités : *plutost que* = *avant que* (avec l'indicatif) : *plus tost que le combat ne commensa* (27), etc., etc.

*coma[n]sa* ;—p. 29, l. 14, *charge[r]* ; — p. 35, l. 26, *randre la ville a[u] roy;* — p. 41, l. 23, *je le[s] lasseray?*

— *Depuis m'avoir rencontré* (7), etc. — *Nous voilà donc marcher droit à eulx* (5), etc. — *En partie = presque : il nous mit en partie tous par terre* (6). Cette dernière locution est aussi en usage dans la Saintonge, et nous avons connu, dans ce pays, un écrivain estimable, sous la plume duquel elle se glissait volontiers, toujours dans la compagnie compromettante de ce même *tous*, qu'on vient de voir chez d'Antras.

Au point de vue du vocabulaire, nous ne trouvons que deux mots à noter : *chamallet* [1] (p. 7), qui n'est pas expliqué, et dont le sens et l'étymologie nous échappent ; et *sacamautés* (p. 65), que les éditeurs assimilent à *escamotés* [2]. Il vaudrait mieux, ce semble, le rattacher à *saccomanare*, mot de la basse latinité signifiant *piller*, *saccager*. Voy. Du Cange sous ce mot, et Diez, I, sous *sacco*.

C. C.

# PÉRIODIQUES

**Bulletin de la Société des anciens textes français.** 1880, n° 2. — De la p. 46 à la p. 83, étude du ms. Douce n° 40, par M. Paul Meyer. — P. 55, En un estate *nul houres rom*. M. P. M. propose *un jour ne*. Il semble préférable de lire *nul[e] houre*, qui donne le même sens et s'éloigne moins de la leçon du ms. — P. 65, Kar il sa femme od luy *mesna*. Lisez *mès n'a*. — *Ibid.* En ureisouns et en *duçours*. Lisez *dutours*, doute, crainte, analogue au v. provençal *doptor*.—P. 70 Et donc ne quide estre ces parcioners Cil qui en receivent a cent et a milliers. M. P. M. corrige *quident fere sen parcener* Cil *Kin* receivent Je lirais : Et donc ne *quide* estre *tes* parceners Cil Kin *receit*... — P. 71, v. 2. « petit *fors* em pris. » M. P. M. corrige *presis*. Bonne restitution, que je complèterais ainsi « petit for *s'em* presis » = *sic inde*.

A. B.

[1] Voici le passage : « L'un desquels prit à main droite... et l'autre droit à moy avec son espée qui m'attaqua, et moy estant un peu *chamallet*, il fut question de venir aux prises, lequel par fortune je mis par terre... »

[2] « En ce temps aussi je fus employé par les habitants de la ville de Beaumarchez, qui estoient souvent visités, pyllés et *sacamautés* des huguenots de Byarn... »

# CHRONIQUE

Mme Lydie de Ricard, née Wilson, est morte dans le courant du mois de septembre, quelques jours avant la félibrée du château de la Lauze.

C'est un deuil pour les amis de la langue et de la littérature méridionales.

Toujours prête à payer de sa plume et de sa personne, quand il s'agissait des études romanes, non-seulement Mme de Ricard composait de charmantes pièces de prose ou de vers dans le dialecte languedocien, devenu pour elle une seconde langue maternelle, mais encore elle ne manquait aucune des réunions auxquelles savants ou félibres conviaient les dames. Déjà gravement atteinte, elle vint à la première Cour d'amour de la Maintenance du Languedoc, sous les beaux arbres et dans la fraîche vallée de Font-froide, où M. Roumieux lut à sa place une de ses plus gracieuses productions.

C'était pour la dernière fois. La seconde réunion s'est tenue sans elle, et plus d'un parmi nos amis du dehors, qui avaient assisté à la félibrée de Font-froide, s'étonnaient de ne pas la voir à celle de la Lauze, et apprenait avec une surprise douloureuse sa fin prématurée.

***

Communications faites en séance de la Société. — 1er décembre : Une version romane de la légende religieuse *l'Ange et l'Ermite*, par M. le docteur Noulet ;

*Lous Dous Bracouniès*, poésie languedocienne(sous-dialecte narbonnais), par M. Charles de Rouquairol ;

15 décembre : Poésies provençales de Camille Reybaud, par M. le vicomte de Vallat ;

*Le Boucàud de Boulàud*, conte populaire en dialecte marchois, par M. le docteur Vincent ;

Quatre croyances superstitieuses des Juifs de l'Algérie, par M. Ernest Hamelin.

***

La Société vient de faire paraître le septième volume de ses publications spéciales : *Turpini historia Karoli magni et Rotholandi*, texte revu et complété d'après sept manuscrits, par Ferdinand Castets ; in-8° xii-92 pages, 4 fr.

Elle espère faire distribuer bientôt, en même temps que le complément du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs, les *Mémoires ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille*, par M. Thénard, et un second travail de M. Castets: *Il Fiore*, poëme italien inédit, imité du *Roman de la Rose*, par Durante (XIIIe siècle).

***

Dons faits a la Bibliothèque de la Société. — Almanach utile et récréatif pour l'année 1881. Narbonne, Caillard [1880], in-16, 48 pages (contient, pages 45 à 48, une suite de *Prouberbis et redits narbouneses* (Don de M. Clair Gleizes).

Exposé d'un système rationnel d'orthographe niçoise, terminé par une application de ce système à une fable inédite de Rancher et par une déclaration approbative de feu Eugène Emmanuel, poëte niçois (publication de l'*Escola felibrenca de Bellanda*, sous le patronage de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes). Paris, Champion, 1881, in-8°, 32 pages (Don de M. L. Sardou) ;

Il mistero provenzale di S. Agnese, fac-simile in eliotipia dell unico manoscritto Chigiano, con prefazione di Ernesto Monaci. Roma, Martelli, 1880, pet. in-folio, 8 pages et XIX planches (Don de M. Ernest Monaci) ;

Mantenènço Felibrenco de Prouvènço. Jo Flourau de Cano, tengu en 1879, à l'oucasien di Fèsto dóu centenàri de lord Brougham. Marsiho, Olive, 1879, in-8°, 8 pages (Don de M. Frédéric Mistral) ;

Barthés (Melchior) : Flouretos de mountagno, prumiè bouquet (1838-1842). Poésies languedociennes. [Saint-Pons], 1878, manuscrit autographe de l'auteur, in-8° ;

Bonnet (Pierre) : La Carlamuse, ou poésies patoises, mounté ya dequé rire et dequé ploura, vrai marmelade grapouedine, tome segound. Beoucaïre, ms. autographe de l'auteur, in-8°, 232 pages (Don de M. Louis Roumieux) ;

Bonnet (Pierre) : La Carlamusou de Pierre Bonnet, ancien tournur de Beoucaïre, choix de poësious diversous seriousou et gayou, idiomou dé moun peïs. 2e tomou. Beoucaïre, ms. autographe de l'auteur, in-8°, [XII-]300 pages (Don de M. Louis Roumieux) ;

Bonnet (Pierre) : La Carlamusou, VIIe voulume, tout de cansoun de taoulou, d'amour, poulitiqou, gueryerou, etc. Beoucaïre, ms. autographe de l'auteur, in-8° [VI-]246 pages. (Don de M. Louis Roumieux) ;

Delbergé (Victor) : Mes Baisers de vingt ans, poésies. Rodez, de Broca, 1880, in-12, 60 pages (contient, pages 55-56, une piece de poésie en langue d'oc : *Mous Poutous*) ;

Koschwitz (Edouard) : Les plus Anciens Monuments de la langue française, publiés pour les cours universitaires, seconde édition. Heilbronn, Henninger, 1880, in-12, VI-48 pages et planche (Don de MM. Maisonneuve et Compe ;

Leroux (Ernest) : Catalogue de la Bibliothèque orientale de feu M. Jules Thonnelier. Paris, Ernest Leroux, 1880, in-8o, VIII-564 pag.;

Manuel (l'abbé) : Couronnement de Notre-Dame de Bon-Encontre [poésie en langue d'oc], dédié à Son Éminence le cardinal Donnet. Villeneuve, Dutéïs, S. D., in-8°, 4 pages (Don de M. Victor Delbergé) ;

Manuel (l'abbé) : Notre-Dame dė Peyragude, cantiques patois. Agen, Lacaze, 1879, in-18, 12 pages (Don de M. Victor Delbergé) ;

Revillout : Mémoire sur le quarantième des Gaules, à propos d'une inscription du département des Pyrénées-Orientales, ayant trait à la perception de cet impôt. Montpellier, Martel, 1866, in-4°, 28 pages ;

Richier (Amable) : Bouenno annado [sonnet provençal], S. L. N. D., in-16, 2 pages (Don de M. Frédéric Mistral) ;

Rouard : Notice sur la Bibliothèque d'Aix, précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses monumens, etc. Paris, Didot, 1831, in-8o. 314 pages, portrait (Don de M. Léon Gaudin) ;

Santomà (Don César) : Ateneo de Valencia. El Progreso agricola, discurso leido en la sesion inaugural del Curso de 1880 à 1881. Valencia, Alufre, 1880, in-8o, 32 pages (Don de l'Athénée de Valence) ;

Turpini Historia Karoli magni et Rotholandi, texte revu et complété d'après sept manuscrits, par Ferdinand Castets. Paris, Maisonneuve et Comp^e, 1880, in-8o, XII-92 pages ;

Deux cent huit journaux renfermant des textes ou des indications de nature à intéresser les études philologiques ou l'histoire de la littérature méridionale, donnés par MM de Berluc-Perussis (1), Clair Gleizes (6), Charles Gros (2), Ernest Hamelin (2), Achille Mir (1), Mistral (190), le D^r Obédénare (1), Roque-Ferrier (4) et Victor Smith (1).

***

La *Revue des langues romanes* terminera prochainement la publication, par MM. Mazel et Vigouroux, des *Poésies de Dom Guérin de Nant*.

---

## Errata du numéro d'Octobre 1880

LES SORTS DES APOTRES. — P. 160, l. 2 de la note : *est suivi*. Lis. *précédé*. — P. 169, l. 1. *veras*. Lis. *vejas*.. — P. 170, l. 9. *veras*. Lis. *vejas*. — P. 171, l. 7. *contrals*. Mettre en note : « Corr. *contra l* [*a*]*s*? » — *Ibid*. n° 49 : *verus*. Lis. *vejas*.

PÉRIODIQUES. — P. 203, note 2, l. 6 : *de celui qu'il a*. Lis. *celui qu'il a*. — P. 204, l. 22. *que les*. Lis. *que es*. — P. 205, l. 4 : *Retornide presen*. Lis. *Retorni de presen*. On a imprimé à tort ces mots en capitales, comme si c'était un titre. C'étaient peut-être les derniers que devait prononcer l'acteur auquel *Deus pater* donnait ici la réplique. — P. 206, dernière ligne : *fr*. Lis. *p*.

ERRATA. — P. 208 l. 12. Effacez ce qui concerne la p. 141, l. 7, et ajoutez (l. 4) : P. 118, l. 29 : *tibi, Domine, laudes*. L. *te Deum laudamus*.

---

*Le gérant responsable* : Ernest HAMELIN.

---

# Dialectes Anciens

## UN TEXTE ROMAN DE LA LÉGENDE RELIGIEUSE

### L'ANGE ET L'ERMITE

Dans la dernière séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Gaston Paris a lu l'*Ange et l'Ermite*, étude sur une légende religieuse, qui a paru le même jour dans l'excellente *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger*[1], où j'ai eu le plaisir de la trouver.

L'érudition de M. Gaston Paris lui a permis de remonter très-haut en suivant l'évolution de ce récit, tantôt amplifié, tantôt modifié dans les détails ou seulement imité, tel que le montre, par exemple, le vingtième chapitre de Zadig, *du plus aimable des romans* de Voltaire. « Tous ceux qui avaient employé cette fiction, dit M. Gaston » Paris, l'avaient puisée, plus ou moins directement, dans des écrits » du moyen âge où elle figure sous des formes très-différentes. Les » principales sont celles de l'archevêque de Tyr, Jacques de Vitri » (mort en 1240), dans le *Scala Cœli*, du dominicain Jean le Jeune, » qui écrivait au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, dans la grande » compilation connue sous le nom d'*Histoire des Romains* (*Gesta* » *Romanorum*), rédigée sans doute en Angleterre vers la fin du » XIII<sup>e</sup> siècle; et enfin dans un conte français en vers qu'on peut at- » tribuer au règne de saint Louis. »

M. Gaston Paris ne s'en est pas tenu là : « Toutes les versions du » moyen âge, dit-il, paraissent avoir leur source plus ou moins di- » recte dans un texte plus ancien, qui nous présente l'histoire sous » une forme plus brève et plus simple et, ce qui est fort important, » plus intimement liée au cycle immense des pieux récits qui concer- » nent la vie érémitique des Pères du Désert. »

La lecture de ce dernier passage m'a remis en mémoire un texte roman du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle qui, dans sa briéveté, a toute la naïveté de ces pieux récits. Il occupe un chapitre d'un livre peu connu : *lo Doctrinal de Sapiensa en lo lenguatge de Tholosa*[2], composé à

[1] Recueil hebdomadaire publié sous la direction de M. Eugène Yung. Paris, Germer Baillière et C<sup>e</sup>. — Voir le n<sup>o</sup> 20 du 12 novembre 1880.

[2] Petit in-fol., en lettres gothiques, sans pagination, imprimé à Toulouse en 1504. On ne connaît jusqu'à ce jour qu'un seul exemplaire de cet ouvrage. Il y

l'imitation du *Doctrinal de Sapience qui contient les trois états du monde*, de Guy de Roye[1]. Le chapitre a pour titre: DELS DIUERS ET ESCURS IUTGAMENS DE NOSTRE SENHOR.

Voici maintenant le récit que je copie littéralement, moins les abréviations que j'ai résolues pour en faciliter la lecture:

Hom dis que vng heremita (sic) se meruilhava grandament dels diuers et escurs iutgamens de nostre senhor Iesuchrist. Et per tentation del dyable dissec en son coratge que non eran pas iustes ny dreyturies. Car Dieu suffricie que los bons aguessan belcops de tribulations et los maluatz aguessan belcops de bens. Alqual hermitaDieu trametec vng angel en forma dung home et luy dissec en aquesta maniera. Veny am my car Dieu ma trames a tu per te mena en diuers locs per tal que yeu te mostre sos diuers iutgamens et escurs: et prumierament lo menec en lostal dung bon home loqual los receubec benignamentetles fec bona cara et los tenguec ben aises. Lendoma de mati langel raubec a son hoste vng guobelot daur ho dargent: loqual el amaua fort de que lhermita foc fort corrossat et se pensec que langel no era pas trames de partDieu. La neyt aprop els foguen lotgatz en aquo dung maluat hoste

en aurait une autre édition, faite à Rodez après 1530, par les soins du cardinal d'Armagnac, d'après l'abbé Vayssier. (*Revue de langues romanes*, t. III, p. 80.)

[1] Notre auteur toulousain parle ainsi de l'œuvre première qui a servi, comme il le déclare, de modèle à sa compilation: « *Aquest present libre foc prumierament fayt lan de nostre salvador et redemptor Ihesuscrist que l'on compta milla tres cens quatre vingts et hoyt per reuerend payre en dieu Monsenhor Guy de Roye arceuesque de Sens al pays de Fransa. Mas l'an apres enseguen vng religios de lordre de Cluny que regardec et legit aquest libre am granda diligencia et trobec que lodit libre era meruelhosament breu et cort seguon las materias que eran en aquel et y aiustec belcop de bons exemples et plusors bonas auctoritatz et capitols de sants doctors et mestres en la sancta theologia*: *et aprouatz.*

(DE LA EXCUSATION DAQUEL QUE FEC LO PRESEN LIBRE.)

Le *Doctrinal* de Guy de Roye n'est lui-même que la traduction française d'un texte latin composé en 1338, d'après J.-C. Brunet (*Manuel du libraire*); mais il faut lire 1388, date écrite en toutes lettres dans le texte roman, et qui est aussi celle qu'indique Salgues dans sa *Littérature des offices divins* (Paris, 1829), p. 146, où il parle du *Doctrinale sapientiæ* et reproduit précisément la légende de l'*Ange et l'Hermite*, d'après l'ancienne traduction française du livre de Guy de Roye, avec deux autres échantillons de ce curieux ouvrage.

loqual les fec tresque maluada cara et sopeguen et dormiguen tres mal. Alqual hoste langel donec lo guobelot quel auia raubat lo ser de dauan al bon hoste. Et quant lo hermita vic aquo el aguec tresque maluada suspecion contra langel. La tersa neyt els foguen logatz ambung bon hoste home de ben loqual los tenguec ben aises et foguen ben reculhitz, et lendoma [lor bailec][1] lo veilet per les mostra lo camy que no lo foruiesso : mas quan foguen sus vng pont per loqual deuian passar : langel gitec lo veilet que lhoste lor auia bailat per lor mostra lo camy en la riuiera et foc negat de que lo hermite (sic) foc grandament embahit et fort corrossat. La quarta neyt els foguen lotgatz ambung bon hoste et home de ben et de onor : loqual les fec plus grant cara que no auian fait los autres et los reculhit tresque ben : loqual auia vng enfant que no fasya tota la neyt que plorar tallament que degun no podia dormy. A la vetz langel se leuec del lieyt et anec tuar lenfant. Et quant lhermita vic aquo, el pensec que langel fos ung diable et lo volguec laissar. Et langel luy dissec. Mon amic, dis el, nostre senhor ma trames a tu per te mostrar sos escurs iutgamens per tal que tu sapias que el no fa res sens bona causa et bona rason. Ieu te dic que yeu ey panat lo guobelot al bon hoste per so que el lo amaua trop et belcop de veguadas y pensaua quant deuia pensar en dieu et per so luy ey dostat per son ben et ley donat a nostre maluat hoste que nos reculhyt maluadament per tal daquo que a fait ne aga guasardon en aquest monde et non pas en paradis. Et ey gitat lo veilet del hoste en la ribieira car el auia entrepres en son coratge que lendoma el aguera tuat son mestre et per so yeu ey deliurat nostre bon hoste de mort et lo veilet de murtre hont era tombat per prepaus de maluada volontat que el ne fos mens punyt en aquest monde. Et nostre quart hoste auan quel agues enfant fasya grant cop de bens et tot se que podia auer de demorant oltra sa vida donaua per amor de Dieu als paubres : mas despeys que son filh foc nascut el a retiradas sas mas de far almoynas et de las obras de misericordia et a tot guardat per son filh. Et per lo comandament de nostre senhor yeu lui ey dostat la

[1] Ces deux mots manquent dans l'édition. Cf., trois lignes plus bas, *lor avia bailat*.

causa de lauaricia, et ey mes larma del enfan (sic) que era innocent en paradis. Et quant lhermita ausic lo que luy dissec langel : el foc deliurat de totas las tentations maluadas quel auia agudas et rendec gracias a Dieu et lo glorifiquec et sos iutgamens que son comparatz a vng lae parfont: alqual hont no troba degun fons.

Telle est la forme que prit, ou vraisemblablement conserva, la très-vieille légende de l'Ange et de l'Ermite, en passant dans le dialecte qui constituait le roman littéraire toulousain au début du XVI[e] siècle.

D[r] J.-B. NOULET.

---

# LES SORTS DES APOTRES

(*Suite et fin*)

## APPENDICE

### I

Nous avons pensé que la traduction de ce qui reste de la table cléromantique d'Attalia, dont il est question dans le passage, rapporté ci-dessus (p. 161), de M. Bouché-Leclercq, serait un utile complément de notre publication. Nous y joignons celle des débris d'une autre inscription du même genre, trouvée à Colosses[1]. On ne pourra manquer d'être frappé de la ressemblance de ces oracles payens avec nos *Sortes apostolorum*. Les uns et les autres ne sont au fond que la même chose ; il n'y a guère de changé ou d'ajouté dans ceux-ci que le rituel, pour ainsi dire, et les noms des puissances célestes invoquées. Aussi l'opinion émise par Dusan, que nous avons dans les *Sorts des apôtres* « un antique formulaire d'oracle dont, pour lui donner vogue et crédit, on attribua la rédaction aux Apôtres », ne paraît-elle nullement inadmissible[2].

[1] Ces traductions sont faites sur le texte donné par M. G. Kaibel dans ses *Epigrammata ex lapidibus conlecta* (Berolini, 1878), nos 1038 et 1041 (pp. 454, 459).

[2] Remarquons à ce propos que, parmi les *Sorts des apôtres*, il y en a deux ou trois dans lesquels on trouve des allusions formelles à des proverbes connus pour avoir eu cours dans l'antiquité grecque et latine. Tel est le nº 28 : « Canis festinando cæcos parit catulos », sur lequel on peut voir les *adages* d'Erasme, chiliade II, centurie I, nº 35 Aristophane et Galien ont fait allusion à ce proverbe ; Eustathe également, dans son commentaire sur l'*Iliade*, s'il faut s'en rapporter à Monosini, qui, dans son *Flos italicæ linguæ*, l'enregistre aussi sous cette forme italienne : « La cagna frettolosa fa i catellin cie-

On consultait les sorts d'Attalia, comme on l'a vu ci-dessus, et comme il résulte de l'examen de l'inscription elle-même, avec cinq astragales à quatre faces, marquées chacune d'une des lettres grecques équivalant à nos chiffres 1, 3, 4, 6. Le nombre des combinaisons possibles et, par conséquent, des sentences prophétiques, était, comme pour nos *Sortes*, de 56. Il ne reste malheureusement que dix de ces sentences, et la troisième et la dernière sont fort mutilées. Chacune se compose de trois hexamètres. En tête est le nom du dieu qui est censé la prononcer, précédé : 1° des cinq chiffres représentant l'une des 56 combinaisons; 2° de deux autres chiffres dont nous ne devinons pas la signification, et qui se répètent d'abord trois fois, puis deux fois. Les quatre premières sentences, au lieu de trois vers, en ont quatre ; mais le premier ne fait que traduire en mots les cinq chiffres du coup auquel correspond l'oracle.

De l'inscription de Colosses il ne reste plus que neuf hexamètres, distribués en trois tercets, en tête desquels il n'y a ni chiffres, ni nom de divinité. M. G. Kaibel suppose néanmoins, non sans émettre en même temps un doute prudent, que l'oracle était là, comme à Attalia, consulté au moyen de dés ou d'astragales [1].

chi. » Tel est encore le n° 42 : « Quid calcas contra stimulum ? » Cf. Erasme *ibid.*, chil. I, cent. III, n° 46. Le texte primitif de ce *sort* a peut-être été corrompu. On peut croire qu'il y avait, dans le principe, *calces* au lieu de *calcas*, et que ce substantif était alors le complément de *jactare*, que l'on aura pris plus tard, en lui adjoignant *temetipsum*, dans un sens différent, celui de *se vanter*, qu'exprime le prov. *gabar*.

Cet adage se trouve du reste aussi deux fois, sous une forme peu différente, dans les *Actes des Apotres* ( IX, 5 ; XXVI, 14), où il est mis dans la bouche de Jésus-Christ : « Durum est tibi contra stimulum calcitrare.» Peut-être est-ce de là qu'il a passé dans nos *Sortes*. Ce ne serait pas le seul emprunt à la Bible qu'on y puisse noter. Par ex., comparez au n° 1 ces paroles de l'*Ecclésiaste* (I, 5) : « Oritur sol, et occidit et ad locum suum revertitur »; au n° 4, l'*Ecclésiastique*, VII, 36 ; au n° 5, Isaie, V, 20; XL, 3, et Matth. III, 3 ; au n° 23, *Proverb.* VII, 2, et l'*Ecclésiaste*, XII, 13. Mais tout se borne à quelques expressions.

[1] C'était aussi le cas — on en est sûr pour celui-là — de l'oracle d'Héraclès à Boura en Achaïe. La table cléromantique sur laquelle, à Boura, on jetait les dés, ne nous est pas parvenue ; mais, d'après ce qu'en dit Pausanias, il y a lieu de supposer, avec M. Bouché-Leclercq (*ouvrage cité*, I, 195, 196), qu'elle était du même genre que celle d'Attalia. Voici, du reste, les propres paroles de Pausanias, liv. VIII, chap. xxv, 10. ( Je cite la traduction latine de l'édition Didot) : « Oraculi sortes capiuntur ex tabula per talos. Qui consultum venere ad hunc deum, precatione ad signum peracta votis que nuncupatis, talos ex ea quæ in promptu est copia jaciunt quatuor super mensam. Inscripti sunt tali singuli notis quæ in tabula apte habent interpretationem.»

### Inscription d'Attalia

### I. 16663. 22. Des augustes Mœres.

Un as, trois six, et pour le cinquième un trois :
Ni découragement, ni jactance, pour qu'il ne t'arrive rien.
L'affaire pour laquelle tu me consultes est difficile; ne t'y fie pas.
Mais reste tranquille, renonce à ton voyage et au marché.

### II. 44446. 22. De Poseidon

Les quatre donnent quatre et [le cinquième] un six :
Semer dans la mer et y graver des caractères,
C'est dans les deux cas une entreprise vaine, une entreprise irréalisable [1].
Tu n'es qu'un mortel, ne fais pas violence à la divinité, tu aurais à t'en repentir.

### III. 43366. 22. D'Arès impétueux.

Quatre et deux trois et deux six. Dis ce qui suit :
.... victoire.... étranger : car celle-là personne.
........ Il faut te tenir en garde
Contre un grand malheur. L'entreprise est irréalisable ; tiens-toi tranquille.

### IV. 16664. 23. D'Athéné.

Un as, et trois six, et le cinquième quatre :
Honore Pallas Athéné, et toutes choses iront
Comme tu désires, et tout ce que tu auras résolu s'accomplira.
Elle délivrera le prisonnier [2], elle guérira le malade.

### V. 66443. 23. D'Euphrosyne.

Fais le voyage projeté. Car à ton retour tu retrouveras ta maison,
Et tu réussiras au gré de tes désirs, et en toutes choses tu maîtriseras
Euphrosyne, pour acheter aussi bien que pour vendre.

[1] Nous lisons de nouveau μόχθος après καί, pour rendre au vers sa juste mesure.

[2] Littéralement : *elle déliera des liens.*

VI. 66632. 24. **D'Apollon Pythien.**

Reste et n'agis pas. Conforme-toi à l'oracle du Pythien.

Il faut attendre une autre occasion. Pour le moment, tiens-toi en repos.

Après un court délai, tu verras s'accomplir tout ce qui te préoccupe.

VII. 44466. 24. **De Cronos mange-enfants.**

Reste chez toi. Ne va pas ailleurs,

Pour ne pas t'exposer à rencontrer des animaux dangereux et malfaisants,

Car ton entreprise ne me paraît ni sûre, ni sans dangers.

VIII. 46663. 25. **De Mèn porte-lumière.**

Bon courage. Tu tiens l'occasion. Tu feras ce que tu désires. Profite de l'occasion

Pour te mettre en route. Tu as une bonne occasion. Ton entreprise

Aboutira à un bon résultat, et tes efforts à un juste succès.

IX. 66661. 25. **De la Mère des dieux.**

De même que les loups sont maîtres des agneaux, et les lions vigoureux

Maîtres des bœufs aux pieds tortus, de même tu seras le maître en toutes choses,

Et les entreprises pour lesquelles tu m'as consulté se réaliseront toutes, ô voyageur !

X. 66644. 26. **D'Hermès très-favorable.**

Pour aujourd'hui l'affaire est manquée....................

Voyage qui s'annonce mal, car..........................

Il est pénible de se disputer...........................

Inscription de Colosses

Aujourd'hui la divinité travaille pour toi; aujourd'hui elle te mène dans le droit chemin.

Tout ira comme tu le veux, ne te tourmente plus.

Tu obtiendras honorablement ce que tu désires.

Tout ce que tu veux, tu le feras. Tu trouveras.....

**Aie confiance en ton entreprise, ô étranger ! Tu réussiras en tout.**

**Réfléchis avec calme à ce que tu vas faire. Le dieu sera ton guide.**

**Bonne entreprise. Il faut te hâter. Tu réussiras en tout.**

**Quoique errant sur la terre étrangère, le dieu sera ton gardien.**

**Tu échapperas à la maladie pénible. Telle est la réponse formelle du dieu.**

Sous le n° 1039 du recueil de M. Kaibel (p. 458), on lit une autre inscription d'un caractère analogue aux précédentes, qui nous est parvenue sans mutilation, et qui ressemble aussi beaucoup, pour le fond, à nos *Sortes apostolorum*. Là les oracles, dont chacun n'a qu'un vers, commencent le premier par $\alpha$, le second par $\beta$, le troisième par $\gamma$, et ainsi de suite, et sont rangés, au nombre de 24, selon l'ordre alphabétique. Celui qui voulait les consulter prenait sans doute au hasard un dé ou un jeton dans une urne qui devait en contenir 24, et le vers commençant par la lettre dont ce dé ou ce jeton était marqué était la réponse demandée.

## II

Une anecdote toute semblable à celle que Grégoire de Tours raconte du fils de Chilpéric (ci-dessus, p. 173, note 1), est rapportée par Baluze, dans une note sur le paragr. IV du 3e capitulaire de 789[1]. Voici le passage entier :

« Præstat heic describere insignem locum ex vita Sancti Huberti episcopi Leodiensis [mort en 747] scripta a Jona episcopo, ut reor, Aurelianensi, ex quo facile est intelligere quodam modo fieret illa exploratio per libros divinos. Hæc sunt ejus verba in capite 15. *Igitur*

1 Ce paragraphe est ainsi conçu : « De tabulis vel codicibus requirendis et ut nullus in psalterio vel in evangelio vel in aliis rebus sortiri præsumat nec divinationes aliquas observare.» (*Capitularia Regum francorum* (1677), I, 243.) — Remarquer l'expression *tabulis*. Elle reparaît plusieurs fois dans les défenses ultérieures relatives à ces superstitions, même encore en 1310, dans le 80e canon du concile de Trèves, où les *Sorts des apôtres* sont aussi expressément désignés : «Nullus etiam super sortes quas sanctorum seu apostolorum vel psalterii vocant aut cujuscumque scripturæ inspectione divinationis scientiam profiteatur, aut futura promittat, aut quælibet maleficia in tabulis vel codicibus [vel] in astralabo requirat.» (Martène, *Thesaur. anecdot.*, IV, 257.)

*ad amica sibi subsidia se vertentes, orationi atque jejunio sese triduano mancipavere; utque voluntatem super hoc negotio Domini nosse possent, ab eo totis nisibus poposcere. Ac tertio tandem jejunii die instante duos libros super altare deposuere, quorum unus sacratissimum evangelii retinebat textum, alter vero benedictiones atque consecrationes quibus Missarum peragitur sacramentum; scilicet ut a divinis libris addiscerent quæ sibi de his agenda forent. Reseratum autem evangelium hanc primum legenti sententiam obtulit : Ne timeas Maria. Invenisti enim gratiam apud Dominum. Liber etiam sacramentorum in sui apertione hoc primum videnti objecit : Dirige viam famuli tui.* »

Un fait analogue est raconté, mais avec moins de détails, de l'empereur Héraclius, par les chroniqueurs byzantins Théophanes et Cedrenus. C'était en 614 de J.-Ch., au cours d'une des expéditions de cet empereur contre les Perses. « Cum, hieme ingruente, dit Theophanes (nous citons la traduction latine), de hibernis cum exercitu deliberaret, alii in Albaniam, alii vero contra ipsum Chosroem pergendum esse censebant. Imperator autem, cum expiationem ac sanctimoniam[1] universo exercitui per dies tres continuos indixisset, apertis Dei evangeliis, invenit sibi significari ut in Albania hiemaret[2]. »

Ces purifications, ces jeûnes, ces prières, tout cela était encore un héritage du paganisme. Avant de consulter les sorts, et en général les oracles, on s'y préparait par des sacrifices et diverses cérémonies. Voy., par exemple, l'extrait de Pausanias rapporté ci-dessus, p. 265, note 1.

## III

De cet endroit de l'introduction des *Sortes apostolorum*, où il est prescrit de chanter l'office de la Trinité, addition plus ou moins tardive faite au rituel primitif ( voy. ci-dessus, p. 173 ), il est intéressant de rapprocher un passage de la bulle authentique ou non, — la question ici n'a qu'une importance secondaire — du pape Clément VI, relative au jubilé de l'an 1350. A défaut du texte latin de ce passage, que nous n'avons pu nous procurer, nous citerons une traduction provençale, contemporaine, paraît-il, de la bulle elle-même :

« En aquela nuech davan lo concestori, nos apparec en vesio una persona portan en la so ma dos claus, la qual me dis aytals paraulas :

[1] Le texte grec dit simplement ἐκέλευσε ἁγνίζεσθαι. De même, dans Cédrenus, ἁγνίζει, que le traducteur de ce dernier rend, sans périphrase, par *lustrat*.

[2] *Theophanis Chronographia* I, 474; Bonn (1839), dans le *Corpus script. historiæ Byzantinæ*. Cf. *Georgius Cedrenus* I, 722 (même collection).

« Uebri ta boca e gieta fuoc d'aquela tal que escalfar e illuminar s'en puescha tot lo mun.» E l'endema, nos celebrem dos messa[s] de la Trinitat, per ayso que, se aquesta vesio era de Dieu, autra ves apparegues, o, s'era fantasia, de tot en tot avalis. E faha aquesta oratio, la secunda nuech viguem semblan vesio, per que nos apelem nostres frayres cardenals, arsivesques e avesques e tota la clercia en nostre palais davan nos. » (*Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue*, par L. Constans, p. 159.)

---

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

En même temps que paraissait dans le n° d'octobre 1880 de la *Revue des langues romanes* notre édition des *Sorts des apôtres*, M. Félix Rocquain en publiait une autre, d'après le ms. original, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e livraison de 1880.

M. Rocquain, comme nous l'avions supposé, ne connaissait pas la publication de Bruno Dusan, lorsqu'il communiqua à l'Académie des inscriptions le ms. de Cordes. Averti par M. Molinier, il la mentionne aujourd'hui, mais sans rendre, ce nous semble, à son devancier, toute la justice qui lui est due.

M. Rocquain réimprime, comme l'avait fait Dusan, et comme nous l'avons fait nous-même, les *Sortes apostolorum* du ms. de Pithou, mais en supprimant les chiffres romains qui accompagnent chaque sort et en rejetant en note ceux de ces sorts qui n'ont pas de correspondant dans le texte roman.

Ce dernier texte, pour l'établissement duquel M. Rocquain, d'après ce qu'il nous apprend, a été aidé par ses amis, MM. Léon Gautier et Paul Meyer, diffère, chez lui, du nôtre, en quelques endroits. Comme M. Rocquain a eu à sa disposition le ms. original et que nous avons dû travailler sur un fac-simile souvent peu lisible et exécuté peut-être avec négligence, il ne sera pas inutile de noter ici les différences de lecture des deux éditions. La comparaison que nous en avons faite nous a d'ailleurs amené à reconnaître dans la nôtre quelques menues erreurs, dont, trompé par nos yeux ou égaré par Dusan, nous n'avions pas su nous garer, et qu'il importe de corriger. Nous signalerons en même temps quelques conjectures de M. Rocquain, et proposerons de notre côté un certain nombre de corrections qu'un nouvel examen des deux textes, provençal et latin, nous a suggérées.

---

## Texte provençal

I 1. « angils »; I 4 « los sanhs ». Lis. *angil*[*s*], *lo*[*s*], comme chez M. Rocquain. Ces *s* manquent aussi dans le *fac-simile*.

I 5. « que eil preguo. » M. Rocquain a lu *cil*. Mais le fs. porte bien *eil*, qui paraît préférable.

II 1. « causzas. » M. R. *causas*. Le fs. donne bien *causzas*.

II 2. « corces. » M. R., contre l'avis de M. Meyer, lit ici *cortes*, qui est impossible.

II 7. « sebarat. » M. R. *sobarat*, ce qui est également la lecture de Dusan. Le fs. a aussi plutôt *o* que *e*. Mais *sobarat* ne peut, ce semble, donner aucun sens (à moins de corriger *sobrat*), tandis que *sebarat* (= *separat*), traduit tant bien que mal le latin *dispersum*.

II 9. « tota sa cavalguada. » *sa* manque chez M. R.; mais ce mot, nécessaire au sens, est bien dans le fs.

II 10. « sortz. » *Sic* dans le fs. M. R.: *sors*.

II 12-13. « que las sortz aduebro. » *Sic* M. R.; mais il observe que le copiste, après avoir écrit *aduebro*, a fait un *i* de l'*o* final de ce mot. S'il en est ainsi (c'est le contraire que, d'après le fs., nous avions cru voir), il vaudrait mieux peut-être garder *aduebri* et corriger *la sortz*. Cela répondrait mieux au latin *hæc sors... inducat*. On a d'ailleurs d'autres exemples de cette forme du subjonctif. Cf. *Flamenca*, 3687, 4067.

1. « en breu. » Lis. *em breu*, avec M. R. et le fs. Même correction à faire aux nos 13 et 17.

3. « pregua. » *Sic* fs. M. R.: « preguo. » — *Ibid.* « e pervenra *ti* ton desirier. » C'est le latin « perveniet tibi quod desideras » qui nous a fait adopter cette leçon, malgré l'incorrection qu'elle présente; car, au lieu de *ti*, on peut à la rigueur lire *a*, comme l'ont fait Dusan et M. Rocquain. Leur accord sur ce point pourrait induire à préférer cette dernière lecture, bien qu'il y ait plutôt *ti* dans le fs., sauf à corriger *pervenra*[*s*], ce que ni l'un ni l'autre n'a proposé.

4. « aisso que *tu* quers. » Le fs. donne bien ce *tu;* mais il manque chez M. R.

5. « al paire. » C'est aussi la lecture de M. Rocquain comme de Dusan. Mais le fs., mieux examiné, donne *el*.

8. « causza. » M. R. *caussa*, et de même, 14, 18, 29, 56, où le fs. donne, bien lisiblement, comme ici, *causza*.

*Ibid.* « pasara ocolacex ». M. R. «... pasara, e te, lacey! » ce qui n'est pas plus clair. C'est bien un *x* et non un *y* que donne le fs. à la fin de ce groupe fantastique de lettres. Peut-être faut-il corriger le *volueris* du texte latin correspondant en *volucris*. Cette correction

suggérerait pour le provençal *e co l'a[u]cels*[1]. On pourrait aussi penser, laissant de côté l'idée de *volucris*, à la correction *e co lo cex*, sauf à se résigner à ne pas comprendre l'à-propos de la comparaison. Il faudrait dans ce cas supprimer le point-et-virgule devant *penedras*, et mettre une virgule après *pasara*.

10. « *a* son jacis. » Lis. *e* avec Dusan et M. R. C'est aussi ce que donne le fs. — *Ibid.* « so [que] quers. M. R., qui avait eu, lui aussi, l'idée de cette correction, a préféré *s'o quers*, sur l'avis de M. Meyer.

11. « cosisos. » *Sic* fs. M. R.: *cosiros*.

13. « guovernada. » *Sic* fs. M. R. *gov*.

14. « deus faire. » Cf. la note. M. R. *Dieus fara*, sans correction. C'est donc bien ce que donne aussi le ms. original. —*Ibid.* « veras. » *Sic* fs. M. R. *veias*, bien préférable. La comparaison du latin *vide* et un examen plus attentif du fs., où plus loin, n° 29, il y a *veias* bien lisiblement, nous avait déjà fait modifier, en ces deux endroits, comme au n° 49, notre première lecture. Celle de M. R. ne peut que nous confirmer dans notre nouvelle manière de voir.

20. « cazerau de jus [e] ceras mieilherr. » M. R.: « cairau et.... ceras mieilhert », avec cette note: « ici un mot à demi effacé par le pli du parchemin et que je n'ai pu déchiffrer. » Cf. notre propre note sur ce passage. Le fs. lui-même se prête mieux pour le premier mot à la lecture — ou à la correction — de M. Rocquain qu'à la nôtre. Il faut donc préférer *cairau*. Quant à *mieilhert*, forme d'ailleurs impossible, nous ne savons si le ms. original permet cette lecture; mais dans le fs. il y a bien plutôt *mieilherr*. Dusan avait lu *mieilhers*, qui serait grammaticalement acceptable.

21. « Dizes que temps. » Ces mots paraissent une répétition fautive du commencement du sort précédent; il faut conséquemment les mettre entre parenthèses, et, par suite, supprimer le point-et-virgule après *bon es* et mettre une virgule après *quers*.

25. M. Rocquain propose de lire, dans le sort latin correspondant, *callidæ* au lieu de *validæ*. Cette ingénieuse correction mettrait ici les deux textes d'accord, à la condition, bien entendu, de corriger en même temps, dans le provençal, *gieien*, leçon du ms. original et du fs., qui ne donne aucun sens, en *giein* (comme avait lu Dusan).

*Ibid.* « d[e]partitz. » Lis. *departitz* avec M. R. (Dusan : *depertitz*.) L'*e* se confond presque, dans le fs., avec le *d* et le *p*, ce qui explique notre erreur.

26. « gauh (*fs.* guah). » M. R. *gauh*, sans observation. De même Dusan. Il y a pourtant bien *guah* dans le fs.

[1] Avec une autre petite correction, la phrase entière deviendrait à peu près conforme au texte latin : « Grans causza es[ser] aiso que t'es vejaire (et) aras pasara (p-ê. *pasa ja*), e co l'a[u]cels. »

28. « mescla d'[a]ur .» M. R. *mescla[t] d'ur*. Ce *mescla[t]* est peut-être en effet la bonne correction. C'est en tous cas la plus simple. Mais le latin *mixta* suggère plutôt *mescla[da]*, supposé que *mescla* soit à rejeter.

*Ibid.* « cauza. » *Sic* fs. M. R. *causa*.

29. « veras. » Lis. *vejas*. Cf. ci-dessus, 14.

31. « not vueilhas. » *Sic* fs. M. R. *no vueilhas*.

32. « vida. » *Sic* fs. M. R. *vita*.

33. « deliurar t'a. » M. R. a lu comme nous *deliurat ca*. Mais il a corrigé *delivrara te*, contre l'avis de M. Meyer, qui lui conseillait *delivra[ra] te aque*, et contre celui de M. Gauthier, qui lui suggérait *deliurar t'a*, correction qui est précisément celle que nous avons adoptée nous-même, comme la plus plausible.—*Ibid.* « establiscas. » *Sic* M. R., sans observation. C'est bien aussi, selon M. Boucherie, à qui nous avons soumis le cas, ce que donne le fs. Ce que nous avions pris, avec doute, pour *cx* (Dusan pour *esc*), n'est en effet que *sc*, l'*s* y ayant seulement une forme différente de celle qu'elle affecte dans le reste du ms. Cf. ci-après, 47.

37. « so[r]tz. » M. R. *sortz*, sans observation, comme Dusan. Il ne paraît pourtant point y avoir que *sotz* dans le fs. ou p.-ê. *sorz*. Il semble que le copiste, ayant d'abord écrit un *t*, a voulu ensuite en faire un *r*. — *Ibid.* « vertat. » Il y a plutôt *veitat* dans le fs.

39. « alloc. » *Sic* M. R., sans observation. Dusan avait lu *allos*, et c'est bien ce qu'indique le fs. — M. R. met le point-et-virgule après ce mot.

42. « contrals sortz .» Corr. *contra l[a]s sortz ?*

43. « aparelhatz. » Lis. *aparelhat(z)*. Ce participe est ici au neutre.

46. « qu'empacho. » M. R. écrit *que m' pacho ;* mais le latin *impediunt* prouve bien que *empacho* est la bonne leçon.

47. « ixausar.» M. R. *isausar*. C'est bien aussi ce qu'on doit lire, à ce que nous assure M. Boucherie, dans le fs. Nous avions été trompé par la forme singulière de la première *s*[1]. Il convient, par conséquent, de supprimer la remarque 8 de notre introduction, pp. 164-165.

48. « quer »; correction que propose aussi M. R. Le ms. original, comme le fs., porte *quē*.

48. « pervenguo.» *Sic* fs. M. R. *pervengua*, qui est moins correct.

49. « veras. » Corr. *vejas*. M. R. conserve ici *veras*, que donne aussi très-lisiblement le fs. Mais cf. ci-dessus, 8.

52. « mor. » *Sic* fs. M. R. *mos*. — *Ibid.* M. R. corrige et ponctue : « Grans gauch er a tu ; [d'] aiso que querѕ non aias cosizier ;.. »

1 Dusan avait esquivé la difficulté en supprimant dans son texte les deux premières lettres (*tu cujas ausar...*)

55. « ce i ton coceil » ; c'est-à-dire *sequere ibi tuum consilium* (on pourrait aussi écrire *cei*, où l'*i* représenterait la gutturale qui est dans la forme *sec.*) M. R. a lu également *cei*, mais il a corrigé *cel*, qui ne saurait ici donner aucun sens.

## Texte latin

5. « vita tua. » Corr. *via?* Cf. ci-après, 27 et 46.

7. « volueris. » Corr. *volucris*? cf. ci-dessus, sur le nº 8 du provençal.

10. Mettez après *rogas* la virgule qui est après *petis*. C'est ce que propose aussi M. R.

13. « ab hoc consilio. » M. R. suppose qu'à cet endroit a été omis l'équivalent du provençal *depart te*. Il nous paraît plus probable qu'il ne manque rien, et que c'est *securus esto*, ou une expression plus correcte dont celle-ci serait une corruption, qui a été rendu dans le provençal par *depart te*.

20. « ad lucrum perveniet quod cupis. » M. R. conjecture heureusement, d'après la version provençale, que la leçon correcte devrait être ici : « *aliud tibi* perveniet quod *non* cupis. »

21. « Disce timere. » Corr. *desine?* Le trad. provençal devait avoir ici, dans son texte, ou il y a lu, *dicis (dizes que temps)*.

27. M. R. propose ici une double correction, d'abord *callidæ* pour *validæ*, comme nous l'avons déjà noté, et puis *viam* pour *vitam*. Mais il vaudrait mieux *via*, en suppléant *ne* et supprimant le second *decipiaris*. Cela donnerait un sens très-satisfaisant : « et ideo moneo te [ne] *via tua* decipiaris, dum non putas. » Cf. *Proverb*. VII, 25 : « neque decipiaris semitis ejus. »

35. « subditus. » M. R. propose ici, comme nous, la correction *subitus* et cite à l'appui ce proverbe espagnol : « Lo que no acaece en un año acaece en un rato », qui concorde en effet avec le latin, mais non avec le provençal, où *tol* renvoie à *aufert*, non à *affert*. Il est d'ailleurs visible que *affert* est la bonne leçon.

46. « Exultans. » Corr. *Exaltans?* Cf. le provençal (47). — *Ibid.* « vita. » Corr. *via?* Cf. 5 et 27 et, dans le prov., qui du reste n'est pas clair, *la tua via*.

56. « sanctorum. » Suppl: *apostolorum?* Cf. le provençal et la ligne 2 du texte latin.

C. CHABANEAU.

# ACTES DE DÉCÈS

## A SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (DROME)

### (XVIe siècle)

Les quatre actes de décès qui suivent ont été relevés dans les registres de l'état civil de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

Ces registres, dont la tenue avait été prescrite au clergé dès 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, ne remontent, dans la plupart des communes, qu'aux premières années du XVIIe siècle ; à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville d'évêché, ils commencent à l'année 1545. Ils étaient tenus par le chanoine curé de la cathédrale. Les actes de sépulture paraissent complets pour la période allant de 1545 à 1561 inclusivement, mais on n'a aucun acte de baptême ni de mariage pour le même laps de temps, soit qu'il n'en ait pas été dressé, soit plutôt que les registres les contenant aient été détruits par les calvinistes lors du pillage de l'église cathédrale. En effet, la veille de Noël 1561, les calvinistes enfoncèrent les portes de la cathédrale, brisèrent les chaires des chanoines, déchirèrent les livres du chœur et n'épargnèrent pas même les archives du chapitre, qui furent brûlées au milieu de la place[1]. Il y a absence complète d'actes à partir de la fin de cette année 1561 jusqu'à l'année 1602, période pendant laquelle la ville de Saint-Paul est presque constamment restée au pouvoir des calvinistes[1]..

L'écriture de ces actes est très-difficile à lire ; quelques mots n'ont même pu être déchiffrés pour le troisième et le quatrième.

## I

1551. — Guilhem Roux filz de sieur Pierre Roux qui est trespassat lou XVe de febvrier premier dimanche de caresmo et trespasse environ six houros de matin et apres que se fuguet

[1] Voir l'histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, par le R. P. Boyer de Sainte-Marthe, Avignon 1710, p. 226, 245, 247.

confessa quant ly portave nostre seigneur il fuguet anat à Dieu et lou sepeliguerou a vespres lou dict jourt.

II

1553. — Guilhem Clapier dou lieue d'Alan[1] eyquesur de noble Jehan de Moreton seigneur de Sauzet[2] es trespassa lou premier jour d'aoust de matin environ l'aube du jour et a ista entrat lou dict jour alla grant messo au cemetiere du claustre.

III

1559. — Mestre Gilles Roy jadictz... de monseigneur Michel d'Arandier[3] quant vivio ebesque de Sainct-Pol et puys de R. P. monseigneur Jehan Jolly[4] de present ebesque du dict Sainct-Pol a este trespasse le 29 d'avril questait ung samedy et s'est ensebelly la dimanche 30 du dict moys après lo messe matiniero.....

IV

1560. — Benet qu'er ista charratier de monseigneur de Sainct-Pol... es trespassa lou dimars VI de febvrier environ sept houros et es istat enterrat lou dict jour apres la grand messo.

Ce qui frappe le plus dans ces actes c'est la précipitation avec laquelle on inhumait les défunts. Pour trois sur quatre, il ne s'est écoulé que quelques heures entre le moment du décès et celui de la sépulture. Il serait intéressant de rechercher si cette fâcheuse coutume était générale en France à cette époque ; on peut croire qu'elle était d'un usage constant à Saint-Paul-Trois-Châteaux, les actes ci-dessus ayant été relevés à propos d'une affaire judiciaire et sans avoir été choisis à dessein, à raison de la circonstance signalée.

ACCARIAS,
Conseiller à la Cour de Grenoble.

[1-2] Allan et Sauzet appartiennent, comme Saint-Paul-Trois-Châteaux, à l'arrondissement de Montélimar.

[3] Michel de Arandia, d'une famille noble du Dauphiné, prit possession de l'évêché de Saint-Paul le 17 juin 1526. Il se démit de son siége en 1539, en faveur de Jean de Joli.

[4] Jean de Joli, fils d'Humbert, seigneur de Choin, fut évêque de Saint-Paul de 1539 à 1573.

# DIALECTES MODERNES

## GLOSSAIRE DES COMPARAISONS POPULAIRES DU NARBONNAIS ET DU CARCASSEZ

**Extrait du Rapport de philologie** lu par M. A. Roque-Ferrier en séance du deuxième concours triennal de la Société pour l'étude des langues romanes (23 mai 1878) :

« Tels sont les glossaires et les vocabulaires [ceux de MM. Martelly, l'abbé Joseph Roux, Boucoiran, l'abbé Gondret, Ch. Fabre et Jacquème] ; il en est cependant un autre d'un genre si nouveau, d'une utilité et d'un charme si évidents, que je vous demande, — au profit surtout de son auteur, — la permission d'abuser encore de vos moments. Il est entièrement composé de ces comparaisons, de ces métaphores qui reviennent sans cesse sur les lèvres des gens de la campagne, et dont la poésie, toujours aussi vivante que vraie, se retrouve au fond des littératures les plus diverses, à quelque pays et à quelque époque qu'elles appartiennent. N'entendons-nous pas dire autour de nous, à presque tous les instants d'une conversation populaire et animée :

« Es blanc couma la nèu — Es negre couma un four, — Es paure » couma un rat, — Es tapat couma un pot de mèu, — Es drech couma » un pibou,

» Canta couma una Ourguena, — Parla couma una Fada, — Se fai » pourtà couma una Maia, — Se crei au tems que Marta filava, — » que sent Jousè era jouine ome » ?

» Dans un ordre semblable, les idées de hauteur, et même de rapidité, sont prises du ciel et des astres : *Es naut couma lou ciel, Fai tant de camì couma la luna ;* celles de vitesse, de l'éclair et du vent : *Partìs couma un ilhau, Courrìs couma lou vent.* Celle de pesanteur est inséparable de la terre : *Pesa couma de terra ;* celle de jeunesse, de l'eau : *Es jouine couma l'aiga ;* celle de force, des pierres et des rochers : *Es fort couma una peira, Es du couma un roc ;* celle de richesse, de la mer : *Es riche couma la mar.* Celles de la vieillesse sont à la fois très-nombreuses et très-variées : *Es viel couma un banc, Es viel couma lou mounde, Es viel couma un prat. Être vieux comme Hérode* appartient enfin à un ordre de comparaisons judéo-chré-

tiennes qui a probablement pris naissance au IXe ou au Xe siècle de notre ère.

» C'est pour le recueil des formules de comparaison populaire du Narbonnais et de la région carcassonnaise que M. Achille Mir a obtenu une médaille de vermeil. »

---

## Glossaire

ABALA. — Abala coumo un goufre : amé gouludetat. Abala acò coumo de bresco : facilloment. L'abalèt coumo uno purgo e sans s'escarrafi.

SE DITS :

Quand on abalo amargant, on pot pas escoupì dous. *Ou be :* quand on abalo caud, on pot pas escoupì fred.

ABANDOUNAT — ou *mes de coustat* coumo uno bièlho ferralho ; — coumo un bièl trast.

ABARBASSIT — coumo un bouissou.

ABELHO. — Biure d'acordi coumo las abelhos; satge coumo uno abelho ; cargat coumo uno —; balent coumo uno —; rous coumo uno —

ABEURA (s'). — S'abeura d'aigo coumo se l'on abiò un magasin d'espoungos dins lou brusc.

ABIBAT — coumo un rat de graniè.

ABILHAT — coumo un segnou ; — coumo un duc.

PER TRUFARIÈ :

Abilhat coumo un brullaire d'oustals ; — coumo un belhitre ; — coumo un escapat de galèros.

SE DITS :

Abilhats un bouissou,
Semblara'n segnou

A BOU MERCAT — coumo un counsel ; — coumo de douna de lum.

SE DITS :

Es coumode de douna 'n counsel, es questiu de lou douna bou. Qui counselho pago pas.

ABOUNDIS. — Ne fa aboundis coumo un ase de pets; — coumo un gabach de tachos.

ABOUNDOUS — coumo las cebos en Egito ; — coumo l'aigo à la mar ; — coumo s'i coustabo pas res.

PER TRUFARIÈ :

Aboundous coumo un bièl chicharrou ou sarro-piastros.

ABRACAT —coumo un canou; d'èls abracats coumo de pistoulets.

ABRÀNDAT — coumo un carbou rousent ; — coumo un foc de Sant-Jan.

ABRIGOUS — coumo uno serro.

ABSOULUT — coumo lou cor d'un tiran.

ABUCLE — coumo uno talpo; — coumo la Justiço; — coumo l'Amour.

SE DITS :

Al paìs das abucles, lous borgnes soun reis.

ACAGNARDIT — coumo un gous.

ACARNASSITS — coumo dous pouls en batalho ; — coumo dous dogouls de coumbat.

ACATA, ABAISSA —lous èls coumo uno Santo Madono; —coumo un coupable.

ACCIPA de lèng — coumo un ganchou de carrassiè.

ACHA—menut coumo de salcisso ;—coumo un pastìs ; —Achat coumo d'èrbo que dounoun à las galinos ; — coumo de laitugat per las auquetos.

ACIMAT, ACIMATAT OU ACIMERLAT—coumo un garbiè ; — coumo un nits d'agasso,

SE DITS D'UN IBROUGNO :

Acimat coumo trento-sièis milo homes.

ACLAFA (s')— coumo uno clouco sus iòus; — coumo uno lèbre al jas.

ACLINAT— coumo un fouchaire; — coumo un bièl de cent ans.

ACORDI (D') — coumo lairous en fièro ; — coumo dos abelhos ; — coumo lous cinq dets de la ma.

SE DITS :

Lairous de Piso : de jour se batoun, la nèit rauboun ensemble.

PER TRUFARIÈ :

Soun d'acordi ou de cofo coumo gat e gous.

ACOUCARRI (s') — coumo de Carràcous.

ACOUMOUDANT — coumo un negouciant sul punt de crèbo
ACOUMOULAT — coumo un coup de bren.
ACOUPLAT. — Mal acouplat coumo l'ase amé lou bìòu.
ACOURDA (s') — coumo lou det amé l'ounglo.

PER TRUFARIÈ :

S'acourda coumo lou Magnificat à Matinos.

ACOUSTUMAT — à-n-acò coumo un ase d'ana à pèd ; — coumo un gous d'ana descaus.

ACOUTIBAT — coumo un ermas ; — coumo un bacant ou coumunal.

ACOUTOULAT — coumo lou pouletou joust l'alo de sa maire ; — coumo lou cago-nits de la familho.

ACRAPULIT — coumo un ibrougno de proufessiu ; — coumo un sac-à-rauso.

ACROUCHA (s') — à toutos las brancos coumo un negat.

ACULHIT — coumo un dius ; — coumo un rei.

PER TRUFARIÈ :

Aculhit ou reçapiut coumo un gous à bèspros ou dins un joc de quilhos ; — coumo un creancié qu'on bol pas paga.

ADALIT — coumo un trauc de talpo ; — coumo uno espoungo ; — coumo un sablas ; — coumo la terro en temps de secaresso.

AMIRA (s') — coumo un palot.

ADOUBAT — coumo un papiè de musico ; — coumo un ort.

ADOURAT — coumo un dius ; — coumo l'or.

ADOUSILHAT—coumo un grifoul ;— coumo uno fount ;— coumo uno tressairolo.

ADREIT, AISIT — coumo un singe.

PER TRUFARIÈ :

Aisit de sous dets coumo un porc de sa cougo, en parlant per respèct.

AFAIRAT — coumo un ase per bendemios ; — coumo un perruquiè ; — coumo un aboucadot.

AFAISSA — lou cap coumo al jour de sa fi.

AFALENAT — coumo un reinard perseguit per uno muto.

AFAMAT — coumo un cimet deju ; — coumo un lebriè ; — coumo un Boumian ; — coumo l'arpo d'un uchè.

SE DITS:

Pacan afamat,
Caissal regagnat,
*ou* Bentre afamat a pas d'aurelhos.

AFASTIGOUS, AFASTIGANT— coumo un cassoulet de mounjos ou de fabols ; — coumo uno soupo de fourmatge ; — coumo un milhas routaire.

AFATIGAT — coumo un paure ome que coulo sa trempo.

AFATRASSIT, USAT — coumo un bièl assignat.

AFECIOUNAT E GASTAT — coumo l'efant unic d'uno richo familho.

AFEMELIT — coumo un sibarito ; — coumo un bièl pacha.

AFERLUCAT, ALISCAT — coumo un nobi ; — coumo un joube amourous.

AFEROUNIT — coumo un poul jalous.

AFILAT — coumo uno agulho ; — coumo uno alzeno.

AFIROULAT — coumo uno moustelo ; — coumo uno mirgueto. Afiroulat, pounchut coumo lou mourre d'un furet.

AFLACAT — coumo un paumouniste ; — coumo un malaut qu'i manco que lou coutou al nas.

AFLATOUS, FLATAIRE — coumo un ome de cour ; — coumo un deputat en cèrco d'electous.

AFOUGASSAT — coumo uno ausèrdo tralhado.

AFOUGAT — coumo un amourous de quinze ans.

AFOURTUNAT — coumo un Pourtugalés ; — coumo un mounarco.

PER TRUFARIÈ:

Afourtunat coumo un cèrco-crousto.
Afourtunat coumo Dalbés,
Qu'abiò dos banos al cabés.

AFRAIRA (s')— coumo dous bessous.

AFRIC — coumo las fedos à la sal ; — coumo un gorp à la carraugnado ; — coumo las mouscos ou las fourmigos al mèl.

AFROUNTAT — coumo un bregand de bosc.

AFROUS — coumo la mort ; — coumo un negat ; — coumo la misèro.

AFUSTAT — coumo un fusil à dous cops.

AGACHA — coumo un inoucent ; — coumo un coutral.

AGAFA (s')— ou s'estaca coumo de mèrdo de coucut ;— coumo de pego ; — coumo de besc.

Agalabardit — coumo un cèrco-dinnas que flairo bouno cousino.

Aganit — coumo un gous roudaire que trigosso l'anquiè.

Agantaire — coumo un croc de roumano quintalièro.

Agantat — al galet coumo un malfaitous.

Agarrussi (s') — coumo un bièl salibatari.

Agita (s') — coumo uno cordo de biouloun ou de guitarro.

Agnèl : — blanc, — poulit, — magnac, — doucet, coumo un agnèl.

SE DITS :

Qui se fa agnèl, lou loup lou manjo.

Agouludit — coumo un loup magre en bisto d'un escabot de moutous.

Agourrufi (s') — coumo un pelhot de padeno ; — coumo un fregadou.

Agre — coumo de binagre ; — coumo un agras.

Agroumandit — coumo un gat qu'i fan sentì uno mirgo.

Agroupats — coumo un carrat de fantassins; — coumo un bol d'estournèls.

Agrumelats — coumo un eissam d'abelhos ; — coumo un escabot de fedos espaurugados.

Agulhetat — coumo un gendarmo.

Agusa — coumo un amoulaire; — coumo un grapaud al soulel, pinjourlat per la pato.

Ahit, aissable. — Ahit coumo la rougno ; — coumo lou mal de cambos; — coumo la mèrdo al lèit.

Aigassejat — coumo un bi de pensiu.

Aima (s') — coumo dous fraires ; — coumo dous cambarados d'escritòri. Aima quicon coumo de sucre; — coumo de pa tendre.

PER TRUFARIÈ :

Aima quicon coumo la capitaciu ; — coumo lous cops de tricos ; — coumo lous gousses lou fouet; — coumo lou mal de bentre ; — coumo un agacit dins de souliès estrèits.

Aimant — coumo uno tourtouro.

Aire (En l'). — Es toujours en l'aire coumo uno cadaulo ; — coumo uno callèbo de pouts. Un aire gaiet coumo un dindin de campaneto.

AIREJAT — coumo un moulì de bent.

AIRISSAT—coumo un poulhastre; — coumo un agabous; — coumo un bouissou d'agrèu.

AISE (A L') — coumo un peis dins l'aigo ou coumo un peissou dins la mar ; — coumo un rat sus la palho.

AISIT — coumo un bièl souliè ; — coumo un singe de sa cougo. Aisit de las dos mas coumo un singe; — coumo un filou de proufessiu.

PER TRUFARIÈ:

Aisit coumo uno masso demargado ; — coumo de prene la luno amé las dents ; — coumo de se grata lous èls amé lous couides. Aisits coumo las gens de Calhau, qu'èroun sept per pourta 'n teule amai lou coupèroun.

SE DITS:

Aisidenço bal mai que forço.

AISSABLE — coumo las canilhos; — coumo lou mal de cambos; — coumo la cacalucho.

AJASSAT — coumo un rafaut; — coumo uno galino que fa l'iòu.

ALAIAT — coumo un cassaire mort de fam.

ALANDAT— coumo un pourtal ; — coumo uno encluso ; — coumo la gulo d'un four.

SE DITS:

A lous èls alandats coumo un gat que beu d'oli.

ALANGOURIT — coumo un couscrit qu'a daissat sa proumeso touto prèsto.

ALATEJA — coumo un pijou blassat.

ALAUGERIT — coumo se bous abion tirat trento quintals sus la poste de l'estoumac ; — coumo l'Anglés à l'Oupera quand ajèt desferroulhat la tripo-mèstro.

ALEGANT — coumo un barjacaire que dits pas jamai res que balgo.

ALEGRA, REJOUÏ — coumo uno bouno noubèlo.

SE DITS:

Es pla bengut qui porto bounos noubèlos.

ALEMAND. — Beure à bentre deboutounat coumo un Alemand; *ou* pinta, flabuta coumo un Alemand ; — auturious *ou* coulèrous coumo un Alemand.

Aleto (fa l') — coumo un poul à sa sultano.

Alignat — coumo un cop de courdèl : — alignats coumo lous souldats en rebuo.

Alisaire — de coudenos coumo un courtisan titrat.

Aliso — coumo l'oli tout fricot.

Alo basso. — Tene l'alo basso coumo un poulet capounat de fresc.

Almoino. — L'almoino toumbo co dal paure coumo uno plèjo douço, benesido e refrescarèlo.

Alouès. — Amargant coumo d'alouès.

se dits :

Dejoust la caloto dal cèl,
Pla d'alouès e pauc de mèl.

Alterat — coumo un trauc de talpo ; — coumo un prefaitiè ; — coumo uno terro escarbassado.

Alucrit — coumo un enfant d'Isaac.

Alumat — coumo un alambic. (L'estoumac s'i crèmo.)

Alut — coumo un aclo.

Amaga (s') — coumo un coupable : — amaga quicon coumo lou pecat.

Amagnagat — coumo un ouncle amounedat e à cap de camì.

Amaliciat — coumo un bacairal ;— coumo un dogoul atissat.

Amargant — coume de fèl espouriu ; — coumo d'alouès : — coumo uno purgo ; — coumo de calco-trepo ; — coumo uno castagno d'ase ; — coumo de fumo-terro : — coumo un escal d'anougo ; — coumo la tolo.

Amaserat — coumo de pa de mil ou de sial mal quèit ; — coumo de mourtiè fourçat. —Un pas amaserat coumo lou biòu que tourno de la junto.

Amatinat — coumo un fourniè ; — coumo un poul ; — coumo la lauseto.

Ambrosi. — Flourit e boutounat coumo un ambrosi.

Amics — coumo la car amé l'ounglo ; — coumo lous cinq dets de la ma ; — coumo dous grils.

per trufariè :

Soun amics coumo gat e gous.

se dits :

Lou milhoun amic es la bourso.
Amic de toutis, amic de digus.

AMISTOUS — coumo un joube que bol plaire; — coumo quaucun que mitouno un airetatge.

PER TRUFARIÈ :

Amistous coumo un garrabiè; — coumo un bouissou blanc; — coumó un trauco-sac; — coumo uno mairastro; — coumo la fenno de Job.

SE DITS :

S'es amistouso, uno filho es toujour poulido.

AMORRI — coumo un bourrèc escapat dal bertigot.

AMOULOUNAT — coumo un catèl de fial; — coumo un sac de culiès.

AMOUNTAIRAT — de pòu coumo uno semal bièlho.

AMOUROUSIT — coumo un fol; — coumo un gat en febriè.

AMOUROUSO — coumo uno gato; — coumo uno gousso en pleno calou.

SE DITS :

Nou i'a tal bantaire d'uno poulido filho coumo soun amourous.

Jamai amourous bergougnous n'ajèt bèlo amigo.

AMPOULOS. — A d'ampoulos à las mas grossos coumo d'iòus.

AMUDIT — coumo un trapisto.

AMUSA. — S'amusa coumo un mainatge; — coumo un escouliè.

PER TRUFARIÈ :

S'amusa coumo un croustet darriè 'no malo; *ou* dins la pocho d'un gendarmo *ou* d'un capela. — S'amusa coumo un peis dins uno guitarro; — coumo uno escarpo dins un tiradou de coumodo; — coumo un amourous que bado la gruo en esperant sa fringairo.

AMUSANT — coumo la galo.

ANA — coumo uno canèlo; — coumo un rèc; – coumo un grifoul. — Ana bite coumo lou bent; — coumo un dabanèl. — Ana sus dous rengs coumo un four de cebos; — sus dos renguetos coumo uno proucessiu. — Ana de dous en dous coumo lous aucèls quand s'aparioun; — de quatre en quatre coumo lou bissèst; — de cinq en sièis coumo las roumanos; — de dèts en dèts coumo las crouses. — Ana à pèd coumo la pacandalho. — Ana soun balin-balan

coumo un ase escrancat. — I'ana tout d'un tros coumo un ase quand troto. — Ana en grand coumo un segnou. — Ana e benì coumo un loup engabiat. — S'en ana coumo un fum de palho ; — coumo qui ba bufo. — Acò ba coumo un gant à la ma ; — coumo la pèiro à l'anèl ; — coumo lou bast à l'ase.

PER TRUFARIÈ :

ANANT — coumo un carri mal graissat

ANANTI. — N'anantì coumo un gabach de tachos.

ANAUSSA. — Anaussa lou pèd coumo un chabal borgne.

ANELA — coumo la cougo d'un porc.

SE DITS :

Fa coumo la cougo d'un porc : toujour anèlo e jamai nou nouso.

ANGE. — Escriu... legits... apren coumo un ange.

ANGUIALO. — Lisa dins las mas coumo uno anguialo. — Fa coumo l'anguialo de Melun, crido abant d'èstre escourjado.

ANNADIÈ — coumo l'ameliè.

ANTIBOS. — Faire tout al rebès coumo lous courdeliès d'Antibos.

ANTIC — coumo lous cèdres dal Liban.

ANUIOUS — coumo un jour de plèjo ; — coumo un orgue à manibèlo ; — coumo las campanos à las batalhados de Nadal.

APARELHATS — coumo dous biòus à la jouato ; — coumo lous passerats al temps de las amours.

APARENT — coumo lou nas al bisatge.

APASSIOUNAT — coumo un anticari.

APENSATIT — coumo un filousofo ; — coumo un astroulogo ; — coumo un general d'armado à la bèlho d'un grand coumbat.

APETISSAT — coumo un mounge à la fi dal Careme ; — coumo un Limousì : pas tant bou, un pauc mai.

APLANIT — coumo uno ièro ; — coumo uno faisso d'ort prèsto à semena.

APLATIT — coumo uno fougasso ; — coumo uno bouso de baco ; — coumo uno bougneto ; — coumo uno figo de

cabassou ou melado ; — coumo un cimet ; — coumo uno pansarilho ; — coumo uno toumio.

APLICAT — coumo un emplastre de pego de Bourgougno ; — coumo uno tiplado de bard ; — coumo uno pèl de lapin à la paret.

APRIBASAT — coumo un passeradou de muralho.

AQUI, AQUITAL. — Es aquì coumo un pal bestit ; — coumo un planto-portos ; — coumo l'ase de picos.

AQUIPATJAT — coumo un Cesar de Basan.

ARATO. — L'arato i batiò coumo un tambour.

ARDIT — coumo un boussut ; — coumo un pet de mounge ; — coumo un poul dins sa basso-cour ; — coumo un gous sus soun fumariè ; — coumo un gous sans caussos ; — coumo un page ; — coumo un Sant Peire ; — coumo un archè ; — coumo un uchè.

SE DITS :

Lous ardits n'ajoun.

ARGENT. — Abé d'argent coumo un pourcatiè ; — coumo lous gousses de piuses.

PER TRUFARIÈ :

Abé d'argent coumo un grapaud de plumo ; — coumo un iòu de lano.

SE DITS :

L'argent a pas de cougo, escapo roundoment.

Argent de fenno e be de campano,
Ni nou flourits ni nou grano.

ARMAT — coumo un miquelet, jusquos las dents.

ARMOUNIOUS — coumo l'arpo de Dabid ; — coumo uno mandoro ; — coumo la musico das anges.

PER TRUFARIÈ :

Armounious coumo la eliqueto d'un ladre ; — coumo un calibari enratjat.

ARNESCAT e CIMBOULAT — coumo uno miolo espagnolo.

ARPATEJA — coumo un negat ; — coumo un gal dins d'estoupos ; — coumo un bancaroutiè que bol tourna sus l'aigo ; — coumo un diable dins un aigo-signadiè ; — coumo uno tartugo amé l'esquino en sus ; — coumo un grapaud penjat per uno pato ; — coumo un gat ferrat de quatre clesques d'anougo.

ARPIU — coumo un falquet; — coumo un beu-l'oli; — coumo uno choto banudo.

ARPUT — coumo un cranc; — coumo un demoni; — coumo un proucurur.

ARQUETA — coumo un lebraut qu'a lous gousses al tioul.

ARRANCA. — S'arranca coumo de porrets.

ARRAPA — coumo l'agram. — S'arrapa à la car coumo uno piuse afamado; — coumo uno lampourdo.

ARRAPAT — coumo un lagast; — coumo un pat; — coumo un escuret; — coumo un emplastre; — coumo de pego.

ARRASA. — A fenit d'arrasa coumo un bièl roussì de posto.

ARRASAT — coumo un clot; — coumo uno quartièrado de blad.

ARREDIT — coumo un cos beuse d'amo.

PER TRUFARIÈ :

ARREGALA. — S'arregala coumo qui bous grato l'esquino am' un desc *ou* un coufessiounal; — coumo sus un lèit d'ourtigos *ou* de bouissous.

ARREMASSAIRE, ESPARGNAIRE — coùmo un Aubèrgnas; — coumo un gagno-petit.

SE DITS :

A paire arremassaire, fil escampaire.

ARRENGAT — coumo un ort; — coumo un papiè de musico.

ARRÈST. — Tene l'arrèst coumo un gous de casso.

ARRESTA. — S'arrestà à toutos las portos coumo l'ase dal moulinié.

ARRIBA — à prepaus coumo Mars en Careme ou coumo peis en Careme; — arriba lou pus tard poussible, coumo lous escoulans.

ARROUPIT — coumo l'ibèr; — coumo uno bièlho cranco.

ARRUCA. — S'arruca coumo un coup; — coumo uno semal bièlho.

ASCLO. — Damnat coumo uno asclo; — bandat coumo uno asclo; — rire coumo uno asclo pernado.

SE DITS :

Asclo torto fa boun foc.

ASE. — Cargat... cinglat... dur... testut coumo un ase negre. — Michant coumo un ase rouge. — Apatì coumo un ase

de gipièro *ou* de geissièro. — Trima coumo l'ase dal Basacle.

ASPRE — coumo un agras; — coumo de sèrbos; — coumo d'agragnous; — coumo de coudouns.

ASSAUBATGIT — coumo un loup.

ASSECAT — coumo uno merlusso; — assecarlit coumo un peis sus un rastoul; — coumo uno liasso de picarèls. — S'asseca coumo un tap de siure.

ASSOULELHA. — S'assoulelha coumo un lausert; — coumo uno clau de sant Pèire.

ASSOUSTARÈL — coumo l'ange de la misericordo; — coumo Nostro-Damo de Boun-Secours.

ASSUCAT — coumo un biòu, un brau *ou* un taure.

ATAPIT — coumo un fourrèu de tartugo; — coumo uno fougasso de sial pastado despèi quinze jours.

ATCIPA — coumo un parel d'estanalhos nobos; — coumo uno gafo.

ATELAT — coumo un chabal de carrosso.

ATEUGNIT — coumo uno mèrlusso; — coumo uno poste de sapin.

ATIFAT *ou* ATIFALHAT — coumo un carnabal; — coumo un coumedièn en plen aire.

ATIRANT — coumo la sereno de mar; — coumo uno pèiro d'amant;— coumo lou goufre d'aigo quand remoulino en embutadouiro.

PER TRUFARIÈ:

Atirant coumo un bartas sans amouros.

ATRAIENT — coumo la porto d'uno prisou.

ATUDA. — S'atuda coumo un calel fauto d'oli.

AUBERGNAS. — Afric de rabets coumo un Aubergnas. — Cambia de camiso cado mes coumo lous Aubergnasses. — Coumo un efant de l'Auberni, auriò coupat un sòu en dous trosses amé las dents.

AUCÈL. — Es coumo l'aucèl sus la branco, toujour prèst à partì; — gai e libre coumo l'aucèl que bolo.

SE DITS:

Bèlo plumo fa bèl aucèl. — Tout aucèl ressemblo à sa maire. — Bal mai èstre aucèl de bosc qu'aucèl de gabio.

Audourous— coumo d'aigo de nafro ou d'aigo-ros.— Audourous coumo un roumanì endimenjàt de sas flouretos azurinos ; — coumo las èrbos das camps dalhados de fresc.

Aurelhos. — D'aurelhos coumo un plat-barbiè ; — coumo de tampos de bufet ; — coumo de courbi-plats ; — coumo de moussos d'araire ; — coumo de brigoulos ; — coumo d'aussos de courdouniè.

Aurelhut — coumo un roussì d'Arcadìo.

Auriu — coumo un poulì.

Autenc — coumo un parbengut en plaço ;— coumo un pesoul rebengut.

Auturious — coumo un Alemand.

A. Mir.

# VARIÉTÉS

*C'est la description du royaume du Sarrazin Chernuble*:

Soleilz n'i luist, ne blet n'i poet pas creistre,
Pluie n'i chiet, rusée n'i adeiset,
Pierre n'i ad que tute ne seit neire.
Dient alquant que li diable *meignent*. (*Roland*, v. 980)

M. L. Gautier, p. 568 (*Glossaire*), parle ainsi de ce passage: « *Meignent*, verbe neutre, ind. pr., 3e p. pl. Demeurent, habitent. (*Manent* donne *mainent*, et le *g* est amené par l'*n*. M. Foerster propose *meinent* de *minant*. Je ne puis adopter cette hypothèse, que la phonétique justifie et que le sens condamne.) »

M. Foerster a deux fois raison de rejeter *maignent*, parce que la série des rimes en *e* long ou *i* bref latin n'admet pas une rime en *a* latin, et parce que *n* n'a pas le droit d'amener *g* où il lui plaît, où il plaît du moins à M. L. Gautier. De son côté, M. Léon Gautier n'a pas tort de rejeter la conjecture de M. Foerster, laquelle présente deux inconvénients. D'abord, elle modifie la leçon du ms. en rejetant le *g*; car je ne suppose pas qu'un maître en phonétique comme M. Foerster adopte les commodes procédés de M. L. Gautier, et fasse de *g* le *pedisequus* obligé de *n*. En second lieu, le sens paraît bien forcé; « les diables les y *mènent* [les pierres]. » Évidemment, ni l'une ni l'autre conjecture n'est acceptable, et l'on ne sait plus à quel saint ou, si l'on aime mieux, à quel diable se vouer.

Et pourtant, si j'osais, je tirerais bien d'embarras mes confrères en étymologie, car j'en ai le moyen. Oui, lecteur, ami lecteur, indulgent lecteur, je tiens la vérité dans ma main. Mais, à l'exemple de Fontenelle, qui disait : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir toute grande », j'hésite ; je tiens ma main toujours fermée, et remets mon étymologie dans ma poche.

Puis, je me représente l'attitude interrogative et étonnée des curieux d'étymologie, l'insistance de leur regard, et enfin le sourire de doute qui leur vient aux lèvres en me voyant si perplexe. Ils croiront peut-être que je ne suis plus aussi sûr de moi-même, et que mon étymologie, née peu viable, craint, pudique sensitive, les regards indiscrets et desséchants de la critique. Me voilà forcé dans mes derniers retranchements, et, pour obéir au point d'honneur, je vais .... Mais auparavant laisse-moi t'invoquer, ô Pudeur! et répéter l'invocation que t'adresse la *Princesso Clemenço*, de Mistral, au moment de faire sauter son bonnet, ou plutôt sa robe et le reste, par-dessus les moulins :

E tu, Pudour, cuerbe-me de tis alo !
(Et toi, Pudeur, couvre-moi de tes ailes !)

Avec les diables, on le sait, on doit s'attendre à tout. Leur réputation est si bien établie que, quand la superstition populaire veut faire endosser à quelqu'un la responsabilité d'accidents inexplicables, c'est toujours à eux qu'elle s'en prend. Plus le dégât est grand, plus la chose est invraisemblable et grotesque, plus le diable risque d'en être accusé. Tous les moyens lui sont bons ; les moins avouables sont même ceux qu'il choisit de préférence. Je n'en citerai qu'un exemple : l'*assa fœtida*, employée par les médecins dans certaines affections des voies digestives, et qui exhale un parfum qui n'est pas celui de l'ambre, est appelé par les marins « la merde du diable. » Qu'on juge, d'après cela, si au moyen âge, où l'on ne faisait pas la petite bouche, même dans les Chansons de geste, on hésitait à caractériser les méfaits du même genre que la fantaisie des inventeurs d'histoire naturelle, gens du peuple ou auteurs de *Bestiaires*, mettait à la charge de ces pauvres diables — de diables. C'est précisément ce qui est arrivé dans le cas qui nous occupe. En présence du royaume de Chernuble, pays peu exposé aux invasions, même de ses voisins les plus faméliques ou de ses ennemis les plus héréditaires, pays sans soleil, sans blé, sans pluie et sans rosée, devant ces pierres toutes noires, l'imagination populaire, qui veut tout expliquer, se dit que les diables avaient encore passé par là. Non pas qu'elle supposât qu'ils y fissent leur séjour, — il fallait bien à l'enfer des habitants, — mais elle se disait que cette absolue stérilité, cette couleur noire des pierres surtout, ne pouvait s'expliquer que par l'action d'un corrosif à jet continu. Bref, elle supposa que, si les démons allaient déposer sous forme d'*assa fœtida*, dans je ne sais quelle lointaine contrée d'Orient, la partie solide de leurs déjections, ils devaient expulser la partie liquide, celle que Sganarelle appelle « le superflu de la boisson », dans cet infortuné royaume de Chernuble.

De là le vers du *Roland*, où l'auteur du poëme n'exprime d'ailleurs cette opinion qu'avec une certaine réserve :

Dient alquant que li diable i *meignent*.

« Quelques-uns disent que les diables y *tombent de l'eau* », comme disent les enfants par euphémisme « y font *pipi* », comme disent les nourrices.

Et voilà pourquoi, ô Chernuble, votre royaume était stérile.

On dit communément que Brest, *pace vestra dixerim, o Britones*, est le « pot de chambre de la France », par allusion à ses pluies continuelles ; le royaume de Chernuble, encore plus mal partagé, était celui de l'enfer. Mais, après tout, ce prince n'était qu'un Sarrazin. Il n'avait

donc que ce qu'il méritait, bien heureux encore de ne pas récolter l'*assa fœtida* à la place du blé, « qui n'y pouvait pas croître », ce qui aurait d'ailleurs par trop assimilé son pays à celui du légendaire Audigier.

La phonétique est d'accord avec le sens, et justifie pleinement cette explication, quelque bizarre qu'elle paraisse au premier abord. *Mingunt* de *mingere*, uriner, a produit *meignent*, absolument comme *pingunt*, *extingunt*, *cingunt*, avaient produit *peignent*, *esteignent*, *ceignent*.

Mes lecteurs comprendront maintenant pourquoi je me suis tant fait prier pour vider le fond du sac. Encore une fois, je leur en demande bien pardon. La faute d'ailleurs en est aux chercheurs d'étymologies, qui n'auraient pas manqué de prendre en mauvaise part mon intervention, si elle n'avait pas abouti. Tous ces messieurs, si j'avais persisté à me taire, m'auraient jeté la pierre, peut-être même une de ces pierres noires du royaume de Chernuble, encore toutes brûlantes de l'urine infernale. Je dis brûlantes, car ce n'est pas aux compagnons de Satan, je suppose, qu'on pourrait appliquer l'expression espagnole, où l'on retrouve encore la racine de ce *mingere* d'où était venu notre v. française *meignent*, l'expression de *minga fria*, c'est-à-dire pisse-froid. Et puis je savais que les vrais philologues aiment l'étymologie pour elle-même, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on. Est-elle de bon aloi ? Voilà tout ce qu'ils demandent. C'est ainsi qu'un empereur romain bien connu, palpant et flairant le premier argent qu'avait rapporté l'impôt établi par lui sur certains besoins du public, besoins exactement semblables à ceux que les démons allaient satisfaire aux dépens du royaume de Chernuble, répondait à ceux qui faisaient les dégoûtés : « Mais voilà de très-bonne monnaie, et qui n'a pas d'odeur du tout. » Je souhaite que les Vespasiens du romanisme en disent autant de mon étymologie.

Il me reste à compléter cette explication par une rectification du texte. Le ms. porte :

Dient alquanz que diables i meigneni.

M. L. Gautier imprime *li diable*, supprimant ainsi l'incorrection apparente du ms., qui donne à *diables* la forme du cas oblique, lorsqu'il est évident que ce mot est au nominatif pluriel et n'a pas droit par conséquent à l'*s* de flexion. Peut-être M. L. Gautier a-t-il raison. Peut-être aussi a-t-il tort, car il y a moyen de tout concilier, et la grammaire et la mesure du vers et l'orthographe du ms., c'est de lire *diable s'i meignent*, littéralement, les diables *s'*y urinent. On sait, en effet, que l'ancienne langue employait presque indifféremment les verbes neutres et comme neutres, et comme réfléchis, lorsqu'il s'agissait d'actes naturels faits et supportés par la même personne. Ainsi elle disait aussi bien « Karles *se* dort » (*Roland*, v. 724)

« que Karles dort » ; « il *se* digne » que « il digne » = *cœnat*.

Pour rendre cette explication tout à fait certaine, il faudrait l'appuyer d'un autre exemple de *meignent* ainsi employé. Mais cette forme est absolument unique, du moins je ne l'ai rencontrée nulle part ailleurs. Il semble même qu'elle ait à peu près complétement disparu de la circulation néo-latine, car on ne la rencontre guère, nettement reconnaissable, que dans la locution espagnole plus haut citée *minga-fria*, et dans le roumain *a mîngi*, tacher, salir, barbouiller, qui nous la présente avec un sens voisin, mais différent, du sens primitif. Observons, en passant, que M. de Cihac ne la mentionne dans aucun de ses deux grands dictionnaires étymologiques.

Ajoutons enfin que c'est précisément parce que cette forme *meindre* = *mingere*, si facile à confondre avec *maindre* = *manere*, n'avait pas de racines dans l'usage populaire, même ancien, qu'aucun des mss., autres que celui d'Oxford, ne donne une leçon approchante. Trois sur quatre ont compris *meignent* = *mainent* = *manent*, et ont traduit l'un (ms. de Venise) par

Dicunt alquat che diables la entre;

le second (v z), par

Li vif diable: i solent converser;

le troisième (c), par

Ly vil diable y veulent converser.

Quant au copiste du quatrième, il a encore moins compris, s'il est possible, et il écrit sans fausse honte un vers qui n'offre aucun sens :

Dient paiens, diable n'i crient mie.

Si dès le XIII[e] siècle le sens de cette expression échappait au commun des lecteurs, quoi d'étonnant que les romanisants de 1880 n'aient pu tout d'abord y voir clair! Joignez à cela que l'excentricité par trop aristophanesque attribuée à ces Messieurs du sombre empire, et qu'on ne s'attend guère à trouver au milieu d'un poëme aussi sérieux que la *Chanson de Roland*, était bien faite pour dérouter notre esthétique moderne. Aussi je me demande avec quelque inquiétude ce que vont dire certains littérateurs puristes, ennemis-nés et jurés de notre vieille poésie nationale, devant cette quasi-incongruité échappée au chantre des héros carlovingiens. Aussi et plus embarrassé que Boileau défendant Homère qui avait tout uniment comparé Ajax à un âne, je laisserai mon pauvre Turold se tirer d'affaire comme il pourra, et je me bornerai à demander de nouveau pardon à nos lecteurs et même à mes confrères en étymologie, car j'aurais préféré, si j'avais eu le choix, leur servir, pour leurs étrennes philologiques de 1881, quelque chose d'un peu moins salpêtré. A. BOUCHERIE.

# BIBLIOGRAPHIE

**La Légende d'Edipe**, *étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XIIe siècle.* — Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par L. Constans, professeur au lycée de Montpellier. — Paris, Maisonneuve, 1880. 390 pp. — LXXX.

I

Cette thèse, ou, pour parler plus exactement, cet ouvrage, se divise en quatre parties principales, contenant: 1° la légende d'Edipe dans l'antiquité; 2° la légende d'Edipe au moyen âge; 3° la légende d'Edipe lors de la Renaissance et pendant les temps modernes; 4°, en appendice, une étude sur la langue du *Roman de Thèbes*.

Tout un côté, et ce n'est pas le moins important, de ce vaste travail, échappe à mon contrôle ; je veux parler des recherches relatives à la légende d'Edipe et à ses diverses transformations. J'ai lu pourtant avec un réel intérêt cette étude mythologique, car M. Constans y déploie beaucoup d'érudition. Il m'a semblé qu'il avait tiré grand parti des travaux de ses devanciers, et laissé bien peu de chose à glaner après lui.

Je m'attacherai plus particulièrement à la partie purement philologique, à ce qu'il dit des manuscrits, de la langue et de l'auteur du poëme.

Il y a en France trois manuscrits du *Roman de Thèbes*. Ils sont tous trois à la Bibliothèque nationale (p. 156). Le plus ancien A, qui date de la fin du XIIIe siècle, a servi de base au travail de M. Constans. Des deux autres, l'un, B, date du XIVe, et l'autre, C, du XVe siècle.

A côté de ces manuscrits, M. Constans cite le fragment d'Angers qui est encore le plus ancien spécimen du *Roman de Thèbes*. Il cite aussi, mais sans les connaître autrement que par les indications que lui ont fournies MM. P. Meyer et G. Paris, deux autres manuscrits conservés en Angleterre, à Spalding (Lincolnshire) et à Cheltenham.

Il les compare entre eux et arrive à cette conclusion, que le ms. A, le plus ancien des trois mss. français, se tient plus près du texte original que les mss. B et C, lesquels sont d'accord entre eux et appartiennent à une même famille. Le texte de A est plus étendu que celui que nous a conservé le groupe B C.

Ce n'est pas la seule différence : A a été écrit par un Picard, le

scribe Jehan Madot, neveu du célèbre trouvère artésien Adam le Bossu, et les mss. B C, par des copistes de l'Ile-de-France.

Enfin le fragment, beaucoup trop court malheureusement, mais dont l'étendue pourrait être doublée par de nouvelles recherches, si l'administration de la Bibliothèque d'Angers autorisait le décollage complet du feuillet de garde où il se trouve, représente, lui aussi, un dialecte sensiblement différent, dialecte sud-occidental, qui pourrait bien être celui de la Touraine ou de l'Anjou.

Le chapitre intitulé *les Deux Rédactions du Roman de Thèbes et leurs sources*, où M. Constans met en parallèle les deux familles de manuscrits, n'apporte pas, il me semble, une lumière suffisante. Ce n'est point la faute de notre savant confrère; ce sont les témoignages qui manquent. Il aurait été préférable d'attendre la révision des deux manuscrits anglais avant de prendre parti. Jusque-là, quoi qu'ait fait M. Constans, la question reste et restera pendante. Il croit que B C représentent un texte remanié. Mais qui sait si le remanieur n'est pas Jehan Madot, qui, au témoignage de M. Joly, en prenait à son aise avec le *Roman de Troie*, qu'il a transcrit après le *Roman de Thèbes ?* Qui sait enfin si les deux groupes de manuscrits ne correspondent pas à deux remaniements différents?

En ce qui concerne la question de dialecte, nous nous trouvons devant des difficultés de même genre, difficultés que M. Constans ne nous paraît pas avoir mieux résolues, et pour le même motif, parce qu'il ne disposait pas d'assez nombreux éléments de comparaison. Voici textuellement ses conclusions. On verra qu'elles laissent subsister plus d'un doute. « J'inclinerais à croire, dit-il, et le traitement de la gutturale *semble* (?) l'indiquer *clairement* (?) que le *Roman de Thébes* est un texte originaire d'un pays situé à la limite du domaine picard et du domaine français, vraisemblablement vers l'ouest, au point où la Picardie touchait d'un côté à la Normandie, de l'autre à l'Ile-de-France, hypothèse que confirme l'hésitation de l'auteur entre certaines formes françaises et les formes picardes ou normandes correspondantes. » (P. 295.)

Quel pourrait bien être ce dialecte qui tiendrait un peu du normand, un peu plus du français et beaucoup du picard ? En possède-t-on d'autres échantillons, des échantillons authentiques, et non pas supposés comme celui-ci ? Même en admettant cette obscure hypothèse, on peut se demander comment un poëte né sur les confins de l'Ile-de-France et de la Picardie, tout à fait en dehors de la Normandie, et qui écrivait, comme l'auteur du *Roman de Thèbes*, au XIII<sup>e</sup> siècle; comment Garnier de Pont-Sainte-Maxence, qui, par suite de ces circonstances, devait être plus Picard que l'auteur de ce même poëme, ait toujours pratiqué la distinction de *s* et de *z*, distinction non ob-

servée par le *Roman de Thèbes*, au moins dans la copie de Jehan Medot ? Comment se fait-il que Gauthier de Coinsy, originaire du Soissonnais, et plus Picard encore que Garnier de Pont-Sainte-Maxence, ait évité, lui aussi, cette même confusion qui était, on le sait, le péché d'habitude des trouvères purement picards, des artésiens surtout ?

Je ne vois qu'un moyen de sortir d'embarras, c'est de rendre Jehan Madot responsable de tous les dialectalismes picards dont fourmille sa copie. Je sais bien que M. Constans retrouve des traces de ce dialecte même dans les mss. français B C (p. 294); mais, comme il n'en cite point d'exemples, on ne peut vérifier son assertion ni, par conséquent, l'accepter pleinement.

Avec un copiste-trouvère, comme était Madot, copiste indépendant s'il en fut, les rimes ne prouvent rien, tant qu'elles sont picardes. C'est tout autre chose quand elles révèlent une phonétique différente de celle de son dialecte. Alors on peut, on doit supposer que ces particularités sont imputables à l'auteur.

Malheureusement M. Constans n'a pas assez appuyé de ce côté. Il semble qu'il n'ait pas osé rompre en visière à cette envahissante personnalité.

Il y avait cependant un moyen, moyen non pas expéditif, je l'avoue, mais tout à fait sûr, de savoir au juste ce que valait Jehan Madot comme copiste. C'était de comparer sa copie du *Roman de Troie* avec l'édition de M. Joly. De cette manière, M. Constans l'aurait pris sur le fait ; il aurait relevé, compté, mesuré, analysé toutes ses infidélités. Après cela il aurait pu dire, en donnant chaque fois ses preuves : Tel picardisme du *Roman de Thèbes* doit être de Jehan Madot ; telle interpolation, qui ne se retrouve pas dans B C, est également de son crû. Ou bien, si la copie du *Roman de Troie*, faite par ce même Madot, était identique à celle qu'a reproduite M. Joly, il aurait été fondé à dire : Madot étant irréprochable en ce qui concerne le *Roman de Troie*, doit faire autorité pour le *Roman de Thèbes*.

Il va sans dire que je considère la seconde supposition, celle qui serait favorable à Madot, comme absolument invraisemblable. Si le texte qu'il transcrivait eût été, comme le dit M. Constans, écrit dans un dialecte mixte, indécis, à la fois normand, français et picard, il l'aurait bien certainement fait picard d'un bout à l'autre.

D'ailleurs M. Constans, qui a consacré à ce difficile problème une attention soutenue, ne passe pas sous silence les particularités qui pourraient contrarier son système. Ainsi il observe qu'à la rime, *ie* = *iée* ne se confond jamais avec le véritable *ie* = *ita*, ce qui ne favorise pas l'attribution de ce texte au picard, et que les imparfaits en *oient* venant de *abant* sont très-rarement confondus avec les impar-

faits venant de *ebant*, observation qui ne favorise l'attribution ni au picard, ni au français. Il ajoute enfin que les formes en *issant* du subjonctif pluriel sont garanties par la rime. Or cette dernière particularité, étrangère à la fois au picard, au français et au normand, nous rejette en plein sud-ouest, de Tours à Poitiers. Quel imbroglio ! Et comme il était difficile d'arriver à un résultat certain !

En cherchant à déterminer le dialecte du *Roman de Thèbes*, M. Constans a dû se préoccuper et s'est préoccupé en effet de savoir quel pouvait être l'auteur de ce poëme. Tout d'abord on a été tenté de l'attribuer à Benoît de Saint-More, parce qu'il ressemble tout à fait, pour les procédés de style et de composition, au *Roman de Troie*, du même auteur. M. Joly s'est élevé déjà contre cette attribution. M. Constans, quoique partageant la manière de voir de son prédécesseur, combat et détruit les arguments sur lesquels il s'appuie. De son côté, il croit arriver au même résultat, la non-attribution à Benoît, par l'étude du dialecte du *Roman de Thèbes*. On vient de voir que cette démonstration péchait par la base, puisque le dialecte lui-même ne peut être, au moins jusqu'à nouvel ordre, constaté d'une manière certaine. Il se trouve donc que, si M. Constans a renversé la thèse de M. Joly, c'est sans avoir pu édifier à la place quelque chose de vraiment solide.

Benoît de Saint-More est-il ou n'est-il pas l'auteur du *Roman de Thèbes ?* Nul ne peut encore l'affirmer. Cependant, tout en attendant un surcroît bien nécessaire d'informations, je ne dissimulerai pas que je suis porté à lui attribuer la paternité de cet ouvrage. Cela ferait, il est vrai, 14 mille vers de plus à son actif, lesquels, joints aux 75 mille vers de son *Roman de Thèbes* et de sa *Chronique des ducs de Normandie*, représenteraient un total de 90 mille vers. Fécondité exceptionnelle, supérieure même à celle du « bienheureux Scudéry », mais dont on s'étonne moins quand on a pénétré le secret de cette fabrication expéditive et à bon marché. L'auteur n'avait rien à inventer, à « trouver », guidé qu'il était par les textes latins qu'il lisait ou avait lus. Il traduisait; mais en toute liberté, sans s'astreindre à l'exactitude. N'étant pas géné par l'alternance aujourd'hui obligatoire de la rime féminine et de la rime masculine, il laissait couler son interminable filet d'eau claire, qu'alimentait un vocabulaire inépuisable doublé d'une syntaxe complaisante, avec l'imperturbable sérénité de ces fleuves-dieux de la mythologie que nous nous représentons

> Appuyés d'une main sur leur urne penchante,
> Dormant au bruit flatteur de leur onde naissante.

à la façon du Rhin de Boileau et de l'Homère d'Horace. Sommeil contagieux surtout pour le lecteur moderne.

II

Voilà pour l'ensemble du travail de M. Constans; j'arrive maintenant aux observations de détail.

P. 156.

Le dite rime et le matere
Qui prisie doit estre *entere*.

Lisez *en tere* = *terre*.

P. 159. *Ile et Ganeron*, lisez *Galeron*.

P. 162. « M. Boucherie nous avertit qu'il a copié la plus grande partie du feuillet de garde, mais qu'il a laissé de côté un certain nombre de vers moins bien conservés. » Autant que mes souvenirs, un peu lointains déjà, me permettent de l'affirmer, je dois dire que j'ai transcrit la moitié ou un peu plus du fragment que contient le feuillet de garde. J'aurais pu copier le reste assez facilement, car l'écriture est très-soignée et par conséquent très-lisible; mais il aurait fallu achever de décoller ledit feuillet, ce que je ne pouvais pas faire sans l'autorisation des conservateurs.

P. 165, v. 32:

Li veil sunt preu en lor jovent,
A tal jo joerent sovent.

Mettez la virgule après *preu*.

Li veil sunt preu, en lor jovent
A tal jo joerent sovent.

*Ibid.*, v. 39 :

Ben resemble *desore* guerre

Lisez : *des ore*.

*Ibid.*, v. 41 :

Garda tres sei, vit *los* venir.

*Los* = *les* n'est guère admissible à cette place. Il vaut mieux lire l'*os*[*t*].

P. 166, v. 21 :

E fut uns *luns*.

Je ne comprends pas plus cette leçon que celle du ms. *E fete uns*.

P. 167, v. 33:

Mes, se vos plaist, ne dites *joi*,
Laissez m'i amender un poi.

Je vois dans *joi* l'équivalent de *jocum* et non de *gaudium*. Du reste, le sens que propose M. Constans me paraît bon : « ne dites *folie*, » c'est-à-dire « parlez sérieusement. »

P. 167, v. 38 :

Ja *deves me* n'en sordra ire.

Lisez: *devers meí*.

P. 181, v. 1905.

> Mes *frere*(*s*) est, *la* laís seroit grans
> Que povres fuisse et il manans.

Je lis *mes freres est, lais seroit grans. Lais,* = affront, est du masculin.

P. 186, v. 2705:

> La pucelle vit le destrier
> Qui se paissoit sos l'olivier,
> E puis a veu le vassal,
> Qui gisoit jouste le ceval.
> Grant paor ot, molt *s'esmervelle*
> Se li vassax dort ou il velle.

M. Constans met un *point-et-virgule* après *s'esmervelle*. Il ne faut aucun signe de ponctuation. *S'esmerveller si* est synonyme ici de *se demander si*. Cette expression est tout à fait analogue à celle que me signale M. Devic, comme ayant cours encore dans certaines provinces, et notamment en Bourgogne :

*M'étonne s*'il viendra = *je me demande s*'il viendra.

P. 186, v. 2713:

> Elle garde *desous* la flor,
> L'erbe vermelle vit entor.

M. Constans propose *desor* avec doute. Je lis *: Elle garde, desous la flor L'erbe vermeille vit entor.*

*Ibid.*, v. 2718, *esmaie* doit rester, puisque c'est l'orthographe picarde pour *esmaiie.*

P. 187, v. 2742:

> N'i trovai mais *hom* en ma vie.

Lisez *hom*[*e*].

P. 207, v. 6428:

> Ainc ne trovai prince ne roi
> *Qui onque sist* plein pié sor moi.

Le ms. donne *quiconques*. La correction de M. Constans n'est pas justifiée. *Sist* = *sedisset* se serait écrit au XIIe siècle *seist*, et aurait compté pour deux syllabes, ce qui rendrait le vers faux. Ne changeons donc rien à la leçon du ms. et lisons :

> *Qui conquesist* plein pié sor moi.

*Ibid.*, v. 8440 :

> Grant penitance en ai portraite,
> *Et* ma vie grant paine faite.

Lisez « *En* ma vie. »

P. 222, v. 10571;

> Mes *puis, se di*[*t*] *qu'il me ferra*
> De hait qui nel desflera.

Je lirais « mès *puissedi qu'il meserra.* »

P. 252, v. 257.

> Aucune cose li faisommes
> Que del tout ne nos *perivrommes*,

Lisez *perjurommes.*

P. 244, v. 16:

> Car aussi pueent escouter
> Comme li asnes *aharper.*

Lisez avec le ms. *au harper*. Le sens est: « Ils peuvent écouter aussi bien que [fait] l'âne au harper. »

P. 259, v. 459:

> [Et] Juno et Leuthocoe.

Est-il bien nécessaire d'ajouter le premier *et*? Le poëte n'a-t-il pas ici, comme partout ou presque partout ailleurs, diérésé l'*eu* latin en *eü*, et lu *Leüthocoé?*

P. 260, v. 499:

> D'eus ferai tout le mont *délivre.*

Pourquoi un accent sur l'*e* de *de?* On prononçait très-probablement *de*, comme nous faisons aujourd'hui dans *de*venir, *de*voir.

*Ibid.*, v. 515.

> *Honnis* sommes a la roonde.

Il faut lire *honni.* C'est probablement une faute d'impression, comme plus bas (v. 581), *Je suis* pour *je sui = sum.*

P. 293, *Cors* ( = cohortis) peut rimer avec *jors*, sans qu'il y ait confusion de *s* et de *z*, puisqu'on rencontre dans d'autres textes quelquefois *jort* pour *jorn.*

*Ibid. Haubers* et *ters*, *plus* et *dus*, sont cités à tort comme des exemples de la confusion de *s* et de *z*, puisque le radical de *haubers* et celui de *dus* étaient terminés par une gutturale, et que la gutturale + *s* produirait *s* et non *z* dans la langue d'oïl.

*Ibid.* Pourquoi donner *païs* et *estaïs* comme des exemples de la même confusion de *s* et de *z? Estaïs = stativus* et non *statitus.*

P. 300, 301, note 3. « Disons en passant que nous ne savons où placer les *Pincenarts* qui viennent proposer leur alliance à leur voisin Etéocle, ni les *Uslages* nommés dans ces vers : *Et cevauca. I. ceval grisle, Uslagle l'orent en une isle, A Thèbes prisent port par vent, Au roi en firent. I. present.*» Les *Pincenarts*, qu'on retrouve dans le *Partonopeus* et qui sont les mêmes que les *Pineneis* de la *Chanson de Roland*, ont été identifiés avec les Petchenègues par M. G. Paris

(*Romania*, nº 7, p. 333) et avant lui par M. Haupt. Quant aux *Uslagles*, nous les trouvons, dans le Roman de Brut, sous la forme *Ullages, Hulages*, pirates, voleurs.

P. 314, v. 2028.

Que tant s'amort vielle as buillois
Qu'a le fie s'en quist *les dois*.

M. Constans traduit « Tant va la vieille (espèce de poisson) mordre au boyau (servant d'appât), que parfois elle y trouve son dommage. » S'il en était ainsi, *lesdois* devrait se rattacher à la même racine que *laid, laidir;* mais, comme *es* ne peut se substituer à *ai*, il faut rejeter cette supposition. Je lirais plutôt *les dois*, littéralement « les tables à manger. » Dans ce cas le sens serait « à force de mordiller l'appât, le poisson finit plus d'une fois par se trouver sur la table à manger. »

P. 373. Le roman de Partonopeus de Blois appartient, non pas « au cycle d'Arthur », mais au cycle byzantin.

P. XXVI, note 2, M. Constans a raison de corriger *d'Unicum* en *de Nitum* = neptunum, dans ce vers *Engenrés d'ive et d'Unicum.* Ajoutons que notre mot *lutin* a très-probablement la même origine. Pour le changement de *n* latin en *l*, cf. *l*icorne = *u*nicornis, orfe*l*in = orpha*n*inus, etc... La forme primitive de *lutin, luiton, nuiton, noituns* (monstres marins, dans le *Roman de Troie*, v. 14680) a été *netun* pris directement du latin *Neptunum*, et qu'on trouve dans St-Auban (édit. Atkinson).

P. XXIX. « Le neutre prend ordinairement l'*s*: *voirs* 77, *niens* 358, etc. » Ceci n'est pas tout à fait exact. Ces prétendus adjectifs neutres avec *s* flexionnel sont en réalité des noms qui, employés au nominatif, prennent régulièrement cet *s*. *S* tombait-il, c'est que l'auteur conservait à l'adjectif sa double valeur d'adjectif et de neutre. Ainsi *ce est voir* équivalait à *ecce-hoc est verum*, et *ce est voirs*, à *ecce-hoc* est *verum+s*, et pour le sens à *ecce-hoc est veritas*.

P. XXXII. *Me duit* ou *me cuit* pour *me dout*, dans ces vers,

De mes amis forment me dout,
Ne sai de fi se sain sont tout.

me paraissent une correction bien hasardée.

### GLOSSAIRE

Ce travail a un tort, c'est de ne pas s'appuyer pour les renvois sur un texte courant, que le lecteur puisse consulter chaque fois qu'il a des doutes ou qu'il ne comprend pas. Ainsi je lis *agaises*, v. 3427; *amoier sa main*, v. 8097, etc..: où trouver les vers indiqués. Pour obvier à cet inconvénient, il aurait fallu chaque fois donner un exemple complet. La vérification se serait faite alors d'elle-même.

*Aufage* (lis. aufrage?) (*sic*). Ce mot, très-fréquent dans les chansons de geste, s'y trouve toujours écrit *aufage*, jamais *aufrage*.

*Aviere*. Doit plutôt s'écrire en deux mots, *à viere* ou mieux *à viaire*.

*Blance*. « L'ost des femmes estoit molt *blance*= pacifique, sans armes. »

Ici encore il serait bien nécessaire d'avoir le passage complet sous les yeux. Qui nous dit, en effet, que *blance* n'a pas justement le sens opposé à celui que M. Constans lui attribue, le sens de *armé de toutes pièces*. Cela est d'autant plus vraisemblable, que le poëte nous représente ces mêmes femmes, je suppose du moins que ce sont les mêmes, v. 14108

Portant bordons, haces, quigniées,
Portant tinex et grans maçues,
Picois, gisarmes esmolues.

Et qu'il nous les dépeint comme désespérées, pleines d'acharnement, et si «forcenées» qu'elles donnent l'assaut à la place sans tenir compte des énormes projectiles qu'on leur lance du haut des remparts et qui les écrasent ou les mutilent par dizaines (v. 14528.) La locution *armé à blanc*, signifiant *armé de pied en cap*, se rencontre encore dans Rabelais et dans Amyot.

*Bougre*, bourgeois, habitant du pays, indigène. — Les Bougres, dont il est question dans le *Roman de Thèbes*, sont bien certainement les Bulgares.

*Brice* « *Dist*: *Entrés sui en male brice* = prison, forteresse, etc., le fort de la Briche, à Saint-Denis. » Locution bien connue, qui n'aurait pas embarrassé un instant M. Constans, s'il n'avait été mal à propos préoccupé du fort de la Briche, à Saint-Denis. *Brice* en picard, *briche* en français, était synonyme de piége. *Chasser la briche* (Etienne de Fougères), c'était « courir à sa perte. »

*Caut*, (*il*) *faut*, « Il est ocis de ce que caut = ( familièrement) il a ce qu'il lui faut, il a son « affaire ». — Erreur. Lisez : Il est ocis — de ce que caut? C'est-à-dire « Il est tué, — qu'y faire? » Locution qu'on rencontre souvent dans les descriptions de bataille.

*Encovir*, vient de *in-cupire* et non de *in-cupitare*, forme qui convient seulement à *encovie*,

Et de lui servir s'*encovie*.

Mais il faudrait avoir tout le passage pour faire une vérification sérieuse.

*Encoscie*, en parlant d'une flèche placée dans la *coche* de l'arc. — C'est la flèche, non l'arc, qui peut avoir une *coche*. Lisez *entoscie* = *intoxicata*, c'est-à-dire empoisonnée.

*Engaignier*, se courroucer, enrager. — Lisez *engraignier*, dérivé

de *grain*, irrité. « Set il fu *grains* ne l'estuet demander », dans *Alexis*.

*Feresdie*, fureur. — Ne serait-ce pas *enresdie*, entêtement?

*Kelés*, calmez-vous; cf. prov. ancien et moderne *calar* et *se calar* = se taire, cesser de crier. — Ne serait-ce pas simplement l'exclamation *cheles* ou *chaeles ?*

*Laïns* 1286, mais *laiens* 1415, etc. — Lisez très-probablement *lajus*, c. à d., là-bas.

*Mauller* (= maller), forger. Racine, *malleus*.— *Malleus* aurait donné *mailler*. Il est possible qu'ici *mauller* soit une forme picarde de *mouler* = *modulare*.

*Noel*, nielle : Entor ert pains d'or *a noel*, c'est-à-dire *niellé d'or*.— *Noel* suppose plutôt *nodellus*, diminutif de *nodus*, nœud.

*Nonaus*, rien: Ja n'en fera se *nonaus* non. — Lisez *nouaus* = *nugalius*, c'est-à-dire pire, plus mauvais.

*Paaigne*, pièce du harnais d'un cheval que je ne saurais désigner expressément: « E li estrier et la *paaigne* Furent ovré à or d'Espagne. »

*Paaigne* dérive du b.-latin *pedana*, comme *montaigne* de *montana*, par une forme diminutive en *ia* (*i* intercalaire). Voir Du Cange, *Pedana*, Pedulis novus; Catena circa pedes. La *paaigne* devait donc être la chaînette de métal de l'étrier. Pour le changement de *ed* latin en *a* roman, cf. raençon = *red*emptionem, et, dans le même Roman de Thèbes, *paonier* (*pionnier*), b.-latin * pedonarius. Il est vrai que M. Constans ne serait pas éloigné de voir dans *paonier* un dérivé de *paon*. Mais c'est là une pure conjecture, qui ne repose même pas sur la filiation des sens.

*Roste* ne peut se dériver de *robustus*.

Deux observations pour finir. P. 293, on lit en note « Il faut noter ici que le scribe de A rétablit souvent le *t* dans les mots terminés en *ie*, à la rime comme à l'intérieur du vers, *peciet: enteciet* 801, *despeciet : esrachiet* 1029, *pechiet : esragiet* 39, *congiet: baisiet* 6539, *contraloiet* ( : *congié* ) 2768, *peciet* 894, 920, *piet* 531, 553, 578, 590, *congiet* 9089, 10874, *couciet* 1073. Cf. *L'empereur Constant*, v. 327, in *Romania*, VI, 163, *mangiet: vergiet*, et Brun de la Montaigne, *congiet* 2562, 3055, *chevauchiet* 3285, *sachiet* 3495, *embrachiet* 3494, *marchiet* ( substantif ) 3826. Il semble qu'il ait voulu ainsi accuser la différence de prononciation entre les féminins en *ie* = *iée* et les masculins en *ié*. Cette explication semble surtout plausible en ce qui concerne les participes passés et le mot *pié ;* la force de l'analogie a sans doute fait le reste[1]. » C'est en effet l'explication que j'ai donnée à M. Constans,

[1] Cette remarque est reproduite plus loin (*Appendice*, p. XXVI), à peu

qui, dans une de mes conférences, appelait mon attention sur cette persistance du *t* étymologique. J'ajoutai, ce qu'il eût été bon de dire, que ce *t* ne devait se rencontrer, si mon explication était fondée, qu'à la fin des mots en *é* (= *atum*) mouillé, et jamais ou presque jamais dans des participes à finale sèche, tels que *amé*, *formé*, etc. —P. LXII. « Doit-on voir un doublet masculin dans *quignies* 9025 (*sus li corent dens et quignies*, *Ja fust*, *je croi*, *tos depicies*)? Il faudrait alors corriger *quignié* (au suj. plur.), et admettre *depicié* à la forme du régime par licence, comme étant attribut; car le singulier *quigniés*, venant après le pluriel *dens*, serait choquant. Mais c'est inutile, si l'on considère que la contraction picarde de *iée* ou *ie* s'est quelquefois étendue au masculin, par une fausse analogie. Ainsi, dans un poëme récemment édité par M. Foerster (*Vénus*, *déesse d'amours*), on trouve plusieurs fois la rime *pitie: finie*, à côté de *pitié*. *Amitié* et *pitié* riment régulièrement en *ie* dans des auteurs flamands du XVI^e^ siècle.» C'est encore moi qui ai signalé cette particularité (*pitie: finie*) à M. Constans.

Si je relève ces deux minuscules détails, c'est, dans le premier cas, pour porter seul la responsabilité de l'opinion émise, et, dans le second, pour compléter l'indication de M. Constans « dans des auteurs flamands du XVI^e^ siècle », en renvoyant le lecteur à D'Houdeghaerst.

A. BOUCHERIE.

Ce compte rendu était terminé quand j'ai reçu la *Note additionnelle sur les manuscrits anglais du Roman de Thèbes*, que M. Constans joint à son appendice.

J'ai lu ce travail complémentaire avec le même soin que le reste de

près dans les mêmes termes, si ce n'est que M. Constans paraît se l'être assimilée plus complétement. « *J'imagine* que le scribe picard Madot a craint d'abord qu'on ne confondît ces mots en *ié*, surtout les participes, avec les féminins en *iée*, qui, pour lui, s'écrivaient et se prononçaient *ie*. »

La connaissance de cette règle propre au picard peut être utile à un moment donné. Ainsi je lis dans le tome IV du *Recueil de Fabliaux*, de MM de Montaiglon et Gaston Raynaud, ces deux vers:

Une fort corde a *porchacié*.
Si li a ens el col *lacié*.
(P. 4, v. III.)

où l'*e* final est marqué de l'accent. C'est une faute, attendu que dans ce texte, qui est incontestablement picard, l'*e* mouillé masculin est invariablement suivi du *t* étymologique, et que si l'auteur ou le copiste avait voulu marquer ici le genre neutre *procaptiatum*, *laqueatum*, il aurait écrit *porchaciet*, *laciet*.

Lisons donc, en mettant ces deux participes au féminin,

Une fort corde a porchacie
Si li a ens el col lacie.

l'ouvrage, et j'ai vu que je n'avais pas eu tort de faire des réserves en ce qui concerne la détermination de la langue du *Roman de Thèbes*.

Il semble, en effet, résulter de la note additionnelle de M. Constans que, des deux mss. anglais étudiés en dernier lieu, l'un, le ms. P. (Cheltenham), n'est qu'une doublure wallonne du ms. A (de J. Madot), et que l'autre, le ms. S (Spalding), se rattache au ms. D (fragment d'Angers). Dans ce cas, il me paraît évident, vu l'importance et l'ancienneté plus grande de ce ms. D, que le ms. S, qui appartiendrait à la même famille, doit être étudié d'une manière toute particulière. Et, si on n'y trouve point les picardismes du ms. A, on doit en conclure, contrairement à l'opinion de M. Constans, que l'auteur du *Roman de Thèbes* n'était Picard ni en tout ni en partie. On ne peut que souhaiter une reproduction aussi complète que possible de ce ms. S, en même temps que le déchiffrement de ce qui reste à lire du fragment d'Angers. C'est là bien certainement qu'est le nœud de la question, c'est dans cette direction que M. Constans devra porter son principal effort quand il mettra la dernière main à son édition du *Roman de Thèbes*.

Quelques observations de détail pour finir.

M. Constans ne savait pas que le ms. P avait été décrit en 1857 par C. Sachs, dans son opuscule intitulé : *Beiträge zur Kunde alt französischer, englischer und provensalischer*, p. 59. Son prédécesseur n'a pas lu le premier vers de la même manière. Ainsi M. Constans écrit *L*:

L fu de la quinte assamblee

en observant en note que « le commencement des deux premières lignes est occupé par une grande lettre ornée (L), qu'on a empruntée à un autre manuscrit, mais qui ne se rapporte nullement au contexte. » Tandis que Sachs imprime :

*Ce* fu de la quinte assamblee.

Il est permis de supposer que la bonne leçon est celle de Sachs.

Plus loin, à l'*explicit*, M. Constans lit :

Ci ferons fin bien *et* mesure,

et Sachs :

Ci ferons fin bien *est* mesure.

C'est encore la seconde leçon que je préférerais, le sens étant : « Ici nous ferons fin (nous finirons), il *en est bien temps*. » Pour *mesure*, employé avec cette signification, cf. plus haut, p. 167, v. 31:

Pes que nos vint tel aventure
Del retorner *est bien mesure*.

Plus loin, M. Constans lit :

Que s'il plaisoit as jougleors,

Qui de ce sont *aaiseors* (*sic*),

et Sachs : *acuseors.*

Dans le même passage, on remarque ces deux vers pour lesquels Sachs ne peut être d'aucun secours, puisqu'il ne les a pas transcrits :

Icil ne va mie a rens
Qui dement (*sic*) va al desus.

Il faut lire :

Icil ne va mie a *reüs*
Qui *de nient* va al desus.

c'est-à-dire :« Celui-là ne va pas à reculons qui de rien va au-dessus.» *Reüs* est le substantif masculin de *reüser.* C'est pour la première fois que je le rencontre.

P. LXXXIV. En 1. livre *com* dist Estasse. — Lisez avec Sachs : *c' om* dist.

A. B.

**Il Mistero provenzale di S. Agnese**. Fac-simile in eliotipia dell' unico manoscritto Chigiano, con prefazione di E. Monaci. Roma, Martelli, 1880; in-4°, 8 pages et XIX planches.

M. E. Monaci s'est toujours préoccupé d'assurer la reproduction exacte des textes du moyen âge. Sans nier l'utilité d'une bonne édition critique, munie de nombreuses variantes et de toutes les corrections proposées par les gens compétents, il croit qu'un *fac-simile* présente de grands avantages, au moins dans les écoles supérieures. Il se défie, non sans raison, des fautes de lecture, et il tient à pouvoir juger par lui-même de l'authenticité d'une leçon. Les éditions diplomatiques, telles que celle que M. Monaci lui-même a donnée du *Chansonnier portugais,* constituent un grand progrès. Mais avec la photographie, et surtout avec le procédé plus économique de l'héliotypie, on peut obtenir des textes parfaitement sûrs, acceptés par la paléographie la plus exigeante. Le *Roland* a été photographié par M. Stengel; la *Société des anciens textes* a fait reproduire *les plus anciens monuments de la langue française* (Paris, 1875). Il n'y a évidemment qu'à s'engager dans cette voie nouvelle, alors surtout qu'il s'agit de manuscrits uniques, tels que celui de la *Sainte Agnès.*

La *Sainte Agnès,* mystère provençal, a été déjà éditée deux fois : en 1869, à Berlin, par M. K. Bartsch, et en 1877, à Nice, par M. Sardou[1]. C'est un monument précieux, car il représente un genre que

[1] Voyez, à propos du travail de M. Clédat sur le manuscrit de la Bibliothèque Chigi, les observations faites ici même, *Revue,* 2e série, IV, 95-101, par M. Chabaneau.

l'on ne connaissait guère que par le *Ludus Sancti Jacobi*, publié par M. C. Arnaud (Marseille, 1858); les fragments réédités par M. C. Chabaneau (Périgueux, 1874), lesquels paraissent se rapporter au Massacre des Innocents; les fragments du *Mystère de Saint Pons*, imprimés par MM. Chabrand et de Rochas, et çà et là quelques rôles détachés[1]. La *Romania* (janvier 1873) a bien annoncé que feu M. Firmin Didot avait acquis un mystère de la *Passion du Christ*, mais la publication en paraît différée. En revanche, M. Monaci nous apprend que le *Giornale di filologia romanza* fera bientôt connaître un mystère provençal qui a été découvert par l'infatigable et heureux M. Rajna.

Le mystère de *Sainte Agnès* est contenu dans le ms. C.V.151 de la *Chigiana*. Le texte est accompagné de la notation musicale, et, détail qui a son prix, l'auteur a eu le soin d'indiquer les timbres des airs qu'il empruntait, comme l'on fait encore aujourd'hui dans les recueils de chansons.

La reproduction photolithographique ne laisse rien à désirer. On ne peut trop souhaiter que l'exemple de M. Monaci trouve en France de nombreux imitateurs. Les manuscrits qui sont disséminés sur toute l'étendue de notre territoire seraient ainsi mis à la portée de tous, et la critique des textes reposerait désormais sur des documents authentiques.

F. CASTETS.

[1] Voyez *Revue*, 2e série, VI, 117-119; 3e série, III, 301-305; IV, 201-202 (d'après M. Francisque Michel), les indications chronologiques et bibliographiques données par M. Chabaneau sur les mystères du midi de la France.

# CHRONIQUE

Nous sommes heureux de faire connaître aux lecteurs de la *Revue* que M. A. Boucherie, chargé du cours de philologie romane à la Faculté des lettres de Montpellier et membre résidant de la Société, vient d'être nommé officier de l'Instruction publique.

Un de nos plus assidus collaborateurs, M. W.-C. Bonaparte-Wyse, de Waterford (Irlande), a été élu, il y a quelques mois, membre honoraire de l'Académie royale d'histoire de Madrid, laquelle comptait déjà parmi ses correspondants M. le baron de Tourtoulon, membre résidant de la Société.

* * *

COMMUNICATIONS FAITES EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ. — 12 janvier. — *La Vie de saint Elzéar et de sainte Delphine*, texte biographique provençal, par M. V. Lieutaud;

Vocabulaire des termes usités en chapellerie, par M. Curée-Papion;

*L'Enigma de la font de Gignac*, poésie en langage de Bessan (Hérault), par M. H. Bousquet;

26 janvier. — Pourquoi les adjectifs tels que *courtois* n'ont jamais eu de flexion commune aux deux genres, par M. A. Boucherie;

Deux Fables en vers catalans, par M. Justin Pépratx;

Du Royaume de Chernuble dans la Chanson de Roland, par M. A. Boucherie.

* * *

Dans la séance publique qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 26 mai 1881, la *Société archéologique* de Béziers décernera :

1° Un rameau d'olivier en argent à la meilleure poésie en langue néo-romane. Tous les idiomes du midi de la France sont admis à concourir. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs poésies;

2° Une couronne de laurier en argent à l'auteur d'un mémoire historique ou archéologique sur une province du midi de la France, ou à l'auteur d'une monographie de la même région.

Les pièces destinées au concours ne seront pas signées. Elles devront être adressées en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société.

* * *

La *Revue des Langues romanes* publiera, dans son numéro de janvier, une étude complémentaire de M. Milá y Fontanals sur le *Sermó d'En Muntaner*.

* * *

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ. — Escolo Felibrenco de Lar. Santo-Estello à Roco-Favour, lou 23 de mai 1880. Ais, Empremarié felibrenco, 1880. In-8°, 76 pages (don de l'École félibrique de Lar, à Aix-en-Provence).

Alecsandri (Vasilie): Opere complete (vol. IX). Poesii (vol. III). Legende noue.— Ostasii nostri. Bucuresci, Socecu, 1880. In-12, IV-160 p.;

Constans (L.): De Sermone Sallustiano, thesim proponebat Facultati

litterarum parisiensi L. Constans, in gymnasio Montis pessulani aggregatus professor. Lutetiæ Parisiorum, Vieweg, 1880, in-8°, IV-300 p.;

Constans (L) : Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, ouvrage qui a obtenu le premier prix de philologie aux Fêtes latines de Montpellier (1878). Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1880, in-8°, 264 pages ;

Constans (L.) : La légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XII<sup>e</sup> siècle. Paris, Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, 1880, in-8°, x-388-XCII pages ;

Coroleu (Joseph) : Claris y son temps, quadros de costums políticas del sicle XVII, contenents molts documents inédits del Arxiu de la Corona de Aragó. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-8°, 216 pages (don de la Rédaction de la *Renaixensa*) ;

Faulde (Oswald) : Ueber Gemination im altfranzoesischen. Halle, druck von E. Karras, 1881, in-8°, 36 pages ;

Feliu y Codina (Joseph) : Lo Bruch, narració. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-8°, 222 p. (don de la Rédaction de la *Renaixensa*) ;

Gourdou (Paul) : Anfos, drame patrioutique courounat per la Co[u]r-d'Amour de la Lausa, le 26 de septembre 1880. Ais. Empremarié prouvençalo, 1880, in-8°, 28 pages ;

Metzke (Ernst) : Der Dialect von Ile-de-France im XIII und XIV Jahrhundert. I. Theil : Vocalismes (1. vocale). Breslau, Grass, Barth und Comp. [1880], in-8°, 36 pages ;

Neumann (Paul) : Ueber die alteste franzosische Version des dem Bischof Marbod zugeschriebenen Lapidarius. Neisse, Letzel, 1880, in-8°, 46 pages ;

Noulet (le docteur J.-B.) : Étude sur les cailloux taillés par percussion du pays toulousain, dans la vallée de la Hyse (Haute-Garonne). Toulouse, Privat, 1880, in-4°, avec VIII planches ;

Pedrell (Philippe) : Cantate. Cancó llatina (chanson latine), par Albert de Quintana y Combis, mise en musique par Philippe Pedrell. Op. 84. Manuscrit autographe de l'auteur. 1878, in-4°, 40 pages (don de M. Edmond Servel) ;

Roumieux (Louis) : 1 de janvié 1881. Bono Annado, estreno à mis ami. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1881, in-8°, 16 p.;

Roumieux (Louis) : Vivo la Republico ! sus l'èr : Nicolas, ah ! ah ! ah ! [poésie provençale]. Montpellier, Imprimerie Firmin et Cabirou frères [1881], in-8°, 4 pages ;

Sanpere y Miquel (Salvador) : Un estudi de toponomástica catalana. Barcelona, Verdaguer, 1880, in-8°, XVI-174 pages ;

Vingt-cinq journaux renfermant des articles ou des textes de nature à intéresser les études philologiques ou l'histoire de la littérature méridionale, donnés par MM. Constans (9), Charles Gros (2), Clair Gleizes (4), Rettner (1), Roque-Ferrier (9).

---

*Le gérant responsable* : Ernest HAMELIN.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME QUATRIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

### DIALECTES ANCIENS



### DIALECTES MODERNES



### VARIÉTÉS



### POÉSIES



### BIBLIOGRAPHIE

## PÉRIODIQUES